هكذا من الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13326 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 3 DÉCEMBRE 1987

Un tournant dans la recherche d'un règlement en Indochine

Le prince Sihanouk rencontre en France le premier ministre cambodgien

Le prince Sihanouk, ancien monarque du Cambodge, renversé en 1970, et M. Hun Sen, premier ministre du gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh, se sont rencontrés pour la première fois le mercredi 2 décembre, à Fère-en-Tardenois, au nord de Paris. L'événement constitue un tournant dans la recherche d'un règlement politique au conflit armé qui déchire le Cambodge depuis l'invasion de l'armée vietnamienne, en décembre 1978, et la fin du régime sanguinaire des Khmers rouges. Le prince, qui se trouve en France depuis trois semaines, est accompagné de son épouse et de son fils. M. Hun Sen, lui, est entouré de M. Dith Munty, vice-ministre des affaires étrangères, et de M. Cham Prasith, vice-ministre du cabinet.

Sous l'œil de Moscou et de Pékin

On peut sans emphase qualifier d'« historique » la rencontre qu'ont eue le mercredi 2 décembre, dans un petit village de Picardie, le prince Norodom Sihanouk et M. Hun Sen, le jeune chef du gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh.

Il aura donc fallu neuf années, dont plusieurs consacrées à de longues négociations indirectes, pour que les deux camps khmers et leurs protecteurs respectifs consentent à cette rencontre. Chacun a jeté du lest. Le prince a accepté de se mettre « en congé » de présidence du « gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique », qui regroupe les Khmers rouges, les républicains de M. Son Sann (fort affaibli) et ses propres troupes. Il a obtenu, en contrepartie, que son jeune interlocuteur s'adresse à lui en « simple particulier », et non comme chef d'une « république populaire » qu'il tient pour illégitime.

Dès l'origine, Sihanouk avait jugé – à son droit semble-t-il – qu'il n'y avait pas de solution militaire au conflit qui déchire son pays depuis 1970. A soixante-cinq ans, il ne peut attendre indéfiniment un éventuel dénouement politique. Pourtant, il a toujours refusé de retourner à Phnom-Penh pour y servir de caution à un régime imposé par l'étranger. Pendant des années, il est vrai, les communistes vietnamiens avaient décliné tout dialogue avec le prince, qu'ils voulaient aux gémonies, en le tenant pour complice des Khmers rouges, auxquels il s'était associé bon gré mal gré, sans oublier pour autant qu'ils avaient massacré une partie de sa famille.

Hanoï a fini par assouplir sa position. Incapable de remporter au Cambodge l'ultime bataille d'une guerre interminable qui ne fait que ruiner un peu plus son économie, déjà déliquescente, le Vietnam a autorisé ses protégés khmers à prendre langue avec l'ancien monarque. La Chine, quant à elle, n'a pas les moyens d'empêcher ce contact. Elle le « tolère » en espérant qu'il se soldera par un échec, attestant ainsi la validité de ses thèses jusqu'au-boutistes en faveur des Khmers rouges.

Les « parrains » des deux camps khmers analyseront à la loupe les résultats de cette première rencontre, qui pourrait, si elle se passe bien, préluder à d'autres entretiens. Etrange coïncidence, l'événement a lieu le jour même où M. Ligatchev, « numéro deux » soviétique, et M. Dong Si Nguyen, haut responsable vietnamien, assistent à l'ouverture, à Saint-Ouen, du congrès du PCF. M. Kissinger se trouve lui aussi à Paris, où il participe à un colloque... sur le Vietnam.

Les deux protagonistes khmers ont une marge de manœuvre étroite, car ils doivent compter sur leurs partisans, souvent moins souples qu'eux. Mais l'avenir de leurs pourparlers dépendra avant tout de la réponse que « Monseigneur » obtiendra de son cadet de Phnom-Penh.

Dans Phnom-Penh renaissante

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Sur le boulevard Monivong, l'une des grandes artères de la capitale, un bâtiment tranche sur tous les autres, parce qu'il est neuf et seul du genre. Construit sur l'emplacement de la cathédrale rasée par les Khmers rouges, il abrite la station satellite Inter-Spoutnik. A deux pas de là, en fin d'après-midi, devant les grilles à moitié tirées de la gare centrale, une horde en guenilles – cyclo-pousse, petits vendeurs, porteurs – attend, trois fois par semaine, le train de Battambang, qui n'a pas d'heure.

Phnom-Penh, vidée par les Khmers rouges – elle ne comptait, dit-on, que trente mille habitants quand les troupes vietnamiennes y pénétrèrent le 7 janvier 1979, – grouille aujourd'hui d'un monde qui donne encore parfois l'impression de camper dans cette ville délabrée, abîmée autant par l'abandon que par l'humidité. Les trous béants de l'immeuble de la Banque centrale témoignent toujours de la haine vouée par les Khmers rouges à la monnaie.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 8.)

Le débat au Palais-Bourbon et les rivalités dans la majorité

Les barristes voteront sans enthousiasme la confiance au gouvernement de M. Chirac

Le conseil des ministres du mercredi 2 décembre a autorisé M. Jacques Chirac à engager la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale, sur une déclaration de politique générale, conformément à l'article 49-1 de la Constitution. Le débat devait avoir lieu jeudi au Palais-Bourbon.

Les barristes qui ont été surpris par la décision du premier ministre voteront sans enthousiasme la confiance au gouvernement.

Au terme du conseil des ministres, M. Juppé, porte-parole du gouvernement, a indiqué que « *dans un contexte international difficile, au moment où des décisions importantes pour l'avenir de l'Europe vont être prises à Copenhague et où les grands pays industrialisés doivent renforcer leur solidarité face à la tourmente financière, il était normal que le gouvernement se tournât vers sa majorité* ».

M. Chirac attend de cet acte solennel l'expression d'un « *appui sans faille* ». La décision de M. Chirac a été annoncée aux dirigeants des partis de la majorité, mardi, au cours de leur déjeuner hebdomadaire.

Elle a pris de court les responsables de l'UDF mais elle a provoqué la satisfaction des députés RPR, qui y voient une manifestation du dynamisme du premier ministre.

Les socialistes, quant à eux, considèrent qu'il s'agit d'une affaire interne à la majorité. Le Front national, conformément à son attitude constante depuis mars 1986, ne votera pas la confiance.

Lire page 10
« Le rideau de fumée », par J.-Y. Lhomeau
« Un « joli coup » qui réjouit le RPR », par A. Passeron
« L'état de défiance », par D. Carton
« Les barristes ont du mal à comprendre », par Th. Brébier

De Greenpeace aux « affaires »

Charles Hernu face à l'adversité

L'ouverture d'une information judiciaire par le procureur de la République de Lyon dans l'affaire des fausses factures qui auraient servi au financement de la campagne socialiste dans le Rhône, aux élections de mars 1986, est imminente. Proche de M. Charles Hernu, M. François Diaz a été gardé à vue durant une partie de la journée du mardi 1er décembre.

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

Il est debout dans son bureau-mémorial de la mairie de Villeurbanne. Debout sur le pont de son « *escorteur* » qui croise dans le sillage du « *porte-avions* » (le PS) – il apprécie les métaphores militaires. Planté au milieu de cet indescriptible bric-à-brac – défenses d'éléphants, médailles, statuettes, lances, globes terrestres, maquettes d'hélicoptères, de chars, de canons, texte encadré de *la Marseillaise*... Et cette débauche de cadeaux-souvenirs, amoureusement rangés et exposés, jusqu'aux plus infimes, n'en finit pas de rappeler au visiteur qu'un fils de gendarme, Charles Hernu, fut, de 1981 à 1985, ministre de la défense.

Il est debout face à l'adversité. Mais n'en fait-il pas trop, comme d'habitude ? « *Vous savez, ils veulent me tuer. C'est une pression intolérable. Je reçois des menaces de mort, même chez moi. Je suis dans l'œil du cyclone. C'est l'ancien ministre de la défense que l'on veut déstabiliser. Mais, à part l'infarctus ou l'attentat, ils ne m'auront pas.* » Un complot, assurément. Fomenté à Lyon, à Paris ? « *Peut-être au-delà* », répond-il, avec l'air mystérieux de celui qui sait, de la même façon qu'il suggérait, hier, la présence d'un « *esprit malin* », du « *diable* » dans l'affaire Greenpeace.

M. Charles Hernu est un homme d'excès, sentimental, affectif, grandiloquent, théâtral. Tous ses fidèles vous le diront, même ceux qui ne le sont plus, ces militants socialistes lyonnais, amoureux déçus, que n'amuse plus le « *Zorro de Villeurbanne* », – la formule, assassine et électorale, est de M. Michel Noir.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

Relève dans les services secrets
Le général François Mermet remplace le général René Imbot à la tête de la DGSE
PAGE 40

Le patriarche de Constantinople au Vatican
Un événement œcuménique
PAGE 14

Plan de relance en RFA
21 milliards de deutschemarks de prêts bonifiés
PAGE 35

L'attentat présumé contre un Boeing sud-coréen
Où l'on reparle de l'Armée rouge japonaise
PAGE 8

Le sommaire complet se trouve page 40

Michel Aurillac
L'AFRIQUE A CŒUR
La coopération : un message d'avenir

La coopération, affranchie du passé colonial, met en scène des partenaires libres et égaux. C'est sur l'avenir plus que sur le souvenir que s'appuie l'amitié qui les unit.

La solidarité Nord-Sud est une dette d'honneur de l'humanité vis-à-vis d'elle-même.

Un volume broché, 272 pages dont 8 pages de photographies 96 F

EDITIONS BERGER-LEVRAULT
5, rue Auguste-Comte, 75006 Paris - Tél. : (1) 46.34.12.35

L'ENQUÊTE : immigrés clandestins aux Etats-Unis

Les « indocumentados » du canyon Zapata

Plus de cinq millions d'immigrés sont en situation irrégulière aux Etats-Unis. Une grande partie d'entre eux proviennent du Mexique et des Etats d'Amérique centrale.

TIJUANA
de notre envoyé spécial

A demi morts de soif dans le désert de l'Arizona, une vingtaine de pauvres diables « semés » par des passeurs indélicats sont récupérés au dernier moment par une patrouille américaine. Moins chanceux, dix-huit autres ont trouvé la mort quelques jours auparavant dans un wagon de marchandises plombé, transformé en cercueil roulant vers le Texas. Banalité du fait divers qui se répète à d'infimes variantes près le long de la longue frontière qui sépare les Etats-Unis du Mexique : 3 000 kilomètres du Pacifique à l'Atlantique, la distance Londres – Moscou, ou encore Paris – Le Caire. Mais l'histoire est toujours la même : au-delà du grillage symbolique ou du rio qui joue au ruisseau, c'est à la fois le piège et le défi, l'espoir que symbolise le pays de cocagne. Les uns parviennent à se faufiler à travers les mailles du filet – ils deviennent des « indocumentados », d'autres se font prendre et renvoyer avant de tenter une nouvelle fois leur chance, d'aucuns en meurent.

Tijuana – San-Diego, Ciudad-Juarez – El Paso, Piedras-Negras – Eagle Pass, Matamoros – Brownsville, autant d'étapes en zigzags, l'avers et le revers d'une médaille qui empoisonne souvent les relations entre les deux voisins. D'un côté de la frontière à l'autre, les villes jumelles se renvoient des images mutuellement exaspérantes, nourrissant sournoisement de vieilles rancunes et de nouvelles rancœurs. A la lisière septentrionale de la basse Californie mexicaine, il suffit de quelques heures d'observation, sinon de promenade, pour prendre la mesure presque physique de l'ampleur lancinante du problème, et des conséquences humaines qui en découlent.

Entre les deux Californies, la mexicaine et l'américaine, le poste de passage terrestre se trouve planté comme au milieu d'une motte qu'il couperait arbitrairement en San-Diego au nord, opulente et coquette, et Tijuana au sud, sœur siamoise qui semble laissée pour compte.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(Lire la suite page 4.)

M 0147 - 1203 0 - 4,50 F
3790147004500 12030

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

Débats

La grève, le droit, la justice et la loi

par GÉRARD LYON-CAEN (*)

LA grève n'est pas un processus de force et de violence, comme on l'écrivait au début du siècle, sous l'influence de Georges Sorel, qui comparait la grève à la guerre. C'est un élément de la négociation entre les employeurs et les salariés, en ce sens que seule elle permet d'exercer cette pression sans laquelle une négociation est impossible. C'est aussi un moyen d'expression pour ceux qui n'en ont pas d'autres, et, à cet égard, elle est une des pierres angulaires de la démocratie moderne, comme l'avaient compris les fondateurs de la IVe et de la Ve République.

La grève n'est donc pas une anomalie dans le système juridique. Tout au plus, ses modalités d'exercice ne relèvent pas pleinement de l'ordre juridique étatique, mais d'un ordre juridique subordonné qu'on peut appeler socioprofessionnel. L'Etat n'a rien à gagner à s'en trop mêler.

Jusqu'à présent la grève n'entretenait que des rapports distants avec les juges, lesquels se prononçaient après coup sur les sanctions disciplinaires prises contre les grévistes ou sur la réparation des dommages causés.

Des juges de référés quelque peu entreprenants en ont décidé autrement. Si les revendications des grévistes leur semblent déraisonnables, la grève, quoique à l'état de simple menace, constitue selon eux un trouble manifestement illicite qu'il leur appartient de conjurer, en interdisant d'avance l'arrêt de travail. Pour les mécaniciens de l'aviation civile, c'est leur emploi qui est en jeu ; vouloir le conserver constitue une revendication qui leur semble quant à eux plutôt raisonnable! N'importe ; l'autorité publique ayant autorisé sur certains types d'appareils l'équipage sans mécanicien, il faut faire l'économie d'une grève inutile. L'administration a parlé. Que le juge s'incline.

A beaucoup, l'affirmation paraissait audacieuse et même controuvée. La Cour de cassation a donné sa bénédiction aux juges de Créteil naguère ; elle la donnera demain à ceux de Bobigny. Elle leur a permis d'apprécier souverainement si la grève projetée entraînerait un trouble manifestement illicite ; dans l'affirmative, de l'interdire.

∴

Si, aujourd'hui, les médias s'emparent à nouveau de cette jurisprudence, c'est pour une raison qui crève les yeux. Il faut préparer les esprits à une réglementation légale du droit de grève. La loi ne serait pas suffisante en ce domaine ; nous souffrons de cette carence ; encore que de mauvais esprits pourraient faire observer qu'il n'y a jamais eu aussi peu de grèves.

On trouvera un ministre pour expliquer et un rapporteur pour confirmer que la loi doit protéger le droit de grève, malmené par les mains inexpertes des juges. Dieu nous garde de la protection des parlements, supplieront les salariés. Cette prétendue défense du droit de grève dissimulera des procédures obligatoires et des énumérations de grèves illicites. On ressortira des tiroirs le projet Millerand, inégalé à ce jour malgré ses quatre-vingts ans, et inspirateur malgré lui de Mme Thatcher ; projet dit de grève obligatoire parce que la minorité, quelle qu'elle soit, y est soumise à la majorité, à la suite du référendum qui doit précéder tout arrêt collectif de travail. Véritable appel aux grèves sauvages.

Juges et législateurs, pourquoi cette attitude provocatrice ? Pourquoi cette invitation à un festin en temps de peste ? Le vrai libéralisme, n'est-ce pas de laisser les agents économiques régler eux-mêmes leurs affaires ?

(*) Professeur de droit du travail à l'université Paris-I.

Réunionite et textomanie

par CHRISTIAN BONNET (*)

LE corps social français est de plus en plus atteint par deux affections pernicieuses : la multiplication des réunions et l'avalanche des textes.

La multiplication des réunions... Rencontres, colloques, carrefours, symposiums, journées, séminaires, forums, autant de déperdition d'énergie pour un trop grand nombre de responsables... autant d'heures et de journées accordées aux palabres et retirées aux décisions. Savoir gérer son temps, n'est-ce pas d'abord éviter de le dissiper à tous vents ?

Travailler en équipe est un impératif... Il n'est pas un « patron », privé ou public, qui puisse prétendre décider aujourd'hui sans s'être entouré de l'avis des plus qualifiés de ses collaborateurs. Disperser à l'excès sa capacité de travail est, à l'inverse, contre-productif.

L'avalanche des textes... Multiples sont les causes qui y concourent. La France est un pays de droit écrit. Le monde moderne est de plus en plus complexe. Dans un univers médiatisé à l'extrême, ceux des membres du gouvernement qui n'ont pas, de par leur fonction, l'occasion fréquente de s'exprimer à la radio ou à la télévision cèdent parfois à la tentation de donner leur nom à une loi.

Pour avoir trop souvent constaté que son intention première était détournée par les textes d'application, le législateur, devenu méfiant, a tendu progressivement à insérer dans la loi ce qui relevait du décret, souvent de l'arrêté, parfois même de la circulaire. S'y ajoute un pointillisme qui, sous couleur d'embrasser tous les cas de figure, aboutit à ce qu'on serait tenté d'appeler une législation d'exceptions — avec un « s ». A ce point que l'on pourrait, à bon droit, affirmer aujourd'hui que « nul ne saurait connaître la loi » !

Ajoutons-y la mode... Ce que le *New-York Times*, évoquant les péripéties de la candidature du juge Bork à la Cour suprême, qualifiait récemment de « nouveau conformisme intellectuel ».

S'il n'était pas de bon ton de considérer aujourd'hui que l'autorité doit être collégiale, pourquoi deux hommes, dont la philosophie est pourtant très différente, mais qui ont en commun une intelligence remarquable, auraient-ils proposé de substituer pour l'instruction, au juge unique, une troïka de magistrats ?

Est-il vraiment raisonnable, parce qu'un juge s'est embourbé sur les rives de la Vologne, de bouleverser une législation, d'aggraver les lenteurs de la justice, de méconnaître l'intelligence, la conscience et le courage de tant de magistrats ? Au moment où notre pays célèbre le centenaire de l'Institut Pasteur, il apparaît urgent de trouver des vaccins contre la réunionite et la textomanie !

(*) Ancien ministre, sénateur du Morbihan.

ÉTUDIANTS

Que sont nos révoltes devenues ?

par EMMANUEL FAUX (*)

UN an déjà. Un an de silence ou presque. Ne feignons pas la déception. Tout cela était prévisible. D'une certaine manière, l'atonie de l'après-automne 1986 confirme la totale spontanéité de notre mouvement.

Est-il temps de tenter un bilan ? Faisons simplement le point, douze mois après, au risque d'aboutir à un constat d'échec.

Il y a eu beaucoup d'écrits, de toutes sortes. Récits des événements, souvent plats. Analyses du mouvement, toujours amonées. Décembre 1986 présenté comme l'antithèse de mai 68. Un peu court. Vouloir s'intégrer au corps social implique-t-il qu'on en accepte l'organisation, le fonctionnement, les critères dominants ?

Le rapport des parlementaires devait initialement porter sur les violences policières et leurs responsables. Il s'est en fait agi de démonter les mécanismes de la mobilisation lycéenne et étudiante. Procès officiel, instruit sous les lambris des hémicycles. Rapport qui accuse les victimes et justifie les coupables.

Lors des états généraux de mars dernier, quelques indépendants eurent la folle prétention de s'interroger sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Leur voix fut vite étouffée par le tintamarre des clochers partisans.

Le résultat s'impose à tous. En 1968, nos aînés n'avaient pas su mettre fin à leur grève. En 1987, nous nous sommes montrés incapables de prolonger notre révolte. Quelque chose d'essentiel, cependant, demeure : le sentiment confus que, entre jeunes et moins jeunes, enseignants et enseignés, électeurs et élus, « plus rien n'est comme avant ». Mais le changement reste intériorisé, latent. Et ne pèse guère sur les réalités de ce monde.

Réalités universitaires d'abord, avec les problèmes de sureffectifs et le manque de crédits qui fait s'écrouler les murs de certaines de nos facultés. On ne peut tolérer davantage que de nombreuses universités, ballottées entre deux lois — Faure (1968) et Savary (1984), — continuent de vivre dans le non-droit et soient privées du test démocratique des élections. Enfin, réussira-t-on un jour à définir clairement la mission de l'enseignement supérieur ? S'agit-il aussi de préparer à un métier, ou seulement de transmettre un savoir encyclopédique sans but ni perspectives ?

Mémoire collective

Réalités sociales et économiques ensuite avec, comme un cancer, le développement d'un racisme mou, donc profond ; la vie politique de plus en plus réduite aux « affaires » et aux règlements de comptes ; une hystérie collective dans laquelle petits porteurs et « golden boys » vibrent au rythme des humeurs de la Bourse et de ses ordinateurs ; le désolant spectacle d'un paysage audiovisuel défiguré chaque jour un peu plus à mesure que les pompes à fric ravagent les espaces de la culture. Autant de phénomènes qui nous pressent de rompre le silence.

Mais comment déterminer les formes de notre participation à ces débats de société qui vont alimenter la période électorale à venir ?

Déjà, certains, issus des rangs d'un mouvement « apolitique et asyndical », ont choisi d'entrer dans des instances de parti. D'autres ont fini par se ranger inconditionnellement derrière tel ou tel candidat à la présidentielle. J'ai le sentiment que tous se sont trompés eux-mêmes avant de tromper les autres.

Un dernier carré — qu'on souhaiterait irréductible — a placé au-dessus de tout intérêt personnel sa fidélité à l'esprit d'indépendance de la mobilisation d'hier. Ce qui le sauve, ce qui nous sauve, c'est sans doute une méfiance, restée intacte, à l'égard des structures syndicales et appareils de parti.

Il va de soi que chacun est libre de ses ralliements. Mais nous sommes tous un peu comptables d'une mémoire collective faite de démocratie improvisée et de victoires spécifiques, de violences policières et de luttes au coude à coude.

Au regard de ce passé commun, faire du nom de Malik Oussekine un slogan électoral constituerait une manœuvre odieuse et inacceptable. Bien sûr, le chemin de notre unité passe aussi par la rue Monsieur-le-Prince, mais il doit éviter les embûches des solidarités calculées, des manifestations qui divisent, des initiatives discordantes et des signatures sélectives.

Ensemble, par centaines de milliers, nous avons marqué notre présence au monde. Ensemble, il nous reste encore à dire ce que nous voulons faire de ce monde. Continuons à écrire nous-mêmes, ensemble, les pages de notre propre histoire.

(*) Etudiant, président de La Déferlante (université Paris-Dauphine). Ancien membre de la Coordination nationale étudiante.

Au Courrier du Monde

MODÈLES

Mère Teresa et Dom Helder

Dans *le Monde* du 21 novembre, votre collaborateur Henri Tincq évoque dans le compte rendu d'un ouvrage du Père Paul Valadier, le modèle de « Mère Teresa, sainte admirable, mais prêchant contre la contraception... »

Ce « mais » ne laisse pas d'étonner. Mère Teresa, en effet, prêche contre la contraception et surtout, on ne le dit pas assez, contre l'avortement. Si elle y était favorable, comment pourrait-elle être une sainte admirable ?

Dom Helder Camara est, en revanche, défini avec beaucoup de pertinence comme un « apôtre vigoureux de réformes de structures économiques et sociales ». Il serait cruel de multiplier les exemples de personnes auxquelles cette définition irait comme un gant.

Il n'est donc pas insolite et il est même plutôt réconfortant que le modèle de Mère Teresa ait supplanté celui de Dom Helder Camara.

GÉRARD LEVANO
(Bruxelles).

PROLIFÉRATION

Pylônes et nuisances

A la suite de la tempête qui s'est abattue il y a quelques semaines sur la Bretagne, *le Monde* a brièvement rendu compte de la proposition de M. Georges Lombard, sénateur du Finistère, souhaitant que l'on profite de l'événement pour enterrer les réseaux d'EDF. Cette proposition mérite sans nul doute d'être encouragée.

Mais il n'y a pas que la Bretagne qui soit « littéralement ravagée de pylônes et de poteaux ». Il n'est guère, dans ce pays, de paysages urbains ou ruraux qui ne souffrent des mêmes ravages. Quand nos élus se décideront-ils à intervenir auprès d'EDF pour limiter autant qu'il est possible la réelle nuisance esthétique que cause la prolifération des lignes à moyenne et basse tension (pour ne pas parler de la haute tension qui pose des problèmes spécifiques) ?

Les pays voisins du nôtre l'ont bien fait. Cela ne doit pas être économiquement insupportable.

GÉRARD COURCHINOUX
(Paris).

BROCHURES

Mongolisme et information

Il y un chiffre tout simple qu'il faudrait verser au dossier du débat sur la naissance des handicapés : un enfant sur sept cents naît « mongolien ». Le dépistage prénatal existe, il est proposé aux futures mères « à risques ». Mais on oublie de dire que « toute femme » parfaitement saine, qui attend un enfant avec le maximum de précautions possibles, a une chance sur sept cents (c'est énorme) d'avoir un bébé mongolien, un bébé qui a toutes les chances de vivre puisqu'elle aura pris le maximum de précautions et que l'équipe médicale fera au besoin des prouesses pour l'aider à venir au monde. Et, sans doute, passés les premiers moments d'horreur, elle l'aimera passionnément, et sa propre vie... Chacun peut imaginer, doit imaginer.

J'ai eu l'occasion d'aborder la question dans le service d'un grand hôpital parisien spécialisé dans ces problèmes : j'ai reçu peu après une brochure extrêmement bien-pensante, condamnant violemment tout avortement. J'ai le plus grand respect pour ceux qui pensent qu'un Dieu leur envoie un tel enfant comme marque d'estime ou pour les rapprocher de Lui — comme il est expliqué dans cette brochure. Mais j'estime qu'ils n'ont pas à imposer à tous leur façon de voir. Dans le cas précis du risque de trisomie 21 (c'est moins impressionnant que mongolisme, mais la réalité est la même), on devrait pouvoir arriver à un consensus sur le simple fait d'informer les femmes enceintes en leur laissant la liberté d'agir.

D. BUISSON
(Massy, Essonne).

CIVILISATION

Le sort des bébés « anormaux »

J'ai lu avec consternation votre article intitulé « Naître pour mourir », dans *le Monde* du 7 novembre.

Vous écrivez qu'il ne faut pas légiférer car, déjà, ces drames « se règlent cas par cas, sans tapage, sans déclarations écrites ni articles de loi ». C'est-à-dire qu'on tue déjà des enfants « anormaux » régulièrement, en fonction de la conscience de chacun... et vous ajoutez que les médecins le font « sans nécessairement obliger les parents à prendre une décision qui, souvent, les dépasse et les culpabiliserait durablement ». C'est-à-dire qu'on tue ces enfants sans même le dire à leurs malheureux parents !

C'est à des phrases comme celle-là qu'on juge la fin d'une civilisation. On pense au ravin de Sparte où l'on jetait tout ce qui ne correspondait pas au modèle standard : anormaux, infirmes, faibles... On connaît le résultat : plus de poètes, plus de philosophes, plus de savants et la fin (justifiée) de Sparte.

Sans oublier le fait que les « infirmités inguérissables » deviennent souvent guérissables dans les années suivantes.

RÉMY BERT
(Saint-Cloud, Hauts-de-Seine).

Alice

Les musiques de l'âme.

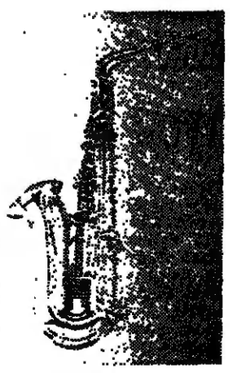

LE JAZZ —
Par L. Malson et C. Bellest.

En expliquant le jazz par les styles qui l'ont constitué, les auteurs nous parlent non d'une, mais de plusieurs musiques: une approche *musicologique* du Rag au Bebop, du Blues à la "New Thing". "Que sais-je?" n°2392.

Autres Nouveautés: LE PURITANISME, par Armand Himy, n°2365 • LES PARTIS POLITIQUES, par Michel Offerlé, n° 2376 • LÉNINE ET LE LÉNINISME, par Dominique Colas, n° 2391.

puf

COLLECTION "QUE SAIS-JE?"
L'encyclopédie au format de poche

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-9e

OJD 1988

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez LEMONDE

Le Monde PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

هكذا من الاصل

NICARAGUA : prévues à partir du 3 décembre

Les négociations entre la Contra et le cardinal Obando auront lieu en République dominicaine

La première rencontre officielle entre les six dirigeants de la guérilla antisandiniste et l'archevêque de Managua, Mgr Obando y Bravo, médiateur entre les deux parties en conflit au Nicaragua, auront finalement lieu jeudi 3 décembre à Saint-Domingue, la capitale de la République dominicaine. Les discussions porteront sur les modalités d'un cessez-le-feu – présenté lundi 30 novembre au président Ortega – pour mettre fin à une guerre qui dure depuis six ans et qui a déjà fait vingt-cinq mille morts.

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

Il aura fallu trois semaines aux belligérants pour s'entendre sur le lieu de la réunion. Le gouvernement nicaraguayen souhaitait qu'elle ait lieu aux Etats-Unis qui, selon les sandinistes, sont les véritables dirigeants de la Contra. Les insurgés *voulaient, eux, que la rencontre se* déroule à Managua. Les autorités nicaraguayennes, qui refusent pour l'instant tout dialogue direct avec la Contra, ont catégoriquement rejeté cette option. Le *président* Daniel Ortega a averti à plusieurs reprises les dirigeants de la Contra qu'ils seraient emprisonnés s'ils tentaient d'entrer au Nicaragua.

Les sandinistes avaient également refusé que la réunion se déroule dans un autre pays d'Amérique centrale sous prétexte que le plan de paix signé le 7 août à Guatemala par cinq gouvernements d'Amérique centrale interdit aux signataires de permettre sur leur territoire la présence de forces hostiles à un autre pays de la région. Exaspéré par la lenteur des négociations sur le lieu de la réunion, à un moment où la guerre au Nicaragua connaît une intensité sans précédent, le cardinal Obando avait demandé samedi aux deux parties de faire preuve de plus de *« souplesse ». « C'est un scandale que nous ne puissions pas nous entendre sur un détail,* avait-il déclaré, *alors que nos jeunes continuent de mourir sur les champs de bataille. »*

Dans une interview publiée lundi 30 novembre par le journal d'opposition *la Prensa*, un des dirigeants de la Contra, M. Adolfo Calero, qui vit en exil à Miami, a donné la teneur de leurs propositions : un cessez-le-feu de six semaines à compter du 8 décembre. La négocation, dit-il, doit déboucher sur une réforme en profondeur de la Constitution entrée en vigueur en janvier et sur des élections *« vraiment libres, justes et honnêtes »*.

Dans un premier temps, dit-il, le gouvernement devra décréter une amnistie générale (il resterait près de neuf mille prisonniers politiques à la suite de la libération d'un millier de personnes, le 22 novembre), lever *l'état* d'urgence en vigueur depuis plus de cinq ans, rétablir une véritable liberté de presse (*la Prensa* et la Radio catholique ont pu reprendre leurs activités, mais une vingtaine *de stations de radios privées fermées* en 1982 n'ont toujours pas le droit d'émettre).

« Contrôler » ou « dominer » ?

En ce qui concerne le cessez-le-feu proprement dit, la Contra demande la délimitation de territoires qu'elle *affirme « contrôler »*. Le président Daniel Ortega a violemment réagi à cette exigence qu'il avait déjà dénoncée à plusieurs reprises dans le passé. *« La Contra,* a-t-il déclaré, *ne domine pas un seul pouce du territoire national. »*

Les rebelles ne « contrôlent » effectivement pas de territoire dans le sens où l'armée peut, si elle le désire, les obliger à quitter une zone, où ils se seraient installés. En revanche, ils « dominent » certaines régions dans les départements montagneux de Jinotega et Matagalpa. De plus, comme le reconnaissent les sandinistes eux-mêmes, les quelque six mille insurgés font régner l'insécurité et perturbent les activités économiques sur 60 % du territoire national.

Une délégation sandiniste, dirigée par le chef de la sécurité militaire, le major Ricardo Wheelock, se rendra à Saint-Domingue. Si aucun contact direct n'est prévu pour le moment entre les sandinistes et les « contras », il ne faut pas pour autant *écarter cette possibilité. Depuis* quelques semaines, en effet, tout semble possible au Nicaragua. Les sandinistes se sont aperçus que la population, démoralisée par la guerre et épuisée par les pénuries, n'était plus disposée à accepter de nouveaux sacrifices. Pour sauver la révolution, les dirigeants sandinistes les plus pragmatiques, dont le président Ortega, seraient prêts, semble-t-il, à aller beaucoup plus loin qu'ils ne veulent bien le dire pour l'instant.

BERTRAND DE LA GRANGE.

HAITI : après l'annulation des élections

L'opposition démocratique tente de se réorganiser

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Alors que les bandes de macoutes et l'armée continuent de faire régner la terreur en Haïti, l'opposition démocratique tente de se réorganiser. Un mot d'ordre de grève générale était envisagé pour le jeudi 3 décembre. A Port-au-Prince, des unités de l'armée ont arrêté mardi plusieurs dizaines de personnes, pour la plupart des jeunes, dans le quartier populaire de Carrefour-Feuille. Depuis les massacres – une trentaine de morts et plus de cent soixante-dix blessés – qui ont provoqué la suspension des élections générales, dimanche, des bandes armées en civil et en uniforme ont mitraillé à plusieurs reprises ce quartier où la population s'était organisée en brigades de vigilance pour assurer la sécurité du scrutin.

« Nous sommes revenus aux pires moments de la dictature duvaliériste », entend-on comme un refrain dans les bidonvilles et les quartiers résidentiels où l'espoir qu'avaient fait naître la chute de « Bébé Doc » et la promesse d'élections libres a été anéanti par le carnage de dimanche dernier.

Dans un communiqué commun, publié mardi, le Front national de concertation (FNC), regroupant plusieurs associations et partis de la gauche non communiste et le Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti (MIDH, centre-droit), ont exprimé leur soutien au Conseil électoral provisoire (CEP) – dissous dimanche, – et ont condamné le coup de force des *macoutes, protégés par l'armée.*

Ces deux mouvements, dont les candidats à la présidence étaient respectivement Me Gérard Gourgue et M. Marc Bazin, ont également affirmé qu'ils ne participeraient à de nouvelles élections qu'à la condition que le CEP soit rétabli dans ses fonctions avec la même composition qu'avant le 29 novembre.

Le pasteur Sylvio Claude, président du Parti démocrate chrétien *haïtien (PCDH), qui figurait parmi* les candidats ayant le plus de chances d'être élus, a participé à la réunion du FNC et du MIDH, mais n'a finalement pas signé le communiqué commun. M. Sylvio Claude souhaite la formation d'un nouveau CEP composé de « patriotes » et s'est déclaré favorable à l'intervention d'une force multilatérale sous couvert de l'OEA ou de l'ONU, alors que les autres forces d'opposition sont hostiles à toute intervention étrangère.

La principale organisation syndicale du pays, la Centrale autonome des *travailleurs haïtiens* (CATH), a, pour sa part, exigé le retrait du Conseil national de gouvernement (CNG) et appelé à la constitution d'un gouvernement démocratique de coalition.

Les ambassades occidentales ont donné de strictes consignes de prudence à leurs ressortissants. Les coopérants français éparpillés dans les campagnes sont en voie de regroupement. Condamné de toutes parts à l'étranger, le gouvernement du général Henry Namphy continue d'affirmer que des élections auront lieu avant le 7 février 1988. Mais il est désormais clair pour tous les observateurs que l'armée n'entend pas abandonner le pouvoir. Dans la moins tragique des hypothèses, des « élections bidons » seraient organisées pour installer un président aux *ordres*, dans l'espoir d'obtenir la reprise de l'aide américaine.

Plus que la réprobation des chancelleries occidentales, qui ne semble guère troubler le CNG, la colère croissante des voisins dominicains pourrait influer sur la partie qui se joue en Haïti. Les médias, toutes les organisations politiques et syndicales dominicaines se déchaînent contre le régime du général Namphy, accusé d'être responsable de la mort du caméraman (dominicain) *Carlos Grullon, abattu de trois* balles dimanche à Port-au-Prince. Selon une radio privée dominicaine, les Haïtiens résidant à Saint-Domingue, ont demandé au président Balaguer des armes pour lutter contre *« le gouvernement macoute »*.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Une déclaration de M. Mitterrand

Le président de la République, M. François Mitterrand, a, lors du conseil des ministres, mercredi 2 décembre, exprimé son *« inquiétude »* sur la situation en Haïti en condamnant *« les graves atteintes à l'aboutissement du processus démocratique »*. M. Mitterrand a demandé au gouvernement *« d'en tirer les conséquences dans nos relations avec ce pays »*.

ARGENTINE : une mise en demeure de l'état-major de la marine

M. Alfonsin est sommé de promouvoir le « bourreau au visage d'ange »

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

Le lieutenant de navire Alfredo Astiz, celui que la presse a surnommé le « bourreau au visage d'ange », n'est plus seulement le symbole de la « guerre sale » pour les défenseurs des droits de l'homme, il est devenu le cauchemar du président Alfonsin. A cause de lui, depuis plus d'une semaine, l'épreuve de force est de nouveau engagée entre l'armée et le gouvernement.

Cette fois, c'est de la marine qu'il s'agit. Au travers de déclarations savamment distillées dans la presse locale, elle a adressé une véritable mise en demeure au chef de l'Etat. S'il ne signe pas la promotion d'Astiz au rang de capitaine de corvette, comme son ancienneté lui en donne droit, il prend le risque d'une démission collective de tout l'état-major et donc d'une crise d'autant plus grave que des officiers supérieurs ont laissé entendre que leurs subalternes étaient prêts à s'opposer à toute mesure discriminatoire à l'égard d'Astiz.

Un bras de fer inégal pour le chef de l'Etat. Quoi qu'il fasse, il en sortira perdant. S'il signe, son image de démocrate, déjà égratignée par la promulgation de la loi d'amnistie partielle – après la mutinerie de l'armée de terre en avril dernier, – risque de se ternir encore davantage. S'il ne signe pas, c'est de nouveau la menace d'une rébellion militaire. *Pourtant, il ne peut pas y échapper.* En tant que chef des armées, son approbation est normalement nécessaire pour toute promotion d'officier.

Le « cas » Astiz est un symbole non seulement pour les organismes de défense des droits de l'homme mais aussi pour les militaires. Pour eux, il est l'un de ces officiers subalternes qui ont gagné la guerre contre la subversion. Les méthodes importent peu. D'ailleurs, la loi du « devoir d'obéissance » les déclare innocents puisqu'ils n'ont fait qu'obéir aux ordres de leurs supérieurs. Astiz était un exécutant particulièrement zélé. *Il a été* impliqué dans la disparition, il y a dix ans, de la jeune Suédoise Dagmar Hagelin et de deux religieuses françaises, Léonie Duquet et Alice Domon. C'est ce qui l'a placé sur le devant de la scène.

Un ultime argument

Aujourd'hui, les ambassades de ces deux pays font savoir à M. Alfonsin qu'il serait mal compris qu'il récompense Astiz. Difficile pourtant de faire autrement. L'année dernière, la justice – sans se prononcer sur le fond – l'a absous pour prescription des faits, dans l'affaire de la Suédoise, et la loi d'amnistie lui a épargné un nouveau procès pour le cas des deux religieuses françaises.

Il ne reste comme ultime argument au président Alfonsin, pour motiver un refus, que le fait que les *familles des disparues ont fait appel* de la sentence. Le procès n'est donc pas terminé, même si, grâce à la loi d'amnistie, Astiz ne peut pas être condamné.

M. Alfonsin a essayé la semaine dernière de proposer un compromis en signant la promotion et en même temps la mise à la retraite d'Astiz. *Sans succès pourtant, ce dernier* ayant déjà refusé les suggestions de certains secteurs de l'armée qui lui conseillaient de démissionner. Comme il le confesse en privé, sa vie *« est foutue »*. *Il n'a donc rien à perdre*, et accepter un compromis serait reconnaître ses torts. M. Alfonsin se retrouve donc seul face à une décision qu'il aurait, selon le vice-*président*, M. Victor *Matinez, déjà* prise. Celui-ci a en effet affirmé mardi 1er décembre que M. Alfonsin pourrait prendre une décision « *politique* » – une manière d'annoncer son intention de céder, au nom de la raison d'Etat.

CATHERINE DERIVERY.

VENEZUELA : après de violentes manifestations

Le gouvernement ferme les universités

Caracas. – Le gouvernement *vénézuélien* a ordonné, le mardi 1er décembre, la fermeture de toutes les universités du pays. Cette décision intervient après de violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre, qui ont provoqué la mort de trois personnes et des dizaines de blessés. Les manifestations contre les *« méthodes brutales des forces de l'ordre »* ont éclaté jeudi dernier, après l'annonce du décès d'un étudiant dans un commissariat de Mérida, à 640 kilomètres à l'ouest de Caracas. Selon les autorités, Humberto Lopez, âgé de trente ans, aurait succombé à une overdose de cocaïne, ce qu'ont contesté sa famille et ses amis. Peu de temps après, un écolier et un homme âgé sont morts asphyxiés, à San-Fernando-de-Apure, alors que la police dispersait une manifestation avec des grenades lacrymogènes.

A Mérida, l'armée a été déployée après de violents heurts entre policiers et étudiants, où l'un d'entre eux, Jose Ramon Guacaran, vingt et un ans, a reçu une balle dans la tête et est mort peu de temps après à l'hôpital. Dans la ville proche de El Viajia, des groupes d'étudiants ont tenté d'incendier le siège du conseil municipal, jeté des pierres contre les centres commerciaux et endommagé des voitures particulières. Dans la plupart des villes du pays la révolte étudiante s'est poursuivie mardi. Le gouvernement a réaffirmé qu'il avait donné l'instruction à la police de ne pas utiliser ses armes à feu lors de la dispersion des rassemblements. – *(AFP, Reuter.)*

ÉTATS-UNIS : la préparation de la campagne présidentielle

Douze candidats devant les caméras de télévision

Washington
de notre correspondant

Washington attend M. Gorbatchev, mais aussi, déjà, le nouveau président des Etats-Unis. Le lundi 30 novembre, le numéro un soviétique s'était adressé une heure durant au public américain pour le convaincre de ses bonnes intentions. Mardi 1er décembre, ce sont les douze candidats en lice pour l'élection présidentielle qui se sont efforcés, pendant deux heures, et à nouveau sur la chaîne NBC, de séduire à leur tour l'opinion américaine.

« Qui de vous serait le mieux à même de s'asseoir en face de M. Gorbatchev », demanda à un moment le meneur de jeu, s'attirant des réponses inattendues : c'est moi, c'est moi... Mais à la fin du débat le sénateur Dole a rappelé que, dans l'immédiat, c'était *« Ronald Reagan* [qui allait] *avoir un dur travail la semaine prochaine »*, et, au nom des douze prétendants à la succession, il a *« souhaité au président de réussir dans ses négociations »*.

C'était la première fois que les douze candidats déclarés (six démocrates, six républicains) se trouvaient ainsi réunis devant les caméras. Ce type de débat, les démocrates discutant d'abord entre eux, puis les républicains, sur la politique extérieure puis intérieure, ne permettait guère de pousser les candidats dans leurs retranchements, et on a entendu plus de petites phrases que de grands exposés de programmes, mais les candidats de chaque parti n'ont pas hésité à s'entre-déchirer en présence des représentants du parti adverse.

Sur le fond, deux bizarreries ont été amplement confirmées : tous les candidats démocrates veulent réduire le déficit budgétaire, mais aucun (sauf M. Babitt, qui n'a pas l'ombre d'une chance et à peine 1 % des intentions de vote) n'envisage clairement d'augmenter les impôts – alors qu'au Congrès les démocrates sonnent M. Reagan de le faire. Et tous les candidats républicains – à l'exception du vice-président Bush – sont soit franchement hostiles, soit très réservés, à l'égard du traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire, que l'administration républicaine présente pourtant comme un succès majeur.

Les chances de M. Bush...

Mais ce premier débat à douze a surtout confirmé ce que les sondages indiquent clairement : dans le camp républicain deux prétendants, le vice-président George Bush et le sénateur Robert Dole, chef de la minorité républicaine au Sénat, paraissent nettement au-dessus du lot. L'agressivité d'un Alexander Haig, le ton sucré du télé-évangéliste ultraconservateur Pat Robertson, n'ont rien pu faire contre cette évidence, pas plus que les prestations médiocres de Jack Kemp ou du richissime Pete Du Pont.

Dans le camp démocrate au contraire, personne ne parvient à percer. Le pasteur noir Jessy Jackson a fait quelques bons mots et parlé avec émotion en faveur des pauvres, mais tout le monde sait qu'il court « hors catégorie » et ne *pourra donc figurer à l'arrivée.* Les candidats qui, derrière lui, recueillent le plus d'intentions de vote, le gouverneur Dukaki et le sénateur Paul Simon, n'ont guère brillé. Le *premier a paru fort confus, le second* fort dépensier. Quant au jeune sénateur Albert Gore, intelligent, sûr de lui et de ses dossiers, il prend bien des risques en pratiquant une agressivité tous azimuts.

Les démocrates devraient pourtant profiter des récents déboires de l'administration Reagan et des inquiétudes économiques nées de la chute de Wall Street. Ils en profitent collectivement mais pas individuellement. Selon un sondage publié *mardi par le New York Times,* 39 % des électeurs ont l'intention de voter pour le candidat démocrate, 30 % pour un républicain alors que, au début de novembre, les sondés se *déclaraient plutôt en faveur du futur* candidat républicain (32 % contre 30 % pour le démocrate). La progression est très significative mais, en même temps, selon le même son*dage, l'image des candidats démo*crates reste brouillée dans l'opinion : ils sont moins connus, moins appréciés même par les supporters de leur parti.

Autre paradoxe de ce début de campagne. Chez les républicains, le vice-président Bush creuse l'écart avec son principal concurrent (48 % d'intentions de vote contre 20 % au sénateur Dole). Ainsi, le vice-président, qui proclame une fidélité sans faille à M. Reagan, ne semble pas affecté par les difficultés de ce dernier, pourtant très visibles dans les mêmes sondages (45 % des Américains seulement approuvent désormais la façon dont le président exerce ses fonctions ; ils étaient encore 52 % à la mi-octobre).

Et le mystère Cuomo

M. Bush aurait-il donc des chances *sérieuses* de mettre un terme à la longue série noire des vice-présidents qui ont vainement tenté de gravir un échelon de plus ? C'est en tout cas lui qui semble s'être le *mieux* tiré du débat de mardi soir, confiait amèrement un responsable démocrate. Et, fonction oblige, lui seul aura le privilège, la semaine prochaine, de petit-déjeuner avec M. Gorbatchev.

Faudra-t-il que les démocrates, pour *concrétiser* leur *actuel* avantage politique, fassent tomber l'atout caché dans leur manche : une candidature *in extremis* du gouverneur de New-York, M. Mario Cuomo, le seul qui, dit-on, saurait *faire la différence ? Depuis des* mois, M. Cuomo déploie la plus grande énergie à affirmer qu'il n'est pas et ne sera pas candidat, tout en multipliant les déplacements et les discours et en suggérant que, si par malheur, aucun des candidats démocrates ne parvenait à s'imposer, il pourrait, contraint et forcé, se dévouer.

Quelles sont ses intentions réelles ? Le mystère est à peu près aussi épais que celui de la candidature de M. Mitterrand à un nouveau septennat. Selon certains analystes, M. Cuomo mène un jeu subtil, s'attache à entretenir discrètement l'idée qu'il est le seul recours. Ce qui irrite naturellement les candidats déclarés qui le soupçonnent de vouloir faire l'économie d'une épuisante campagne. M. Cuomo jure que ses intentions sont pures, que les candidats démocrates sont *« les meilleurs que le parti ait jamais présentés »*, et naturellement il ne convainc personne.

En attendant que cette hypothèque soit levée, les responsables démocrates cherchent le moyen de relancer la campagne de leur parti, ce qui aboutit parfois à d'étranges initiatives. Ils ont ainsi tenté de débaucher Donald Trump, le jeune milliardaire de *l'immobilier*, auquel ils ont proposé de présider un gigantesque dîner destiné à recueillir des fonds pour la campagne. M. Trump, qui est républicain et vient de commander vingt-sept colonnes de marbre en Italie pour décorer sa salle à manger, a décliné l'offre, tout en affirmant haut et fort que, s'il décidait de se présenter à l'élection présidentielle, il l'emporterait élu sans le moindre problème.

JAN KRAUZE.

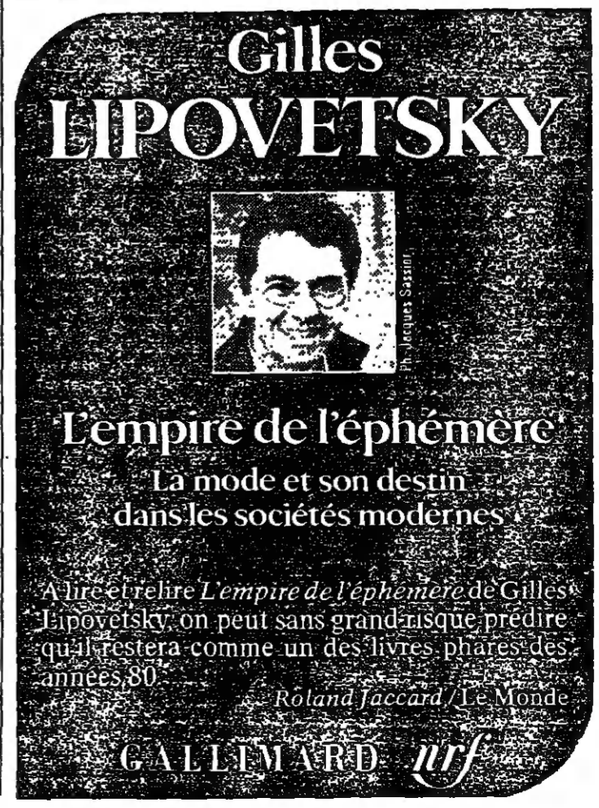

هكذا من الاصل

Enquête

Immigrés clandestins aux États-Unis

ENTRE cinq et sept millions d'étrangers sont en situation irrégulière sur le territoire des Etats-Unis. Plus de la moitié de ces immigrants clandestins sont des citoyens mexicains, mais la persistance des conflits en Amérique centrale a provoqué l'afflux d'autres exilés : près d'un million de Salvadoriens — soit le cinquième de la population de ce petit pays — vivraient déjà aux Etats-Unis, et les travailleurs clandestins sont, aujourd'hui, devenus la principale source de devises du Salvador.

Devant le fort accroissement de ces illégaux, les autorités américaines ont présenté au Congrès, qui l'a approuvée en octobre 1986, une nouvelle loi sur l'immigration. La loi Simpson-Rodino, du nom de ses principaux promoteurs, est officiellement entrée en vigueur le 5 mai 1987. Le texte offre la possibilité aux clandestins de régulariser leur situation et d'acquérir éventuellement la citoyenneté américaine s'ils peuvent fournir la preuve qu'ils séjournent sur le territoire des Etats-Unis sans interruption depuis au moins cinq ans. De substantielles amendes, voire des peines de prison, menacent désormais les employeurs de travailleurs illégaux, à l'issue d'un délai de mise en conformité.

Une centaine de bureaux ont été spécialement créés par les services d'immigration pour recevoir les demandes de quelque quatre millions de clandestins qui, estime-t-on, peuvent prétendre normaliser leur statut. Les autres seront refoulés dans leur pays d'origine, ou à la frontière mexicaine. En fait, ces illégaux constituent une main-d'œuvre nécessaire dans certains secteurs comme l'agriculture. L'application de la loi Simpson-Rodino devrait donc connaître certains assouplissements ponctuels.

Pour l'heure, les nouvelles dispositions de cette loi n'ont pas entraîné un retour massif des exilés vers leur pays d'origine. Les candidats au départ vers le « grand voisin » semblent simplement être moins nombreux qu'auparavant, mais le mélange de fascination et de répulsion qu'exercent les Etats-Unis sur la population de ces pays n'a pas pour autant disparu. La nouvelle législation ne connaît pas, semble-t-il, un grand succès auprès des candidats à la « normalisation ». Pour le premier mois d'application, à peine deux cent mille personnes avaient déposé une demande de régularisation. Il est vrai que le dépôt d'un dossier coûte 185 dollars par adulte et 50 dollars par enfant. A cela s'ajoutent une visite médicale obligatoire et l'éventuel recours à un avocat...

Les citoyens nicaraguayens sont aujourd'hui les seuls à être exempts, pour des motifs politiques, de telles démarches. Si l'amnistie ne leur est pas accordée, ils ont la possibilité de demander le statut de réfugiés et échappent ainsi au retour forcé.

D. H.-G.

EL SALVADOR — Intipuca entre la guérilla, le chômage et l'exil

INTIPUCA
de notre envoyé spécial

COMME tous les dimanches après-midi, un petit attroupement s'est formé devant la maison de Juan de Dios Blanco. C'est l'heure du cinéma à Intipuca ou du moins de ce qui en tient lieu : l'hôte est l'heureux propriétaire d'un magnétoscope et ses voisins peuvent venir voir gratuitement la dernière cassette qu'il a rapportée de San-Salvador. Juan de Dios Blanco doit sa fortune — relative — au séjour de deux ans qu'il fit autrefois aux Etats-Unis. Comme l'immense majorité de ses compatriotes, il y a travaillé illégalement.

« *A l'époque — c'était en 1969 — on obtenait assez facilement un visa de touriste*, dit-il. *Une fois entré aux Etats-Unis, on se cherchait un emploi. J'ai travaillé deux ans à Washington. Puis j'ai eu le mal du pays, je voulais revoir mes enfants, alors, je suis revenu au village.* »

A elle seule, la petite ville d'Intipuca, à 150 kilomètres au sud-est de la capitale, a fourni plus de mille exilés clandestins installés pour la plupart à Washington, où ils travaillent dans l'hôtellerie, la restauration, le nettoyage de bureaux ou les services ménagers.

Dès le premier coup d'œil, on constate que les maisons d'Intipuca sont plus belles et de meilleure qualité qu'en bien d'autres endroits du pays. Plusieurs maisons, de taille surprenante, sont en construction. Les deux plus importantes rues sont pavées, ce qui peut être considéré comme un luxe, la poussière étant malheureusement le lot des autres villages de la région. Tout cela, grâce à l'argent des illégaux, qui font vivre leur famille restée sur place et n'ont pas oublié leur ville, où ils comptent revenir s'installer un jour.

Une communauté à Washington

Le mouvement a commencé il y a vingt ans, au moment où l'on a constaté dans la région une baisse de la pluviosité. Poussés par la nécessité, certains habitants d'Intipuca et du village voisin de Chirilagua, qui vivaient de l'agriculture et de la pêche — l'océan Pacifique est à 3 kilomètres, — ont décidé d'aller chercher du travail ailleurs. Ceux qui étaient partis à Washington ont bien réussi. Leur succès en a attiré d'autres, et c'est ainsi qu'avec les années les expatriés d'Intipuca ont constitué une véritable communauté dans la capitale fédérale des Etats-Unis.

« *A Washington*, dit Juan de Dios Blanco, qui a maintenant un de ses fils là-bas, *nous avions une équipe de football, plusieurs orchestres et même une église sur la 16e Rue, l'église du Sacré-Cœur. C'est là que se réunit le comité pour l'amélioration d'Intipuca, que nous avons créé l'an dernier pour recueillir des fonds destinés à financer des travaux que le gouvernement salvadorien — il a tellement à faire — et la municipalité ne peuvent réaliser.* »

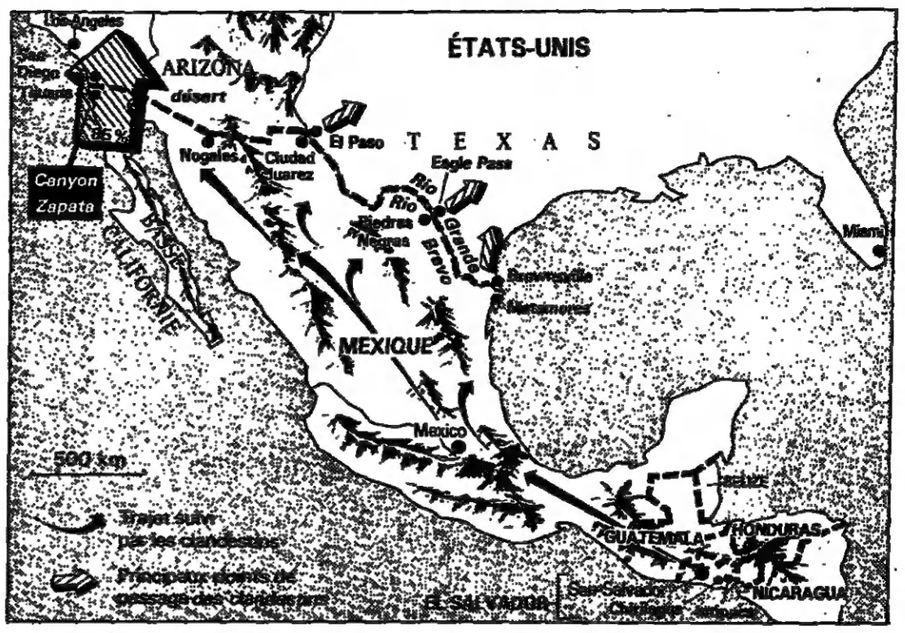

Après son retour à Intipuca, Juan de Dios Blanco s'est acheté un autobus avec ses économies pour se lancer dans le transport en commun. Une activité assez lucrative au Salvador. Du moins jusqu'à ce que la guérilla décide de faire des autobus un enjeu dans la lutte acharnée qu'elle mène depuis plus de dix-sept ans contre le régime et qui a déjà fait plus de soixante mille morts. « *La guérilla*, dit-il, *brûle nos autobus si on n'obéit pas à ses consignes de grève des transports. On n'a pas le choix : les jours de grève obligatoire, on reste chez soi.* » C'est arrivé à six reprises depuis le début de l'année et, chaque fois, le boycottage a duré plusieurs jours. Le dernier en date s'est terminé le 19 juillet, après quatre jours de paralysie presque totale du transport en commun à l'échelle du pays. Les récalcitrants paient cher leur audace : plus d'une centaine de véhicules ont été endommagés ou détruits depuis janvier.

Au rythme de la guerre

Intipuca vit ainsi au rythme de la guerre. C'est la seule région côtière que le front Farabundo Marti de Libération nationale, (FMLN) contrôle plus ou moins depuis plusieurs années. Les guérilleros ont occupé le village il y a quatre ans. Ils ont détruit la mairie et les archives. Pendant un an, l'armée et la guérilla se sont croisées, évitant à chaque fois l'affrontement.

Beaucoup de jeunes Salvadoriens sont, malgré eux, ballottés entre le recrutement forcé dans l'armée ou dans la guérilla, le chômage (près de 50 % de la population urbaine) et l'exil. Salvador Yanes, lui, a réussi à vivre une vie un peu plus tranquille grâce à sa fonction. Il est resté à Intipuca avec ses six enfants âgés de six à dix-huit ans, tandis que sa femme partait pour la grande aventure vers le nord, « el Norte », où elle est allée rejoindre son frère. « *Elle travaille dans un restaurant à Washington*, raconte Salvador Yanes, *mais elle ne gagne pas encore assez d'argent pour nous en envoyer. Elle doit d'abord finir de rembourser les emprunts qu'elle a dû faire pour payer le voyage et les « coyotes »* (guides) *qui lui ont permis de traverser sans encombre le rio Grande.* »

Le voyage coûte cher, très cher même. Jusqu'à 2 000 dollars dans certains cas et sans garantie absolue de succès. Certaines agences, qui font ouvertement de la publicité pour leurs services dans les journaux de San-Salvador, en particulier le *Diario de hoy*, proposent en général des prix plus bas pour attirer le client dans un marché très concurrentiel. Elles demandent moins de 1 000 dollars, « *avec facilités de paiement* » pour certaines d'entre elles. Mais il faut rajouter quelques centaines de dollars pour les faux papiers et les imprévus.

Les agences n'hésitent pas à en remettre dans leur publicité, allant jusqu'à garantir un taux de succès de « *100 %* » et même, dans le cas de l'une d'elles, de « *300 % !* » Cela, bien sûr, « *dans les vingt-quatre heures* ». En fait, bien que le taux d'échec reste, semble-t-il, relativement bas dans le cas des Salvadoriens, ce n'est pas tout de réussir à entrer aux Etats-Unis. Il faut pouvoir y rester, ce qui implique d'être toujours sur ses gardes pour échapper aux agents de « *la migra* », le service d'immigration américain, qui mène une chasse sans merci dans les grandes villes où sont concentrés les immigrants illégaux, en particulier Los Angeles et San-Francisco.

Tous les jours, le vol Panam 415 en provenance de Los Angeles ramène à l'aéroport de San-Salvador une dizaine d'immigrants illégaux arrêtés en pleine rue par « *la migra* ». On les appelle « *deportados* », les déportés. Leurs histoires se ressemblent toutes : ils étaient aux Etats-Unis depuis plusieurs années, ils avaient un emploi stable, ils ont été arrêtés dans la rue ou à leur travail et on ne leur a pas laissé la possibilité de récupérer leurs affaires.

« *Pour les deux ou trois prochaines années*, affirme un représentant de l'ambassade américaine, M. Jake Gillespie, *on peut s'attendre au retour d'environ mille Salvadoriens par mois* » (à l'aéroport de San-Salvador, pour la première fois depuis des années, les entrées dépassent les sorties depuis quelques semaines). Cela fait un total de vingt-quatre mille à trente-six mille rapatriements forcés. Or l'ambassade évalue elle-même le nombre de Salvadoriens en situation illégale aux Etats-Unis à environ cinq cent cinquante mille dont trois cent mille, dit M. Gillespie, ne pourront pas bénéficier de l'immunité.

Que va-t-il se passer avec ceux qui resteront dans la clandestinité ? « *Vous savez*, dit M. Gillespie, *que nos agents d'immigration ne parviennent à arrêter qu'une toute petite minorité des immigrants illégaux...* » Cette petite phrase résume bien l'attitude des Etats-Unis dans ce domaine : on appliquera la loi dans la mesure où elle n'aura pas de répercussions négatives sur l'économie américaine ni sur la politique de soutien des Etats-Unis au gouvernement de M. Duarte.

Et puis, on espère aussi que quelques milliers, voire quelques dizaines de milliers de Salvadoriens sauront profiter de certains avantages de la situation. Outre le billet de retour gratuit fourni par les autorités américaines, le gouvernement salvadorien a décidé d'autoriser les rapatriés volontaires à rapporter hors taxes des marchandises pour une valeur de 8 000 dollars. Une aubaine que les plus futés — une petite minorité disposant d'assez de capital pour financer l'achat de nombreux appareils électroniques — ont transformée en un véritable commerce entre Miami et San-Salvador.

BERTRAND DE LA GRANGE.

MEXIQUE — Les « indocumentados » du Canyon Zapata

(Suite de la première page.)

Les guérites des douanes chevauchent allègrement une vaste autoroute à huit pistes, où les grosses américaines rutilantes côtoient de vieux engins brinquebalants exhibant carrosseries cabossées et tôles froissées. D'un côté, le bazar coloré avec ses vendeurs ambulants, ses crieurs de journaux et ses limonadiers, de l'autre — une fois franchie la ligne de démarcation et ses hangars — un paysage ordonné et vert, des maisonnettes fleuries sur des lotissements proprets, des hôtels de luxe se pavanant sur front de mer.

En l'espace de quelques mètres, une frontière décisive et sans appel entre deux mondes. Jamais le passage d'un pays à l'autre n'est si total, si saisissant, Sauf peut-être le mur de Berlin. Mais justement, entre Tijuana et San-Diego, il n'y pas de mur. De part et d'autre de la frontière officielle, un grillage serpente dans la campagne comme un ruban capricieux : en maints endroits, il traîne à terre, comme nonchalamment piétiné. Ailleurs, il est carrément cisaillé, avec des trous béants à hauteur d'homme, volontairement visibles et un brin provocateurs. Le va-et-vient semble continu à la lumière du jour, on s'interpelle et on plaisante. Mais à la faveur de la nuit commence une autre histoire, plus sombre et plus inquiétante pour ses protagonistes. Celle du canyon Zapata, qui s'est acquis une solide réputation.

Les « coyotes »

Ceux qui le fréquentent font souvent métier de passeur — de « coyote » comme on les appelle dans les parages. La police surveille de loin et laisse généralement faire. Ceux qui ne sont pas encore des illégaux se regroupent sur les sommets des collines pelées ou dans les anfractuosités vallonnées pour se donner du cœur au ventre. Des pistes blanches strient le sol pierreux : des sentiers de contrebandiers qu'ils sont chaque nuit des centaines à emprunter pour tenter l'aventure.

Officiellement, cette bande de terre est déjà territoire américain, mais les cahutes du quartier de La Libertad, accrochées à flanc de rocher et dans les ravins, débordent parfois sans la moindre gêne sur le sol voisin. De temps en temps, un hélicoptère vient ronfler au-dessus des têtes perdues, chargé de repérer à l'infrarouge les contrevenants. Nulle patrouille américaine ne se hasarde cependant sur ce lambeau de terre grise et stérile, connu ici comme « la terre de personne ».

Tijuana, dit-on, est la ville la plus visitée du monde : vingt-quatre millions de personnes l'an, en majorité naturellement des Américains, qui le plus souvent ne font que passer. Ils ne vont pas jusqu'au canyon Zapata, se contentant de déambuler dans les rues marchandes et de s'approvisionner en souvenirs de pacotille. Voire de s'encanailler brièvement ou de céder à l'attrait du jeu. Vers le canyon convergent, par des ruelles détournées et grâce à des repères connus d'eux seuls, des groupes d'hommes souvent dépenaillés, au regard néanmoins résolu. Ils viennent de loin, des communautés indigènes du Sud ou des montagnes qui barrent l'accès aux territoires ancestraux. Au bout de leur longue nuit et de leur marche, ils espèrent trouver un travail que leur pays ne parvient pas à leur assurer. Le plus souvent seuls, ils laissent derrière eux femmes et enfants, famille entière et amis, afin de gagner non pas la fortune, mais au moins un petit pécule qui leur permettrait de survivre au retour.

Une soupape de sécurité

Pour Mexico et Washington, c'est un peu la quadrature du cercle, encore que sans l'avouer trop ouvertement, chacun y trouve son intérêt, sinon son compte. Les Mexicains jouent habilement de cette soupape de sécurité, car l'attrait demeure puissant pour les sans-emplois, les chômeurs, les sous-employés et les « braceros » qui, malgré l'exploitation dont ils sont victimes, gagnent un minimum assurant la subsistance des leurs. Les Américains, qui donneraient volontiers la préférence à un courant migratoire plus ordonné, font souvent preuve de souplesse, quand ils ne détournent pas le regard du « *clandestin* » en train de franchir sous leurs yeux le pont sur le rio Grande à Ciudad-Juarez pour gagner El Paso.

Avec l'entrée en vigueur, le 5 mai dernier, de la loi Simpson-Rodino, la querelle entre Mexico et Washington s'est rallumée avec virulence, les responsables mexicains redoutant un reflux massif de leurs ressortissants et, *donc, un amoncellement des conflits intérieurs*. Sur le pied de *guerre pour accueillir ces revenants*, les Mexicains avaient tout prévu, ou presque. Sauf que l'afflux des illégaux soit si peu important : certes, des « indocumentados » sont bien revenus, mais la mise en application théorique des nouvelles dispositions a plutôt dissuadé nombre de candidats à l'immigration clandestine que poussé les « irréguliers » à rentrer.

Les Mexicains interprètent cependant la nouvelle loi comme une volonté du voisin de leur nuire en la brandissant comme une épée de Damoclès, alors que les Américains la présentent comme une amnistie devant permettre aux illégaux de régulariser leur situation et d'acquérir éventuellement la citoyenneté américaine. C'est ce qu'a tenté de faire comprendre à ses interlocuteurs M. Alan Nelson, directeur des migrations, dépêché tout exprès à Mexico pour rassurer les autorités mexicaines sur les intentions de Washington au sujet de l'avenir des travailleurs clandestins.

Cette souplesse des Etats-Unis ne résout en rien le problème de fond, *même si, des deux côtés, chacun* manifeste une certaine volonté d'apaisement. Washington et Mexico ne peuvent délibérément ignorer les intérêts du partenaire, pas plus que leurs liens de dépendance. Il ne s'agit pas uniquement de cas d'urgence à la frontière, dans la mesure où les Américains ont impérativement besoin des « braceros » et des illégaux pour accomplir les travaux que se refusent à faire leurs propres travailleurs. Certes, comme se plaisent à le relever certains responsables américains, tandis que « *le nord du Mexique s'américanise, le sud des Etats-Unis s'hispanise* ». Une manière d'admettre que tout le monde y trouve son compte, même si une pointe de nostalgie perce toujours au souvenir des territoires mexicains — quelque deux millions de kilomètres carrés... — devenus américains au siècle dernier. Au-delà des griefs historiques, les autorités de Mexico sont aussi amenées à reconnaître que la dépendance du pays s'est accrue avec la montée de la crise. Plus encore qu'hier, les Etats-Unis demeurent aujourd'hui le premier client et le premier fournisseur du Mexique, qui a importé l'an dernier pour 7,5 milliards de dollars de son voisin, soit 62,5 % du total de ses achats à l'étranger. Le flux inverse est aussi remarquable : pour la même période, 66 % des exportations mexicaines sont partie à destination des Etats-Unis, soit 10,4 milliards de dollars.

Un cocktail explosif

Mais dans le jeu de l'offre mexicaine et de la demande américaine, les Mexicains ont l'impression d'être toujours perdants, même s'ils ne se montrent pas très enthousiastes à l'idée de réglementer par des accords bilatéraux les allées et venues de migrants, clandestins ou non. Auparavant, il existait des traités de ce genre entre les deux pays, mais ils ont été suspendus au début des années 60, nourrissant sporadiquement les querelles entre voisins. La modernisation de l'agriculture et la croissance démographique au Mexique ont fait le reste, les points de friction se ravivant au rythme des hauts et des bas de la politique de bon ou mauvais voisinage. Indéniablement, l'attrait du mode de vie américain demeure puissant, c'est une espèce de cocktail, parfois explosif, où la haine le dispute à la fascination. Comme le résumait à sa manière un douanier mexicain posté à Piedras-Negras : « *Nous n'aimons pas les Etats-Unis, mais bien des Mexicains aimeraient y vivre. Le dollar, voilà toute la différence entre ici et là-bas. De ce côté du rio Bravo, les usines de sous-traitance paient à peine trois dollars par jour. De l'autre côté, plus de trois dollars l'heure.* »

Dans les semaines qui avaient suivi l'entrée en vigueur officielle de nouvelles dispositions légales, la raréfaction des travailleurs immigrés s'était fait sensiblement sentir dans divers domaines d'activité du sud des Etats-Unis. Au bout d'une période d'observation, les clandestins ont commencé à revenir, et la baisse — estimée à 40 % en juin, — des transits d'illégaux s'est renversée. Mais l'essentiel de ce flot migratoire passe par Tijuana. Des experts affirment qu'environ 85 % des « sans-papiers » franchissent la frontière entre les deux Californies dans cette région, et que 70 % d'entre eux se faufilent par le canyon Zapata. Devenue un pôle d'attraction vers lequel convergent de nouveaux venus de toute la République, Tijuana a connu une explosion démographique désordonnée, sa population passant de deux cent mille habitants dans les années 70 à plus d'un million aujourd'hui, avec les problèmes d'infrastructures et sociaux qui en découlent.

D'un autre côté, la ville a su tirer profit de cette situation ambiguë : elle enregistre l'un des taux de croissance économique les plus élevés de tout le Mexique. Ainsi, de 1980 à 1987, le nombre de ses entreprises industrielles est passé de 123 à 400, tandis que les postes de travail dans ce secteur progressaient de 12 000 à 40 000.

Cette croissance a sans doute quelque chose d'artificiel. Mais en attendant, la basse Californie, qui était considérée naguère comme l'une des régions les plus délaissées du pays, a entamé une course contre la montre vers un développement qui porte les germes de nouveaux litiges. Car depuis quelques années, les investisseurs venus de l'autre côté de la frontière ont découvert, au-delà de la zone industrielle, les plages, la mer et le soleil. Complexes hôteliers, hameaux et lotissements tout confort sont en train d'essaimer dans la péninsule à l'intention des retraités et des touristes américains. De jolies empoignades verbales en perspective, dans la mesure où le déséquilibre fondamental entre les deux voisins n'est pas près de se combler, et où, irrésistiblement, les clandestins ne cesseront pas de sitôt de franchir, à leurs risques et périls, le canyon Zapata ou le rio Grande, que les Mexicains appellent plus symboliquement le rio Bravo, c'est-à-dire le Farouche.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Diplomatie

Avant le conseil européen de Copenhague

M. Mitterrand à Angers : « Va-t-on casser l'Europe ? »

Le président de la République a lancé, le mardi 1er décembre, un appel à la solidarité européenne, alors que doit s'ouvrir, le 4 décembre à Copenhague, un Conseil européen particulièrement important pour l'avenir de la Communauté. Les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze auront, en effet, à se prononcer sur le « plan Delors », un ensemble de propositions émanant de la Commission de Bruxelles, notamment, qui vise à réformer le système de financement de la Communauté et la politique agricole commune.

ANGERS
de notre envoyé spécial

Dans le discours prononcé le mardi 1er décembre, au Palais des congrès d'Angers, M. François Mitterrand a évoqué la préparation du sommet européen de Copenhague. Il a énuméré les sujets en discussion entre les Douze : « *Répartition régionale* [des aides], *règlement des excédents agricoles, débat sur une quatrième ressource financière par une heureuse combinaison — heureuse ou malheureuse — entre la TVA et le produit intérieur brut* » avant de lancer : « *Est-ce que c'est sur ces trois questions-là que l'Europe va se briser ? (...). Va-t-on casser l'Europe pour cela ? On peut le craindre. Il y a un retour en force des intérêts dits nationaux — qui sont le plus souvent des intérêts politiques qui se parent du beau nom d'intérêts nationaux — et d'intérêts à courte vue, avec, chez certains d'entre eux, au fond, une sorte de marche perpétuelle à reculons dès qu'il s'agit de sortir des concepts des siècles dépassés, et qui ne comprennent pas que seule l'Europe sera en mesure de répondre aux besoins du siècle prochain (...). Alors nous, les Douze, on va considérer qu'il est préférable de regarder en soi-même, de se retourner vers son ombre pour essayer de ne pas marcher dessus en oubliant que l'Histoire nous attend et qu'elle nous refusera si nous la refusons... .* »

Auparavant, M. Mitterrand avait ironisé sur « *la Grande-Bretagne sourcilleuse (...), qui exige une rigueur d'airain pour les finances de l'Europe, sauf pour les sommes qui lui sont destinées* ».

Après avoir réaffirmé la nécessité d'un système monétaire tripolaire (ECU, yen, dollar), le président a souligné la quasi-coïncidence de date entre le sommet européen de Copenhague et la rencontre Gorbatchev-Reagan. « *Pendant ce temps-là* [durant la rencontre Gorbatchev-Reagan], *dans quel coin d'une pièce, dans quel trou du plancher se sera cachée l'Europe ? (...). Il ne faut pas que l'Europe manque ses rendez-vous pendant que les autres les réussissent.* »

M. Mitterrand a précisé que ces propos sont « *un avant-goût* » de ce qu'il a l'intention de dire à Copenhague et espère qu'il ne sera pas seul à « *secouer les cocotiers* ». Il a ajouté : « *Moi, je me réjouis de cette première phase du désarmement. J'entends bien des propos chagrins ici ou là (...). On larmoie sur les dangers futurs. Moi, je pense que, après tout, c'est bon à prendre.* »

Le président a observé que les Etats-Unis et l'URSS emploient le langage de leur propre sécurité, lorsqu'ils classent les armements nucléaires en armes « *stratégiques* » et « *intermédiaires* ». « *Nous, la France*, a lancé M. Mitterrand, *on reçoit et les unes et les autres. Elles sont toutes stratégiques si l'on entend par stratégiques les armes qui atteignent directement notre sol à partir d'un sol ennemi, de telle sorte que je me demande par quelle étonnante aberration de l'esprit on peut ne pas se réjouir de voir disparaître du côté soviétique environ huit cent dix charges nucléaires, qui peuvent atteindre directement la France et détruire en un quart d'heure la totalité des dispositifs militaires, du nord de la Norvège au sud de l'Italie (...). Certes, ces armes sont intermédiaires puisqu'elles peuvent détruire Paris, elles ne peuvent pas détruire Chicago (...). On est à Paris, à Angers, même à Toulouse (...). Déjà ça de moins, c'est une bonne affaire (...). Ce qui pourrait arriver de mieux demain, c'est que l'on continue.* »

Appelant, enfin, à dire « *oui* » à tout ce qui favorise le couple paix-développement — qui peut être « *le couple dominant de l'histoire du siècle prochain* », — M. Mitterrand a encore lancé : « *En l'espace d'une semaine, pendant la crise boursière, plus de milliards ont été dissipés que l'on en aurait employé à régler le problème de l'endettement du tiers-monde. Et qui est-ce qui s'en est aperçu ?* »

J.-L. A.

M. Jean-Bernard Raimond plaide pour le regroupement à Paris de tous les organes de l'UEO

Dans le discours qu'il a prononcé le mardi 1er décembre devant l'Assemblée des parlementaires de l'Union de l'Europe occidentale, au palais d'Iéna, à Paris, M. Jean-Bernard Raimond s'est félicité de l'adoption par les sept pays membres (1), le mois dernier, à La Haye, d'une plate-forme commune sur la sécurité en Europe, qui a concrétisé la proposition faite il y a un an devant l'Assemblée par M. Jacques Chirac.

Le ministre des affaires étrangères a également plaidé pour le regroupement à Paris de toutes les instances de cette organisation. Actuellement le secrétariat général siège à Londres, l'Assemblée et les agences, dont la fusion a été décidée le mois dernier, à Paris. Contre la candidature de Bruxelles, M. Jean-Bernard Raimond a fait valoir qu'il convenait d' « *éviter tout risque de malentendu avec l'alliance atlantique ou la coopération politique européenne* » et que le caractère spécifique de l'UEO souffrirait d'une trop grande proximité avec ces autres lieux de la concertation occidentale. Contre la candidature de Londres, il a souligné que le regroupement à Paris pourrait se faire « *dans des délais très rapides* » et au moindre coût.

Pour répondre aux inquiétudes de certains pays membres, le ministre des affaires étrangères a souligné la vocation européenne de rapprochement franco-allemand « *à l'opposé de l'esprit d'exclusive* ». M. Raimond a, d'autre part, rappelé le désir de la France de voir l'Espagne et le Portugal intégrer l'UEO, ce qui se heurte pour l'instant à l'opposition des Britanniques.

(1) Benelux, RFA, Italie, Royaume-Uni, France.

Afrique

TUNISIE : un ancien contentieux

Prochaine reprise des négociations sur les avoirs français

TUNIS
de notre correspondant

Des négociations franco-tunisiennes sur la question des biens et avoirs français en Tunisie auront lieu la semaine prochaine à Paris. Précédées ces derniers mois par de difficiles tractations qui ont été marquées par des concessions mutuelles, ces négociations devraient aboutir à un règlement définitif du chapitre le plus ancien, le plus important et le plus délicat du contentieux entre les deux pays.

C'est M. Ben Ali qui, lors d'une séance de travail qu'il a tenue le 30 novembre avec plusieurs de ses collaborateurs, a donné le « *coup de pouce* » nécessaire au déclenchement de cette ultime phase en s'engageant personnellement et publiquement à ce que ce dossier « *soit définitivement réglé dans les jours à venir* ».

Depuis l'indépendance, la question des biens français s'est toujours posée avec acuité. Il a fallu attendre février 1984 pour qu'elle trouve un début de solution avec la signature d'accords portant notamment sur la cession de logements de catégorie modeste situés surtout dans la région de Bizerte. A cette époque, les propriétaires avaient manifesté quelque humeur du fait du prix de vente (deux fois l'estimation de 1955) qui leur paraissait trop faible par rapport à leurs espérances. Mais, à l'expérience, les accords se sont révélés plus positifs que ne le pensaient les intéressés puisque non seulement ils ont pu vendre leurs biens directement à la Société nationale immobilière tunisienne, mais en récupérer le produit en France en bénéficiant de procédures allégées.

Les négociations qui vont s'ouvrir à Paris devraient déborder le simple cas des biens immobiliers et concerner aussi le lancinant problème des transferts des avoirs de toute nature appartenant aux Français ayant quitté ou qui quitteront la Tunisie.

Un premier accord relatif à ces transferts a été signé le 24 septembre 1986 à Paris, mais il touchait seulement les fonds des Français ne résidant plus en Tunisie, déposés avant le 30 juin de la même année, dans des comptes bloqués que la législation des changes tunisienne ne permettait pas de transférer. Il reste à établir les modalités de transfert des avoirs qui se sont constitués après le 30 juin 1986 ou qui se constitueront à l'avenir.

MICHEL DEURÉ.

● **M. Thraya acquitté.** — M. Moncef Thraya, ancien président-directeur général du bureau d'études SOTUETEC, a été acquitté mardi 1er décembre par la Cour criminelle de Tunis devant laquelle il comparaissait sous l'accusation d'escroquerie. Revenu à Tunis il y a quelques jours, il avait fait opposition à un jugement le condamnant en janvier dernier à quatre ans de prison par défaut. Il était de notoriété publique que l'accusé était victime des manœuvres de l'ancien ministre Mansour Skiri, aujourd'hui emprisonné pour malversations.

KENYA

Un responsable étudiant condamné pour intelligence avec Tripoli

Nairobi. — Le président de l'Organisation des étudiants de l'université de Nairobi (SONU), M. Robert Wafula Buke, a été condamné, lundi 30 novembre, à cinq ans de prison pour intelligence avec la Libye par un tribunal de Nairobi, annonce la presse kényane. Le *ministère public a affirmé* qu'il avait mené de novembre 1986 au 15 novembre 1987 une intense campagne auprès des étudiants. Il aurait reçu de l'ambassade de Libye des sommes qui lui auraient permis de se faire élire à la présidence de la SONU.

L'université de Nairobi est fermée depuis le 16 novembre, à la suite de deux jours d'émeutes des étudiants qui réclamaient la libération de leurs dirigeants. Ceux-ci avaient été arrêtés dans la nuit du 14 au 15, après une assemblée générale au cours de laquelle le gouvernement du président Daniel Arap Moi avait fait l'objet de critiques. — (*AFP.*)

L'HISTOIRE chez Fayard
Un phénomène historique dépassé ?

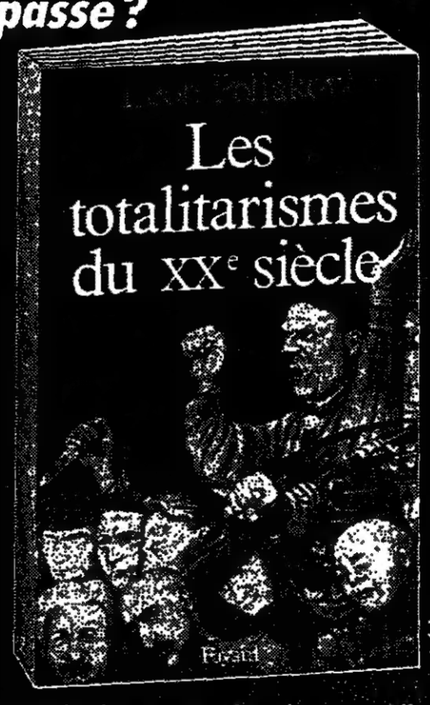

378 p.
120 F

Revêtant, selon les contrées, des apparences différentes, le totalitarisme reste l'une des réalités majeures de notre siècle. Historien de l'antisémitisme, Léon Poliakov a étudié (avec la collaboration de Jean-Pierre Cabestan pour la Chine) les caractères communs de ces diverses figures en même temps qu'il en a restitué les singularités.
Le Monde

Europe

POLOGNE

L'échec du référendum profite aux adversaires des réformes

Pris de cours par la réponse de l'électorat au référendum de dimanche 29 novembre, le Parti ouvrier unifié polonais (POUP) a appelé, mardi 1er décembre, le gouvernement et le Parlement à ne pas renoncer aux réformes prévues, mais à en revoir le rythme.

Dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle, le bureau politique du POUP a estimé nécessaire de « *modifier le programme et les méthodes d'application des réformes, notamment dans le domaine économique* ». Mais il a également souligné la volonté « *inchangée* » du parti d'aboutir à des « *changements hardis* » dans les structures de gestion du pays. Les projets de réforme sur lesquels les Polonais avaient été appelés à s'exprimer concernaient à la fois la mise en œuvre d'une politique d'austérité supposant d'importantes hausses des prix, mais également, quoique de manière plus floue, une « *démocratisation* » de la vie publique.

Prudence de l'opposition

Deux jours après la publication des résultats du référendum, le général Jaruzelski se retrouve dans une situation paradoxale. Bien que 66,04 % des suffrages exprimés aient approuvé les réformes économiques et 69,03 % la démocratisation, le système de dépouillement en vigueur — qui ne prend en compte les « oui » que par rapport à l'ensemble des votants — l'oblige à concéder une défaite qui arrange aussi bien, et peut-être même davantage, les adversaires de toute évolution au sein du parti que l'opposition syndicale.

Cette dernière s'est gardée de tout triomphalisme. M. Jacek Kuron, l'un des principaux leaders de l'opposition, a estimé que les résultats ne signifiaient pas que les Polonais soient hostiles aux réformes, mais qu'ils n'avaient pas confiance en ceux qui les conduisent. Cette prudence prévalait également, mardi à Rome, dans l'entourage polonais du pape Jean-Paul II, où l'on faisait remarquer que les référendums ne pouvaient éliminer la contradiction fondamentale du régime qui voudrait « *garder son système centralisé tout en prônant la démocratisation* ». Alors que les responsables de l'ex-syndicat Solidarité multiplient les réunions à travers la Pologne pour analyser la situation, M. Lech Walesa a renouvelé à Gdansk son offre de dialogue avec le pouvoir. « *Le gouvernement doit réfléchir*, a-t-il dit. *La société est prête aux vraies réformes, pas les autorités. Peut-être que après cette douche froide, le pouvoir rejoindra la société. Celle-ci est pluraliste. Elle exige que le pouvoir permette le pluralisme.* »

La prochaine réunion du Parlement, sans doute samedi, permettra de mieux apprécier la direction qu'adoptera le régime. Les observateurs de la scène politique polonaise estiment actuellement que le général Jaruzelski s'est largement fait « piéger » lors de la préparation du référendum par les conservateurs de son propre parti, qui l'ont obligé à mettre en avant les sacrifices qui seraient demandés à la population et, à l'inverse, à rester flou dans ses promesses de libéralisation. L'appareil du parti, indique-t-on à Varsovie, avait été désorienté, notamment en province, par l'ampleur des réformes proposées. C'est au général Jaruzelski d'annoncer maintenant la couleur.

H. de B.

GRANDE-BRETAGNE

Mme Thatcher critique le manque de fermeté de la République d'Irlande dans la lutte contre l'IRA

Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a violemment pris à partie, mardi 1er décembre, à la Chambre des communes, le gouvernement de la République d'Irlande, l'accusant de vouloir rendre « *plus difficiles* », les extraditions de terroristes entre les deux pays.

L'Irlande, qui a adopté la Convention européenne de 1977 sur la répression du terrorisme, avait cependant retardé jusqu'au 1er décembre sa mise en application. Cette convention concerne au premier chef les membres de l'IRA recherchés par Londres. Elle doit faciliter leur extradition et supprimer, en principe, les ambiguïtés de la législation irlandaise.

Toutefois, le Parlement de Dublin examine depuis quatre jours une série de propositions du premier ministre, M. Charles Haughey, visant à renforcer la protection juridique des suspects dont l'extradition est réclamée par la Grande-Bretagne. M. Haughey souhaite notamment introduire un droit de veto de l'attorney général (ministère de la justice) sur toute requête émanant de Londres.

Mme Thatcher a qualifié cette disposition de « *pas en arrière* ». « *Il est essentiel*, a-t-elle ajouté, *que nous maintenions des conditions d'extradition telles qu'il n'existe plus d'endroit où les terroristes puissent se cacher.* » — (*AFP, Reuter.*)

Genève et Zurich, les bons comptes font les bons Noëls.

Genève 745 F, Zurich 900 F*. 5 vols par semaine de Paris CDG1.
Sans oublier que TWA dessert près de 100 villes à l'intérieur des Etats-Unis.
Contactez TWA au 47.20.62.11 ou votre agence de voyages.

*Conditions particulières.

TWA *ouvre la voie vers les* USA.

TWA

هكذا من الاصل

Proche-Orient

La normalisation en cours entre Paris et Téhéran

Washington exprime à son tour des critiques contre la France

A peine l'entourage de M. Jacques Chirac avait-il eu le temps, mardi 1er décembre, de marquer son « *étonnement* » devant la virulence avec laquelle Londres a réagi aux circonstances de la libération de deux otages français et de la normalisation engagée entre Paris et Téhéran qu'une deuxième vague de critiques déferlait sur la France... d'outre-Atlantique cette fois-ci.

En termes plus voilés, plus diplomatiques, mais sans équivoque possible, Washington a marqué son mécontement et a exprimé la crainte de voir l'accord que le gouvernement français a pu passer avec l'Iran pour récupérer ses otages compromettre les chances d'autres pays de faire libérer les leurs. Affirmant que la politique américaine consiste à « *refuser de faire des concessions susceptibles d'encourager d'autres prises d'otages* », le porte-parole du Département d'Etat, M. Charles Redman, a souligné que son pays « *regretterait toute action qui encouragerait davantage le terrorisme, et tout particulièrement si cela prolonge aussi le supplice d'autres otages* ». Et M. Redman de rappeler que les dirigeants des sept pays les plus industrialisés s'étaient mis d'accord pour refuser toute concession aux terroristes. Le porte-parole a enfin regretté que l'attitude de la France puisse donner l'impression que « *la prise d'otages peut payer* ».

Le *Washington Post* rappelle, quant à lui, qu'au pays de l'Irangate on est peut-être mal placé pour critiquer la politique de la France, d'autant plus que celle-ci parvient, elle, à faire relâcher des otages.

A Londres, contrastant avec la réserve observée sur ce sujet par les autorités ouest-allemandes — il est vrai qu'une rançon a été versée pour la libération d'un ressortissant allemand, — Mme Margaret Thatcher a pris le relais de la presse britannique. Elle a, devant la Chambre des communes, réaffirmé son refus de « *traiter avec les terroristes* » et mis en garde contre les risques de « *multiplication des enlèvements* » que fait courir une politique de concession. Mme Thatcher a clairement fait savoir qu'elle évoquerait cette affaire lors du sommet européen de Copenhague, les 4 et 5 décembre.

A Paris, l'ambassadeur britannique a été reçu mardi au Quai d'Orsay, où, dit-on officiellement, il est venu « *s'informer des derniers développements dans les relations franco-iraniennes* ». Le ministère des affaires étrangères avait indiqué peu auparavant que les négociations entre Paris et Téhéran pour le règlement de l'affaire Eurodif allaient probablement franchir un « *nouveau pas* » vers une conclusion définitive et qu' « *une nouvelle avance sur le solde final* [du remboursement du prêt iranien de 1 milliard de dollars au CEA] *pourrait intervenir rapidement* ».

Après « *l'étonnement* » de son entourage, c'est très indirectement que M. Chirac a répondu aux critiques. La normalisation des relations franco-iraniennes, qui passe par la libération de tous les otages détenus au Liban, « *s'effectue naturellement dans le respect strict de nos engagements et dans la fidélité à nos amitiés* », a-t-il dit devant de nombreuses délégations arabes venues à Paris pour l'inauguration de l'Institut du monde arabe (IMA) (*le Monde* du 2 décembre). Ce processus de normalisation, a-t-il ajouté, « *ne peut se dérouler autrement que dans la dignité et en pleine conformité avec les valeurs que la France a toujours défendues* ».

Parmi les proches de M. Mitterrand, toutefois, on déclare « *comprendre Mme Thatcher* » quand elle « *souhaite être informée des tenants et des aboutissants* » de la négociation franco-iranienne, et l'on estime que « *l'opinion française souhaiterait également savoir* ». On marque en outre dans l'entourage du chef de l'Etat un certain désaccord avec la méthode qui consiste « *à saucissonner* » la négociation, car « *on ne doit jamais dire : on vous donne un peu, vous nous donnez un peu* ». S'il y a négociation, dit-on encore de même source, on ne doit pas « *fractionner* » mais obtenir en même temps la libération de tous les otages, au risque, sinon, de « *faire monter les enchères* ».

Concernant l'échange Gordji-Torri, les proches du président ne cachent pas que le juge Boulouque a peut-être été « *un peu vite* » pour blanchir l'ex-interprète de l'ambassade d'Iran. « *Quand il y a des attentats, Gordji est coupable, quand on libère des otages, il est innocent* », constate-t-on. Enfin, revenant sur la déclaration du chef de l'Etat, lundi, selon laquelle « *on ne peut pas troquer le crime contre l'innocence* », on précise que M. Mitterrand ne faisait pas référence au cas de M. Gordji, puisque celui-ci a été officiellement lavé de tout soupçon. On reconnaît par la même occasion ce que cette déclaration peut avoir d'ambigu, venant du président qui avait envisagé, un temps, la grâce d'Anis Naccache, membre du commando qui avait tenté d'assassiner M. Chapour Bakhtiar en juillet 1980 et dont les ravisseurs des otages demandent la libération.

Le porte-avions « Clemenceau » à Djibouti

Le porte-avions *Clemenceau* est arrivé, le mardi 1er décembre, à Djibouti, pour une période d'entretien qui devrait durer une vingtaine de jours. C'est le troisième séjour du *Clemenceau* à Djibouti depuis que la marine nationale a envoyé le porte-avions dans la région en juillet dernier.

On notera cependant que le *Clemenceau* n'est, cette fois-ci, demeuré en mer d'Oman que moins de vingt jours, alors que, précédemment, ses séjours devant le détroit d'Ormuz avaient été de l'ordre d'une quarantaine de jours. A l'état-major de la marine, on indique que cette troisième escale du porte-avions était prévue de longue date et qu'elle n'a pas de rapport avec la libération des deux otages français.

Après l'escale de Djibouti, le programme du *Clemenceau* prévoit, en principe, un départ en mer pour le 20 ou le 21 décembre, *ce qui obligera l'équipage à passer Noël sur l'océan*. En revanche, les fêtes de fin d'année pourraient voir ce même équipage à quai : une visite du porte-avions est en cours de préparation soit à Bombay (Inde), soit à Mombassa (Kenya).

On exclut, de source informée à Paris, tout retour du *Clemenceau* en France avant le début de l'année prochaine. Le président de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, M. François Fillon, député RPR de la Sarthe, a indiqué que le porte-avions français resterait dans la région tant qu'il ne serait pas mis fin au différend diplomatique franco-iranien.

(*Publicité*)

GAULLISME ET MONDE ARABE VINGT ANS APRÈS

Que reste-t-il des relations privilégiées tissées par le général de Gaulle avec le monde arabe ? Philippe de Saint-Robert fait le bilan.

Dans le numéro de décembre *d'ARABIES*,

en kiosque et en librairie,
78, rue Jouffroy, 75017 Paris
Tél. 46-22-34-14.

EniChem. Nous tirons le meilleur parti des ressources naturelles.

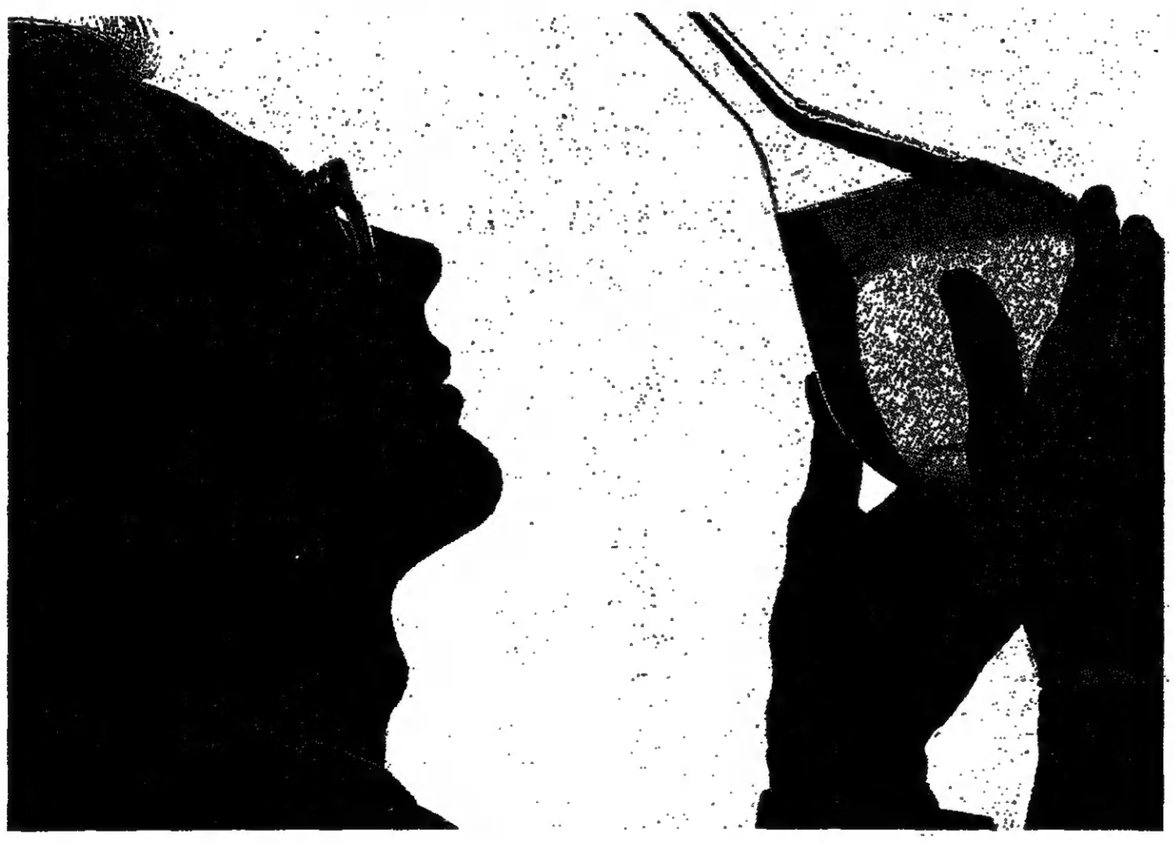

Les ressources naturelles sont un bien précieux. Notre priorité consiste à en faire le meilleur usage. Chez EniChem, c'est notre manière d'être.

Du pétrole, joyau de la nature, EniChem tire toute une gamme de produits chimiques et dérivés qui influencent directement notre mode de vie.

Ces produits trouvent leur application dans des domaines tels que la Santé, l'Automobile, l'Habillement, le Bâtiment et l'Agriculture, pour ne citer que les principaux.

Cette liste n'est pas exhaustive, tout comme les contributions d'EniChem à la création des produits nouveaux d'aujourd'hui et de demain. Avec un chiffre d'affaires de $5 milliards, 80 usines et 30 000 employés dans le monde, EniChem figure parmi les groupes chimiques internationaux les plus importants et les plus diversifiés.

EniChem fabrique des produits chimiques de base, des plastiques, des polymères industriels, des caoutchoucs et des latex synthétiques, des fibres, des intermédiaires pour détergence, des produits pour l'Agriculture, des spécialités chimiques et des produits pharmaceutiques.

Questionnez EniChem et tirez, avec nous, le meilleur parti des ressources naturelles.

EniChem

EniChem SpA, Piazza Boldrini 1, I-20097 San Donato Milanese
Tel : (02) 5201 Telex: 310246 Eni. Fax: (02) 520 23854
EniChem (France) SA, 11, rue de l'Abreuvoir, F-92411 Courbevoie Cédex
Tél. : (01) 43 34 30 50. Télex: 610 405. Fax. (01) 43 34 02 03
Bureaux régionaux à Lyon et Oyonnax

ISRAËL

L'extradition vers la France de William Naccache met fin à une longue bataille politico-juridique

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Epilogue d'un long mélodrame politico-juridique, William Naccache a finalement été extradé vers France, le mercredi 2 décembre, pour y répondre du meurtre d'un Algérien, commis à Besançon, en 1983, à la sortie d'une boîte de nuit. Ce Franco-Israélien de vingt-six ans avait, à l'époque, été condamné par contumace à la prison à vie après qu'il eut clandestinement émigré en Israël, où il obtint aussitôt la nationalité du pays en vertu de la loi du retour.

L'« affaire Naccache » commence en mars 1985 lorsque le jeune homme est arrêté en Israël, alors qu'il préparait un hold-up. Emprisonné, il découvre le judaïsme orthodoxe. Et, bientôt métamorphosé en modèle de piété — diront ses avocats, — il est adopté par les religieux et la droite militante, qui en font un « *héros juif* » et vont, avec succès, s'opposer à son extradition.

Plus question de chasser Naccache d'Israël; le ministre de la justice lui-même, M. Avraham Sharir, s'y oppose. Son collègue de l'industrie, M. Ariel Sharon, résume le sentiment des partisans de Naccache en se déclarant « *opposé à l'extradition d'un juif chez les non-juifs* ».

Cette curieuse campagne heurte cependant les milieux laïques et la gauche qui y voient une nouvelle épreuve de force imposée à la société civile par les ultra-conservateurs. En décembre 1986, deux députés de gauche allaient saisir la Cour suprême, laquelle ordonna à deux reprises l'extradition de Naccache.

Le ministère de la justice s'y serait résolu si l'affaire n'avait, entre-temps, échappé à la justice civile pour être portée devant le tribunal rabbinique de Jérusalem par la femme de William Naccache, Rina, une jeune Israélienne épousée en prison.

Pour retarder le départ de son mari, Rina sollicita un divorce qui, en Israël, relève de la compétence des juridictions religieuses. Nouvelle procédure, nouveaux délais, mais William Naccache a fini lui-même par consentir, la semaine dernière, à ce divorce, estimant sans doute qu'il avait épuisé tous les recours.

Les proches de l'accusé affirment que la justice française, une fois le cas rejugé à Besançon, pourrait autoriser Naccache à purger sa peine en Israël. Ils comptent multiplier les pressions en ce sens, à Jérusalem comme à Paris.

ALAIN FRACHON.

Un soldat israélien blessé à la frontière israélo-égyptienne

Un soldat israélien a été légèrement blessé mardi 1er décembre à la frontière israélo-égyptienne par des inconnus qui ont tiré sur lui et lancé deux grenades à partir du territoire égyptien.

L'incident — le premier de ce type depuis le retrait israélien du Sinaï en 1982 — s'est produit après qu'une patrouille israélienne eut découvert une brèche dans le réseau de barbelés séparant les deux pays.

Israéliens et Egyptiens ont minimisé l'affaire. « *C'est un banal incident d'infiltration* », a notamment déclaré le porte-parole de l'ambassade d'Egypte à Tel-Aviv. — (*AFP.*)

LIBAN

Attaques israéliennes simulées contre des camps palestiniens

L'aviation israélienne a simulé pendant une heure, mardi soir 1er décembre, des raids au-dessus des camps palestiniens de Saïda (Liban sud), les premiers depuis l'opération du commando palestinien qui a fait six morts parmi les militaires israéliens, le 25 novembre, en Haute-Galilée.

Dans la nuit, les appareils israéliens ont effectué une dizaine de piqués au-dessus de cette région qui abrite la plus forte concentration palestinienne du Liban (quatre-vingt mille personnes).

D'autre part, à Beyrouth, une lettre piégée adressée à l'ambassadeur de Grande-Bretagne au Liban, M. John Gray, a été désamorcée à temps. L'enveloppe, qui contenait 30 grammes d'explosif, était à en-tête de l'ambassade d'Islande (ce pays n'entretient toutefois pas de mission diplomatique au Liban).

Sur le plan politique, le Parlement, élu il y a quinze ans, s'est reconduit lui-même, mardi, pour une nouvelle législature de deux ans. Le vote en a été acquis par 44 des 79 députés encore en vie sur les 99 parlementaires chrétiens et musulmans élus en 1972. Depuis lors, 19 d'entre eux sont décédés.

En raison de la guerre civile, aucune élection n'a eu lieu au Liban depuis quinze ans. — (*AFP, Reuter.*)

هكذا من الاصل

Une bonne architecture système doit être un pont ouvert aux évolutions futures.

L'approche Olivetti du traitement de l'information est à la fois simple et fonctionnelle. C'est une conception modulaire intitulée Open System Architecture (Architecture Système Ouverte). Avec un minimum de contraintes, Olivetti est en mesure de combiner les modules à l'infini, pour faire de votre système informatique un pont pratique vers de nouvelles possibilités, un pont ouvert sur le futur.

Une croissance rationnelle et progressive.

Olivetti a élaboré l'Architecture Système Ouverte pour permettre à votre informatique d'évoluer au rythme de vos besoins, par étapes mesurées et progressives.

L'architecture système Olivetti a été également conçue pour intégrer les progrès inéluctables et parfois même imprévisibles de la technologie. Avantage qui s'applique à tout ou partie du système. Résultat, vous serez toujours à même de profiter des opportunités qu'offrent les dernières nouveautés technologiques.

L'approche modulaire choisie par Olivetti signifie aussi que votre investissement sera protégé à long terme. Au fur et à mesure que vous construirez votre système, les extensions que vous ferez ne remettront en cause ni vos développements, ni vos investissements initiaux.

Un projet que vous pouvez réaliser dès maintenant.

L'architecture système Olivetti est un édifice construit autour d'un ensemble de mini-ordinateurs, de logiciels d'exploitation et d'application.

Les mini-ordinateurs LSX 3000 utilisent une technologie mono et multi processeurs de pointe, qui permet une extension facile de leurs capacités. Le premier modèle de la gamme peut relier de deux à huit utilisateurs, le plus puissant peut en relier jusqu'à deux cents. Olivetti propose également une gamme complète de périphériques universels ou spécialisés.

Les systèmes d'exploitation utilisés par cette architecture, basés sur les standards UNIX System V et X/OPEN, garantissent une croissance sans heurt et la protection des investissements.

Les minis de la gamme LSX 3000 peuvent communiquer entre eux et avec d'autres systèmes, sous réseau local et/ou à travers les réseaux publics, l'ensemble de ces communications étant assuré par des produits Olinet conformes aux normes ISO/OSI.

Une multitude de logiciels d'application est là pour répondre à vos besoins les plus complexes. Ces systèmes intègrent, bien entendu, l'environnement MS-DOS et les bases de données de l'entreprise, où qu'elles soient.

Si vous voulez savoir comment construire ce pont qui relie les hommes et les différents départements de l'entreprise, adressez votre carte de visite à Olivetti-Logabax - Direction de la Communication - 91, rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS.

Le Groupe Olivetti-Logabax en France

- Un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards de francs.
- 2.000 collaborateurs directs dont plus de 1.000 spécialistes de support et de maintenance.
- 500 points de vente et d'assistance répartis sur tout le territoire dont plus de 250 spécialisés en informatique et en applications.
- Plus de 200.000 heures de formation annuelles.
- Une base installée de plus de 100.000 micro-ordinateurs, 8.000 mini-ordinateurs et 100.000 périphériques.

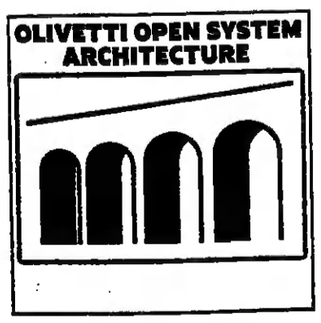

olivetti-logabax

UNIX est une marque déposée de AT & T Bell Laboratories.
MS-DOS est une marque déposée de Microsoft Inc

هكذا من الاصل

Asie

Les tentatives de règlement en Indochine

La rencontre Hun Sen-Sihanouk

Le premier ministre cambodgien : un « camarade » qui revient de loin

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Agé aujourd'hui de trente-six ans, n'occupant que la troisième position au sein du bureau politique du Parti populaire révolutionnaire du Kampuchéa (PPRK), M. Hun Sen n'en est pas moins la plus forte personnalité du régime de Phnom-Penh. Ayant gravi très vite les échelons depuis 1979, il s'est imposé au détriment de M. Heng Samrin, qui demeure numéro un du régime, mais passe pour un personnage plus rustre.

Surtout, le jeune « camarade » Hun Sen revient de loin. Issu d'une famille de cultivateurs de Kompong-Cham, le pays de l'hévéa, il a été à l'école, où il a appris le français, qu'il parle mal aujourd'hui *mais comprend assez* bien. En 1970, lorsque Lon Nol s'installe au pouvoir après avoir *renversé le prince Sihanouk et* que Phnom-Penh passe dans le camp américain, M. Hun Sen *prend le maquis. Il a alors dix-*neuf ans. Il devient vite cadre chez les Khmers rouges et, *quand Phnom-Penh tombe entre* leurs mains, en avril 1975, il est commandant de brigade. Entre-temps, *il a été blessé à* cinq reprises et a perdu l'œil gauche.

Mais l'épopée va rapidement mal tourner pour lui. En 1977, de sérieux combats ont lieu sur la frontière vietnamienne, car il y a longtemps que le torchon brûle entre Hanoï et Pol Pot, qui veut reconquérir le « Kampuchéa Krom », les territoires du delta du Mékong que les Vietnamiens ont conquis, au fil des siècles, sur un empire khmer en pleine décadence. Après plusieurs incursions meurtrières des Khmers rouges, les Vietnamiens leur ont donné une leçon. M. Hun Sen commande alors un régiment dans la zone frontière.

M. Pol Pot a-t-il cru à la trahison ? En tout cas, cette première défaite est suivie de la purge la plus sanglante de l'histoire des Khmers rouges. M. Hun Sen prend le maquis plutôt que de répondre à une convocation de Pol Pot. On dit que l'un de ses enfants — mais il ne l'a pas confirmé lui-même — a été massacré peu après par les Khmers rouges. A la tête de ses hommes, M. Hun Sen se serait — à partir de juin 1977 — terré pendant de longs mois dans la forêt, alors que d'autres chefs militaires fuyant les purges passaient au Vietnam, où ils furent regroupés pour former le FUNSK, Front d'union nationale pour le salut du Kampuchéa, qui viendra au pouvoir avec l'intervention militaire vietnamienne de décembre 1978.

M. Hun Sen aurait alors demandé aux Vietnamiens de le laisser passer, avec ses hommes, au Vietnam. Mais ceux-ci se seraient méfié de ce Khmer rouge qu'ils ne connaissaient pas. Ils préféraient, dit-on, héberger des Cambodgiens qui avaient été, avant la brouille de 1972-1973, leurs compagnons de route, ce qui n'était pas le cas de M. Hun Sen. Cette version n'a jamais été confirmée par l'intéressé, qui finira cependant par obtenir le droit de franchir la frontière.

On le retrouve donc, à la veille *de l'intervention militaire* vietnamienne, membre du comité central du FUNSK, dont le congrès s'est tenu le 2 décembre 1978. Un mois plus tard, il est élu membre du comité central du PPRK et nommé ministre des affaires étrangères du nouveau régime. Il rejoindra le bureau politique en mai 1981, puis sera promu président du conseil des ministres en janvier 1985. Depuis cette date, il est l'homme fort de Phnom-Penh. Les Vietnamiens, revenus de leur méfiance, le jugent aujourd'hui « *très intelligent* », ce qui est également l'impression de certains Occidentaux qui ont pu l'approcher. Il semble donc le mieux qualifié pour engager la négociation avec le prince Sihanouk.

J.-C. P.

Phnom-Penh, capitale renaissante

(Suite de la première page.)

En revanche, le palais royal et plusieurs pagodes sont intacts, et d'anciens habitants ont retrouvé, chez eux, le couvert abandonné en toute hâte, en avril 1975, lorsque les Khmers rouges donnèrent l'ordre d'évacuation.

On parle maintenant d'un million d'habitants, soit le septième de la population du Cambodge. Les immeubles du centre commercial de la ville ont visiblement été squatterisés. Certains magasins en rez-de-chaussée demeurent fermés derrière des grilles cadenassées, dont le bas est déjà rongé par l'humidité. Aux étages, des toiles de jute remplacent parfois les vitres brisées. Chacun a ainsi essayé de se trouver un coin de toit.

La ville est redevenue un lieu d'échanges et de trafics en tout genre qui se multiplient sous les portraits délavés de la Sainte-Trinité du marxisme — Marx, Lénine et Engels — et des héros locaux du jour. Le savon y est vietnamien et le pastis français provient des magasins hors taxes de Singapour. On y trouve du bordeaux rouge supérieur et la cigarette locale — « Libération » en *français — se fraie une petite place* sur les étals, entre les paquets de cigarettes américaines et même des « Gauloises blondes ».

Les cauchemars toujours...

Avant guerre, en 1970 donc, la capitale du Cambodge comptait quelque six cent mille habitants, dont un tiers de Chinois, un autre de Vietnamiens et le reste de Khmers. Aujourd'hui, la grande majorité sont des Cambodgiens qui ne sont pas tous, tant s'en faut, d'anciens habitants. Les Chinois, qui s'étaient réfugiés au Vietnam sous le règne des Khmers rouges, sont revenus. Les Vietnamiens qui ont survécu aux *massacres perpétrés par les* troupes de Lon Nol en 1970 et par les Khmers rouges en 1975 l'ont fait *également. Et puis chacun a appelé* à l'aide un cousin ou un neveu pour faire tourner un petit commerce ou une boutique.

Les autorités locales affirment *que la population civile vietna*mienne du Cambodge représente 10 % de ce qu'elle était avant 1970, *soit aujourd'hui environ cinquante* mille personnes. Le chiffre est invérifiable. Mais ils semblent nombreux dans le centre de Phnom-Penh. Ils y ont ouvert des dizaines de salons de coiffure ou des échoppes où l'on répare des réfrigérateurs usés. Leurs gamins, aussi bruyants qu'à Saigon, traînent sur des trottoirs où des bouches d'égoût défoncées témoignent de l'immense effort à fournir pour remettre en état l'infrastructure urbaine. Si certains bâtiments sont intacts ou ont *été réparés, des centaines d'immeu*bles ne sont plus que des structures aux portes branlantes et aux volets arrachés. En revanche, les quartiers résidentiels ont beaucoup moins pâti de leur abandon, et, retrouveraient beaucoup de leur charme d'antan moyennant de bons nouveaux coups de pinceau.

A l'exception d'une minorité de Chinois qui s'enrichissent rapidement dans le commerce, on vit chichement à Phnom-Penh, mais on y vit quand même. Des milliers de bicyclettes de fabrication thaïlandaise sillonnent les rues. Les argentiers ont repris le travail, même si les ciselures du jour n'ont pas la qualité de ce qui se faisait avant la guerre. Les *marchés abondent de produits* de toute origine, de la bière européenne au crabe russe en boîte. « *Nous ne pouvons pas sceller nos frontières* », explique M. Nhim Vanda, vice-ministre du plan. Personne n'a la moindre idée du PNB, de la dette extérieure ou du taux de croissance économique. Mais le riel, la monnaie locale, tient nettement mieux le coup que le dong vietna*mien : une différence de 20 % seule*ment existe entre le taux officiel et le marché libre, alors que le dong *continue de s'effondrer*, ayant encore perdu près de la moitié de son pouvoir d'achat cette année.

Dans les locaux de l'ancienne école de la Providence, on loge 385 orphelins ou enfants trouvés, abandonnés en 1979. La chapelle a été transformée en dortoir pour les grands. Sous le portrait de Ho Chi Minh, un tableau noir accueille une leçon de vietnamien, et les enfants répètent leur algèbre carrément sur le mur. Dans la cour, une prise d'eau sert à la toilette des pensionnaires qui dînent, sous un préau, d'un bol de bouillon et d'une assiette de riz *un peu gris*.

Ces images en disent déjà long sur *les cauchemars qui hantent encore* les Cambodgiens. En pleine ville, un ancien lycée transformé en centre de torture par les Khmers rouges résume la bestialité de cet ancien régime, avec les milliers de clichés des détenus et de leurs geôliers, les instruments de torture, les cages. On a beau être averti, on éprouve le même écœurement au charnier de Choeung-Ek, à 10 kilomètres de Phnom-Penh, où 8 885 squelettes ont déjà été déterrés, alors que quarante-trois fosses sur cent vingt-neuf n'ont pas encore été ouvertes...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La réconciliation entre Pékin et Vientiane s'est faite avec l'accord de Hanoï

PÉKIN
de notre correspondant

La normalisation *complète* des relations diplomatiques entre la Chine et le Laos (*le Monde* du 1er décembre) représente le premier signe concret d'une détente, encore limitée mais réelle, dans la grande rivalité opposant les Chinois et leurs voisins méridionaux rassemblé autour des Vietnamiens. Le fait que les travaux d'approche engagés dans ce sens depuis l'an dernier aient abouti à quelques jours de la rencontre du prince Sihanouk et du premier ministre du gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh, M. Hun Sen, témoigne d'une volonté commune, de la part de Pékin et de Hanoï, de tempérer sensiblement leur antagonisme sur un dossier annexe de leurs relations tumultueuses.

Les rapports entre la Chine et le Laos s'étaient détériorés au fur et à mesure que l'hostilité allait en s'accroissant entre Pékin et Hanoï à la fin des années 70. Peu après la guerre sino-vietnamienne de 1979, la Chine avait retiré du Laos tous ses ingénieurs et techniciens engagés *dans la construction d'un vaste* réseau routier dans le nord du pays.

Tandis que les deux pays abaissaient leurs relations au niveau des chargés d'affaires, les organes de propagande de Pékin et de Vientiane engageaient une guerre de communiqués virulents : la Chine reprochait au Laos de s'être fait l'instrument de la politique vietnamienne en Indochine en autorisant le stationnement, sur son territoire, de plus de quarante mille *bodois* (soldats vietnamiens), et Vientiane dénonçait une « guerre d'usure » d'inspiration chinoise à son encontre. On parla, un temps, d'une assistance militaire chinoise à des groupes de combattants anticommunistes composés de montagnards tribaux du nord du Laos.

Le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Liu Shuqing, *qui vient de négocier cet « accord de réconciliation »* avec son homologue laotien, M. Khamphay Boupha, au terme d'une *visite* de ce dernier à Pékin du 24 au 30 novembre, avait déjà séjourné à Vientiane en décembre 1986. Mais l'heure n'était alors pas mûre pour un rapprochement, même si celui qui vient d'être opéré est d'une portée très limitée pour le moment. Outre le retour des ambassadeurs dans leurs missions respectives, cet accord inclut une négociation sur le commerce bilatéral et sur la circulation des personnes et des marchandises dans la région frontalière. Une visite de responsables de la diplomatie chinoise, à un niveau non précisé, à Vientiane, est également prévue. Le communiqué officiel chinois ne parle pas d'une reprise de la coopération technique.

Les dirigeants laotiens, qui avaient été poussés plus par les circonstances que par leur propre inclination à *épouser la querelle vietna*mienne contre la Chine, furent parmi les premiers à saisir la balle au bond lors du discours de M. Gorbatchev à Vladivostok en juillet 1986 en faveur d'une détente en Asie. Mais leur contentieux avec Pékin était bien moins grave que celui qui creuse encore un fossé entre la Chine et le Vietnam.

Jeu de poker

De *ce côté-là, on ne peut guère* s'attendre à des améliorations aussi rapides du climat. La presse *chinoise de ces derniers jours, par* exemple, rend systématiquement compte de toutes les déclarations d'observateurs de la scène indochinoise tendant à minimiser l'importance du nouveau retrait partiel de troupes opérés par le Vietnam au Cambodge.

Néanmoins, elle a marqué implicitement son intérêt pour les initiatives que l'URSS pourrait avoir en ce domaine en citant la réponse de M. Gorbatchev à M. Deng Xiaoping sur une éventuelle rencontre des deux hommes. (...) Alors que la proposition de l'homme fort chinois — faite lors d'une conversation avec la *présidente du Parti socialiste japo*nais, Mme Doi, le 16 novembre, — n'avait pas eu les honneurs de la *presse de Pékin. Le Quotidien du peuple* de lundi 30 novembre présentait ainsi sans le moindre commen*taire négatif la thèse du numéro un* soviétique selon laquelle le retrait complet des Vietnamiens du Cambodge était non pas un préalable à la rencontre, comme M. Deng l'avait dit, mais plutôt un sujet de discussion pour les deux hommes.

Dans le même temps, toutes les réflexions de responsables chinois sur ces questions dans des conversations avec des interlocuteurs de pays tiers ces dernières semaines revenaient à une vigoureuse réaffirmation de leur position traditionnelle à l'égard de Hanoï et de Moscou : que le Vietnam retire d'abord ses troupes du Cambodge, on verra ensuite. Nul doute donc que, pour la Chine, c'est une partie de poker particulièrement complexe qui s'engage à *présent sur la question cambod*gienne. Le genre de partie où les partenaires ne connaissent pas la *nature* des cartes qui risquent d'être redistribuées en cours de jeu.

FRANCIS DERON.

L'attentat présumé contre un Boeing sud-coréen

Quand on reparle de l'Armée rouge japonaise

SÉOUL
de notre envoyé spécial

A la suite de la tentative de suicide d'une jeune femme et du suicide d'un homme, tous deux ressortissants japonais, arrêtés mardi 1er décembre à Bahrein, les autorités coréennes estiment qu'il y a désormais de fortes probabilités pour que l'appareil de la Korean Airlines qui a disparu au-dessus de la Birmanie, le dimanche 29 novembre, ait été l'objet d'un attentat.

Dans un communiqué diffusé mardi, la KAL déclarait être « *convaincue que son appareil avait explosé en vol à la suite d'un acte prémédité commis par des éléments impurs* ». Selon le ministère des affaires étrangères coréen, les deux *Japonais appréhendés à Bahrein* seraient impliqués dans la catastrophe aérienne.

Le Boeing-707 de la KAL, qui transportait cent dix-neuf passagers et vingt membres d'équipage, reliait Bagdad à Séoul. Il a disparu quarante-cinq minutes avant son escale de Bangkok. On pense qu'il s'est écrasé à la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie.

Appréhendés alors qu'ils s'apprêtaient à embarquer à bord d'un avion pour Rome, les deux Japonais voyageaient avec de faux passeports. Ils ont absorbé une dose de poison dissimulée dans des cigarettes, alors qu'ils attendaient d'être interrogés dans les locaux de la police de Manama. L'homme, âgé de soixante-neuf ans, dont les papiers indiquent le nom de Shinichi Hashiya, est mort instantanément. La jeune femme, Mayumi Hashiya, vingt-sept ans, a survécu à sa tentative de suicide.

Leur acte désespéré à la suite de leur arrestation et le fait qu'ils aient voyagé munis de faux passeports entre Bagdad et Abou-Dhabi à bord de l'avion qui a disparu au-dessus de la Birmanie incite les autorités coréennes à penser qu'ils ne sont pas étrangers à la catastrophe.

La jeune femme, qui parle peu japonais, serait d'origine coréenne. On l'a soupçonné à Séoul d'appartenir à l'organisation pro-Pyongyang des Coréens résidant au Japon. Le couple serait passé par la Yougoslavie avant de se rendre à Bagdad.

L'homme serait un certain Akira Miyamoto, selon les dires du véritable Shinichi Hashiya, retrouvé par la police japonaise à Tokyo. Hashiya, contacté en 1983 par Miyamoto, qu'il connaissait depuis une quinzaine d'années, pour un travail à l'étranger, aurait donné à ce dernier les pièces d'identité nécessaires pour obtenir un passeport à son nom. Miyamoto est un Japonais d'origine coréenne, âgé de soixante-sept ans. Grossiste en produits électriques, il était, semble-t-il, lié au monde des voyous. Il a trois filles, dont une s'appelle Mayumi (comme la jeune femme qui a tenté de se suicider à Manama). Sa femme serait retournée il y a deux ans en Corée du Nord avec leurs enfants. Selon la police japonaise, Miyamoto a été impliqué en mars 1986 dans une affaire de réseau d'espionnage nord-coréen au Japon.

La grande inconnue, souligne ce mercredi la presse japonaise, est l'implication ou non de l'Armée rouge, organisation terroriste nippone, dans cette affaire. L'Armée rouge, formée en 1969 et responsable, entre autres attentats, du massacre à l'aéroport de Lod, en Israël, en 1972, semblait en sommeil depuis ses dernières actions à la fin des années 70. Ses membres, au nombre d'une trentaine, sont repliés au Liban et liés aux groupes extrémistes palestiniens. L'Armée rouge a refait la « une » des journaux japonais à la suite de l'arrestation, samedi 21 novembre, à l'aéroport de Tokyo d'Osamu Maruoka, le numéro deux de l'organisation (son chef est une jeune femme, Fusako Shigenobu), et la semaine dernière de deux suspects résidant à Okinawa.

Muruoka a notamment dirigé le détournement spectaculaire d'un avion de la JAL au-dessus de l'Inde en 1977, à la suite duquel l'Armée rouge obtint une rançon de 6 millions de dollars et la libération par le Japon de six de ses membres.

Au moment de son arrestation, Muruoka était en possession d'un *billet d'avion pour Séoul. En outre*, l'Armée rouge a diffusé, le 21 octobre, un communiqué dénonçant les Jeux olympiques de Séoul comme étant une « *opération contrerévolutionnaire* ». La police japonaise est, d'autre part, intriguée par le fait que, avant de se rendre au Japon, Maruoka est allé à Belgrade (comme le couple arrêté à Manama). L'agence de presse japonaise Jiji avançait la semaine dernière que Maruoka avait pour mission d'organiser des actions terroristes en Corée du Sud.

PHILIPPE PONS.

● **SRI-LANKA : deux attentats.** — Un commissaire de police sri-lankais a été tué à Colombo, le mercredi 2 décembre, par des hommes que les autorités soupçonnent d'appartenir au Front populaire de libération, mouvement d'extrême gauche interdit. La police affirme que cette organisation extrémiste est également à l'origine d'un autre attentat, qui a visé un député de l'UNP (*Parti national unifié, au pouvoir*). M. Gamini Lokuge a, en effet, échappé aux tirs terroristes, tandis que son épouse était blessée.

AFGHANISTAN

Le journaliste Alain Guillo sera jugé

confirme le président Najibullah

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Le président afghan, M. Najibullah, a confirmé, mardi 1er décembre à *Kaboul, que le journaliste français* Alain Guillo allait être jugé et ne recevrait pas de visite tant que l'ins*truction de son affaire ne serait pas* terminée.

Au cours d'une conférence de presse, M. Najibullah a cependant refusé d'avancer une date pour le procès de M. Guillo, photographe indépendant arrêté à la mi-septembre avec un groupe de moudjaheddine dans la province de Faryab, dans le nord de l'Afghanistan. « *Il est accusé d'entrée et d'activités illégales en Afghanistan* », a ajouté le dirigeant afghan, qui a toutefois qualifié Alain Guillo de « *journaliste* » et n'a pas réitéré spécifiquement les accusations de « *recherche de renseignements ayant trait à des intérêts militaires* » formulées la semaine dernière dans un communiqué officiel afghan.

Les diplomates et journalistes français qui ont demandé à rendre visite à M. Guillo n'ont pas été autorisés à le faire, « *car l'enquête n'est pas terminée* », a affirmé M. Najibullah, « *mais cela sera possible après la fin de l'instruction* ».

M. Najibullah a, d'autre part, confirmé que son frère Sidiqullah avait quitté le pays. « *Il y a déjà quinze ans que Sidiqullah a coupé tous les liens avec sa famille, son père, sa mère. A présent, il a même décidé de quitter la terre de ses ancêtres* », a répondu le président afghan à un journaliste, abandonnant soudain son ton officiel et monocorde, comme s'il abordait un événement douloureux. Selon des sources diplomatiques, Sidiqullah, l'un des deux frères cadets de Najibullah (qui est âgé de quarante ans), se serait réfugié au Pakistan. Mais les Afghans interrogés à ce sujet présentent Sidiqullah, un banquier qui a vécu un moment en RFA, comme un personnage sans passions politiques et dont le geste ne semble pas avoir été motivé par une volonté de militantisme.

Pour la première fois, M. Najibullah a évoqué lors de cette conférence de presse les difficultés auxquelles il pourrait être confronté après un retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan (environ 115 000 hommes actuellement). « *Nous aussi, nous sommes inquiets, et pas seulement nous, mais aussi nos amis*, a-t-il déclaré en faisant allusion aux Soviétiques. *Mais demain est fait du travail d'aujourd'hui et nous espérons que nous parviendrons à la paix.* » En dépit de ces inquiétudes, il a écarté l'idée d'une force intérimaire des Nations unies après le départ des soldats soviétiques.

Enfin, le président afghan est brièvement revenu sur les sanglants incidents de la veille à Kaboul, qui ont fait, a-t-il dit, « *un nombre limité de morts et de blessés* » — au moins une vingtaine de morts, selon plusieurs sources étrangères. Esmat Muslim, l'ex-chef de bande rebelle devenu général de l'armée afghane qui est à l'origine des batailles d'artillerie de la journée de lundi, « *consommait trop d'alcool et de substances toxiques, ce qui l'avait rendu malade : il a même été parfois traité pour toxicomanie. Maintenant, il est à l'hôpital et des poursuites judiciaires ont été engagées contre lui* », s'est contenté d'expliquer M. Najibullah.

Toxicomane ou alcoolique, c'est bel et bien pour des blessures par balles à la jambe que Muslim a été conduit à l'hôpital lundi matin après la première fusillade, comme en a témoigné le chauffeur d'un véhicule des Nations unies sommé de s'arrêter sur les lieux de la fusillade. Le secrétaire qui se trouvait avec le chauffeur a été énergiquement priée de quitter la voiture et, sous la menace de leurs armes, les soldats afghans ont ordonné au chauffeur d'embarquer quatre blessés *en sang*, dont Muslim encore conscient, et de les conduire à l'hôpital.

SYLVIE KAUFFMANN.

● **M. Jacques Chirac** a demandé, mardi 1er décembre, à M. Egor Ligatchev, le numéro deux soviétique, que « *les autorités soviétiques interviennent auprès des autorités afghanes pour obtenir la libération* » d'Alain Guillo, indique-t-on à l'Hôtel Matignon.

● **PHILIPPINES : reddition de l'un des auteurs du putsch du 28 août.** — Le commandant de l'armée de l'air Ben-Hur Ferandez, l'un des chefs du coup d'Etat militaire manqué du 28 août dernier, s'est rendu, lundi 30 novembre, ainsi que sept autres officiers, quelques heures avant l'expiration du délai imparti aux mutins pour rentrer dans le rang sous peine d'être exclus de l'armée. Le chef du putsch, le colonel Honasan, refuse toujours de se rendre. — (*AFP, UPI.*)

هكذا من الاصل

Malgré les remous au Front national et son échec de Marseille

M. Le Pen reste optimiste pour 1988

On ne change pas M. Le Pen. Malgré sa déconvenue de Marseille, malgré le poids des « *opinions médiatiques* », malgré « *ces temps de soft-idéologie qui peuvent faire apparaître à d'aucuns cette aspiration comme étant pleine d'insolence* », le président du Front national persiste à se présenter dans le noble habit « *d'un vrai candidat qui aspire à être élu à l'élection présidentielle* ».

En vrai candidat mais en « *candidat différent* », c'est ainsi qu'il s'est soumis le mardi 1er décembre au feu des questions de l'Association de la presse présidentielle, qui inaugurait son cycle de conférences de presse préprésidentielles. Jouant à sa guise avec les chiffres, qu'il s'agisse de l'élection cantonale de Marseille comme de ceux de l'emploi ou de l'immigration, M. Jean-Marie Le Pen préfère se répéter plutôt que se contredire. Ainsi persiste-t-il à imaginer qu'il y a quelques chances de se trouver en mai prochain à l'Elysée. Il table sur un matelas électoral, d'après ses estimations, épais de 15 %. Il est toujours convaincu que M. François Léotard se présentera et brouillera encore un peu plus les cartes de la majorité. Il prétend défaire une fois pour toutes l'espèce de « *Yalta politique* », qui régit depuis des décennies les rapports dans « *la bande des quatre* ».

Une affaire de « gros sous »

« *S'il n'y a pas ce changement radical*, soutient-il, *si le pays n'effectue pas une réelle bifurcation de la voie socialisante dans laquelle il est engagé depuis plusieurs années, le déclin deviendra irrémédiable et irréversible.* » Toujours aussi sévère avec le gouvernement de M. Jacques Chirac dont il fustige la « *nullité* », M. Le Pen considère que son faux pas de Marseille ne contrariera en rien sa marche en avant. Soulignant « *n'avoir jamais prétendu être propriétaire de ses voix* », il se félicite au contraire de « *cet avertissement sans frais* ». « *Théoriquement*, a-t-il expliqué, *je préfère la défaite socialiste. Mais je juge les hommes et non les étiquettes et les programmes.* » En vertu de ce principe, le président du Front national a ajouté qu'il n'avait *en réalité* « *pas de raison particulière de vouloir donner une leçon à M. Gaudin* » et que seuls « *les discours homériques et les proclamations de matamore* » de M. Léotard l'ont poussé à adopter une attitude moins conciliante.

Interrogé enfin sur le problème des financements politiques, il a encore indiqué qu'il n'avait point le désir de participer de près ou de loin à un simulacre de consensus et que son mouvement n'avait rien à cacher. Sans toutefois oser « *mettre sa main à couper* », M. Le Pen a publiquement démenti être financé par la secte Moon ou par l'Afrique du Sud.

Un candidat qui croit en ses chances, un mouvement qui mobilise, plus proche et plus intègre : tout irait donc pour le mieux dans la maison Le Pen. Ce qui n'est en l'occurrence qu'un optimisme de façade. M. Le Pen a, d'ailleurs, implicitement confirmé qu'un jury d'honneur avait été constitué afin de « *juger* » son propre chef de cabinet, M. Jean-Marie Le Chevallier soupçonné par M. Jean-Pierre Stirbois et ses amis d'être trop bavard. Un prétexte. En réalité, ce procès paraît relever, plutôt d'une affaire « de gros sous ». Parlementaire européen, M. Le Chevallier est le trésorier fort bien pourvu du Groupe des droites européennes. M. Stirbois, qui pense à l'avenir, veut subtiliser au plus vite cette pompe à finances qu'il pourrait confier à un homme plus sûr, M. Michel Collinot ou M. Roland Gaucher.

Samedi dernier, lors d'un conseil national tenu à huis clos, à Paris, M. Jean-Pierre Schenardi a réclamé que ce différend soit tranché au plus vite. M. Le Pen s'est borné à répondre, devant la presse, que cela relevait « *d'une juridiction intérieur dont les travaux n'avaient pas à être portés à la connaissance du public* ».

Autre problème que M. Le Pen va devoir régler incessamment : les turbulences au sein de la fédération des Bouches-du-Rhône. Depuis une semaine, M. Pascal Arrighi ne décolère plus contre les « *traîtres* » et les « *déviationnistes* ». MM. Perdomo, Domonach et Roussel, qui étaient favorables au soutien pour le second tour du candidat UDF. Cette affaire sème déjà la perturbation dans la fédération voisine des Alpes-Maritimes, qui devra, elle aussi, bientôt gérer une autre élection cantonale partielle.

Malgré tous ces tracas, M. Le Pen a réaffirmé qu'il était prêt à chaque occasion qui se présenterait à donner la leçon à la majorité. En attendant, il vient d'en laisser passer une belle. Une élection cantonale partielle aura lieu dimanche prochain à Clamart (Hauts-de-Seine) pour remplacer un conseiller général RPR, M. Jean-Marie Guyot, décédé le 9 novembre dernier. Aux élections législatives de mars 1986, le Front national avait obtenu 9,86 % des voix dans ce canton, la droite 49,24 %, la gauche 38,28 %. Bref, une belle carte à jouer que le FN ne pourra pas abattre faute de candidat.

« *Cette élection a échappé à l'attention de notre responsable fédéral* », admet M. Stirbois. Lequel responsable fédéral reconnaît qu'il a été « *surpris* » par le délai extrêmement bref imparti pour la présentation des candidats. Les inscriptions ont été closes le 21 novembre. « *Nous voulions éviter la période des fêtes* », répond-on benoîtement en préfecture. Curieux autant qu'étrange, quand on sait que l'homme fort de la majorité dans ce département s'appelle... Charles Pasqua.

D. C.

Le président de la République à Angers

« Je ferai appel à la tolérance »

M. François Mitterrand s'est rendu à Angers, le mardi 1er décembre. Il a inauguré les deuxième et troisième tranches du centre d'activités Angers-Beaucouzé et a visité le musée Lurçat, ainsi que la galerie de l'Apocalypse où il put contempler des tapisseries modernes et médiévales.

En compagnie de M. Jean Monnier, maire de la ville (ex-PS), le président de la République a prononcé au Palais des congrès un discours consacré, notamment, à l'Europe et au désarmement. Sans le nommer, il a critiqué indirectement les positions de M. Raymond Barre sur l'option « double-zéro » *(lire page 5).*

ANGERS
de notre envoyé spécial

Mardi 22 mai 1984. Il fait beau et chaud. M. François Mitterrand est au plus bas dans les sondages d'opinion : 30 % de satisfaits, 54 % de mécontents. La querelle scolaire bat son plein. Devant l'Hôtel-de-Ville, loin de toute douceur angevine, des manifestants armés de sifflets à roulette attendent le président de la République et scandent : « *L'école libre vivra.* » une minorité d'extrême-droite – des militants de l'Union nationale interuniversitaire (UNI) – clame, plus sauvagement : « *Mitterrand fous le camp !* »

Angers, mardi 1er décembre. Il fait beau et froid. Le président se porte bien dans les sondages d'opinion. La querelle scolaire est enterrée. Rassurés, les parents en colère de 1984 sont restés bien au chaud. Les militants de l'UNI, eux sont toujours là, devant l'Hôtel de Ville. Sifflets à roulette. « *Mitterrand fous le camp !* ». Ils doivent être une douzaine, et ça ne dure pas très longtemps – les quelques secondes qu'il faut pour que M. Mitterrand sorte de la mairie, monte en voiture et que le cortège démarre en trombe.

« J'aime les hommes de conviction »

Réserve naturelle ou saine prudence face aux rigueurs climatiques ? Les Angevins, en tout cas, rompent avec une tradition fraîchement établie. En dehors de la douzaine de perturbateurs, ils ne sont que quelques centaines, effilochés derrière les barrières métalliques qui, pour une fois, n'ont aucun mal à les contenir. M. Mitterrand, lui, a évoqué les souvenirs de 1984, lors d'un déjeuner à la préfecture.

Dans son discours au Palais des congrès, – dans une salle pleine à craquer cette fois – un François Mitterrand gonflé à bloc n'évoquera que d'une demi-phrase le tumulte qui l'accueillit alors. Aujourd'hui, la substantifique moelle de son message, c'est : « *La société moderne n'est pas privée d'« idéaux » :* l'Europe, la paix, la solidarité. Comme à l'accoutumée, M. Mitterrand a saisi les « perches » que lui tendait son hôte – M. Jean Monnier, maire d'Angers, socialiste toujours dissident, mais depuis longtemps pardonné, proche de M. Michel Rocard, mais aussi ami de M. Mitterrand, pour « rebondir » comme il l'entendait.

Premier appel du pied : M. Monnier explique au président qu'il est « *vital et urgent* » de « *dépasser les clivages partisans traditionnels* » et que les Français, pour ce faire, comptent sur « *l'expérience* » et la « *clairvoyance* » du président, qu'il soit, ou non, de nouveau candidat. La ficelle est un peu grosse. M. Mitterrand se contente de remarquer « *sur vos conceptions (...) de l'avenir proche, je vous rejoindrai aisément* », avant d'enchaîner par un éloge... des idéologies. « *J'aime*, dit-il, *les hommes de conviction (...) je n'aime pas les hommes de sectarisme qui cessent de se battre pour des convictions, mais qui règlent des comptes avec des personnes. Je n'obéis pas à la mode – qui a tout juste effleuré votre allocution – je ne suis pas la mode qui dénonce les idéologies* ». « *C'est une idée devenue idéologie* » qui a fait de Jean Monnier l'homme qu'il est, lance-t-il encore à son hôte.

Seconde perche, plus franchement saisie : la solidarité. Comme le hasard fait bien les choses, le conseil municipal d'Angers, unanime, a adopté la veille l'idée d'un minimum social de solidarité de 2 500 francs par couple. Cette idée est « *chère* » au président ; « *nous avons besoin*, précise-t-il, *que* [cette] *idée fausse des progrès.*

Bien sûr, comme d'habitude, on « *se méprendrait* » si l'on croyait que M. Mitterrand développe « *un programme ou une plate-forme* ». A quoi pourrait bien servir un président de la République s'il ne s'occupait pas d'« *imprimer des directions à la nation ?* ». Reste à traiter, sur un ton détaché, presque badin, les péripéties de la campagne électorale à venir.

« *Je ferai*, souligne le président, *appel à la tolérance, – non sans mérite personnel (...) – mais avec une grande résolution et d'une certaine manière avec un certain sourire. Les Français s'aiment plus qu'ils ne le croient eux-mêmes (...) C'est vrai, on va avoir des mois un peu chahutés, un peu difficiles. C'est quand même à notre portée. Ce n'est pas une montagne, c'est une bosse, une petite colline qu'il faut pouvoir franchir sans être essoufflé. C'est en tout cas ma tâche particulière (...) que d'assurer cette étape-là qui sera donc la dernière du septennat pour lequel j'ai été élu, difficile peut-être, mais pas plus que ça. A moi tout seul, ce serait peut-être délicat, avec vous, ça l'est déjà moins !* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Selon BVA

M. Mitterrand recule
M. Chirac se rapproche de M. Barre

M. François Mitterrand est en recul et M. Jacques Chirac rééquilibre ses positions au sein de la droite en cas d'élection présidentielle : tels sont les enseignements du sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 3 décembre, dans *Paris-Match* (1).

Le président de la République est en baisse au sein de l'électorat de gauche puisque 56,5 % de ses sympathisants (au lieu de 61 % en octobre) estiment qu'il est leur meilleur candidat. Mais la position de M. Mitterrand s'affaiblit essentiellement au premier tour puisque, avec 34 % d'intentions de vote, il perd 6 points en un mois.

En moyenne, les candidats de gauche perdent 4 points en recueillant de 35 % à 45 % des voix, suivant les hypothèses envisagées.

Au sein de l'électorat de droite, M. Chirac fait jeu égal avec M. Raymond Barre puisque 37 % de leurs sympathisants les désignent pour les représenter au mieux. Au premier tour, tandis que l'ancien premier ministre perd 2 points en recueillant 23 % des suffrages, le chef du gouvernement améliore de 4 points son résultat en obtenant 22 % des intentions de vote.

Les deux candidats de gauche, qui sortaient victorieux de trois duels sur quatre au second tour en octobre, ne remportent plus cette élection que dans une éventualité : lorsque M. Mitterrand est opposé à M. Chirac (55 %-45 %). Le chef de l'Etat fait jeu égal avec M. Barre, qu'il battait le mois dernier, de même que MM. Chirac et Rocard. Ce dernier est battu par M. Barre (44 % à 56 %).

(1) Sondage effectué du 14 au 19 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quatre-vingt-neuf personnes.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES FONCTIONNAIRES
Envoyer 33 F (timbres à 1 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 130 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Pour la première fois, les chefs-d'œuvre de
Jules Verne
en édition de bibliophiles, reliée plein cuir, décor argent et or véritable.

"Le plus grand des visionnaires" entre en bibliophilie.
Il a fallu cent ans pour que Jules Verne soit habillé de cuir, d'or et d'argent comme il le mérite. Il a fallu cent ans pour que le prodigieux auteur de l'Ile Mystérieuse et de Vingt Mille Lieues sous les Mers échappe à la traditionnelle livrée des prix d'honneur et d'excellence pour enfants sages. Et pourtant, nous nous apercevons seulement aujourd'hui, après avoir conquis les profondeurs de la mer et l'infini de l'espace, que Jules Verne, comme avant lui Léonard de Vinci, n'était pas dans l'utopie et dans le rêve, mais dans la réalité scientifique, à tel point qu'on pourrait presque se demander si notre époque n'est pas sortie tout armée de l'imagination de l'écrivain.

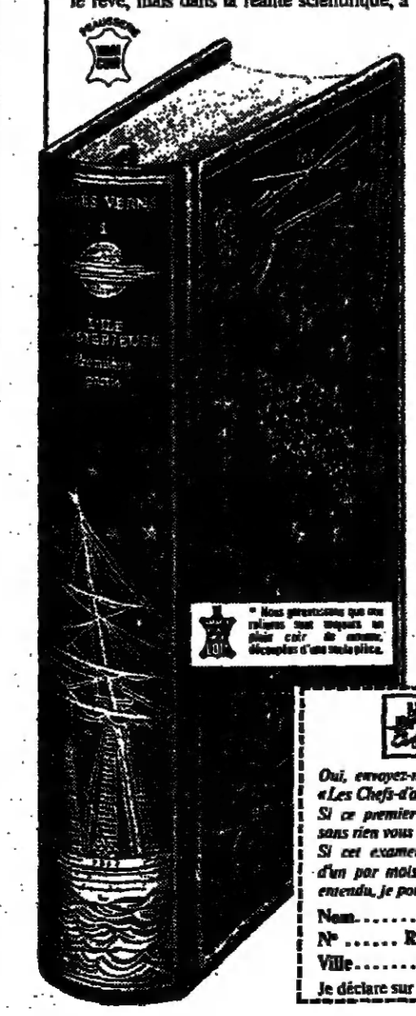

Il a suscité tant de vocations dans le monde que tous les scientifiques, tous les découvreurs lui doivent quelque chose. « Depuis vingt ans, les peuples qui marchent ne font plus que du Jules Verne », déclare un jour le maréchal Lyautey. Le grand explorateur polaire, Jean-Baptiste Charcot dira : « J'ai toujours eu un culte pour son œuvre. » Enfin dépouillés du clinquant naïf de leur reliure habituelle, imprimés avec soin sur un beau papier chiffon, les textes de Jules Verne prennent une densité, une vigueur et une poésie qui échappaient aux lecteurs intéressés par les seules péripéties de l'action.

J'aimerais vous faire redécouvrir Jules Verne avec un œil nouveau.
Le fait d'éditer Jules Verne comme il le mérite et, pour la première fois au monde, avec les soins et l'appareil éditorial réservés au livre d'art, produit une espèce de miracle. Ses chefs-d'œuvre prennent une autre dimension dans ce nouvel habit plein cuir, doux au toucher, qu'anime discrètement l'éclat de l'argent et de l'or véritable. Les matériaux précieux et le savoir-faire du compagnon, par une subtile alchimie, font découvrir des beautés insoupçonnées. Rassurez-vous, le fait de lire Jules Verne dans une édition d'art ne dissipera pas vos impressions d'enfance, bien au contraire. Je l'ai déjà dit tout à l'heure, l'auteur des « Voyages Extraordinaires » sort transfiguré et enrichi d'être enfin édité comme il le mérite.

Pour la première fois mes reliures plein cuir de mouton bleu nuit, d'une seule pièce, seront décorées de fers rehaussés par de l'argent et de l'or véritable.
L'or évoque le soleil ardent des tropiques, l'argent les glaces et les constellations des ciels arctiques. C'est le monde de Jules Verne. Cette édition « or et argent » est d'une beauté surprenante. Le papier est toujours mon vergé chiffon marqué par mon filigrane « aux canons ». Chaque page est ornée d'un bandeau et mille autres détails montrent que rien n'a été laissé au hasard. Les illustrations, que Hetzel, éditeur et ami de Jules Verne, a fait dessiner et graver, sont fidèlement restituées et apparaissent dans tout leur éclat, car nous les reproduisons par photogravure directe sur l'estampe originale.

Afin que vous puissiez vous rendre compte, par vous-même, je vous prête avec plaisir le tome premier de cette prestigieuse collection.
Ce tome de plus de 500 pages est un des chefs-d'œuvre de Jules Verne : l'Ile Mystérieuse (première partie). Si vous le désirez, je vous le prête pendant 10 jours afin que vous puissiez l'examiner en toute tranquillité.
S'il ne vous convient pas, n'hésitez pas à me le renvoyer, dans son emballage d'origine. Par contre, s'il vous plaît, gardez-le : vous n'aurez à me régler que 169,50 francs (+ 13,10 francs de frais de port). Les 19 autres tomes vous seront alors automatiquement adressés, au même prix, à la cadence d'un par mois, mais rien ne vous engage à acheter la collection entière.
Pour vous démontrer la confiance que j'ai en mes livres, je me déclare prêt à vous racheter cette collection, au même prix et à n'importe quel moment, si, un jour, vous souhaitez vous en séparer. Votre bien dévoué.
Jean de Bonnot

CADEAU
Gravure réalisée pour le 150e anniversaire de la naissance de Jules Verne
Les souscripteurs qui renverront leur bulletin de réservation dans la semaine recevront, avec le premier tome, une gravure originale représentant Jules Verne. Cette estampe, de 14 x 21 cm, est une véritable petite œuvre d'art, numérotée et signée par Julie Dupras, artiste-graveur.

Prêtez-moi ce livre S.V.P.
JEAN DE BONNOT 7, Faubourg Saint-Honoré 75392 Paris Cedex 08

Oui, envoyez-moi, pour un prêt gratuit de dix jours, le premier volume de cette prestigieuse édition de bibliophiles : « Les Chefs-d'œuvre » de Jules Verne avec les illustrations de Hetzel, auquel vous joindrez mon cadeau.
Si ce premier volume dépoit mon attente, je vous le renverrai, dans son emballage d'origine, dans les 10 jours, sans rien vous devoir, mais je conserverai, de toute façon, la gravure originale que vous m'offrez.
Si cet examen me convainc, je garderai ce volume et recevrai les 19 autres tomes de la collection au rythme d'un par mois, aux mêmes conditions spéciales, soit 169,50 F (+ 13,10 F de participation aux frais de port). Bien entendu, je pourrai à tout moment interrompre l'achat de cette collection.
Nom..... Prénom.....
N° ..... Rue.....
Ville..... Code Postal..... Signature 1
Je déclare sur l'honneur que tant mon adresse que ma signature sont conformes.

هكذا من الاصل

Politique

M. Jacques Chirac engage la responsabilité de son gouvernement devant l'Assemblée nationale

Un « joli coup » qui réjouit le RPR

Le conseil des ministres, le mercredi 2 décembre, a autorisé M. Jacques Chirac à engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale. Le débat devait avoir lieu dès le lendemain au Palais-Bourbon, afin que le vote puisse intervenir dans la nuit de jeudi à vendredi, avant que le premier ministre ne parte pour Copenhague où il doit participer à la réunion du conseil européen.

L'initiative du président du RPR était inattendue. Les responsables de l'UDF ont annoncé qu'ils voteraient la confiance, même si M. Raymond Barre (lui même absent de Paris jeudi),et ses amis ne cachent pas qu'ils regrettent la décision de M. Chirac.

M. Chirac envisageait depuis quelque temps divers moyens de reprendre l'initiative politique. Sa décision de demander à la majorité un renouvellement de la confiance qu'elle lui porte depuis mars 1986 a mûri avec la succession toute récente d'événements qui lui sont favorables (*le Monde* du 2 décembre).

Le mardi 1er décembre, dans la matinée, le chef du gouvernement a arrêté sa résolution pour l'annoncer, dès le début du repas, aux dirigeants de la majorité, conviés, comme chaque semaine, à déjeuner à l'hôtel Matignon.

Certains convives ont cru percevoir que, à l'annonce de cette nouvelle, dont le secret avait été bien gardé, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, « *blêmissait* », tandis que M. François Léotard, secrétaire général du PR, « *rayonnait* » et que tous les autres « *approuvaient* ». A l'issue du repas, M. Maurice Ulrich, directeur du cabinet de M. Chirac, a informé par téléphone M. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République — qui aurait marqué un silence surpris, — de l'*intention de M. Chirac de* demander au conseil des ministres du lendemain l'autorisation d'engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale, en vertu de l'article 49, alinéa 1, de la Constitution, sur une déclaration de politique générale. Tandis que M. Jean-Claude Gaudin rendait compte au groupe UDF de la décision du premier ministre, M. Edouard Balladur accompagnait M. Pierre Messmer, président du groupe RPR, devant celui-ci. Le ministre d'Etat a énuméré trois ordres de raisons expliquant l'initiative de M. Chirac :

— « *Les échéances relatives à la politique étrangère, qu'il s'agisse des relations franco-allemandes ou du sommet européen*, a-t-il expliqué, *exigent que le premier ministre se présente comme porteur de propositions qui soient celles de sa majorité tout entière.* » M. Messmer a précisé : « *A Copenhague, la discussion pourrait être difficile en raison, notamment, des idées et des humeurs de Mme le premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.* »

— « *Le souhait de M. Chirac*, a poursuivi M. Balladur, *de faire approuver par le Parlement les démarches qu'il a conduites au cours de la crise monétaire et boursière, et à l'occasion de la nouvelle tournure des relations entre la France et l'Iran.* » Dans ces deux domaines, des évolutions sont en cours ou sont prévisibles qui nécessitent un soutien parlementaire.

— « *Enfin*, toujours selon M. Balladur, *M. Chirac veut faire part au Parlement des intentions du gouvernement pour les mois qui restent avant l'élection présidentielle, puisque le premier ministre exercera, durant cette période, la plénitude de ses fonctions. Le gouvernement doit être conforté pour son action récente et pour celle qu'il doit, encore, conduire.* »

Déployer le spinnaker

Une petite dizaine de députés RPR ont pris la parole pour approuver l'initiative de M. Chirac. Selon M. Messmer, tous les membres du groupe étaient « *pleinement satisfaits* ».

En prenant cette décision, M. Chirac, *conscient de surprendre* ses partisans, les rassure et les satisfait. Avec un tel « coup » politique, ils retrouvent le Chirac de naguère, offensif, battant et volontaire, qu'ils déploraient de voir s'enliser dans les arcanes de la gestion gouvernementale. Le RPR, notamment, devrait y trouver une raison supplémentaire de confiance et y puiser un argument de plus pour rentrer en campagne sans trop tarder.

Le premier ministre a jugé que la conjoncture était propice à une initiative assez spectaculaire, capable de lui permettre de reprendre la maîtrise des événements. Comme on le dit dans son entourage, les vents étant, aujourd'hui, porteurs, il a déployé le spinnaker pour accroître sa vitesse et mieux assurer sa route. Il aurait saisi une occasion favorable, qu'il percevait, notamment, à travers certains sondages d'opinion.

M. Chirac se défend d'avoir voulu, par ce procédé, mettre les barristes au pied du mur. On peut, certes, douter que, si le député du Rhône vote, une fois de plus, la confiance à M. Chirac, il se sentira contraint pour autant au silence. Comme dit M. Messmer, « *il en faudrait plus pour faire taire M. Barre* ». Il n'en demeure pas moins que les amis de M. Chirac pourront rappeler au député du Rhône son vote du 3 décembre, s'il venait à critiquer de façon trop désobligeante la politique du gouvernement. M. Chirac lui-même repousse d'un sourire l'idée qu'il pourrait vouloir, par ce vote de confiance, enfermer les barristes, mais il n'en dit pas plus.

Certains élus de la majorité saluent le « *joli coup* » de M. Chirac, sans y voir un « *coup décisif* ». Le premier ministre, en revanche, conçoit son initiative comme le moyen de se doter d'une autorité renforcée, soutenue par une majorité « *rafraîchie* », afin de ne pas être voué, pendant cinq mois, à l'expédition des affaires courantes et d'aborder la campagne électorale dans de meilleures conditions.

ANDRÉ PASSERON.

Les barristes ont « du mal » à comprendre

« *Mais la confiance, nous la votons tous les jours...* » Encore tout auréolé par son succès de *dimanche dernier*, M. Jean-Claude Gaudin n'a pu masquer sa surprise, quand le premier ministre a fait part de sa décision, au cours du traditionnel déjeuner hebdomadaire des principaux responsables de la majorité, le mardi 1er décembre à l'hôtel Matignon. Car même si M. Jacques Chirac a procédé, selon la formule consacrée, à un large tour de table, il était évident que ce que pourrait lui dire ses convives ne modifierait en rien sa détermination.

Les arguments ne manquaient pourtant pas au président de l'UDF, M. Jean Lecanuet, et au président de son groupe à l'Assemblée nationale : « *Nous sommes en train de voter le budget ; c'est le meilleur soutien que nous pouvons apporter au gouvernement.* » « *Nos voix ne lui ont jamais manqué, et nous avons pris l'engagement moral qu'il en serait ainsi jusqu'à l'élection présidentielle ; alors à quoi cela sert-il de nous demander de la confirmer ?* », a surenchéri M. Gaudin.

Rien n'y fit. Car le président du RPR a, par ce nouveau « coup », remporté une première victoire : la confirmation des divisions de l'UDF. Si M. Pierre Méhaignerie, ministre et président du CDS, fit part lui aussi de son « étonnement », MM. François Léotard et Michel d'Ornano, pour une fois d'accord, trouvèrent « *légitime* » l'initiative du premier ministre « *avant des échéances extérieures importantes et avant la fin de la session parlementaire* », le secrétaire général du PR souhaitant même que « *la majorité manifeste son unité par quelques gestes au début de janvier* ».

« *Ces atermoiements montrent que nous avons eu raison* », murmura en aparté M. Edouard Balladur, ravi de la manœuvre engagée par le seul RPR. Le ministre d'Etat fut donc vivement applaudi lorsque la nouvelle fut annoncée à 15 heures aux députés RPR réunis pour leur réunion de groupe. L'ambiance était bien différente dans la salle voisine, où étaient rassemblés les élus UDF. L'annonce faite par M. Gaudin déchaîna, pendant plusieurs minutes, un brouhaha où se mêlaient colère, mauvaise humeur, lassitude et ironie.

Comme un boomerang

Des mouvements que traduisit, dans les couloirs, un barriste de choc, M. François d'Aubert, en lançant une boutade : « *Manifestement, c'est Valmy, la majorité est en danger.* » Plus sérieux, un autre barriste, M. Pascal Clément, déclarait, amusé : « *Cela prouvera que nous serons tous unis derrière le candidat de la majorité arrivé en tête au premier tour.* »

Dans le huis-clos de la réunion, la discussion était plus animée. Selon le mot de M. Henri Bouvet (radical), « *il faut s'assurer que le boomerang repartira vers ceux qui l'ont envoyé* ». M. Jean-Paul Virapoullé a suggéré, sous les applaudissements de ses amis, que M. Raymond Barre explique lui-même que l'UDF votera la confiance, « *avec tous les attendus nécessaires* ». MM. Jean-Claude Gaudin et Jacques Barrot réussirent à ramener le calme : « *Puisqu'on nous demande notre confiance, nous la donnerons, comme à chaque fois...* » La parade était simple : « *C'est pour donner au gouvernement les moyens de sa politique extérieure dans les mois à venir.* »

Dans les couloirs, M. Philippe Mestre, le directeur de campagne de M. Barre, enfonçait le clou : s'il a du mal « *à comprendre* » l'initiative du premier ministre, il trouve — publiquement — que les barristes n'ont aucune « *raison de se sentir visés* ».

« *C'est une affaire interne à la majorité, cela ne nous concerne pas* », affirme, à l'inverse, M. Pierre Joxe, qui fait semblant de ne pas comprendre et de chercher les « *vraies* » raisons de cette manœuvre chiraquienne. Certes, il constate que la majorité « *se fendille* » depuis le début de la session, mais le président du groupe socialiste trouve « *insolite* » que l'on en arrive « *tout d'un coup à une procédure de crise* ». « *Crise ou simulacre* », M. Lionel Jospin n'a pas non plus la réponse à la question qu'il se pose. La gauche, en tout cas, sait quelle réponse elle apportera à la demande de confiance. M. Jean-Marie Le Pen aussi : « *Il n'est pas question de voter la confiance au gouvernement de M. Chirac ; dans des circonstances où tant d'engagements ont été violés à la fois.* »

L'équilibre parlementaire ne sera donc en rien modifié par l'initiative de M. Chirac.

THIERRY BRÉHIER.

Le rideau de fumée

LES barristes offriront jeudi à M. Chirac son petit « *cadeau de Noël* », pour reprendre l'expression utilisée par M. Jean-Claude Gaudin. Ils voteront, à l'Assemblée nationale, la confiance réclamée par le premier ministre. Puis ils reprendront leur train-train politique en s'en allant, riant sous cape, critiquer benoîtement, à la radio et à la télévision, avec toutes les apparences de la bonne foi, l'action gouvernementale qu'ils auront formellement approuvée.

A quoi sert, sous la Ve République, la « confiance » demandée par le gouvernement à l'Assemblée nationale, et toujours obtenue ? A rien d'essentiel. Il s'agit de vérifier l'existence d'une majorité, virtuelle ou réelle, et de se parer ainsi de l'illusion d'un soutien « sans faille », comme dirait M. Chirac. Quelques précédents célèbres permettent d'illustrer le caractère factice de l'exercice.

Le 23 mai 1972, M. Jacques Chaban-Delmas avait cru puiser une assurance tous risques dans la confiance massive (368 voix contre 98) que lui avait accordée l'Assemblée nationale ; il fut remercié un mois et demi plus tard par Georges Pompidou, qui jeta aux oubliettes les rêves de « nouvelle société », entretenus par son premier ministre, et qui le remplaça derechef par un homme que ne tentait pas la nouveauté, M. Pierre Messmer.

Le 19 avril 1984, M. Pierre Mauroy avait voulu « vérifier » l'accord de gouvernement des socialistes et des communistes, sans grande nécessité sur le fond puisque les socialistes disposaient d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale. Il l'obtint sans drame, ce qui n'empêcha pas les ministres communistes de quitter le gouvernement trois mois plus tard lors de la formation du cabinet Fabius.

Le plus bel exemple de cette fiction de la confiance, le plus actuel en tout cas, est celui des relations qu'ont entretenues M. Raymond Barre, premier ministre, et M. Jacques Chirac, chef d'une semi-opposition, à l'intérieur de la majorité qu'il dominait par la puissance de ses troupes, de 1976 à 1981. M. Barre proclamait alors que « *la confiance ne se découpe pas en rondelles* », tandis que les sabreurs du RPR la lui hachaient menue en toutes occasions.

Le premier ministre, fort des votes du RPR à l'Assemblée nationale, se targuait de cet apport formel pour affirmer, face à l'opinion, que cette majorité-là lui apportait, elle aussi, un soutien « *sans faille* ». Il suffisait de lire les journaux, d'écouter la radio et de regarder la télévision pour s'apercevoir qu'il ne s'agissait là que d'un jeu de rôles. Sur le papier, les institutions permettaient de traduire l'existence d'une majorité qui, on l'a vu en 1981 lors de l'élection de M. Mitterrand, était morte depuis longtemps.

M. Chirac n'est pas aujourd'hui placé par M. Barre dans une situation aussi inconfortable que celle qu'il avait lui-même créée au premier ministre de l'époque. La contestation interne développée aujourd'hui par M. Barre est plus douce, plus discrète, plus respectueuse des formes institutionnelles que la sienne entre 1976 et 1981. Mais, moins de cinq mois avant le premier tour de l'élection présidentielle, le chef du gouvernement aurait tort de se priver de la moindre occasion, même factice et éphémère, d'affirmer son autorité. Pourquoi ne profiterait-il pas, par cet acte solennel, de l'éclaircie que lui accorde l'actualité ? La confiance imposée à M. Barre est destinée à l'opinion publique. A charge pour M. Barre de démontrer à la même opinion que sa soumission d'un jour n'est qu'une aimable comédie. Cela ne sera pas très compliqué.

Coupable et innocent

Le premier ministre joue sur du velours. Jeudi, il gagnera sur tous les tableaux, en apparence. Les barristes lui feront risette et les socialistes grise mine. La déclaration de politique générale du gouvernement intervient à un moment où les socialistes ne peuvent pas — parce que trois otages sont encore détenus au Liban — contester trop ouvertement la politique iranienne de M. Chirac. Qui parmi eux oserait, à l'Assemblée nationale, relayer sans réticence les critiques adressées par la Grande-Bretagne au gouvernement de M. Chirac, critiques auxquelles on prête, à l'Elysée, une oreille attentive, sinon complaisante ? Qui oserait dénoncer l'échange entre M. Gordji et le diplomate français M. Torri ? Qui oserait ironiser bruyamment sur le rôle joué en cette affaire par la justice, bien qu'à l'Elysée on s'étonne, sous forme de constat, que M. Gordji soit « *coupable quand il y a des attentats et innocent quand on libère des otages* » ?

La « confiance » permettra au moins à M. Chirac de déployer un rideau de fumée, avant le sommet de Copenhague, face aux soupçons et aux accusations venus de Grande-Bretagne. Elle lui permettra aussi d'épaissir celui qui s'est formé à Marseille après la victoire du candidat de la majorité dans une élection cantonale partielle.

Ce résultat — « *très inquiétant pour la majorité* », estime-t-on parmi les proches de M. Mitterrand — masque en effet la reproduction d'un phénomène préoccupant pour l'élection présidentielle : nettement majoritaire au premier tour, la droite cède au second un terrain considérable face aux socialistes, lorsque le Front national est fort.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Au sein de la majorité

L'état de défiance

M. Jacques Chirac n'a pas trop de souci à se faire : il demande la confiance, il l'aura ! « *Une majorité sans faille* », comme il le souhaite,devrait jeudi et pour la troisième fois depuis mars 1986 renouveler sa confiance à son gouvernement. Officiellement donc tout se passera bien. Les barristes ont toujours dit que si la confiance leur était demandée chaque matin, ils la voteraient chaque matin. Et le premier ministre, ainsi qu'il l'a expliqué mardi au déjeuner hebdomadaire de la majorité à Matignon, pourra ainsi reprendre quelque force pour se présenter en fin de semaine au sommet européen de Copenhague au côté de M. Mitterrand.

Mais il y a confiance et confiance. De ce point de vue, le débat de jeudi ne pourra abuser personne. Ce n'est pas tout à fait un hasard si M. Chirac choisit sans prévenir de provoquer sa majorité au surlendemain du véritable démarrage de la campagne de M. Barre à Toulouse, après quelques déclarations grinçantes de celui-ci sur les privatisations et au moment où les bons sondages enregistrés par le député de Lyon semblent donner au président du RPR quelques indigestions. Ainsi M. Chirac prétend-il placer M. Barre et ses amis une nouvelle fois au pied du mur de la loyauté en tentant de mettre en contradiction leurs paroles avec leur vote.

Les barristes ont très vite compris. Cette question de confiance sera avant tout pour eux une question de raison, sachant que la rupture de ce vrai faux pacte majoritaire serait pour eux actuellement suicidaire. Mais, ne manqueront-ils pas de rappeler, soutenir ne veut pas dire se taire, et ils s'emploieront très certainement à banaliser au maximum ce vote de jeudi qui, jugent-ils, n'intéresse pas les Français.

Tout cela suffit déjà amplement à démontrer plutôt l'état de défiance dans lequel travaillent chiraquiens et barristes, qui semblent de plus en plus s'adonner au jeu bien connu du « jeu de main, jeu de vilain », y compris au sein du gouvernement. Cela est particulièrement sensible depuis quelques semaines. Les déjeuners hebdomadaires de Matignon ressemblent de plus en plus à des parties de poker menteur. Il y a quinze jours, M. Chirac n'a rien dit à ses hôtes de ses intentions sur le dossier du financement des partis politiques. Ceux-ci ont été carrément mis au pied du mur. MM. Jean Lecanuet, Jean-Claude Gaudin et Pierre Méhaignerie ont protesté en arguant que poser la question de confiance, c'était déjà reposer le problème. Rien n'y a fait ! Les ministres barristes qui n'hésitent plus à s'afficher au grand jour au côté de leur présidentiable se sentent dans le collimateur de Matignon. Côté UDF, on dénonce le clientélisme du RPR. Le dossier du Crédit agricole coince. On juge les promesses en matière de sécurité sociale difficilement tenables après les rendez-vous de 1988.

Au Sénat, réputé pourtant pour sa modération, les rapports entre le groupe RPR présidé par l'homme-lige de M. Charles Pasqua, M. Roger Romani, sont de plus en plus tendus avec un intergroupe UDF resserré et qui invite jeudi M. Barre. Bref, les questions de confiance peuvent pleuvoir, l'émulation de plus en plus conflictuelle entre chiraquiens et barristes fait grossir des nuages très lourds dans le ciel de la majorité.

DANIEL CARTON.

Le communiqué du gouvernement

A l'occasion du déjeuner hebdomadaire des dirigeants de la majorité à l'Hôtel Matignon, mardi 1er décembre, le premier ministre a fait part de son intention d'engager la responsabilité de son gouvernement sur une déclaration de politique générale, le jeudi après-midi 3 décembre, au Parlement, en application de l'alinéa 1 de l'article 49 de la Constitution.

M. Jacques Chirac, qui sollicitera en ce sens, mercredi, l'autorisation du conseil des ministres, souhaite obtenir ainsi le renouvellement de « *l'appui sans faille* » de sa majorité sans « *se laisser distraire par l'échéance de l'élection présidentielle* ».

A l'Hôtel Matignon on précisait, mardi après-midi, que « *dans les mois qui viennent, le gouvernement doit en effet faire face aux problèmes posés par la situation monétaire et boursière, contribuer à une plus grande affirmation de la solidarité européenne et poursuivre son action en matière de sécurité et de redressement économique.* »

En Polynésie française

M. Léontieff s'allie à l'opposition pour renverser le gouvernement de M. Teuira

PAPEETE
de notre correspondant

Conséquence à retardement de l'émeute du 23 octobre à Papeete, une nouvelle crise politique secoue la Polynésie française où le nouveau haut commissaire de la République, M. Jean Montpezat, est arrivé le samedi 28 novembre, en provenance de Nouméa, et ce rebondissement va sans doute aboutir à un renversement de majorité territoriale au détriment du parti de M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud.

En effet, au moment même où, à l'hôtel Matignon, un comité interministériel présidé par M. Jacques Chirac débloquait, en présence de M. Flosse, 400 millions de francs en faveur du territoire, trois membres du gouvernement territorial, MM. Alexandre Léontieff, ministre de l'économie, du tourisme et de la mer, député RPR, Georges Kelly, ministre de l'agriculture, et Mme Huguette Hong-Kiou, ministre des affaires sociales, de la solidarité et de la famille, remettaient leur démission à M. Jacky Teuira, chef de l'exécutif polynésien depuis le mois de février. Ils expliquaient, dans un communiqué : « *Les méthodes internes de gouvernement et les blocages par certaines instances politiques ont abouti à une véritable paralysie de l'action gouvernementale. Nous refusons de jouer le rôle de ministres complaisants et irresponsables. Les conditions d'une véritable paix sociale basée sur l'ouverture, le dialogue, la concertation et la recherche d'un véritable consensus ne sont pas remplies.* »

Dans la foulée, M. Léontieff annonçait le dépôt d'une motion de censure contre le gouvernement de M. Teuira avec le soutien de quatorze élus de l'actuelle majorité de l'assemblée territoriale et l'appui de quatorze conseillers de l'opposition.

Dès lors, il était clair que M. Léontieff, qui avait hésité, au dernier moment, il y a un an, malgré les pressions de l'opposition et les encouragements du délégué du gouvernement, M. Pierre Angeli, à s'opposer ouvertement à M. Flosse, avait bel et bien décidé, cette fois, de franchir le Rubicon. Le député RPR a d'ailleurs annoncé lui-même le dépôt de la motion de censure et précisé qu'il sera candidat à la présidence du gouvernement territorial en proposant un « *programme de gouvernement de large consensus* » axé sur « *le rétablissement de la confiance et de la paix sociale* ». M. Léontieff a ajouté qu'il entendait promouvoir « *l'établissement, avec tous les partenaires économiques et sociaux, d'un dialogue et d'une concertation* » et qu'il était partisan d'une « *pause* » dans l'évolution du statut du territoire afin de donner « *la priorité à la résolution des problèmes économiques et sociaux.* »

Candidat unique

Sauf brusques revirements, la motion de censure devrait être adoptée, vendredi, puisqu'elle a été signée par vingt-huit des quarante et un membres de l'assemblée territoriale alors que la majorité des deux cinquièmes requise pour son adoption s'établit à vingt et une voix. Les deux élus indépendantistes du Front de libération de la Polynésie (FLP) ne l'ont pas signée, mais ils la voteront.

Selon l'accord conclu pour la circonstance entre les dissidents de la majorité et les représentants de l'opposition, M. Léontieff sera l'unique candidat de cette coalition. Le député s'est engagé à composer un nouveau gouvernement d'« *ouverture* » dans « *le respect des personnalités de partis qui acceptent de mettre en veilleuse leurs divergences idéologiques pour s'attaquer aux vrais problèmes actuels du territoire* ».

Les transfuges de l'actuelle majorité se sont regroupés sous une nouvelle appellation : « Te Miu Mau », la « Nouvelle base », en affirmant leur volonté de se démarquer du Tahoeraa Huiraatira, le parti de M. Flosse qui détenait à lui seul, depuis mars 1986, la majorité absolue.

Toute la question est de savoir si ce front anti-Flosse, déçu par les tergiversations de M. Teuira, aspire aux mêmes changements et accessoirement si les tractations en cours entre M. Léontieff et ses alliés de circonstance ne provoqueront pas de conflits de dernière minute.

Le ministre des DOM-TOM sera, en tout cas, aux premières loges pour juger des premiers effets politiques de cette conjuration soutenue par les principales organisations syndicales puisque M. Bernanrd Pons est attendu dimanche à Tahiti.

MICHEL YIENGKOW.

JE V
COMM
AVEC NOUVE
LE VOL.
PARIS FORT-DE-FRANCE
ALLER RETOUR
A PARTIR DE 2 700 F

هكذا من الاصل

Politique

A L'Assemblée nationale

La réforme de la Bourse adoptée par 324 voix contre 35

L'Assemblée nationale a adopté, le mardi 1er décembre, en première lecture, par 324 voix (UDF, RPR, FN) contre [redacted] (PCF) le projet de loi Balladur sur les Bourses de valeurs (*le Monde* du 2 décembre). Le groupe socialiste s'est abstenu, estimant que le gouvernement n'était pas allé assez loin *dans le sens d'une meilleure protection* des petits épargnants et du renforcement des pouvoirs de la Commission des Opérations de Bourse (COB). Un certain *nombre d'amendements ont été* adoptés.

● **Commission des opérations de Bourse**

« L'actualité récente a montré [redacted] *risques que comporte l'évolution actuelle du marché financier : certaines affaires qui ont défrayé la chronique américaine ou anglaise montrent qu'une certaine forme de délinquance en col blanc, très huppée, se développe »*, a souligné **M. Philippe Auberger** (RPR, Yonne). C'est notamment pour cela que les moyens d'action et d'investigation de la COB ont été développés sans pour autant que son statut soit modifié comme le souhaitaient les élus socialistes et certains députés de la majorité, tel M. Pascal Clément (UDF, Loire). Les définitions des délits d'initiés, et de propagation de fausses informations susceptibles de brouiller la transparence du marché sont précisées dans le projet Balladur de façon à permettre une meilleure répression de ces délits. Le gouvernement a toutefois rejeté les amendements socialistes tendant à aggraver les peines encourues en cas de malversation.

En revanche, un amendement de M. Pascal Clément, rapporteur pour avis, a été adopté : il autorise la COB à faire connaître directement son avis aux juridictions saisies d'un litige relatif aux questions qui sont de son ressort.

● **Fonds communs de placements**

Un amendement du gouvernement crée de nouveaux fonds communs de placements. Il offre aux salariés ayant acquis individuellement des actions de leur entreprise *dans le cadre de procédures ou de* mécanismes autres que ceux prévus par l'ordonnance du 21 octobre 1986 relative à la participation et au plan d'épargne d'entreprise, la possibilité de regrouper les titres qu'ils détiennent dans une structure de gestion collective. *« L'institution de tels fonds répond à la nécessité d'une gestion plus économique des actions acquises par les salariés notamment dans le cadre de la privatisation des entreprises publiques »*, a expliqué **M. Georges Chavanes**, ministre du commerce, de l'artisanat et des services.

● **Recours contre les décisions du Conseil des Bourses.**

Les deux rapporteurs, MM. Clément et Auberger, ont eu gain de cause en faisant adopter à l'unanimité un amendement qui a finalement obtenu l'accord du gouvernement : il précise que les recours sont de la compétence du Conseil d'Etat (juridiction administrative) quand ils concernent l'élaboration du règlement général par le Conseil des Bourses ainsi qu'en matière disciplinaire.

En revanche, estimant que les décisions d'agrément comme celle de l'admission des valeurs mobilières à la négociation mettent en cause des intérêts particuliers, des rapporteurs ont souhaité que le juge judiciaire soit désigné pour apprécier les éventuels dommages-intérêts qui pourraient découler des décisions du Conseil.

● **Marchés à terme**

Le projet de loi sur les marchés à terme, dont l'examen a été entamé par les députés dans la soirée de mardi, tend à la réunification du marché à terme des instruments financiers (MATIF) et de la Bourse de commerce, où sont cotés le cacao, le café robusta et le sucre blanc.

Selon ce projet, les deux institutions passeront sous la seule autorité du Conseil des marchés à terme, qui contrôle actuellement le MATIF. Cette disposition permettra aux intervenants sur l'un de ces marchés d'avoir accès à l'autre marché. Le texte prévoit également l'harmonisation de la fiscalité applicable à chacun de ces deux marchés. *« L'existence parallèle de deux marchés nuit à leur efficacité, — c'est un non-sens économique »*, a expliqué dans son rapport M. Pierre-Rémy **Houssin** (RPR, Charente). Il s'est *félicité de la disparition d'un statut* fiscal discriminatoire alors que les deux catégories de marché sont fondées sur le même principe.

S'agissant des très nombreux amendements déposés par le Sénat en première lecture (*le Monde* du 18 novembre), le rapporteur de la commission de la production a estimé que, si ces amendements complétaient un texte un peu squelettique au départ, ils n'étaient pas tous pour autant de bonne inspiration. Ainsi, le Sénat aurait adopté, selon lui, des dispositions risquant de compromettre l'objectif d'unification de ce texte. Le rapporteur a souhaité que l'on en revienne au texte initial afin de renforcer les marchés à terme de marchandises face à la concurrence étrangère. Il a *également proposé d'établir* une période transitoire afin que l'unification prévue ne se fasse pas d'une façon brutale.

Le ministre du commerce, de l'artisanat et des services, M. Chavanes, l'a suivi sur ce point. Il a d'autre part reconnu que ce projet de loi s'inscrivait dans la ligne de la réforme de juillet 1983 sur la modernisation des marchés de marchandises. Afin d'assurer la diversification des activités des opérateurs, le ministre a rappelé que le gouvernement proposait de supprimer le monopole des commissaires agréés et des courtiers assermentés.

PIERRE SERVENT.

L'UDF poursuit son combat pour l'affectation du produit de la privatisation du Crédit agricole

Un nouvel obstacle a été franchi par M. François Guillaume : l'Assemblée nationale, le mardi 1er décembre, a approuvé, en deuxième lecture, le projet autorisant la vente de la Caisse nationale de crédit agricole, dans le texte rédigé par la commission mixte paritaire (députés et sénateurs) mais amendé sur deux points essentiels dans le sens souhaité par le gouvernement.

Le projet ayant été sérieusement malmené en commission mixte, M. Guillaume ne pouvait rester sans réagir. [redacted] matin, il a donc réuni *les organisations agricoles au ministère*, pour obtenir leur accord sur les amendements qu'il comptait soumettre au Parlement. L'après-midi même, il les a proposés à l'Assemblée nationale ; ce ne fut pas trop [redacted], tant sur les deux points sen[redacted] la majorité des députés est en [redacted] avec celle des sénateurs, alors [redacted] ces derniers avaient imposé leur choix en commission *mixte paritaire (CMP)*. Le ministre a donc obtenu que soit rétabli l'agrément de l'Etat pour la nomination du directeur général de la Caisse nationale *« tant que la distribution des prêts bonifiés par l'Etat »* est réservée au Crédit agricole.

M. Guillaume a ensuite repris une *disposition dénoncée* [redacted] contraire [redacted] la Constitution [redacted] Sénat : la part des agriculteurs dans les conseils d'administration des [redacted] régionales sera au moins égale *« à la majorité »*, les statuts de chaque caisse pouvant fixer un seuil plus contraignant. M. Philippe Vasseur (UDF, Pas-de-Calais), rapporteur du projet, a confirmé que pour lui une telle majorité était *« un peu juste »*, car elle pouvait être soumise à *« des aléas »*. [redacted] amendé, le texte fut approuvé par [redacted] voix (RPR, UDF) contre 250 (PS, PC), le FN s'abstenant faute d'[redacted] obtenu des engagements sur l'affectation des ressources que l'Etat retirerait de cette vente.

Car c'est bien cet aspect qui reste le point de discorde. Si le RPR affirme avoir été sa[redacted]fait par les déclarations de M. Edouard Balladur affirmant qu'il ne serait [redacted] dérogé aux règles générales de la privatisation, l'UDF est bien décidée à continuer le combat. M. Vasseur et M. François d'Aubert (UDF, Mayenne) ont déjà annoncé qu'ils déposeraient des amendements lors de la discussion du collectif budgétaire, au début de la semaine prochaine, pour obtenir qu'une partie au moins de ces recettes retournent à l'agriculture.

La ligne de conduite de M. Guillaume reste le *« ça passe ou* [redacted]. Pour l'instant, *« ça passe »*. [redacted] qu'en sera-t-il [redacted] Conseil constitutionnel, [redacted] les socialistes ont l'intention de saisir ?

Th. B.

Une lettre de M. François Grussenmeyer

A la suite de l'article de Thierry Brélier publié dans le Monde *du 15-16 novembre, M. François Grussenmeyer, député du Bas-Rhin et maire de Reichshoffen, nous écrit :*

« Trente ans de bataille pour sa région, François Grussenmeyer a de quoi être fier », telle aurait pu être l'introduction de l'article qui m'a été consacré par M. Thierry Brélier si ce journaliste avait bien voulu retenir l'essentiel de mon activité parlementaire au lieu de se focaliser sur un des combats que je mène à l'Assemblée nationale depuis près de trente ans.

Si je siège effectivement à *l'Assemblée nationale sans interruption* depuis 1958, mon seul objectif n'est pas de rétablir le droit de distiller, mais d'être au service de mes concitoyens et de faire de l'arrondissement de Wissembourg un secteur économique de pointe.

Sous-entendre que j'ai passé trente ans de ma vie parlementaire à ne m'occuper que des bouilleurs de cru, c'est faire injure aux habitants de cette circonscription qui m'ont réélu sept fois de suite au premier tour, dont une fois à plus de 85 %. *C'est également oublier que, durant* cette période, j'ai déposé plus de quatre cents questions écrites, plus de vingt propositions de loi et une quinzaine de rapports et tenu dans ma circonscription plus de deux mille six cents permanences.

C'est également oublier les nombreux dossiers que j'ai défendus au niveau national, qui concernaient la reconstruction, la formation professionnelle agricole, les [redacted] frontaliers, les veuves, les incorporés de force, les exonérations de TVA pour les associations, les fusions de communes, les règles d'urbanisme, le TGV-Est, ainsi que mon action locale en tant que premier vice-président du conseil général du Bas-Rhin et président de la commission des routes.

En ce qui concerne les bouilleurs *de cru*, au lieu de se gausser de leurs revendications, il serait bon qu'un journal de la qualité du *Monde* informe les Français sur certains éléments de ce dossier et rappelle à ses lecteurs que le verger français a perdu plus d'un tiers de sa superficie en moins de dix ans, que la valeur des vergers diminue de 5 % par an et qu'à ce rythme, en l'an 2000, il n'y aura plus d'arbres fruitiers en France.

Enfin, je ne peux admettre que l'on essaie de nous faire passer pour *des pourvoyeurs d'alcoolisme*, lorsque l'on sait que l'Etat tient admirablement ce rôle quand il permet aux importations d'alcool d'augmenter de 4 000 % en moins de trente ans.

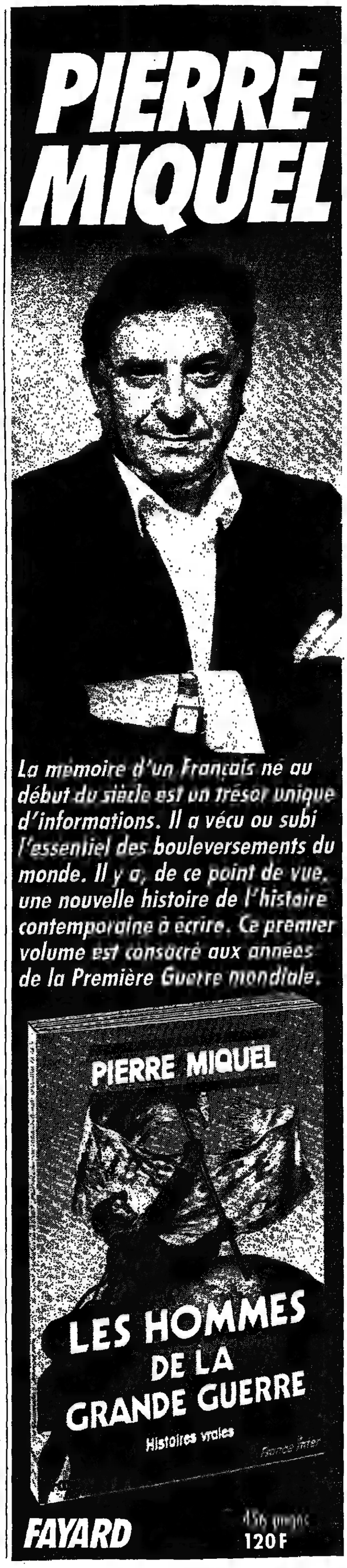

هكذا من الأصل

Société

Après l'audition de M. François Diaz

Ouverture imminente à Lyon d'une information judiciaire sur l'affaire des fausses factures

LYON
de [illegible] régional

L'enquête préliminaire ouverte par le [illegible] de Lyon [illegible] *demande* de M. Christian Gallut, procureur de la République, après la découverte d'une [illegible] factures utilisées pour financer partiellement la [illegible] du Parti socialiste [illegible] lors des élections législatives de mars 1986 (*le Monde* du mardi 24 novembre) [illegible] entrée [illegible] une phase [illegible]. Mardi 1er décembre, M. François Diaz, président [illegible] commission de contrôle financier du Parti [illegible] du [illegible] et responsable de plusieurs [illegible], a été l'objet [illegible] garde à vue de plus de dix heures [illegible] l'on s'attend [illegible] mercredi [illegible] l'ouverture imminente d'une information judiciaire.

Cette affaire, [illegible] dossier de [illegible] financières de Radio-Nostalgie instruit par M. Georges Fenech, juge d'instruction [illegible] Lyon, [illegible] justifié, le 20 novembre, les placements en garde [illegible] de M. Yvon Deschamps, premier [illegible] de la fédération du [illegible] Parti [illegible], conseiller régional et secrétaire général adjoint de la mairie de Villeurbanne, et de M. Jacques Boyer, dirigeant de l'agence de publicité OPES dans les locaux de laquelle furent trouvées les factures. Au [illegible] d'un imbroglio judiciaire, le parquet du tribunal de grande instance avait [illegible] un réquisitoire supplétif au juge Fenech et [illegible] ouvrir, [illegible] 24 novembre, une enquête judiciaire parallèle sous la responsabilité directe du procureur.

Depuis, les policiers de la brigade financière du SRPJ semblent avoir établi avec certitude que les huit factures litigieuses ne correspondaient pas à des prestations réelles et représentaient, en fait, [illegible] de financements déguisés d'une campagne électorale. Huit sociétés sont en cause : Radio-Nostalgie ; quatre entreprises de bâtiment et travaux publics – la Compagnie générale des travaux d'hydraulique SADE, la [illegible] l'Avenir, Frangeclim (plomberie, chauffage, [illegible] tion) et [illegible] (démolition) ; la Compagnie générale des eaux ; un établissement bancaire – la Société lyonnaise de Banque ; et une agence de publicité – la Société d'édition, d'information et de publicité (SEDIP). La plupart des dirigeants [illegible] ont été longuement entendus. L'ensemble des factures [illegible] représente une somme légèrement supérieure à 900 000 F.

Mardi, en début de soirée, M. Christian Gallut indiquait que « *le [illegible] serait assez rapide* », ce qui [illegible] présager l'ouverture d'une [illegible] judiciaire, autorisant [illegible] des perquisitions. La [illegible] gnation d'un juge d'instruction [illegible] dans la journée du mercredi 2 décembre. Dans cette perspective, les dirigeants des sociétés qui se sont fait établir des [illegible] risquaient d'être inculpés d'abus de biens sociaux.

Au-delà du Parti socialiste, plusieurs autres formations politiques pourraient être mises en cause. Ce n'est un [illegible] pour personne que certaines des sociétés donatrices ont fait profiter de leur générosité d'autres partis ou candidats. On peut noter, à cet égard, que parmi les huit entreprises citées figure la SEDIP qui a [illegible] réalisé la campagne de la liste de M. Raymond Barre pour les élections régionales de mars [illegible] et compte parmi ses activités l'édition de nombreux bulletins municipaux [illegible] de Lyon, de Villeurbanne et de la Communauté urbaine de Lyon (COURLY). Son dirigeant, M. Fernand Galula, est, en outre, le président directeur général de Publiprint [illegible]. Un qui [illegible] la régie publicitaire de l'ensemble des quotidiens du groupe Hersant [illegible] la région Rhône-Alpes et dans une dizaine de départements limitrophes. M. [illegible] est, d'autre part, l'un des trois actionnaires de la SARL CERCO (Conseil, [illegible] et relations commerciales) au capital de 50 000 F, que dirige M. Diaz, et dont le siège est situé 55, rue du 4 août à [illegible].

ROBERT BELLERET.

Charles Hernu face à l'adversité

(Suite de la première page.)

Au-delà des mots, de leur démesure, on aurait pourtant tort de ne pas entendre M. Hernu : l'homme est atteint et se sent en plein drame. Intimement, il se [illegible] au [illegible] des « affaires » qui atteignent ses amis socialistes, mais, publiquement, il continue de nier [illegible] : « *Moi, je ne suis mêlé en cause nulle part.* » L'admettre, ce serait sans doute devoir s'expliquer. Mais il s'y refuse, définitivement semblable au ministre qu'il n'a jamais tout à fait cessé d'être.

Pas concerné, donc. Son cabinet est mis en cause dans l'affaire des ventes illicites d'armes françaises à l'Iran, sa responsabilité politique est apparemment engagée : très charitable, M. Hernu confie, à *Playboy*, que la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériel de guerre (CIEEMG) « *siège à l'hôtel Matignon* ». MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius apprécieront.

Des [illegible] ont permis de financer, comme sans doute celles d'autres partis, la [illegible] socialiste [illegible] 16 mars [illegible] sous le [illegible] *H.E.R.N.U (Habitants [illegible] Rassemblés pour [illegible] Nouvelle Unité)*, [illegible] pour organisateur un premier secrétaire fédéral, M. Yvon Deschamps, qui est aussi secrétaire général adjoint de la mairie de Villeurbanne : toujours [illegible] charitable, M. Hernu assure que « *les cinq députés socialistes [illegible] égalité* » et qu'il n'a pas eu « [illegible] *tre* [illegible] ». M. Jean Poperen, qui perdit la [illegible] de [illegible] le [illegible] octobre 1985, après une homérique [illegible] nocturne bataille d'appareil, apprécie.

Un compagnon discret

Après tout, pourquoi porter seul le chapeau ? Un nom cependant [illegible] le jeu : M. François [illegible]. Entre les [illegible] d'obus et les caisses électorales, il se promène [illegible] un plus petit dénominateur commun. Président de la commission [illegible] financier de la fédération [illegible] du Rhône, M. Diaz est, lui, bel et bien concerné. Par l'affaire [illegible] mise au *jour par le dossier de Radio-Nostalgie* et qui, aujourd'hui, débouche [illegible] autres [illegible] importantes de la région lyonnaise ; mais concerné aussi par le rapport du contrôleur général Barba sur [illegible] d'armes de la [illegible] Luchaire qui affirme que 2,5 à 3 millions de francs lui [illegible] remis.

Or, si le [illegible] a encore un [illegible] en politique, M. Diaz, c'est M. Hernu, ou tout comme. Ancien militaire, dans l'aviation, le premier suit le second de la fin de la guerre d'Algérie à la mairie de Villeurbanne, en passant par le ministère des armées. Un compagnon discret, ne cherchant pas les honneurs, toujours prêt à assurer l'intendance : en d'autres termes, le « financier » que tout homme politique d'importance draine dans son sillage. Il participe à la création des conventions pour l'armée nouvelle, lancées par M. Hernu, qui, devenu ministre, le nommera aux conseils d'administration de trois sociétés ayant à voir avec la défense (1). Il installe sa société, la CERCO (Conseil, études et relations commerciales), à Villeurbanne, dans la même rue que le domicile privé du maire. Il fréquente assidûment l'hôtel de ville : le *Progrès* de Lyon du 1er octobre le montre, aux côtés de M. Hernu, à l'inauguration du nouvel office du tourisme. En mars 1986, il était là – des militants en témoignent – quand il fallait payer, faute de bénévoles, des colleurs d'affiches professionnels.

Mais, s'il connaît l'aisance, M. Diaz n'est pas riche, ses déclarations fiscales en sont la preuve. Ni hier ni aujourd'hui. S'il maniait de l'argent, c'était pour la cause. Tous les récits concordent : « *Un homme droit, honnête, qui ne s'est pas enrichi.* » Ainsi M. Hernu ne peut rester indifférent au sort de M. Diaz, qui forcément le concerne. Aussi nous dit-il être « *très ingulet* » pour le moral de ce militaire pied-noir qui aurait ainsi doublement le « *sens de* [illegible] ». « *Il* [illegible] *J'ai même cru qu'il allait se flinguer. Heureusement des amis l'entourent.* »

M. Hernu n'en rajoute [illegible] pas tant. Il se [illegible] réellement assiégé par cette campagne de déstabilisation venue d'« *au-delà* ». Hélas ! le voici aussi miné de l'intérieur. Au drame public s'ajoute une querelle de famille, ce drame passionnel qui ébranle depuis plus d'un an la fédération socialiste du Rhône. L'« *esprit malin* » s'en vient faire des pieds de nez au cœur du [illegible] dans cet hôtel de ville monumental, bâti avant guerre, dans la [illegible] déjà : à l'étage du maire, une exposition du peintre Gilles Aillaud s'intitule « [illegible] basse ». Exégèse de l'un des adjoints, [illegible] de la [illegible] Villeurbanne, M. [illegible] Paul Bret : « *C'est vrai. Et* [illegible] *découvre des choses qu'on ne voit pas à marée haute...* »

M. [illegible] semblant de ne pas le croire – les lettres de soutien ne s'amoncèlent-elles [illegible] sur [illegible] jusqu'à la [illegible] de son épaule (il désigne d'un geste un [illegible] imaginaire) ? Tout au plus reconnaît-il [illegible] « *les attaques ne viennent pas d'où on s'y attend* ». Car [illegible] lui cacher ? [illegible] nombre d'élus et de militants socialistes, il n'est plus le [illegible] unanimement fêté, [illegible] d'un premier ministre mauvais [illegible], ovationné comme personne au congrès socialiste de Toulouse d'octobre 1985, Tartarin [illegible] dans sa quête médiatique d'une popularité nationale, fièrement [illegible] dans le [illegible] lyonnais « *tout auréolé de sa victoire navale* », [illegible] disait gentiment M. Raymond [illegible].

« *Le plus grand mal que la population ait pu lui faire, c'est de l'accueillir comme un héros.* » La confidence est d'un ancien proche parmi plusieurs autres, l'un de ceux qui accueillirent, en 1977, un parachuté en costume de velours, guère argenté, le [illegible] à l'ouvrage, conquérant en [illegible]. Cela se dit et se confie, avec un peu de compassion pour l'homme, « *sa séduction* », « *son charisme* », mais aussi des phrases terribles : « *Quand il parle, je ne le crois plus.* » Les affaires ont porté au grand jour ces amertumes. « *C'est presque une protection morale, personnelle, de se dire qu'il va* [illegible] *en arriver d'autres*, confie M. Bret. Il y a *un côté épée de Damoclès. Quand Hernu dit qu'il est innocent, on attend et on accepte, sauf à ne plus avoir confiance... En* [illegible] *évidemment que cela ne continue pas.* » Et pourtant M. Bret, il lucide, [illegible] classé parmi les fidèles. Tête de file de l'opposition au conseil municipal, M. Michel Forien (RPR) demande carrément : « *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?* »

Seul « patron »

Le 20 septembre 1985, ce fut donc le retour du maire en ministre déchu. En son absence, des habitudes avaient été prises. Il avait dû déléguer. Dorénavant, le patron, ce serait lui, et lui seul. « *La première entreprise de Villeurbanne, c'est moi* », résume-t-il simplement, en parlant des 1325 employés municipaux. « *Ici, le patron du personnel, c'est moi. La communication, c'est moi. La police municipale, c'est moi* » dira-t-il ailleurs. Ou encore : « *A Villeurbanne, il n'y a de dauphin que sur le blason de la cité.* » « *Ministre, il était passé à un stade conceptuel différent, et il n'est pas redescendu* », résume M. Jean-Régis Borius, secrétaire général de la mairie.

L'affrontement aura lieu avec deux des principaux adjoints, tous militants socialistes villeurbannais, tous deux conseillers généraux (sur trois) : MM. Jean-Jack Queyranne et Bernard Rivalta. Bataille feutrée avec le premier, protégé par sa position de député et de porte-parole national du PS. Ce qui n'empêche pas ce commentaire acide de M. Hernu : « *Queyranne, il n'a jamais été élu député. Une fois, il était mon suppléant, et la seconde, le cinquième de la liste. Quand j'ai mené la campagne de 1986, il n'y croyait pas aux cinq députés !* »

Bataille rangée, ouverte, désastreuse, avec M. Rivalta, longtemps considéré comme le double du maire et brutalement démis, fin 1986, de ses fonctions d'adjoint à l'urbanisme pour se retrouver en charge du chauffage urbain et des économies d'énergie. Quant à M. Queyranne, il est de notoriété... socialiste que M. Hernu demanda en vain à M. Lionel Jospin, au congrès de Lille, de le démettre de ses fonctions de porte-parole. La fédération du Rhône ne sera pas oubliée, conquise de haute lutte : trois membres de l'état-major administratif de la mairie de Villeurbanne sont désormais au bureau fédéral, en plus de M. Deschamps, premier [illegible] et employé de la mairie, tandis que M. Bret contrôle la section locale.

Cependant, d'autres – M. Poperen, par exemple, ex-numéro deux du PS, – n'auraient-ils pas eu la même tentation ? Et pourquoi ne pas croire M. Deschamps quand il assure que « *Hernu n'est pas le patron de la fédé : je ne suis pas sa créature !* »

Climat délétère

Sans doute, s'il n'y avait le reste : la contestation du maire dans ses comportements, de [illegible] « *autoritarisme* », de ses « *foucades* », voire de son évolution politique. Une contestation sourde, rentrée, un climat délétère, illustré par ce simple fait : sur plus d'une dizaine d'interlocuteurs critiques, pas un qui ne réclame l'anonymat, [illegible] prie de le protéger, qui ne [illegible] assure craindre des « *représailles* ».

Un [illegible] de [illegible] *du jeudi* – brutalement titré « Hernu est-il devenu fou ? » – n'a-t-il pas occupé une bonne partie d'une réunion fédérale, le 19 novembre, M. Hernu dénonçant, malgré les dénégations de l'intéressé, M. Rivalta comme l'informateur de l'hebdomadaire [illegible] volonté d'intenter un procès en diffamation. « *La confiance, cela se mérite* », devait rétorquer M. Queyranne, qui, dans toutes ses déclarations, veille à ne pas manquer à la solidarité de parti.

Inutile d'aggraver le drame en rapportant des propos [illegible]. Restent les [illegible]. Cette circulaire du maire, plutôt maladroite, du 22 [illegible] 1986 : « *Le personnel municipal s'émeut de la généralisation de la pratique du tutoiement (...). Cette pratique entache notre rigueur et notre crédibilité (...). En conséquence, il* [illegible] *d'adopter une relation purement administrative (...). Toute note ou lettre qui ne respecterait pas ces* [illegible] *retournée à son expéditeur sans* [illegible] » Cette [illegible], adressée aux adjoints socialistes le 15 octobre 1986, s'inquiétant de « *faits inadmissibles* », d'indiscrétions alimentant les chroniques des journalistes lyonnais. Cette autre, du 21 mai [illegible], donnant priorité au pouvoir administratif sur l'autorité des élus municipaux : « *Il convient de restaurer une certaine discipline (...). Une reprise en main est indispensable (...). Il est indispensable que les responsables administratifs, la hiérarchie de cette mairie, maîtrisent complètement les services (...). Dans cet esprit, les adjoints devront dorénavant passer par le secrétaire général lorsqu'une demande doit être transmise, quelle que soit la nature de cette demande.* » Ces tracts syndicaux, enfin, de la CFDT, minoritaire il est vrai, criant : « *Halte aux dépenses de prestige : combien de véhicules pour le service du public pourrait acquérir la ville à la place de la R 25 limousine de fonction du maire ?* »

Querelle de famille, le fait d'un « microcosme » socialiste, comme *aurait pu dire M. Barre ?* N'y a-t-il pas, derrière la façade, une mairie active, multipliant les initiatives culturelles, luttant contre le chômage, à l'image souvent plus dynamique que Lyon dont, ville à part entière, elle n'est certes pas la banlieue ? Sans aucun doute. Pourtant, venu à Villeurbanne, le 21 mars dernier, *pour fêter les dix ans de mairie* de M. Hernu, M. François Mitterrand avait eu ce mot prémonitoire à propos de la cohabitation : « *Les querelles de famille sont les pires.* »

EDWY PLENEL.

(1) Dassault-Breguet, Compagnie française d'assistance spécialisée (COFRAS), Office français d'exportation de matériel aéronautique [illegible].

Le Monde publiera demain la suite de notre enquête à Villeurbanne : M. Hernu en confidence.

Malgré les protestations des socialistes

La majorité sénatoriale poursuit le processus d'envoi de M. Nucci devant la Haute Cour de justice

La commission du Sénat chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, devant la Haute Cour de justice a terminé ses travaux dans la nuit du mardi 1er au mercredi 2 décembre.

Entendu mardi matin, à sa demande, M. Nucci a rappelé notamment que le parquet avait refusé que l'instruction soit étendue pour faire la lumière sur des faux et sur l'utilisation des fonds qui avaient été détournés par M. Chalier quand celui-ci avait imité sa signature. M. Nucci a alors déclaré : « *Mon honneur est sali par un homme ; j'ai le droit de savoir si cet homme est manipulé et depuis quand. Qui l'a encouragé ? Qui l'a aidé ? Je pensais que le parquet et l'instruction judiciaire auraient à cœur d'éclaircir ce point. Devant l'inertie du parquet, j'ai déposé plainte pour recel de malfaiteur. Le doyen des juges d'instruction m'a donné raison. Le parquet, qui a tout fait pour entraver mon action, fait appel.* »

Parmi les questions que cette affaire pose, M. Nucci a cité : « *Pourquoi a-t-on refusé de joindre l'ensemble des procédures, ce qui aurait permis une meilleure administration de la justice et de faire éclater mon innocence ? Pourquoi le parquet a-t-il freiné l'action de la justice dans les trois plaintes que j'ai déposées, quand il ne s'y est pas opposé ? Pourquoi a-t-on fait en sorte que je ne puisse jamais m'exprimer ou réfuter les* [illegible] *lancées* [illegible] *moi ?* »

En conclusion, l'ancien ministre a affirmé qu'il a voulu « *aider la justice* ». Faisant allusion à la [illegible] de M. Michel Droit, il a ajouté : « *Je ne crains pas la vérité : je n'ai rien à redouter d'elle. N'est-ce pas cette considération qui a* [illegible] *récemment un citoyen chargé d'un service public à saisir la Cour de cassation d'une* [illegible] *à l'encontre d'un magistrat l'ayant inculpé de forfaiture avec un dossier qu'on dit maintenant être vide ?* »

Des travaux précipités

Puis il en a appelé à la « *conscience* » des membres de la commission, « *par-delà les clivages politiques* ». Il a ajouté : « *Je souhaite que cette commission et votre assemblée se prononcent au vu et au su d'un dossier et non sur les éléments d'une machination visant à salir un homme et son parti, au risque* [illegible] *Ainsi, et seulement ainsi, la justice en sortira grandie. Je demande la vérité, vous pouvez l'obtenir. Je subis depuis plus d'un an une* [illegible] *morale que je souhaite la conclusion de cette affaire. Voilà je la souhaite* [illegible] *en dehors de tout calcul politique, car j'ai le droit à la vérité pour que mon honneur soit préservé.* »

Les [illegible] de la commission, qui n'ont pu poser aucune question à M. Nucci, se sont à nouveau réunis l'après-midi puis le soir. Les socialistes ont demandé, en vain, par lettre qu'il [illegible] procédât à [illegible] auditions, notamment à celle de Mme Tarpin, secrétaire du bureau du cabinet du ministère de la coopération depuis 1977.

Les commissaires [illegible] se sont [illegible] contre la précipitation avec laquelle le président de la commission a mené les travaux. Ils ont protesté contre le fait que, [illegible] que à 11 heures le soir, le [illegible] n'ait repris ses [illegible] qu'une quarantaine de minutes plus tard en raison d'une réunion inopinée des responsables de la majorité [illegible] riale.

Mercredi matin 2 décembre, ils ont stigmatisé l'« *attitude inqualifiable* » de la majorité de la commission qui n'a jamais cherché, [illegible] eux, « à [illegible] *vérité*, [illegible] *s'est contentée d'obéir aux injonctions venues de plus haut pour en finir vite* ».

Après avoir dénoncé « *le visage hideux d'une justice politique dans son horreur* », M. Dreyfus-Schmidt a affirmé que le vote [illegible] venu pour [illegible] en accusation M. Nucci [illegible] « [illegible] *politique qui* [illegible] *s'interroger sur l'impossibilité qu'il y aurait* [illegible] *à traduire un ministre de droite devant la Haute Cour* ». La démonstration a été faite [illegible] lui que « *juridiquement les socialistes avaient tort car ils étaient politiquement minoritaires* ».

La majorité de la commission a [illegible] qu'il [illegible] « [illegible] *suffisants pour renvoyer l'affaire à l'instruction par les magistrats de la Cour de cassation qui composent le* [illegible] *d'instruction de la Haute Cour de justice* ». Elle a [illegible] adopté la proposition de résolution que la conférence des présidents, fixée jeudi, devrait inscrire à l'ordre du jour du Sénat.

Selon M. Méric, les conclusions du rapporteur [illegible] adoptées par 16 voix contre 7 (les six PS et M. François Giacobbi, gauche dém.), [illegible] 3 abstentions (deux centristes, MM. Georges Lombard et Marcel Rudloff, et un non-inscrit, M. Jacques Habert). Mme Marie-Claude Beaudeau (PC) n'a pas pris part au vote.

A. Ch.

SPORTS

● **RUGBY : [illegible] inculpations après la mort de Dominique Leydier.** – Le 15 novembre à [illegible] d'un match de [illegible] d'honneur opposant l'USPEG (personnels du gaz et de l'électricité de Marseille) à Monteux, Dominique Leydier, vingt-cinq ans, avait été mortellement [illegible] au [illegible] d'une bagarre générale (*le Monde* des 17 et 18 novembre). Une [illegible] a eu lieu lundi [illegible]. Après avoir [illegible] placés en [illegible], MM. Philippe Rech et Michel [illegible], deux joueurs de l'USPEG, [illegible] inculpés mardi 1er décembre par le [illegible] d'instruction marseillais, M. Jacques [illegible] – un [illegible] joueur de rugby, – de coups [illegible] sans intention de [illegible] donner. [illegible] joueurs ont été placés [illegible].

● **FOOTBALL : affaire Yvinec-[illegible].** – Le juge d'instruction de Cali (Colombie) a lancé, le 1er décembre, un mandat d'arrêt [illegible] l'impresario argentin [illegible] du joueur [illegible] Cabanas au FC Brest (*le Monde* du 1er décembre). Le président du [illegible] breton, François Yvinec, qui est retenu en Colombie depuis près d'un [illegible] le [illegible] de l'instruction [illegible] être fixé sur son sort dans les prochains jours.

L'épave du « Rainbow-Warrior » transformée en refuge à poissons

Le Rainbow-Warrior, navire de l'organisation internationale Greenpeace, coulé par des agents secrets français en 1985 et dans lequel trouva la mort le photographe Fernando Pereira, a quitté, mardi 1er décembre, le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande) pour son dernier voyage.

L'unité, qui avait été remise à flot mais dont l'état ne permettait pas l'exploitation en haute mer, est remorquée vers une superbe baie dans le nord du pays. Elle y sera coulée pour la seconde fois et son épave servira à la fois de mémorial sous-marin et de refuge à poissons. « *Ainsi*, a déclaré un membre de Greenpeace, le Rainbow-Warrior, *dynamité pour avoir tenté de diriger une flottille de protestation contre les essais nucléaires français dans le Pacifique, aidera l'environnement qu'il* [illegible] *essayé un jour de protéger.* »

Un rendez-vous pour un combat

هكذا من الاصل

Société

L'affaire Chaumet

« Le Canard enchaîné » affirme que M. Chalandon possédait cinq comptes à la joaillerie

Dans son dernier numéro, *le Canard enchaîné* revient sur l'affaire Chaumet. Il écrit notamment que M. Albin Chalandon, ministre de la justice, ne possédait pas un compte unique chez les joailliers, mais cinq, ainsi libellés : « compte client 79/86 ; compte 261 Chalandon 78/85 ; compte client 69/78 ; compte Mme Chalandon 59/61 ; compte fournisseur Chalandon ». La signification de ces chiffres n'est pas indiquée par l'hebdomadaire, mais il pourrait s'agir des dates auxquelles les comptes ont fonctionné. *Le Canard* enchaîné écrit aussi qu'un expert comptable, désigné par le tribunal de commerce, aurait affirmé devant les enquêteurs que « le compte fournisseur d'Albin Chalandon présente un montant total de 20 207 643 F qui correspond à des achats pour la période 1983 à avril 1987 », ce qui semble indiquer que M. Chalandon a entretenu avec la joaillerie Chaumet des relations commerciales suivies, y compris dans les derniers mois, alors que la société se débattait déjà dans les difficultés.

Le Canard enchaîné, qui rappelle que le responsable du service des coffres de la bijouterie avait la garde d'une clef qui ouvrait les bijoux de M. Chalandon et qu'il montrait le numéro « deux à trois *fois par an* » des frères Chaumet, affirme enfin que le 3 avril 1987, soit un mois avant la nomination par le tribunal de commerce d'un premier mandataire pour examiner la situation de la bijouterie, les frères Chaumet auraient remis à M. Chalandon une bague pour une valeur de 6 914 893 F. Il s'agirait en fait d'un cadeau fictif, la bague n'apparaissant pas au ministère et les frères Chaumet s'étant servi de eux pour maquiller une opération comptable.

Dans une interview au *Point*, le 19 octobre, M. Chalandon avait déjà indiqué qu'une bague lui avait été attribuée par erreur par les frères Chaumet, mais, affirme *le Canard enchaîné* : « *Chaumet n'aurait pas agi autrement s'il avait voulu « balader » une forme d'un cadeau fictif, un remboursement plantureux à Chalandon* ».

Homicides, vols à main armée destructions par explosif

Max Frérot inculpé à Lyon et à Paris

A l'issue de quatre-vingt-quatre heures de garde à vue dans les locaux du SRPJ de Lyon, Max Frérot, artificier de la branche lyonnaise d'Action directe, arrêté le 27 novembre, a été présenté, mardi 1er décembre, vers 11 h 30, à M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon, chargé d'un dossier qui comporte vingt autres inculpés.

Le terroriste, qui a choisi pour défenseur Me Jacques Vergès, a renoncé à la présence de son avocat pour le débat contradictoire avec le magistrat instructeur.

M. Lemonde lui a notifié cinquante et un chefs d'inculpation : association de malfaiteurs, 3 homicides volontaires, 7 tentatives d'homicide volontaire, 24 vols à main armée, 4 vols à main armée avec prise d'otages, 8 vols à main armée avec violences, 3 destructions de biens mobiliers ou immobiliers par explosif (correspondant aux attentats revendiqués par le groupe Affiche rouge, appellation fugitive d'Action directe-Lyon), détention d'armes et d'explosifs.

En quittant le cabinet du juge, Max Frérot a été écroué dans une prison de la région lyonnaise. Mais, dès mercredi matin 2 décembre, il a été transféré à Paris, où il a été inculpé par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, puis écroué à la prison de la Santé.

Les inculpations prononcées par le juge parisien portent sur deux affaires : l'attentat à la bombe, commis en juillet 1986 contre les locaux de la brigade de répression du banditisme, quai des Gesvres, à Paris, au cours duquel l'inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant a trouvé la mort, et la fusillade dans le parking souterrain de la rue Falguière, à Paris (15e), le 24 novembre dernier.

L'avocat du commissaire Jobic accuse la gendarmerie d'avoir violé le secret de l'instruction

Environ [illegible] policiers, en majorité des commissaires de la préfecture de police, se sont rendus, le mardi 1er décembre vers midi, en délégation au ministère de l'intérieur pour y déposer auprès de M. Robert Pandraud une motion de soutien à leur collègue Yves Jobic, patron de la recherches de la 1re division de police judiciaire (8e, 16e et 17e arrondissements de Paris) récemment inculpé de proxénétisme aggravé par un juge d'instruction du tribunal de Nanterre, M. Jean-Michel Hayat (*le Monde* du 1er décembre).

Les policiers s'étaient rassemblés dans la cour d'arrivée de la gare d'Austerlitz, non loin de la salle où se tenait le congrès extraordinaire du Syndicat des commissaires, convoqué spécialement pour débattre de cette affaire. Au cours de la conférence de presse qui a suivi, Me Jean-Marc Varaut, avocat du policier inculpé, a accusé la gendarmerie d'être à l'origine des fuites qui ont permis à la presse d'avoir accès à la procédure visant M. Jobic, alors que ce dernier n'était même pas encore inculpé. L'avocat a également annoncé le prochain dépôt d'une plainte contre X... pour violation du secret de l'instruction.

Les commissaires de police, qui affirment l'innocence de leur collègue, accusent les gendarmes à qui le juge d'instruction a confié l'enquête d'avoir « chargé » le commissaire Jobic en utilisant à l'égard des témoins – des prostituées qui accusent le commissaire d'avoir touché de l'argent de proxénètes – divers moyens de pression.

L'affaire a relancé la polémique qui divise policiers et gendarmes à propos des compétences respectives des deux forces de police. Mardi matin, M. Giraud, ministre de la défense dont dépend la gendarmerie, M. Chalandon, Pandraud et Pasqua, s'étaient d'ailleurs réunis pour examiner à nouveau le problème. Les ministres ont décidé de faire accélérer les travaux de la commission Cabannes, mise sur pied il y a plusieurs mois pour examiner le dossier sensible. La commission devra rendre ses conclusions avant la fin de l'année.

SCIENCES

Construction de la station spatiale habitée

MacDonnell Douglas se taille la part du lion

La NASA, l'agence spatiale américaine, a rendu publics, mardi 1er décembre, le montant des contrats (6,5 milliards de dollars) et le nom des firmes américaines qui seront chargées de la construction de la station spatiale habitée que les Etats-Unis doivent déployer dans l'espace au milieu de la prochaine décennie. Une nouvelle particulièrement attendue Outre-Atlantique où l'on assiste impuissant aux succès et aux prouesses des cosmonautes soviétiques qui accumulent les heures passées dans l'espace à bord de la station orbitale Mir, la première station spatiale habitée de manière quasi permanente par l'homme.

Cette situation, quelque peu humiliante pour ceux qui ont conquis la Lune, devrait donc changer prochainement avec le lancement des premières commandes d'éléments de la station américaine sous réserve d'une approbation du Congrès pour ce projet dont le coût oscille aujourd'hui, selon les experts, entre 17 et 22 milliards de dollars (prix 1988). La NASA a retenu quatre grands noms de l'industrie américaine (Boeing, MacDonnell Douglas, General Electric et Rocketdyne) pour réaliser la première phase de ce programme devant donner lieu à la construction en orbite entre 1994 et 1996 d'une station spatiale réduite sur laquelle viendront se greffer des modules habitables européen et japonais (1). Ce n'est qu'après, si tout va bien, que cet embryon de station sera développé, afin de créer cette ambitieuse station spatiale dont rêvent la NASA et le Pentagone.

Pour les deux tranches de travaux qui ont fait l'objet de la plus vive compétition, les firmes Boeing et MacDonnell Douglas l'ont emporté sur des groupes conduits par Martin Marietta et Rockwell International. Au terme de ces contrats, Boeing et ses associés (Teledyne Brown Engineering, Lockheed, Grumann et TRW) construiront le module d'habitation, le module laboratoire (13 mètres de long et 4,2 mètres de diamètre) ainsi que l'ensemble des équipements internes qui leur sont associés. Le tout pour un montant de 750 millions de dollars, dont 25 millions de dollars supplémentaires pour une deuxième étape à venir.

MacDonnell Douglas, quant à lui, se taille la part du lion avec ses associés (IBM, Lockheed, RCA, Honeywell et Astro) en emportant un contrat de 1,9 milliard de dollars (plus 140 millions de dollars en option) pour la réalisation de l'armature externe – en treillis – à laquelle seront attachés tous les éléments de la station. S'y ajoutent la fabrication des systèmes de commande, de contrôle, de communication, de navigation ainsi que celle des zones d'arrimage des navettes et autres véhicules servant aux liaisons externes.

Pour les deux dernières tranches de travaux, General Electric et Rocketdyne, filiale du groupe Rockwell, qui avaient été les seuls à répondre à l'appel d'offres, ont été automatiquement retenus. La première de ces entreprises s'est vu confier, en association avec TRW un contrat de 800 millions de dollars (plus 570 millions de dollars en option) pour la construction d'une plate-forme automatique d'observation. La seconde, en coopération avec Ford, Lockheed, General Dynamics, Harris et Garrett, a la charge de développer aux termes d'un contrat de 1,6 milliard de dollars (plus [illegible] millions de dollars en option) le système de production et de stockage d'énergie (75 kilowatts) qui alimentera la station spatiale.

J.-F. A.

(1) Les négociations sur ce point entre l'Agence spatiale européenne et la NASA n'ont toujours pas abouti en raison des conditions d'utilisation de la station que les Américains veulent imposer aux Européens.

Le débat sur la détention provisoire

A la veille de l'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de réforme de l'instruction, l'Association française des magistrats de la jeunesse, a exposé, mardi 1er décembre, que le texte laisse de côté le droit des mineurs.

Elle a adressé aux parlementaires une proposition d'amendement tendant à supprimer la détention des mineurs de seize ans sauf s'il y a un crime, et dans tous les cas pour les mineurs de treize ans.

Mille cinq cents personnes ont signé un appel soutenant cet amendement.

POINT DE VUE

Mineurs en prison

par Claudine Jacob, Marie-Ange Leprince et Yves Lernout, juges des enfants au tribunal d'Evry

« *La plus grave défaillance de justice est celle qui consiste à placer un inculpé, présumé innocent, en détention provisoire.* » Qui ne souscrira à cette affirmation du garde des sceaux (1) ? Est-il utile d'ajouter que lorsque cette détention concerne des enfants, elle devient, elle [illegible], dramatique ?

Dès lors, comment la réforme de l'instruction et la limitation du recours à la détention provisoire peuvent-elles ignorer les mineurs de *dix-huit ans ? La France est-elle* assez riche d'enfants qu'elle puisse se désintéresser de ceux qui vont en prison ? Peut-on ignorer que nos jeunes détenus sont, le plus souvent, issus de familles en grande difficulté et que leur exclusion sociale précède et accompagne leur incarcération ?

Il y eut 4 270 mandats de dépôt pour des jeunes de moins de dix-huit ans en 1986. Parmi ceux-ci, 987 de *moins de seize ans, dont une grande* majorité en matière correctionnelle, *« pour une durée n'excédant pas dix jours, aux fins de recherche d'un placement éducatif »* (article 11 de l'ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante).

Cette disposition est inutile et dangereuse: il n'est nul besoin de dix jours pour rechercher un placement éducatif. Les équipes et établissements éducatifs publics et privés, les familles d'accueil, les associations sont prêts à prendre en charge un jeune qui vient de commettre un délit. Auprès de chaque tribunal, il existe un service éducatif qui assure une permanence et peut, en quelques heures, proposer une solution alternative à l'incarcération.

Cette disposition est, d'autre part, dangereuse parce qu'elle laisse la voie *ouverte à des incarcérations* répétées entre treize et seize ans, dans une sorte de cycle infernal où répression et provocation s'entraînent mutuellement. Or comme l'a souligné le rapport Langlais (« Audit de l'Education surveillée »), remis *cette année au garde des sceaux : « L'effet de stigmatisation et de déinsertion sociale est un facteur important de récidive comme de prosélytisme négatif. »*

Le droit à l'éducation

Une autre disposition concernant les enfants de moins de treize ans doit *impérativement* être modifiée. En effet, alors que seuls les mineurs âgés de plus de treize ans peuvent faire l'objet d'une condamnation pénale (article 2 de l'ordonnance du 2 février 1945 et article 66 du code pénal), le juge d'instruction peut, *sans limite de durée ni d'âge*, placer en détention provisoire un mineur de moins de treize ans, *« s'il y a prévention de crime »*. Concrètement, cela signifie que le mineur sera emprisonné *provisoirement* pendant l'instruction alors que la loi interdit qu'il *soit condamné*, lors de son jugement, à une peine d'emprisonnement. Il y a là une contradiction choquante qui doit disparaître avec la suppression de la détention provisoire en matière criminelle pour les enfants de moins de treize ans. Le nombre fort heureusement limité des enfants concernés ne justifie pas le maintien d'une telle incohérence.

Dans l'état actuel du projet de loi réformant l'instruction, rien n'est prévu pour les mineurs. Il est paradoxal qu'un juge seul puisse incarcérer un mineur alors que la « collégialité » (trois juges) serait requise pour un majeur ! D'aucuns diront que le droit positif a l'habitude de malmener le droit des mineurs. La présence de l'avocat n'est-elle pas obligatoire *pour le divorce des parents, alors que* le placement des enfants peut se faire sans que ceux-ci soient assistés ? En réalité, s'agissant des mineurs de moins de 16 ans, la « collégialité » n'est pas nécessaire en matière correctionnelle, et la détention provisoire est supprimée.

Il est temps aujourd'hui de tirer toutes les conséquences du principe affirmé en 1945 : « *L'éducation vaut mieux que la prison.* » Si beaucoup sont nés exclus, *« ils ne sont pas nés délinquants »*. Le pari de l'éducation vaut *la peine d'être tenté*. L'audace et la volonté éducatrices de combattre l'exclusion sont *moins risquées* que le maintien criminogène de l'emprisonnement provisoire.

« Que serait la justice sans le bonheur ? » demandait Camus. Est-il possible d'espérer que le législateur, au-delà des clivages traditionnels, donnera à ces jeunes plus en [illegible] difficulté ?

Alors que nous allons prochainement célébrer le bicentenaire de la Révolution française et la Déclaration *des droits de l'homme et du citoyen*, le développement de notre société permet d'inscrire [illegible] à l'éducation d'un enfant de moins de [illegible] ans exclut, même s'il a commis un délit, sa détention provisoire.

(1) *Le Monde* du 22 octobre 1987.

Aux assises des Pyrénées-Atlantiques

Réclusion criminelle à perpétuité pour les auteurs de la fusillade de Bayonne

PAU
de notre envoyé spécial

La cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques, composée uniquement de magistrats, a condamné, mardi soir 1er décembre à Pau, Lucien Mattéi, quarante-trois ans, et Pierre Frugoli, vingt-quatre ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. Les deux hommes étaient jugés, depuis lundi, pour l'assassinat de quatre réfugiés basques espagnols tués le 25 septembre dans un bar de Bayonne (*le Monde* du 2 décembre). Les magistrats de la cour d'assises ont, en ce qui concerne Lucien Mattéi, assorti la condamnation d'une peine incompressible de dix-huit ans de sûreté.

Les avocats des deux condamnés avaient, en cours d'audience mardi, présenté à la cour une demande visant à obtenir une suspension du procès, afin que les magistrats puissent entendre M. José Amedo *Foucé, sous-commissaire de police à* Bilbao, mis en cause la veille par Pierre Frugoli comme pouvant être le commanditaire de cet attentat du 25 septembre 1985, organisé et revendiqué par le Groupe antiterroriste de libération (GAL). Les magistrats ont rejeté cette demande.

Ph. E.

A Paris

Arrestation de deux hommes soupçonnés du meurtre de plusieurs vieilles dames

Soupçonné du meurtre de plusieurs vieilles dames, commis entre octobre [illegible] et janvier 1986 à Paris, un jeune homme, originaire de Fort-de-France (Martinique), Thierry Paulin, vingt-quatre ans, a été arrêté, le mardi 1er décembre, près de la porte Saint-Denis, par le commissaire Francis Jacob. Le policier disposait d'un signalement précis d'un homme soupçonné d'être l'auteur de plusieurs meurtres de personnes âgées, signalement qui venait d'être transmis aux différents commissariats de la capitale.

Thierry Paulin aurait reconnu une vingtaine d'agressions de personnes âgées. Et, selon les *premiers éléments* de l'enquête, des empreintes digitales relevées sur des appartements de sept vieilles dames assassinées à Paris.

Toxicomane, le jeune homme était déjà connu des services de police. Il avait été arrêté à Alfortville (Val-de-Marne) il a quelques mois, pour vols, violences et infractions à la législation sur les stupéfiants.

L'arrestation de Thierry Paulin et celle, mercredi en fin de matinée, d'un complice présumé, Jean-Thierry Mathurin, vingt-deux ans, font suite indirectement à une véritable mobilisation générale de tous les services de police de la capitale, décidée récemment par le préfet de police, M. Jean Paolini, après une nouvelle série de quatre assassinats de personnes âgées durant les cinq dernières semaines.

Depuis quatre ans, trente-huit personnes âgées ont été assassinées à leur domicile parisien, et dans la grande majorité des cas les auteurs de ces crimes n'ont pas été arrêtés.

Un rendez-vous inhabituel pour un commerce inhabituel

EUROLATINA

Première foire commerciale latino-américaine en Europe. Produits non traditionnels de qualité en provenance de l'Argentine, du Brésil, de Colombie, du Costa Rica, de Cuba, du Mexique, du Nicaragua, du Pérou et du Vénézuela.

LUNDI 7 DÉCEMBRE | MARDI 8 DÉCEMBRE | MERCREDI 9 DÉCEMBRE | JEUDI 10 DÉCEMBRE | VENDREDI 11 DÉCEMBRE

Ahoy' Exhibition Centre
Rotterdam. Pays-Bas

Pour tout complément d'informations, prenez contact par téléphone ou télex avec: INTRASERVICE B.V.,
Rotterdam. Tél.: (0)10 - 467 44 55: Télex 27436 intra nl.

SENEGAL

Interrompez l'hiver et partez au soleil.

CHARTERECO
Paris-Dakar-Paris... Vol spécial 2900F

ILES DU SALOUM
1 semaine en demi-pension à partir de 4700F

Hôtels, clubs, circuits-découverte
DAKAR, PETITE COTE, CASAMANCE

REPUBLIQUE TOURS
1, avenue de la République 75011 Paris Tél : (1) 43 55 39 30
22, rue Grôlée 69002 Lyon Tél : 78 37 12 38
et votre agence de voyage.

هكذا من الاصل

Société

ENVIRONNEMENT

Devant la multiplication des accidents industriels

De nouvelles mesures sont à l'étude pour contrôler les usines à risques

La multiplication [illegible] industriels [illegible] l'augmentation du ris[illegible] chimique contraint aujourd'hui [illegible] pouvoirs publics [illegible] prendre le taureau par les [illegible]. Voilà en effet dix [illegible] que l'on [illegible] propose de renforcer [illegible] effectifs de ceux qui [illegible] pour mission [illegible] contrôler [illegible] « installations [illegible] – [illegible] ments agricoles ou industriels [illegible] ris[illegible] pour le voisinage, – [illegible] le contraire qui se produit.

En 1977, on comptait [illegible] inspec[illegible] pour [illegible] 000 [illegible] clas[illegible]. En 1987, ils [illegible] pour 500 000 installations, non compris [illegible] transformateurs électriques [illegible] pyralène introduits entre-temps dans la nomenclature. Non seulement, donc, l'objectif du doublement des effectifs, recommandé en 1984 par le Conseil supérieur des installations classées, est loin d'être atteint, mais il recule de jour en jour.

Un permis de polluer délivré par le maire ?

A [illegible] phénomène [illegible] quantitatif s'en ajoute un autre : les changements de tutelle du corps de l'inspection. A l'origine, après la première loi remontant à 1917, [illegible] inspecteurs [illegible] temps partiel [illegible] par le [illegible] général, donc au niveau départemental.

Après la loi sur [illegible] installa[illegible] classées adoptée [illegible] 1976 (juste après l'accident de Seveso, en Italie), le contrôle des activités industrielles a été confié à des fonctionnaires des DRIR (direction régionale de l'industrie et de la recherche), pour la plupart ingénieurs issus du corps des Mines. [illegible] les [illegible] liés à l'agriculture (abattoirs, élevages industriels, industrie alimentaire, etc.) revenaient aux [illegible] vétérinaires. Ces personnels [illegible] été placés sous la tutelle du ministère de l'industrie jusqu'en 1982, [illegible] laquelle ils [illegible] été rattachés au ministère de l'environnement. Mais en 1986, [illegible] nouveau [illegible] l'environnement, M. Alain Carignon, a accepté que le budget des contrôles revienne à son collègue de l'industrie, préférant voir le contrôle des installations classées financé par une administration plus riche.

Tout se passe comme si les fonctionnaires du [illegible] l'industrie, qui n'ont plus le pouvoir [illegible] subventions – libéralisme oblige, – se rattrapaient aujourd'hui par le pouvoir de contrôle. Or les ingénieurs des Mines n'entendent pas diluer ce pouvoir dans des missions de second ordre comme le contrôle des blanchisseries, des [illegible] ou des installations de concassage des cailloux. Ils [illegible] se [illegible] du contrôle des installations soumises seulement [illegible] déclaration (plusieurs [illegible] milliers) [illegible] même [illegible] partie des installations soumises [illegible] autorisation (environ 50 000). Ne resteraient de leur compétence que les quelque 330 établissements [illegible] risques majeurs soumis [illegible] la directive européenne dite « Seveso » (1982) et les quelques milliers [illegible] une [illegible] parce qu'ils font courir des risques particuliers [illegible] l'[illegible] [illegible] en dénombrait 7 000 en 1987).

A qui [illegible] le [illegible] des milliers de laiteries, distilleries, conserveries, tanneries, imprimeries et teintureries qui [illegible] installations [illegible] et dont se plaignent le plus souvent [illegible] ? M. Carignon [illegible] aujourd'hui [illegible] cette responsabilité aux collectivités locales. « *Il n'est pas normal qu'un inspecteur d'Etat soit mobilisé pour contrôler une blanchisserie*, dit-il. *Ce peut être l'affaire de la municipalité ou des services d'hygiène.* »

Sapeurs-pompiers à la rescousse

Le problème, c'est qu'un [illegible] hésitera toujours, au nom du sacro-saint emploi, à sévir contre un atelier dangereux ou une entreprise polluante. A l'inverse, une petite commune, pour la tranquillité, pourra se montrer intransigeante et rejeter un établissement industriel d'intérêt régional, voire national, car les nuisances, elles, sont toujours locales.

Le transfert des contrôles apparaît donc risqué, surtout si l'on songe que sur les quelque 36 000 communes de France, 34 000 ont moins de 2 000 habitants et 24 000 moins de 500 ! Comment ces derniers maires pourraient-ils contrôler quoi que ce soit avec quelques employés [illegible] naux et un secrétaire à mi-temps, qui n'ont [illegible] moindre [illegible] en matière d'hygiène et de sécurité ? « *Le permis de polluer ne peut être* [illegible] *par un* [illegible] *s'il est averti et compétent* », dit M. [illegible] VII Le Sage, [illegible] délégué aux risques majeurs. C'est-à-dire par une municipalité disposant des services techniques d'une vraie ville.

Depuis l'accident de Nantes, qui a conduit, pour la première fois, à déclencher le plan ORSEC après un accident chimique, le ministère de l'intérieur penche plutôt pour un élargissement du corps des inspecteurs d'installations classées. Selon le directeur de la sécurité civile, M. Jean-Paul Proust, on pourrait par exemple confier ces missions à des officiers de sapeurs-pompiers, dont beaucoup ont reçu une formation universitaire. Les plus jeunes d'entre eux sont souvent diplômés d'un institut universitaire de technologie. Ils peuvent par[illegible] la conformité d'un [illegible] ou d'un petit centre de stockage.

Encore faut-il que la nomenclature des installations classées soit tenue à jour et révisée, non pas à la baisse, comme serait tenté de le faire l'actuel gouvernement, mais à la hausse. L'entrepôt de Nantes qui a brûlé n'était soumis qu'à déclara[illegible] (pas d'enquête publique, [illegible] d'autorisation). On s'aperçoit aujourd'hui qu'il présentait un risque pour la population environnante, de [illegible] que [illegible] ports [illegible] de triage où transitent de plus en plus de produits dangereux. Il va donc falloir augmenter sérieusement le nombre d'installations soumises à la directive Seveso, afin que là aussi soient élaborés plans d'exposition aux risques, études de danger et plans particuliers d'intervention.

On en viendra donc nécessairement à une augmentation importante des inspecteurs d'Etat, les seuls qui échappent aux pressions locales et aux caprices de l'opinion, les [illegible] redouteront vraiment [illegible] industriels peu scrupuleux. En matière de sécurité, la répression assortie [illegible] la prévention peut être efficace, comme [illegible] montré la réduction du nombre de morts sur les routes au cours des douze derniers [illegible].

ROGER CANS.

■ *Le Comité législatif d'information* écologique (COLINE) vient de publier un guide pratique de 142 pages à l'usage des associations, intitulé : *Loi « installations classées », [illegible] d'emploi.* [illegible] peut se le procurer en écrivant au siège, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, ou en téléphonant au 42-22-92-62.

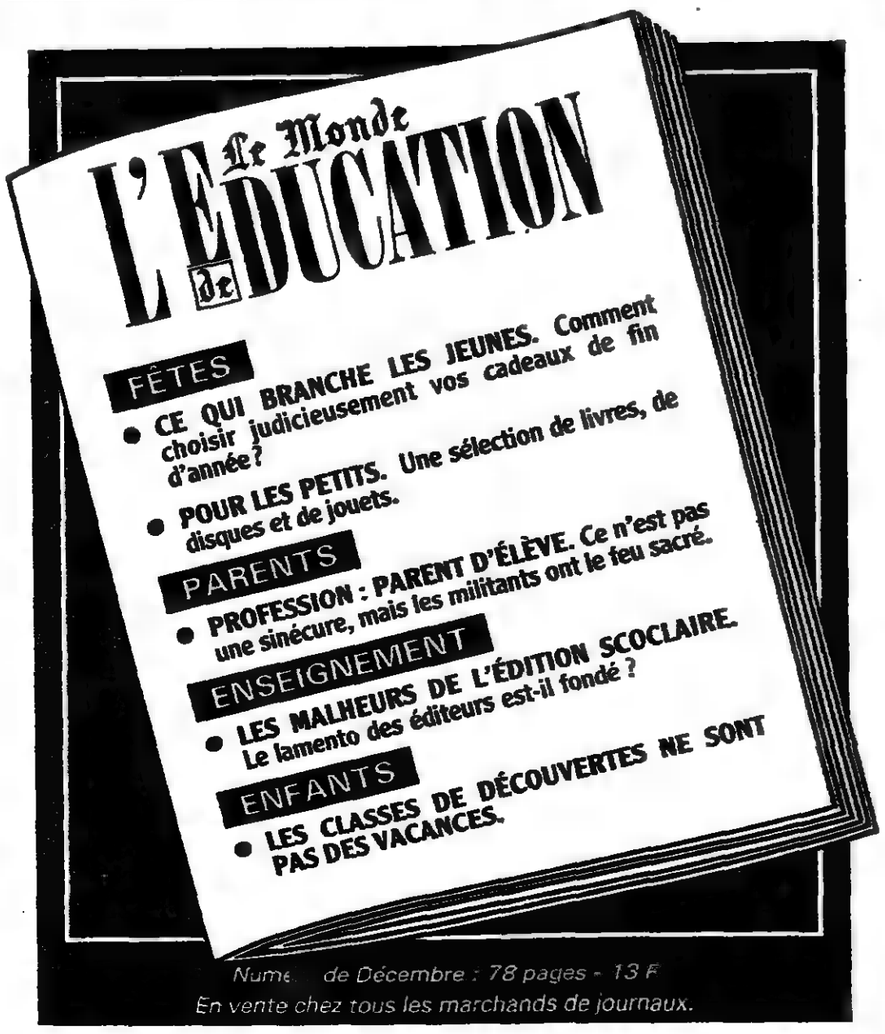

ÉDUCATION

Un colloque sur l'enseignement supérieur

L'augmentation du nombre des bacheliers conduit à diversifier les formations de premier cycle

L'année 1987 a été fertile en colloques universitaires en tous genres. Mais celui qui s'est tenu, mardi 1er décembre, dans les locaux du Collège de France, sortait nettement de l'ordinaire. Il n'émanait d'aucune institution, association ou corporation. D'aucun parti ni d'aucun syndicat. La mystérieuse organisation qui avait signé les cartons d'invitation – le « Groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur », – inconnue jusque-là au bataillon, cachait, en fait, quinze professeurs d'horizons divers, ayant presque tous exercé des responsabilités administratives (présidents d'université, directeurs de grandes écoles) et désireux de mettre en commun leur expérience. Et le miracle fut que ce groupe informel, constitué à l'initiative de M. Philippe Lucas, ancien président de Lyon-II, est parvenu à travailler régulièrement pendant un an, à présenter des propositions précises et à réunir, pour en discuter, plus de deux cents personnes – dont deux anciens secrétaires d'Etat aux universités, MM. Jean-Pierre Soisson et Roger-Gérard Schwartzenberg.

Le thème de la réunion portait sur le problème considéré comme prioritaire : l'accueil des bacheliers, dans la perspective [illegible] des « deux millions d'étudiants » pour l'an 2000. Les données du problème sont connues : les meilleurs bachelier[illegible] (les C) s'orientent vers les classes préparatoires ainsi que vers [illegible] IUT – et ne sont pas assez nombreux. Et les universités doivent accueillir un nombre croissant de bacheliers techniciens – ou de bacheliers généraux d'un niveau plus faible – qui ne peuvent pas suivre. D'où les dramatiques taux d'échec en fin de première année. Pour les organisateurs du colloque, la réponse est double : il faut à la fois améliorer l'articulation entre les enseignements secondaire et supérieur et diversifier davantage les formations de premier cycle pour tenir compte de l'hétérogénéité croissante des bacheliers.

Sur le premier point, ils ont proposé que les établissements d'enseignement supérieur fassent connaître de façon précise les compétences nécessaires pour poursuivre les études envisagées, de manière à permettre aux lycées de mieux préparer les élèves et qu'un système de préinscription permette d'établir assez tôt un dialogue avec les candidats. Ils souhaitent aussi une concertation organisée entre les responsables des diverses filières (universités, IUT, lycées) [illegible] harmoniser [illegible] politiques d'accueil [illegible] réorienter rapidement les étudiants qui se sont fourvoyés.

Sur le second point, M. Lucas a suggéré de multiplier les filières professionnelles courtes dans les universités pour accueillir en priorité les bacheliers techniciens et de distinguer deux filières dans les DEUG : l'une en deux ans, pour les étudiants se destinant aux études longues ; l'autre en trois ans, comportant une mise à niveau et une formation professionnelle, pour les étudiants plus faibles ou moins certains de leur orientation.

Des contrats régionaux

Allant plus loin, M. Jean-Louis Quermonne a suggéré que l'on rompe avec le système actuel de recrutement dans lequel les formations technologiques sont toutes sélectives à l'entrée (IUT, STS, grandes écoles) et les formations générales toutes libre d'accès, mais sélectives en cours de route (DEUG). C'est pourquoi il a suggéré que les universités aient à la fois des premiers cycles sélectifs conduisant aux études longues et d'autres en libre accès, plus orientés vers la vie active. Et que soient créés des « *centres de formation technologiques régionaux* » répondant aux besoins économiques locaux et accueillant sans sélection les bacheliers – surtout de technicien – désirant faire des études professionnelles courtes.

Pour M. Lucas, cette adapta[illegible] des filières devrait se faire de façon progressive, expérimentale [illegible] négociée avec l'Etat et les régions. Chaque établissement devrait afficher [illegible] ses objectifs, [illegible] tions [illegible] ses critères [illegible] recrutement, cette politique faisant l'objet d'un contrat avec la puissance publique, qui, en échange, garantirait les moyens financiers et les titres académiques.

La création d'enseignements de premier cycle dans des villes non universitaires a également été évoquée pour accueillir un plus grand nombre d'étudiants et démocratiser l'enseignement supérieur. Mais [illegible] a estimé que la [illegible] du statut des premiers cycles ne pouvait être tranchée tout de suite : doivent-ils rester au sein des universités ou prendre la forme de collèges autonomes, avec un corps enseignant propre ? Les avis restent partagés sur ce point.

Si tout le monde a été d'accord pour souligner le [illegible] considérable qu'entraînera inévitablement l'[illegible] le nombre [illegible] bacheliers et la [illegible] d'encadrement des étudiants particulièrement défavorable, de nombreuses [illegible] se sont élevées pour reconnaître que ces objectifs ambitieux ne pourront se réaliser sans une sérieuse remise en ordre interne : poursuite de la rénovation des DEUG, dont les premiers résultats sont encourageants, et surtout accroissement des charges pédagogiques des enseignants qui ne font pas de recherche... Cette dernière formule conduirait, en fait, à aligner le travail de certains enseignants du premier cycle universitaire sur celui des professeurs de classes préparatoires, dont Mme Josyane Serre, directrice de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, a loué la qualité et l'efficacité, notamment pour les études scientifiques. Comme l'a fait remarquer un intervenant, si les universités veulent concurrencer les grandes écoles, elles doivent se donner les moyens de la qualité...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

RELIGIONS

Un événement œcuménique

Le patriarche de Constantinople est reçu par Jean-Paul II

Dimitrios Ier, patriarche œcuménique de Constantinople, doit arriver au Vatican, le jeudi 3 décembre, où il sera reçu par Jean-Paul II. Il y restera quatre jours.

La visite au Vatican du patriarche de Constantinople, Dimitrios Ier, primat d'« honneur » de toute la chrétienté orthodoxe – près de deux cents millions de baptisés dans le monde – est sans précédent : c'est la première fois, depuis sa prise de fonctions en 1972, que le successeur d'Athénagoras a été autorisé à sortir de Turquie pour un voyage officiel.

Depuis mai dernier, il a rendu visite aux communautés orthodoxes à travers le monde, en se rendant en Egypte (patriarcat d'Alexandrie), en Israël (patriarcat de Jérusalem), en URSS (patriarcat de Moscou et Eglise de Géorgie), en Yougoslavie, en Roumanie, en Bulgarie et en Pologne. Il tente à présent, par des étapes à Rome, à Londres et à Genève, de raffermir les liens de l'orthodoxie avec les autres Eglises chrétiennes.

L'uniatisme en question

La période romantique de l'œcuménisme est terminée. Le dialogue catholiques-orthodoxes avait commencé, après le Concile Vatican II, sous les meilleurs auspices. L'accolade de janvier 1964 à Jérusalem entre Paul VI et le patriarche Athénagoras – le prédécesseur direct de Dimitrios – avait mis fin de manière spectaculaire à un divorce de près de dix siècles entre les deux grands « poumons » de la chrétienté, celui de l'Est et celui de l'Ouest. La levée [illegible] 1965, [illegible] pape [illegible] Constantinople [illegible] celle d'Athénagoras [illegible] en [illegible] devaient rendre ce rapprochement irréversible.

Les successeurs de Paul VI et d'Athénagoras – qui se sont rencontrés une seule fois en 1979 lors de la visite de Jean-Paul II en Turquie – doivent aujourd'hui reprendre les fils d'un dialogue œcuménique qui, pour ne pas connaître d'accrocs majeurs, est menacée par un certain nombre de nuages.

Celui de l'uniatisme est sans doute le plus sombre. L'épineuse question, à la fois politique et religieuse, posée par la présence de catholiques de rite oriental unis à Rome dans les pays à majorité orthodoxe rebondit à l'occasion de la célébration du Millénaire du christianisme en Russie, en 1988. Elle sera même au centre des conversations entre Jean-Paul II et le chef de l'Eglise de Constantinople qui, de retour d'URSS, où il se trouvait l'été dernier pour une autre visite historique (*le Monde* daté 23-24 août), servira peut-être demain de médiateur entre le patriarcat de Moscou et Rome.

A l'« union » contrainte à Rome de populations orthodoxes entières, menées après le seizième siècle par des princes catholiques orientaux, avait répondu, sous Staline, juste après la seconde guerre mondiale, le retour forcé des « uniates » à l'orthodoxie. Plusieurs millions d'Ukrainiens ont été ainsi convertis et rattachés de gré ou de force au patriarcat de Moscou. Sous [illegible] de [illegible] « perestroïka », des catholiques commencent à sortir en Ukraine de leur clandestinité, alors [illegible] ceux de l'immigration pressent le pape de ne rien entreprendre avec Moscou avant la légalisation par les autorités soviétiques de leur propre Eglise.

Mais cette question de l'« uniatisme » n'est pas circonscrite à l'Ukraine. Elle est aussi ressentie, pour des raisons identiques ou voisines, en Roumanie, en Serbie, en Grèce, au Proche-Orient même où coexistent, [illegible] ou moins bien, [illegible] patriarcats orthodoxes, latins et uniates. C'est pourquoi elle intéresse au plus haut point le patriarche œcuménique de Constantinople. La Commission internationale catholiques-orthodoxes, réunie à Bari en juillet [illegible], a failli éclater. Des délégations de pays [illegible] ont quitté la salle. La crise semble aujourd'hui passée, mais une rencontre officielle sur l'« uniatisme » doit encore avoir lieu avant les retrouvailles de cette commission mixte, prévues pour l'été prochain en Finlande.

Ajoutée à la poursuite d'un dialogue proprement théologique, la rencontre entre Jean-Paul II et Dimitrios Ier devrait cependant rappeler aux catholiques et aux orthodoxes, que ce qui les unit, est bien plus important que ce qui les sépare encore. Outre les difficultés nationales évoquées, il reste la barrière apparemment infranchissable par les orthodoxes de l'« infaillibilité » du pape et de sa juridiction directe sur toutes les Eglises locales. On ne règle pas dix siècles de schisme par de seuls gestes symboliques.

HENRI TINCQ.

CONCOURS
LE MONDE DU VIN
[illegible] partir du lundi 7 décembre [illegible] *Monde* publiera les réponses au concours
Lundi 7 daté 8 décembre
réponses aux questions 1 à 10
Mardi 8 daté 9 décembre
réponses aux questions 11 à 20
Mercredi 9 daté 10 décembre
réponses aux questions 21 à 30
Jeudi 10 daté 11 décembre
réponses aux questions 31 [illegible] 40
Vendredi 11 daté 12 décembre
réponses aux questions 41 à [illegible]
Samedi 12 daté 13-14 décembre
réponses [illegible] la question subsidiaire

هكذا من الاصل

Le Monde

CITÉS-CINÉS

Trois mois d'exposition-spectacle à la Grande Halle de La Villette

La ville à l'écran

L'un des quartiers de l'exposition : New-York.

A partir du 1er décembre, pas un rayon de soleil ne pénétrera à l'intérieur de la Grande Halle de La Villette, pourtant naguère transformée en une sorte de Chrystal Palace parisien. Pendant trois mois, derrière la façade occultée de voiles noirs, va se célébrer, sur plus de [illegible] 000 m², le mariage de la ville et du cinéma. Une nuit de noces trouée de flashes et zébrée par l'éclat des projecteurs. C'est le premier hommage rendu au septième art qui ne soit ni une banale exposition à base d'affiches défraîchies, d'antiques [illegible] pieusement conservés dans leur poussière [illegible] d'émouvantes [illegible] d'usage, ni moins une [illegible] ciné-club.

Pour l'occasion, les responsables de « Cités-Cinés » ont [illegible] inventer un genre hybride qui intègre l'exposition et le spectacle, l'architecture et la fête foraine, dont les visiteurs seront également les acteurs. Casque infrarouge sur la tête, ils devront littéralement traverser un écran pour accéder au monde étrange du cinéma où tout est souvenir et découverte, mensonge et réalité. Au gré de leur inspiration, ils déambuleront le long de la grand-rue et flâneront à travers les seize quartiers de stuc, de bois et de carton, surmontés d'écrans géants, où de savants montages répètent inlassablement les grands mythes urbains célébrés par les cinéastes : Paris et ses toits, Berlin et son mur, New-York [illegible] gratte-ciel, Tokyo à l'apparence quasi [illegible], Rome [illegible] carnaval [illegible] Cinecittà.

[illegible] traverseront la ville [illegible] fête, boiront un [illegible] bistrot [illegible] frères Lumière [illegible] regardant [illegible] premiers comiques [illegible] Gaumont, [illegible] perdront dans [illegible] entrailles du métro, [illegible] goûteront [illegible] la prison après un [illegible] par [illegible] commissariat. Peut-être tenteront-ils d'escalader les grillages [illegible] banlieues [illegible] Brooklyn, comme dans West [illegible] Story, [illegible] *reconnaîtront-ils, [illegible] un parking, plus huileux que nature, l'écurie mécanique [illegible] James Bond, [illegible] de [illegible] perdre dans les métropoles futuristes, imaginées par Fritz Lang, Ridley Scott [illegible] Terry Gillian.*

La fiction finit par créer la réalité. « Les rêves montent dans la nuit pour aller s'embraser au mirage de la lumière qui bouge, *constate Bardamu, le héros [illegible] Céline, réfugié dans [illegible] salle new-yorkaise. Ce n'est pas [illegible] fait vivant [illegible] qui [illegible] écrans. Il [illegible] dedans une grande place trouble.* « *Une place pour « faire son cinéma ». Pour jouer [illegible] vedette, [illegible] Grande Halle, [illegible] impossible [illegible] « zapper ». Les visiteurs [illegible] plongés dans un univers où [illegible] seul guide [illegible] scénographie.* « *La ville fictive [illegible] « Cités-Cinés » a la fugacité d'une comète, visible trois mois, comme le signe fulgurant d'une passion », affirme François Barré, le président [illegible] la Grande Halle. Il [illegible] trois ans pour que cette comète puisse [illegible] sa [illegible] ciel parisien.*

[illegible] DE ROUX.

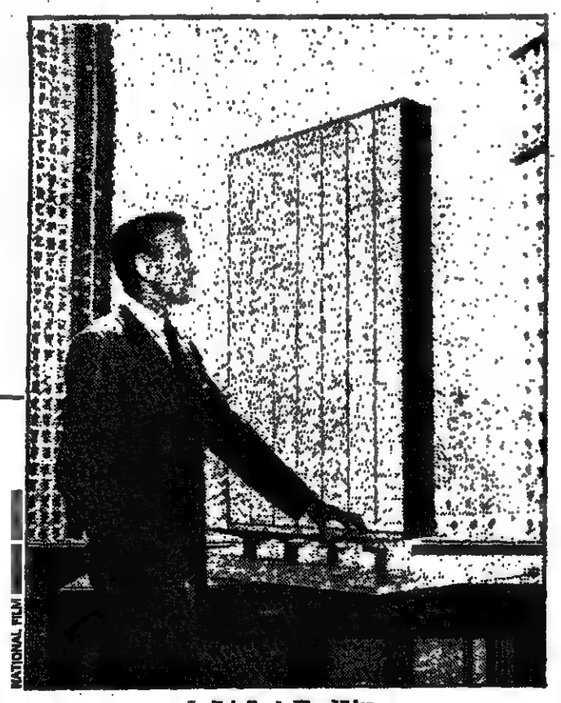

NATIONAL FILM

Le Rebelle, de King Vidor.

Il n'y a de vrai que le faux

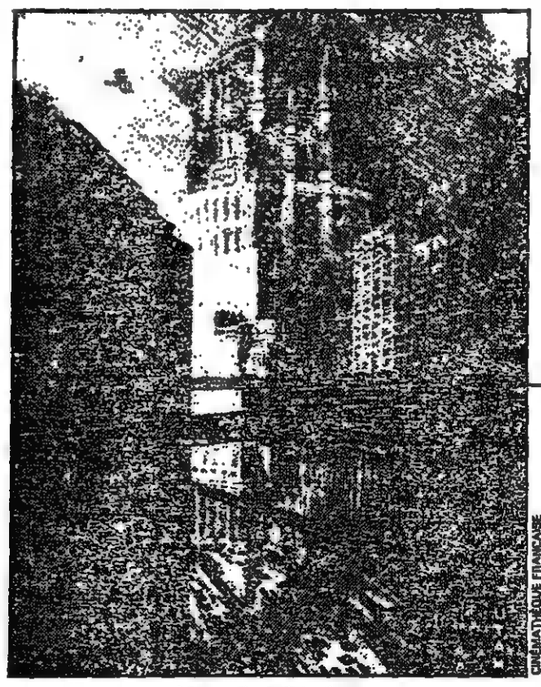

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Metropolis, de Fritz Lang.

Il y a dans *le Rebelle*, de King Vidor (1948) — qui raconte la vie d'un architecte de grande ambition, peut-être Frank Lloyd Wright, en butte à la mesquinerie d'une société sans idéal, — de nombreux plans célèbres et *majestueux, pleins* d'autorité, comme le marmoréen Gary Cooper. *Une image cependant* est plus magique que les autres. On y voit Cooper de profil, statufié dans son costume gris pierre, regardant la ville par la fenêtre de son bureau. Presque une photo officielle, académique, pense-t-on, dans un premier temps. Mais que l'on regarde mieux où se posent les doigts de Cooper avec tant de solennité : sur le socle d'une maquette d'immeuble, c'est-à-dire sur un rêve. La silhouette de la maquette s'inscrit parfaitement dans le paysage où s'alignent de vrais immeubles au-dehors, et c'est ce qui, une seconde, nous trompe. L'instant d'après, cette main dénonce l'illusion. L'homme n'en a pas moins de *majesté, mais on n'est plus* tout à fait sûr qu'il va réussir, il est peut-être fou, mégalomane. En tout cas la vérité a tremblé, sur [illegible]

Ce [illegible] est [illegible], il n'est pas toujours de bonne compagnie. [illegible] dans *The Shining*, [illegible] montre Jack Nicholson examinant le plan-relief d'un labyrinthe de verdure, *qui se trouve* grandeur nature au-dehors (on l'aperçoit en partie *par la* fenêtre de l'*hôtel où* Nicholson, romancier impuissant, est gardien), la caméra survole la maquette, prend la place des yeux de Nicholson, s'arrête à la verticale du labyrinthe. Nous voyons, dans un des couloirs, *deux petits points noirs se déplacer* sur le blanc de la neige, comme des insectes : la femme et le fils de Nicholson. On croyait regarder le modèle réduit, *mais non, c'était l'autre*, l'original, le « vrai ». Kubrick nous indique par ce tour de passe-passe que son personnage est fou. Il nous montre aussi que le cinéma, art diabolique s'il en est, peut tous nous induire en folie. Et renverser la maxime : au cinéma, la carte est le territoire. C'est une leçon qui peut servir dans la vie, quand on croit, naïvement, qu'on vit pour de bon, qu' « on n'est pas au cinéma », alors que le monde est plein de vrais-faux passeports, foi de ministre.

On *ne* s'en rend pas toujours compte sur le moment parce qu'on [illegible] *pris par* l'action, *l'artifice*. Ce n'est qu'à la septième ou *huitième vision des Chasses du comte Zaroff* que *j'ai* vu la masse *du château et la jungle alentour* onduler légèrement sur la toile où *ils sont peints. Loin d'être éventé*, le mystère s'en est trouvé bizarrement redoublé. *Comme au théâtre* où les portes claquent avec un bruit clair de sapin, on sait que le décor est très provisoire, à peine du contre-plaqué, tout cela branle *au moindre courant d'air et pourtant*, l'espace derrière ces portes est d'une qualité particulière, dense et alchimique. Il peut s'y passer n'importe quoi. Sûrement la porte du purgatoire fait-elle ce même son de petit bois.

Nous *habitons la plupart du* temps des villes bien lourdes, en dur, sans y penser. Alors que les villes de papier mâché du cinéma (imaginons : combien de masticateurs pour le décor du festin de Balthazar dans *Intolérance* de Griffith ?) nous habitent, nous hantent et vivent en nous, dès *l'enfance, depuis la maison-palais de la Bergère et le Ramoneur*, en passant par la caverne de *Peter Pan* et le Paris fabuleux des *Enfants du paradis*. Nous avons [illegible] un temps [illegible] blé de *Metropolis*, [illegible] nous [illegible] promenés en [illegible] plus [illegible] qu'à pied dans les rues [illegible] La Souterraine.

Il y a des villes, rares, telles[illegible] sollicitées, vampirisées par le cinéma qu'elles en [illegible] l'air instable et truqué par endroits. [illegible] York, qu'on ne peut plus voir sans [illegible] lunettes [illegible] Woody [illegible] Scorsese, [illegible] Venise, où le meilleur et le pire frappent [illegible] la [illegible] sur la tour de l'Horloge. Belmondo [illegible] son [illegible] dans le hall [illegible], le jeune [illegible] *nova* [illegible] *Comencini* [illegible] celui, [illegible] par Fellini [illegible] la [illegible] avec [illegible] lagune noire, ses [illegible] plastique, [illegible] débauche [illegible] paco[illegible] à peine *exagérée*, [illegible] l'on [illegible] aux riches [illegible] de la [illegible]. Et le *luxe* triste du Lido de Thomas Mann [illegible] de Visconti, [illegible] les fleurs, ses palaces [illegible] de frais [illegible] gâteaux, ses terrains [illegible] *rugby* pelés, [illegible] *façades qui se lézardent*, [illegible] s'envasent, s'ennuient en toute beauté.

[illegible] décor, il [illegible] toujours [illegible] l'envers. [illegible] la croûte [illegible] à l'intérieur [illegible] l'éléphant de carton d'*Intervista*, [illegible] l'herbe [illegible] petit parc [illegible] bronzer [illegible] plage du *Satyricon* [illegible] monter à bord du [illegible] d'*Amarcord*. Regarder le jour se lever dans un [illegible] *invraisemblables et* [illegible] par [illegible] *pour* quelques péplums, avec ses [illegible] noirs, [illegible] rose électrique, [illegible] couleurs [illegible] sur [illegible]. Ce n'est [illegible] par [illegible] que Fellini [illegible] fait aménager un logement à Cinecittà. C'est [illegible] doute un privilège [illegible] de vivre [illegible] qui, [illegible] ou tard, n'aura plus d'existence matérielle (détruit, repeint, démonté) mais meublera l'imaginaire [illegible] *millions d'humains* pour longtemps. Un divertissement [illegible] roi.

MICHEL BRAUDEAU.

Le numéro de téléphone de « Cités-Cinés » :

42-49-30-80

Sur minitel : 3615, puis VILLETTE

Le plan et les programmes de l'exposition se trouvent pages VI et VII

هكذا من الاصل

Circuits urbains dans l'histoire

Les hauts lieux

Commissariat, gare, jardin public, le cinéma [redacted] lieux privilégiés, [redacted] chaque réalisateur [redacted] traite à [redacted] manière. Voici quelques images-clés [redacted] la ville à l'écran [redacted] quelques films significatifs.

COMMISSARIAT

Les mendigots, les putes, les clochards, les marginaux chevelus, les sans-papiers, viennent y faire un petit séjour ; les portes claquent, les machines à écrire cliquettent. Une jeune provinciale, auxiliaire, fait ses classes dans les commissariats de Paris : Marlène Jobert auprès de Lino Ventura (*Dernier domicile connu*, de José Giovanni) ; Lino Ventura, lui encore, cuisine Michel Serrault un soir de Saint-Sylvestre, dans le commissariat d'une ville de province qui devient un huis clos (*Garde à vue*, de Claude Miller). La routine parisienne des enquêtes et des interrogatoires parfois brutaux éclate dans *Police*, de Maurice Pialat, qui, lui, balance les conventions. Comme Raymond Depardon dans *Faits divers* ; mais cela, c'est un documentaire, du reportage, trois mois de tournage, caméra légère et son direct, au commissariat du cinquième arrondissement de Paris.

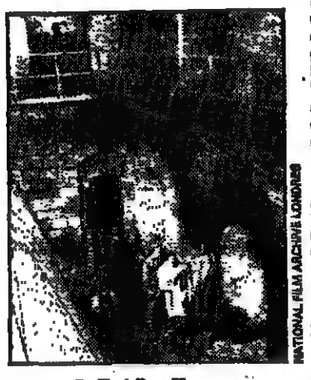

« Le Troisième Homme »

NATIONAL FILM ARCHIVE LONDRES

ÉGLISE

Les pionniers des westerns la construisent en même temps que le saloon, pour leurs villes-*champignons* ; et il arrive qu'on ouvre le bal sur son plancher de bois fraîchement posé (*My Darling Clementine*, de John Ford). L'église est l'endroit où l'on se marie, généralement pour les fins heureuses, où l'on baptise les enfants, *où l'on célèbre* les funérailles. L'ordonnance d'un mariage peut être troublée par un caprice, si la mariée dit « non » par exemple (*Clara et les chics* types, de Jacques Monnet). Il arrive souvent que *l'église devienne le champ de* bataille du [redacted] du mal. [redacted] Philipe en Julien Sorel ne craint pas [redacted] tirer une balle de pistolet sur Danielle Darrieux-Mme de Rénal (*le Rouge et le* [redacted] de [redacted] Autant-Lara). [redacted] même Danielle Darrieux en *Madame de...* va déposer sa frivolité et ses boucles d'oreilles en diamant sur l'autel de la Vierge dans le film de Max Ophüls. Dans la province française, lourde de secrets et de passions inavouables, l'église reçoit des [redacted] qui n'ont rien [redacted] religieux, [redacted] Henri-Georges Clouzot l'infecte d'une lettre [redacted]. Quand les forces du mal et du diable se déchaînent, l'église n'est plus respectée. Ainsi dans *la Nuit de San Lorenzo*, des frères Taviani, la population d'un village italien y est exterminée par les nazis. C'est que le [redacted] la vie.

[redacted] une église, Dieu peut-il reconnaître [redacted] ? Oui, semble [redacted] ironiquement Bunuel, s'il les retient de force. Les [redacted] *l'Ange exterminateur* chantent un Te *Deum* à la cathédrale de Mexico. Et, c'est toute la bourgeoisie de la ville qui ne pourra plus en sortir.

GARE

Porte d'entrée mais aussi porte de sortie des villes depuis l'invention des chemins de fer. Appel au voyage, aux vacances, lieu des retrouvailles amoureuses ou des départs avec mouchoirs trempés de larmes. On en a vu souvent, très souvent, et aussi des hommes en uniforme s'entassant dans les wagons pour aller à la guerre. S'il s'agit de la guerre de Sécession, on pense tout de suite à Vivien Leigh courant, en pleine débâcle sudiste, dans la gare d'Atlanta, et découvrant une foule de blessés étendus sur les quais, sur les rails (*Autant en emporte le vent*).

En 1915, à la gare de Turin, un jeune lieutenant prend le train pour le front [redacted] *évoquer* [redacted] *souvenirs* [redacted] de Luigi [redacted] cini). En 1943, dans une gare de la banlieue romaine, une femme affolée se cogne aux wagons à bestiaux où l'on a entassé des juifs déportés (*la Storia*, du même Luigi Comencini). A Varsovie, sous l'Occupation allemande, les juifs du ghetto, sous les hurlements, les coups, s'embarquent à la gare pour leur dernier voyage (*Au nom de tous les miens*, de Robert Enrico).

Guerre : Résistance. René Clément célèbre les cheminots de *la Bataille du rail* et trace, à partir d'une gare de Paris, le destin de Simone Signoret accompagnant un aviateur américain traqué par la Gestapo (*le Jour et l'heure*).

Gare des rencontres troubles et troublantes : celle où s'avancent l'homme aux souliers vernis et *l'homme aux chaussures de sport* au début de *l'Inconnu du Nord-Express* (Alfred Hitchcock) ; celle où un adolescent provincial rencontre un voyou de l'ombre qui le fascine (*l'Homme blessé* de Patrice Chéreau). Gare des *films de gangsters* (*Midi gare centrale* de Rudolph Maté, *les Incorruptibles* de Brian De Palma) où interviennent les flics héroïques ; gare où commence une intrigue criminelle avec la découverte d'un cadavre dans un train (*Compartiment tueurs* de Costa-Gavras). Gare de Deauville où des tueurs se livrent à un véritable carnage dans un contexte trouble d'affaire politique (*Légitime défense*, de Serge Leroy). Et lorsqu'un train emballé percute la gare centrale de Chicago, il y a beaucoup de casse, mais c'est comique (*Transamerica express*, d'Arthur Hiller).

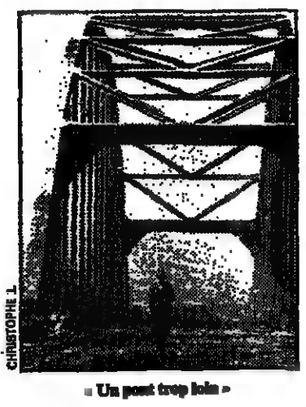

CHRISTOPHE L.

« Un pont trop loin »

Au fond, la gare polarise tout, est *une société*, un monde *à elle seule*. On l'aime, discrètement romantique pour une *Brève rencontre* (David Lean) de petits-bourgeois anglais au bord de l'adultère, mais la *Stazione Termini* de Rome, chez Vittorio De Sica, se prête mieux aux ruptures déchirantes.

A moins que la gare ne soit le témoin d'un au revoir sans espérance, à la fin de *Ginger et Fred*, de Fellini.

HALLES

On pense tout de suite à celles du *Ventre de Paris*, au temps des pavillons de Baltard. Les Halles : déferlement de nourriture, vents à la criée, restaurants pour la vie nocturne, petite rues pittoresque et louches vouées au marché de l'amour.

Halles naturalistes (en studio) dans *Voici le temps des assassins*, de Julien Duvivier, où Gabin est restaurateur, où Danièle Delorme, garce au visage d'ange, tend ses pièges au milieu des cageots de légumes et rend visite à sa mère, Lucienne Bogaert, droguée tapie dans une maison borgne. Halles mythiques, quartier chaud admirablement reconstitué à Hollywood par Alexandre Trauner pour *Irma la douce* de Billy Wilder. Jack Lemmon, flic amoureux, se fait fort des halles, la nuit, pour payer sa fidélité. Qu'est-ce qu'on peut rêver de plus beau pour le souvenir d'un coin de Paris fabuleux ?

Lorsque Paul Vecchiali filme *Rosa la rose* et ses copines dans l'espace rénové, il n'attrape plus que des faux-semblants, des miettes de strass.

HOTEL

Du palace à la plus miteuse « maison meublée », l'hôtel brasse les classes sociales. Dans les années 30, un film américain, *Grand Hôtel*, d'Edmund Goulding, a créé, dans le genre « chic », un prototype qui a peu varié jusqu'aux séries télévisées. Là, le cosmopolitisme est de rigueur. Et lorsque le cinéma hollywoodien situe les intrigues de ses personnages à Paris, il privilégie volontiers le Ritz, place Vendôme (*Midnight*, de Mitchell Leisen, *Ariane*, de Billy Wilder) ou les petits hôtels de la rive gauche (*Un Américain à Paris*, de Vincente Minnelli).

Le cinéma français, lui, s'est longtemps inspiré d'*Hôtel du Nord* (Marcel Carné) au bord du canal Saint-Martin (plus vrai que nature en studio). Mais celui de *Macadam* (Marcel Blistène et Jacques Feyder), dirigé par Françoise Rosay, où passait Simone Signoret en prostituée, a fait date.

On se souvient, pour la province, à Biarritz, du charme discret d'*Hôtel des Amériques* (André Téchiné). Mais le cinéaste qui comprend le mieux l'univers de l'hôtel, les allées et venues des gens qui le traversent n'est-il pas Jean-Luc Godard ? L'Intercontinental dans *Prénom Carmen*, le Concorde Saint-Lazare dans *Détective* et pour *King Lear*, ces chambres devenant les arènes de discussions, de disputes, d'actes incongrus. *On dirait une obsession.* Ou une suite de rêves.

JARDINS PUBLICS

A Paris, au jardin du Luxembourg, Marius Pontmercy vit passer *Cosette* et en devint amoureux. Quelle version des *Misérables* aurait négligé cela ? Si, comme l'a chanté Patachou, « *les amoureux se bécotent sur* [redacted] *publics* », de [redacted] de gens rôdent dans *les squares et les* parcs. Dans les pires des cas (films noirs), les policiers y enquêtent sur des viols et [redacted] meurtres. Le cinéma américain ne donne pas, dans ces cas-là, se part au chat.

Pourquoi faudrait-il voir seulement le pire, même si Richard Berry (*Spirale*, de Christopher Frank) pleure sous la pluie, dans un square parisien, un amour impossible ?

Au parc Montsouris, au cours de son errance (*Cléo de 5 à 7*), l'héroïne d'Agnès Varda rencontre un militaire en permission, qui calme son angoisse. Les quiproquos de *Trois hommes et un couffin* (Coline Serreau) passent, eux, par le parc Mont-

CINEMATHÈQUE FRANÇAISE

« Paris qui dort »

ceau. Eric Rohmer a réinventé le vaudeville et le marivaudage dans les allées et sur les pentes des Buttes Chaumont, pour *la Femme de l'aviateur*. Odette de Crécy, devenue une femme convenable, se promène dans un nostalgique jardin des Tuileries à la fin d'*Un amour de Swann*, version Volker Schlöndorff. Et plutôt que d'aller chercher les traces des « Brésiliennes » et de débauches nocturnes au bois de Boulogne, on évoquera la rencontre de Paul Bernard et d'Elina Labourdette devant la cascade. Dans le film de Bresson, les dames du bois de Boulogne habitaient, en fait, square de Port-Royal.

MÉTRO

Mode [redacted] transport en commun privilégié des grandes villes du monde, [redacted] le « [redacted] » de la fin du dix-neuvième [redacted] bouches du métro et les façades des stations en « style nouille » dues à Guimard, si elles n'existent plus aujourd'hui à Paris, ont laissé des traces nombreuses, grâce à des séquences tournées en décors naturels. C'est pourtant un décor entièrement reconstitué en studio, l'un des plus extraordinaires de cet architecte de la réalité urbaine qu'est Alexandre Trauner, qui marque à jamais le cinéma français, celui de la station Barbès-Rochechouart, où passe et repasse le petit peuple d'un Paris tout juste sorti de l'Occupation dans *les Portes de la nuit*, de Marcel Carné. Yves Montand y arrive accompagné par le destin. Et l'on revoit les rames bondées des années d'Occupation dans *le Jour et l'heure*, de René Clément, mais pas dans *Dernier Métro*, de François Truffaut, où l'on se contente d'en parler à cause du couvre-feu.

Métro souterrain, où rien n'arrive, en principe, que de quotidien mais où tout peut arriver : coup de foudre, vol à la tire (*Pickpocket*, de Bresson), poursuites, meurtres, suicides. On se souvient que le métier de poinçonneur existait grâce à *Antoine et Antoinette* (Jacques Becker) ou à *la Grosse Caisse* (Alex Joffé). Métro aérien de Barbès-Jaurès, Grenelle-Passy, Bastille-Austerlitz, traversant *d'une façon insolite des paysages* diurnes et nocturnes.

La rencontre d'Haussmann et des frères Lumière

Ombres et fantômes

Un travail d'architecte [redacted] de metteur en scène où [redacted] de film font partie de la scénographie.

L'idée [redacted] « Cités-Cinés » [redacted] née d'un désir : celui de sensibiliser le grand public à... l'architecture. « *Une [redacted] difficile*, reconnaît François Barré, président de la Grande Halle de La Villette. *Les* [redacted] *en peut, d'[redacted], pesants* [redacted] *qu'ennuyeux.* » Aussi, quand Dominique Paultre, organisateur d'un Festival du film [redacted] qui s'était tenu en 1981 à Bordeaux vint le voir pour lui proposer une suite, à Paris, le président de la Grande Halle refuse. « *[redacted] en [redacted] avec les promoteurs*, raconte-t-il aujourd'hui, *je vois qu'il y* [redacted] *le germe d'un grand projet : une* [redacted] *de la ville et* [redacted] » Un architecte, François Confino, [redacted] de télévision, Pierre-André Boutang, furent les auteurs d'une première esquisse [redacted] « Cités-Cinés », [redacted] par Yolande Bacot.

Le canevas original repose sur quelques idées. François Confino, commissaire général [redacted] l'exposition, les énumère : « *Le cinéma, art populaire par excellence, n'a jamais* [redacted] *célébré* [redacted] *une grande exposition. La* [redacted] *moderne — post-haussmannienne —* [redacted] *le* [redacted] *sont* [redacted] *en* [redacted] *temps, à la fin du dix-neuvième* [redacted] *Ils se* [redacted] *développés parallèlement, se nourrissant l'un de l'autre. Et le* [redacted] *medio ou un décor naturel,* [redacted] *du septième* [redacted] *depuis son origine. Enfin, pour filmer une ville, il vaut* [redacted] *faire confiance aux grands réalisateurs.* [redacted] *leurs films qui* [redacted] *l'image et l'atmosphère des grandes cités, pas les médiocres* [redacted] *La Rome de Fellini, le New-York de Woody Allen, le Berlin de Wim Wenders, reposent dans toutes les mémoires.*

Gilles Nadeau, responsable du choix et du montage des films présentés à la Grande Halle — près de quatre heures de projection en 35 mm, — avance une autre raison de lier [redacted] au ciné. « *La découverte de la* [redacted] *presque toujours avec celle du* [redacted] *Les premières* [redacted] *de l'adolescent dans la rue* [redacted] *pour aller* [redacted] *au film.* [redacted] *l'[redacted] — le mariage, les enfants — et* [redacted] *trop* [redacted] *par la suite, les couples devant la télévision.*

Pour mettre en forme ces idées, il faut [redacted] le principe même de l'exposition [redacted] grand-messe de la [redacted] Centre Pompidou [redacted] le milieu des [redacted] 70. A Beaubourg, l'accrochage prime. Ici, l'architecture [redacted] la scénographie [redacted] Un travail qui repose sur celui [redacted] l'image et du décor. Les extraits de films sont sélectionnés avec rigueur. Aucun [redacted] gratuit. Tous doivent jouer [redacted] l'espace où ils sont présentés. [redacted] brefs, [redacted] ne [redacted] jamais [redacted] comme des « clips ». [redacted] décors [redacted] réalistes puisque les visiteurs qui déambulent parmi eux sont [redacted] être, *aussi*, les héros d'une ville imaginaire. Le [redacted] du métro a été d'ailleurs [redacted] par des agents de la RATP, avec un [redacted] authentique. Le bar américain des [redacted] 50, le *Welles Diner*, [redacted] par Pierre Verger, [redacted] un hommage à Hooper, mais l'on peut [redacted] commander un hot-dog. Pourtant, toujours la [redacted] finit par [redacted] Les rails du métro plongent [redacted] mare. Les barreaux [redacted] la prison [redacted] élastiques. Le parking, sinistre à souhait, est peuplé de [redacted] prêtées par le cascadeur Rémy Julienne : elles s'ouvrent en deux [redacted] se conduisent à l'envers.

Et le réalisme tourne à l'abstraction quand la fête dans la ville se réduit à un jeu de lumières et de miroirs. Au jeu quand le visiteur a la possibilité de passer de l'autre côté du décor, pour voir et toucher les châssis qui supportent les toiles peintes. Ou encore [redacted] magie quand, pour pénétrer dans l'enceinte [redacted] « Cités-Cinés », il faut traverser l'écran, où sont projetées en [redacted] images de Dziga Vertov et de Fritz Lang.

Tour de Babel

Mara Goldberg, qui a signé une partie [redacted] la ville, précise : « *Je n'ai jamais cherché à reconstituer un décor particulier. Il s'agit* [redacted] *chaque fois d'une recréation.* » Ce qui n'empêche pas Henri Rouvière, architecte-scénographe [redacted] l'ensemble, d'avoir recherché des atmosphères précises. « *Nous avons longuement* [redacted] *Cinecittà, près de Rome*, raconte-t-il. *Et j'ai été frappé par l'incroyable contraste qui pouvait* [redacted] *le* [redacted] *fini prêt à tourner* [redacted] *l'énorme capharnaüm,* [redacted] *inimaginable, qui l'environnent. Nous avons essayé* [redacted] *reconstituer* [redacted] *atmosphère* [redacted] *tour de Babel déglinguée dans l'espace que nous avons baptisé : La Città.* » Dans [redacted] réserve sont accumulés sans [redacted] un énorme Christ, tête en bas, des chevaux de bois, une pièce d'artillerie, [redacted] rangées de fauteuils défoncés... Le décor dans [redacted] lité a mobilisé quatre ateliers, l'atelier [redacted] la Grande Halle [redacted] les ateliers Norbert Journo, Jean Bettremieuse [redacted] Basic Théâtre.

Mais pour que cette ville d'ombres et de fantômes puisse vivre pendant [redacted] mois, il faut réunir une belle somme : 40 millions de francs. Grâce aux facilités [redacted] par la profession (réductions substantielles sur les travaux de laboratoire, abandons de droits...), aux participations de sociétés comme les vins [redacted] ou la RATP, qui ont subventionné certains espaces, grâce encore aux prêts de matériels divers (quarante magnétoscopes par JVC...), le budget réel de l'opération est de 25 millions de francs. Les subventions des ministères — culture et équipement — et de la région Ile-de-France, et les ressources propres de la Grande Halle de La Villette, ont permis de trouver 14 millions de francs.

Il manque encore 11 millions de francs. C'est la billetterie qui fera la différence. Trois cent cinquante mille visiteurs doivent se rendre à La Villette pour couvrir les frais de « Cités-Cinés ». « *C'est beaucoup*, constate André Canas, grand argentier de la Grande Halle approuvé par Jacques Le Disez, qui a géré ce budget au jour le jour. *Une belle réussite* [redacted] *l'exposition* « *Vienne* » *à Beaubourg a rassemblé quatre cent cinquante mille personnes environ. Le succès de « Cités-Cinés » sera pour nous déterminant. C'est la première opération que nous organisons nous-mêmes, à l'échelle de la Grande Halle. Elle doit nous permettre de passer à la vitesse supérieure. Si c'est un échec, il y a fort à parier que cet espace ne soit consacré dans l'avenir qu'aux salons.* »

E. de R.

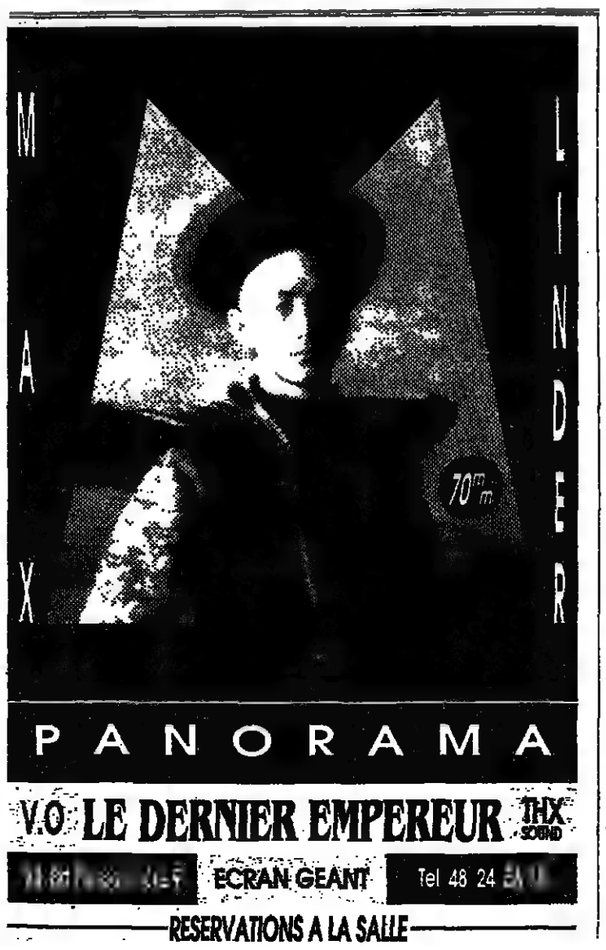

Le Monde sur minitel
LIVRES
Pour retrouver les dernières critiques du Monde.
36.15 TAPEZ LEMONDE

هكذا من الاصل

du septième art

de l'imaginaire

Dans le métro de New-York, Richard Widmark vole un portefeuille dans le sac de Jean Peters, et c'est le début d'une affaire d'espionnage *(Pick-up on South Street*, de Samuel Fuller). A New-York encore, Gene Hackman *(French Connection*, de William Friedkin), policier enragé *contre les trafiquants de drogue*, poursuit en voiture, puis dans une frénétique course à pied, une rame de métro emportant un tueur marseillais.

Il ne semble pas que le « tube » londonien ait, à l'écran, une longue histoire. Mais le métro de Berlin, où s'étaient réfugiés les habitants de la ville quand celle-ci fut sur le point d'être investie en 1945, fut inondé sur ordre de Hitler : c'est dans *le Dernier Acte*, de G.W. Pabst.

A Paris, le métro se modernise, prolongé par le RER, dont Pascale Ogier emprunte une ligne dans *les Nuits de la pleine lune* (Eric Rohmer). Quais plus grands, stations plus vastes : Bertrand Blier a saisi le « fantastique social » dans *Buffet froid*. A son tour, Luc Besson a joué — et encore plus fort — sur l'insolite du métro-RER avec *Subway*. On n'arrête pas le progrès.

PONT

Les amoureux s'y promènent en rêvant que l'avenir leur appartient ; les joueurs d'orgue de barbarie, quand il y en avait, venaient y moudre leurs chansons ; les passants pressés les traversent en regardant le bout de leurs chaussures ; les désespérés enjambent la rambarde et se jettent dans le fleuve (plus rarement, c'est un pont au-dessus d'une ligne de chemin de fer qui attire les candidats au suicide, la fumée des locomotives à vapeur est plus photogénique). Boudu, le clochard du film de Jean Renoir, s'est précipité dans la Seine du haut du pont des Arts, mais un libraire du quai l'a sauvé des eaux.

Chaque pont ou presque, sur la Seine, a son histoire. Les clichés poétiques des ponts parisiens ont été soigneusement récupérés par Diane Kurys pour *Un homme amoureux*. Les cinéastes américains tournant en France adoraient les ponts de la Cité, Notre-Dame n'était pas loin, et le pont Alexandre-III, si typiquement Belle Epoque.

CHRISTOPHE L.

« Hôtel du Nord »

Les films italiens ont popularisé les ponts romains sur le Tibre — il y en a un, superbe, qui mène au château Saint-Ange, du haut duquel se jeta la Tosca, — le Ponte Vecchio à Florence, le Pont des Soupirs (que l'on n'emprunte pas) et le pont du Rialto sur le Grand Canal à Venise, qui est fort fréquenté. Qui se souvient des petits ponts de Montargis, « la Venise du Gâtinais » dans *la Passante*, de Henri Calef ? On a davantage retenu ceux de Lyon, aperçus dans *Une semaine de vacances*, de Bertrand Tavernier.

Sur le pont de Waterloo, à Londres, pendant la première guerre mondiale, Robert Taylor rencontre Vivien Leigh, et leur amour *(la Valse dans l'ombre)* est brisé par le mauvais sort. On aime bien les ponts du métro. Et celui, gigantesque, de Brooklyn, où, immanquablement, ont lieu des poursuites en voiture et de sanglants règlements de compte entre policiers et gangsters.

VILLES NOUVELLES

On les construit à la périphérie des cités existantes, en grande banlieue, ou sur des terrains où il n'y avait rien. On y concentre les magasins en tous genres dans des galeries marchandes et des supermarchés, leurs places publiques deviennent forums, menant aux espaces réservés aux loisirs, à la culture. Villes nouvelles, nouveau mode de vie, nouvelle architecture, des bureaux aux immeubles et aux résidences. La société industrielle s'arrête à leurs portes. Elles forment, pour le cinéma, des décors à la fois réels et « dépaysants » qu'un peu d'imagination pourrait faire servir à des histoires de science-fiction.

Tati, à l'esprit satirique duquel rien n'échappait, brocarda les nouvelles tendances urbaines dans *Mon oncle*, à l'orée de la société de consommation. D'un petit quartier de villas bourgeoises, *il passa à la métropole* fonctionnelle (construite aux mesures de ses idées dans *Play Time*). Là, on se perdait carrément, c'était l'affolement, un labyrinthe géant pour des fourmis humaines.

Pour *Buffet froid*, Bertrand Blier fit naître l'absurde et l'humour noir des tours ultra-modernes — et insolites — de la Défense. Les personnages de *Réveillon chez Bob* (Denys Granier-Deferre) se sont perdus dans les dédales d'un grand ensemble, dont ils ont parcouru les souterrains et franchi les porches futuristes. Façon de recomposer une cité qui pourrait être de la planète Mars.

Eric Rohmer, lui, semble avoir à cœur de montrer que, si les villes changent, les mœurs, les sentiments, les manières d'y vivre ou de ne pas y [illegible] l'amour ne changent [illegible] Marne-la-Vallée dans *les Nuits de la pleine lune* [illegible], Cergy-Pontoise dans *l'Ami de mon amie*, sont comme des théâtres organisés pour les jeux du cœur et de l'esprit.

Et si la ville, à force de s'étendre, de se transformer, devenait une immense prison, une vision d'horreur ? L'anticipation de John Carpenter, *New-York 1997* (c'est pour dans dix ans !), a de quoi vous glacer les sangs, avec ses décors saisissants. On s'y croirait. L'utopie du progrès en prend un sacré coup.

JACQUES SICLIER.

Un entretien avec M. Michel Giraud

En attendant Disney

La région Ile-de-France intervient largement dans le financement de « Cités-Cinés ». M. Michel Giraud, président du Conseil régional, est aussi le défenseur de Disneyland. Il croit à la nécessité d'un axe « culturel » La Villette - Marne-la-Vallée.

« NOUS avons coproduit, il y a quatre [illegible] un film, *la Femme de ma vie*, de [illegible] Wargnier, qui a d'ailleurs fait un bon parcours, *dit M. Michel Giraud*. Mais je dois reconnaître que cet engagement était exceptionnel : il s'est trouvé que les producteurs du film étaient à la recherche d'un orchestre et que nous en [illegible] un, l'Orchestre de l'Ile-de-France.

» Jusqu'à présent, le budget que nous consacrons au secteur culturel est modeste, environ 50 à 60 millions de francs d'investissement par an. Cela tient à notre histoire. Nous sommes les héritiers directs du « district de la région parisienne », né en 1960 pour s'occuper essentiellement de métros et d'autoroutes.

» C'est [illegible] initiative qu'a été ouverte, à partir de 1980, une enveloppe budgétaire pour la culture. Mais nous avons encore beaucoup à faire dans ce [illegible].

» C'est [illegible] optique nouvelle que [illegible] participer à l'opération « Cités-Cinés » de La Villette.

— **Comment intervenez-vous ?**

— D'abord en participant à sa campagne de lancement. Ensuite, en dégageant, sur le budget culture de 1988, des crédits, significatifs, permettant de contribuer à certaines initiatives de l'opération.

» « Cités-Cinés », c'est l'alliance du [illegible] ville. Notre région est, de loin, la plus urbanisée de France. Ce mariage nous concerne donc naturellement. Ensuite, historiquement, l'Ile-de-France fut le berceau réel du septième art. Sa place y est toujours importante, tant en ce qui concerne la production — à Paris, — la réalisation — avec les studios de Boulogne, de Billancourt, d'Epinay et de Bry-sur-Marne, — que sur le plan de la diffusion. Les sept départements de la région comptent 900 salles de cinéma, qui accueillent 55 millions de personnes par an, le tiers du nombre des spectateurs français. Nous savons, en outre, que le public cinéphile est jeune — les quinze - trente-quatre ans constituent 77 % de l'ensemble du public.

» Depuis les lois de décentralisation, nous avons en charge 440 000 élèves répartis dans les 700 lycées et établissements sco[illegible] sous contrat de notre région. Voilà un public qu'il [illegible] semble indispensable de sensibiliser au cinéma. En permettant, par exemple, aux lycéens de visiter, grâce à un tarif réduit, l'exposition de la Grande Halle de La Villette.

» Cet endroit fait partie d'un ensemble qui, en dépit de son histoire cahotante, a aujourd'hui vocation à [illegible] un des pôles technico-culturels majeurs de la région. N'oublions pas que l'ouverture d'Eurodisneyland de Marne-la-Vallée doit amener en 1992 de 10 millions à 12 millions de visiteurs auxquels il sera important de faire découvrir les [illegible] de notre région.

— **Quelle sera la place du cinéma à Marne-la-Vallée ?**

— Dans le premier parc qui ouvrira en 1992, il y aura en tout cas une salle équipée d'un écran de 360 degrés où seront présentées les [illegible] facettes de l'Europe. Le deuxième parc d'Eurodisneyland (dont le programme n'est pas encore défini) pourrait bien être consacré à l'image, avec une série de studios et de lieux voués aux techniques nouvelles du cinéma.

» Dans certaines villes de l'Ile-de-France, il n'y a tout simplement plus de salles de projection. En 1987, [illegible] près d'une centaine de salles qui auront été fermées.

» Au Perreux, une commune de 28 000 habitants dont je suis le maire, j'ai été obligé, pour cette raison, de prévoir dans le cadre de notre [illegible] culturel municipal [illegible] séances de cinéma, trois fois par semaine, en plus des activités du ciné-club.

» A l'échelle de la région, je dois bientôt rencontrer les représentants des exploitants pour voir quelles sont les actions que l'on peut mener de concert : sensibiliser le jeune public qui est celui de demain ; lancer une campagne dans les lycées dont [illegible] la charge ; distribuer en milieu scolaire des contremarques donnant droit à [illegible] réduits ; appuyer les manifestations de promotion du cinéma comme, par exemple, « Cités-Cinés ».

» Enfin, puisqu'on parle aujourd'hui beaucoup de mécénat, il est de l'intérêt des entreprises privées d'encourager financièrement de telles initiatives. Les collectivités territoriales peuvent, dans ce domaine, jouer un rôle d'intermédiaire entre les actions de mécénat possibles et les mécènes potentiels. Tous, nous devons participer à la construction du futur [illegible] culturel de l'Ile-de-France. La Villette en est un élément essentiel. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

PREMIERE

LE 1er MAGAZINE DU CINEMA

هكذا من الاصل

Bâtisseurs d'illusions

La dernière folie de Polanski

Polanski-Guffroy : le duo formé par le réalisateur et son décorateur a donné le galion géant de Pirates, *New-York recréé à Los Angeles pour* Rosemary's Baby, *les perspectives hallucinées du* Locataire. *Pour* Frantic, *qu'ils sont en train de tourner en grand secret à Paris, Polanski et son complice ont voulu une fois vu grand. Extravagant ?*

FRANÇOIS ELHAMEL

Roman Polanski tourne « Frantic »

QUATRE mois de tournage dans le plus grand secret. Plateau fermé. On ne sait rien du prochain film de Roman Polanski, qu'il vient de terminer. Si ce n'est que l'appétissant Harrison Ford, échappé d'*Indiana Jones* et du temple maudit, en est la star, que la jeune Emmanuelle Seigner y fait ses débuts, que le scénario, comme le plus souvent, a été élaboré avec Gérard Brach et le décor, comme depuis longtemps, conçu par Pierre Guffroy. On ne sait rien du prochain Polanski, si ce n'est que c'est un thriller, que l'action se déroule à Paris, qu'il y serait question d'un banquier américain, de sa femme kidnappée, d'une valise échangée, d'une jeune fille mystérieuse... On ne sait rien du dernier Polanski, sauf qu'il sera sur les écrans le 17 février 1988, qu'il s'intitule *Frantic* (ce qui signifie « Frénétique »), et que Polanski lui-même, jusque-là, n'en dira rien. Pour *le Monde*, cependant, il a accepté de lever un coin... du voile.

« *Après Pirates, j'avais envie de faire un film à Paris, pour habiter un peu chez moi. Je voulais aussi faire un film contemporain, je n'en pouvais plus des postiches, des barbes collées ! C'est comme ça qu'est né* Frantic. *Théoriquement, nous aurions pu le tourner en décors naturels, et je sais que beaucoup de cinéastes l'auraient fait. J'ai préféré pour une grand part, 65 % environ, reconstruire Paris en studio.*

« *J'aime le studio parce que je sais que je suis capable d'y produire de meilleurs résultats. Je m'y sens mieux qu'en extérieurs, l'équipe y est mieux, les comédiens aussi. On est chez soi, comme dans un atelier protégé. Il n'y a pas d'étrangers, pas de rues à bloquer, pas d'éléments extérieurs à contrôler. Le décor construit n'est pas une contrainte, c'est une liberté. Et bizarrement, par l'importance de temps et de personnel qu'il représente, il me coûte pas plus cher, relativement, qu'un décor naturel.*

« *Oui, même le galion de* Pirates, *le fameux galion dont on a tant parlé, tout dit que c'était une folie, n'est jamais qu'un décor, un décor flottant. Il faudrait, pour comparer honnêtement, rajouter le coût d'un décor de bateau importance posé sur terre.*

« *A partir de la Nouvelle Vague, les réalisateurs ont commencé à répugner à tourner en studio, sous prétexte que c'était « faux ». C'est ce qui en fait, d'après moi, la beauté, à la seule condition qu'on l'ait voulu. Le côté faux peut évidemment provenir de l'incapacité de certaines équipes à rendre le décor crédible. En revanche, à la grande époque, celle de Trauner en France, par exemple, on « sent » souvent le décor, mais ce léger décalage, cette subtile distorsion de la réalité, sont revendiqués, ils ajoutent à la magie.*

« *En revanche, si on le veut, on peut parfaitement rendre imperceptible la présence d'un décor construit : peut-on deviner que* Rosemary's Baby, *qui se passe à New-York, a été intégralement tourné en studio à Los Angeles ?*

« *Une grande partie de* Frantic *se déroule dans un grand hôtel. Je les ai tous visités, j'ai trouvé l'idéal. Un palace un peu international mais très parisien tout de même, pas trop pittoresque mais assez ballonné comme un peu monumental. Le quartier où il est situé me convenait, c'est l'Opéra, et même son nom : Grand Hôtel Intercontinental. Beaucoup de scènes se passent dans le hall. Nous avons donc reconstruit le hall au studio de Boulogne !*

« *Ça peut sembler une extravagance. Ça ne l'est pas. En le reconstituant, j'y ai apporté des modifications, je me suis ménagé la possibilité de le filmer sous des angles impossibles « au naturel », d'enlever certains murs, de déplacer le comptoir de réception selon les besoins. Puis mon décorateur, Pierre Guffroy, avec qui je travaille depuis plus de dix ans a ajouté quelques « bonis ». Par exemple, ce fameux hall a, délibérément, un plafond lumineux qui n'existe pas dans la réalité.*

« *Il n'y a pas que le hall, bien entendu. Nous avons également construit une chambre, des couloirs, puis l'escalier d'une vieille maison qui mène à un appartement au premier étage. Et un grand fragment des toits de Paris.*

« *Ce qui est très difficile à réussir dans un décor de cinéma c'est ce qu'on voit par la fenêtre, la fameuse « découverte ». J'ai eu pour ma part la chance d'étudier les beaux-arts avant d'entrer à l'école de cinéma. Dès cet époque, je me suis beaucoup intéressé à la perspective, je crois que je la domine assez bien. Ce qui m'autorise à en jouer. Ainsi dans* le Locataire, *quand le héros pour j'interprète commence à halluciner, il évolue dans un décor que Pierre Guffroy a construit en perspective inversée. Il « voit » alors, ce que le personnage « sent », c'est-à-dire un tout petit homme noyé au milieu des meubles gigantesques.*

« *J'ai des idées très concrètes en ce qui concerne le déroulement de l'action, par rapport au décor, mais, je commence par expliquer à Pierre Guffroy comment je vois la topographie des lieux, et, comme je m'exprime mieux en dessinant, je lui fais des croquis. J'adore travailler avec lui, on s'amuse ensemble, on parle, on rit, on arrive au but par petite étapes. Pour* Tess *nous avons entièrement recréé le Dorset en France. Sans le côté « authentique », des historiens de manière non industrielle, cherché des couleurs homogènes à être traites à la main. J'ai inventé un système de miroirs reflétant le ciel, afin de supprimer par une illusion d'optique les flèches des églises. Rien de gratuit. Pour entraîner le spectateur dans une époque qui n'est pas la sienne, il faut à chaque fois réinventer le monde.*

« *Beaucoup de décors de films sont dans ma mémoire : de tous les styles, de tous les genres, de toutes les époques. Comment oublier l'univers de* 2001 Odyssée de l'espace *si plus près de nous, d'*Alien ? *Comment oublier le* Hamlet *de Laurence Olivier, ce paysage de brouillards, sans géographie, sans repères, ces couloirs qui ne débouchent sur rien ? Comment oublier la chambre de Miss Havisham dans* les Grandes Espérances *de David Lean ? Comment oublier l'énorme cheminée de* Citizen Kane, *le palais de glace de* Docteur Jivago ?

« *Ces décors, même irréels, même irréalistes, on les accepte parce que c'est du cinéma. Ils deviennent malgré tout la seule vérité possible. Ils sont merveilleux. Je les regarde. Je suis heureux.* »

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

L'IFCIC

apporte sa garantie à des crédits accordés par des Banques ou Etablissements financiers à toute industrie culturelle.

L'IFCIC fait bénéficier les prêteurs de son expérience et de sa technicité dans ces secteurs et facilite ainsi aux entreprises l'accès au crédit.

LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES

Les petites et moyennes entreprises dont les activités sont centrées sur :

- *l'audiovisuel,*
- *le cinéma,*
- *la musique,*
- *le livre,*
- *le théâtre,*
- *les métiers d'art.*

IFCIC

INSTITUT POUR LE FINANCEMENT DU CINÉMA ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

55, rue Pierre-Charron, 75008 Paris
Tél. : 43-59-88-03

Studios

Les dinosaures s'ébrouent

LE paradoxe n'est pas nouveau. Bon nombre de studios français, nés au début du siècle, dont celui de Saint-Maurice, ont fermé leurs portes quand la Nouvelle Vague leur a préféré le décor naturel, les pellicules plus sensibles, le matériel plus léger. Et, aujourd'hui, le [illegible] français manque de plateaux. La SFP, on le sait, s'est [illegible] à Bry-sur-[illegible] studios modernes aux équipements sophistiqués, avec le soutien de l'Etat. Mais que sont devenus les dinosaures, privés, de la grande époque : Boulogne, Epinay, Billancourt, la Victorine à Nice ? *Le Monde* leur consacrait, en 1985, un épais dossier, « Retour aux studios » (*le Monde* du 18 août). Si deux ans plus tard, on refait le point, on constate que, plus que jamais, la diversification des activités est à l'ordre du jour.

Les studios d'Epinay, demeurés depuis leur création une affaire de famille, ne représentent que 3 % des activités de la Société Eclair. Même si les trois plateaux ne désemplissent guère, même si la construction d'un quatrième, de 800 mètres carrés, est prévue en 1988. Ici, comme ailleurs, on propose un ensemble, un « package », comme disent les Américains : à Epinay, donc, les activités de développement ; à Billancourt (géré par la Compagnie Luxembourgeoise de Télévision), des auditoriums, et un son performant ; et les studios d'Epinay et de Billancourt ont passé des accords pour unir leurs forces. A Boulogne, on ne donne pas beaucoup de détails, de nouveaux actionnaires viennent de rentrer dans la société. Mais, pour l'instant, les studios sont mobilisés majoritairement par la télévision, tout comme Billancourt d'ailleurs.

A la Victorine à Nice, reprise *en main en 1984 par le groupe* LTM, un des leaders internationaux de l'éclairage, on diversifie aussi : télévision, cinéma et publicité représentent, à parts à peu près égales, le tiers du chiffre d'affaires. Mais surtout, outre les services traditionnels rendus désormais par les studios désertés dans les [illegible] 60 de [illegible] de [illegible] (on loue aujourd'hui quatre [illegible], on fournit les loyers, le matériel, les ateliers, l'électricité, et parfois, comme à Epinay et la Victorine, un restaurant), LTM vise à faire des studios de la Victorine la base logistique des tournages sur la Côte-d'Azur, prisés notamment par les Américains. Or LTM, *implanté depuis dix ans à Hollywood*, est non seulement un « otage » de choix pour les producteurs anxieux, mais aussi un gage de fiabilité et d'efficacité qui les rassure quand il s'expatrient en France.

Retour aux studios ? Les dinosaures s'ébrouent, investissent mais se *montrent prudents*. Trop souvent, leur sort est lié aux aléas de la production, aux retards de paiement. Ils vont mieux, beaucoup mieux que dans les années 60, parce qu'ils sont toujours, comme le dit Bertrand Dormoy, directeur commercial d'Eclair, *« une Rolls Royce »*, et ce, à des prix de plus en plus compétitifs. Ils ont fait des efforts sur les coûts, tandis que la rue, la ville, devenaient de plus en plus inaccessibles, que les particuliers louaient leurs appartements de plus en plus cher aux équipes de tournage. Et dans les studios classiques, on fait la pluie, le beau temps, le silence et aussi la prise de son directe sans souci, ce que ne permettent pas les studios plus ou moins clandestins qui fleurissent dans les entrepôts réaménagés.

« King-Kong » de Merian Cooper et Ernest Schoedsack

O. QT.

هكذا من الاصل

ou l'envers du décor

Le « mauvais sang » des décorateurs français

Oubliés de la critique, mal aimés des génériques, les décorateurs sont les princes de villes destinées, sitôt filmées, à la démolition. Quel qu'en soit le matériau, chaque décor est une illusion. Vrai zinc ou faux bois ? Vraies briques ou polystyrène ? Pour une fois, dans « Cités-Cinés », on pourra toucher.

VU/BERNARD DESCAMPS

On n'arpentera, à La Villette, ni le légendaire boulevard du Temple (« du Crime ») des *Enfants du paradis* imaginé par Trauner ni même les rues de Prague, un décor de Philippe Guffroy pour *l'Insoutenable Légèreté de l'être*, de Philippe Kaufman (d'après le roman de Milan Kundera), dont le tournage est achevé depuis peu. Mais on verra les statues de polystyrène du film utilisées en studio tout comme en décor naturel.

La légèreté, la mobilité : c'est l'un des avantages des nouveaux matériaux de synthèse sur le staff. Mais pour le reste, de l'avis unanime des décorateurs que nous avons rencontrés, les techniques ont peu changé. Il n'est que de visiter le grand plateau d'Epinay, où le décor de Bernard Vezat pour le film de Bruno Nuytten, *Camille Claudel*, est en chantier pour s'en rendre compte : le bois, le fer forgé, la vraie tomette y règnent. On a récupéré, aussi, des vieilles portes et d'anciens volets de maisons bourgeoises (on comprend pourquoi la profession dans son ensemble prise peu le mot de « carton-pâte »). *« Au fond, on utilise toujours les restes, les retombées; la petite quantité. Notre métier reste de l'artisanat »*, dit Guy-Claude François, qui a pourtant reconstruit pratiquement le château de *la Passion Béatrice*, de Bertrand Tavernier.

Ce qui a changé, ce sont les conditions de travail. A l'instar des conditions de production du cinéma. *« De plus en plus vite, de moins en moins cher »* : selon Jacques Saulnier (chef décorateur de plus de soixante longs métrages, fidèle notamment à Granier-Deferre et à Resnais). Cette formule est en passe de devenir la règle d'or du métier : *« Aux jeunes décorateurs, je dis : le premier instrument à dessin, c'est la machine à calculer. »* En théorie, la part du décor dans une production est restée sensiblement la même, aux alentours de 10 %.

Mais à productions plus étriquées, temps de réalisation plus courts... Il n'est pas rare qu'on décide de la date de mise en chantier d'un tournage le jeudi pour le lundi suivant... Pour *La vie est un roman*, Jacques Saulnier a dû ainsi faire réaliser tous les dessins techniques en cinq jours. Et si le tournage de *Mauvais sang*, de Léos Carax, a duré un an, la production, elle, n'a compté que treize semaines de travail au décorateur Michel Vandestien.

Plus vite, moins cher : les techniciens du cinéma sont un peu les laissés-pour-compte de cette évolution. Quand René Loubet a débuté comme menuisier en 1949, ils étaient près de deux cents sur la place de Paris. Il en reste une trentaine aujourd'hui tout au plus. René Loubet, lui, est devenu chef constructeur. *« Six mois de travail, cinquante-cinq personnes sur la construction du décor de* l'Insoutenable Légèreté de l'être, *un an de chantier, deux cents, trois cents personnes sur* Pirates *de Polanski. »* Mais les gros chantiers deviennent rares. Et pourtant, René Loubet cite, non sans fierté, les propos du producteur américain de *l'Insoutenable Légèreté de l'être* : *« Il nous a dit qu'il n'avait jamais trouvé de décors aussi bien faits, alors qu'il avait tourné dans le monde entier... Pourtant, en France, on prend de moins en moins de professionnels, pour faire des économies. »*

Mais si les charges salariales sont moins lourdes avec des artisans non professionnels du cinéma, on n'évite pas toujours les pépins. On rapporte cette anecdote : dans un studio, au moment du tournage, le macadam n'était pas sec, il a fallu dépenser beaucoup d'heures de ventilateur avant de pouvoir l'utiliser. La nouvelle génération s'accorde néanmoins pour préférer aux techniciens du cinéma des équipes moins lourdes, plus souples, auxquelles elle reste le plus possible fidèle, de film en film.

Parmi les « jeunes » décorateurs, certains d'ailleurs n'ont pas droit au label « chef décorateur » décerné par le CNC, mais à celui d'« ensemblier ». Car ils ne répondent pas aux normes de la profession régie par des statuts qui datent de l'après-guerre. Pour être chef décorateur et à ce titre diriger un chantier en studio (sans dérogation), il faut avoir réalisé, en studio toujours, sept longs métrages comme premier assistant. La formation « sur le tas », il est vrai, semble la meilleure pour tous, qu'ils soient issus d'écoles d'architecture, des Beaux-Arts ou de l'IDHEC. Tous, sans exception, sont de vrais paysans de Paris. Ils en connaissent les recoins, hôtels particuliers ou bars. Ils ont l'œil sur la ville, et sur nous...

Important aussi de savoir quel acteur va « habiter » un décor : *« J'ai changé sur un tournage* [illegible] *les matériaux pour en mettre des plus chers quand j'ai vu le comédien »*, dit Carlos Conti. Et Jacques Saulnier n'est pas près d'oublier ce beau compliment que lui fit Jeanne Moreau sur le tournage des *Amants*, de Louis Malle : *« Elle se sentait chez elle, pour faire ce qu'elle avait à faire, dans cette histoire-là. »* Un bon scénario, ça aide, forcément. Mais ce qui prime, à l'unanimité, c'est la rencontre, le dialogue avec le réalisateur quelles que soient les méthodes d'approche, fort variables : du simple croquis sur un bout de nappe au dessin léché. Les plans de travail précis, chers autrefois à Clouzot et Max Douy, sont de plus en plus rares, tout comme, si l'on en croit les décorateurs, les réalisateurs qui savent lire un plan, un dessin...

A chaque film, donc, nouvelle aventure. C'est ce qui amuse, apparemment beaucoup, Carlos Conti : *« Je ne fais pas du Bouygues... La psychologie est tout aussi importante que le scénario. Il faut savoir parler, et si le metteur en scène parle peu, lui piquer des choses. Beineix, contrairement à ce qu'on peut penser, ne délire pas toute la journée sur les décors. » « Carax, on lui parle,* dit Vandestien, *on a l'impression qu'il n'entend pas ce qui ne le touche pas. Et trois mois après, il se souvient de ce qu'on lui a proposé. »* Tavernier aussi est réputé pour sa mémoire d'éléphant... Le dialogue, bien sûr, est plus simple avec un réalisateur que l'on connaît bien. Ainsi Jacques Saulnier et Alain Resnais : *« On parle* [illegible] *petits détails, pour faire démarrer la machine. Resnais est très attentif à la peinture. S'il a besoin d'un fauteuil dans un décor, il aime que ce soit un vrai. »*

Conscients de leur importance, les décorateurs ? Certes, mais souvent heureux de « disparaître » : un bon décor n'est pas forcément celui qui se remarque le plus. Qui verra, par exemple, que l'encadrement d'une fenêtre de *la Passion Béatrice*, est plus patiné qu'un autre, parce que Guy-Claude François a pensé que le soleil y entrant, on s'y appuie plus souvent ? Qui saura que le City Bar de Limoges construit en studio à Epinay par Carlos Conti pour le prochain film de Rappeneau est moins branché, plus anecdotique que ne le prévoyait le scénario ? Qui se soucie de savoir que le château de *La vie est un roman* est un allègre collage de styles, d'époques, de Jacques Saulnier, [illegible] maquette de 15 mètres construite dans un parc ? Qui verra vraiment comment change le décor de *Mélo*. *« Resnais voulait d'abord un décor qui se voie — on était au théâtre, — puis disparaisse peu à peu, quand l'émotion des personnages devient plus forte. »* On éprouve plus qu'on ne voit la nuit verte de *la Lune dans le caniveau « plus glauque, plus chaude que la nuit bleue »*, une idée de Hilton Macconico. Le plan de *Vivement dimanche*, de Truffaut, où le regard de Fanny Ardant s'inscrit dans le corps d'une femme nue sertie dans un vitrail dont Truffaut d'abord ne voulait pas pour la boîte de nuit est aussi de lui : *« J'avais fait réaliser ce vitrail. Je lui ai dit : essayons au moins. »* Ce plan fera l'affiche du film à Cannes.

Un bon décor, c'est un costume, la comparaison revient souvent. Parfois, plus rarement, c'est un véritable personnage qui se tait et l'affiche comme, dans *Mauvais sang*. Dans un cas comme dans l'autre, il est bon s'il est en harmonie tout à la fois avec le scénario, les acteurs, la pensée du réalisateur.

Les oppositions idéologiques qui, d'ailleurs, n'ont plus guère cours (se demande-t-on encore comme dans les années 70 si la caméra est ou non un œil objectif ?) semblent moins toucher les décorateurs que le manque de temps, de moyens. Artisans du faux, du vrai, du vraisemblable, coutumiers désormais du monde de la publicité, comment n'occuperaient-ils pas une place de choix dans notre société où fait rage, si l'on en croit Umberto Eco, la *Guerre du faux* ? Et où le cinéma se préoccupe de redevenir un grand spectacle ?

ODILE QUIROT.

Le livre des possédés

Si l'exposition de la Grande Halle de La Villette se veut *« le plus grand spectacle jamais réalisé sur la ville et le cinéma »*, le livre-catalogue — un gros et bel ouvrage, — publié à cette occasion, se veut le rassemblement de tout ce qui, à partir de la ville, a inspiré la création cinématographique. Tout ou presque, le thème est tellement vaste ! *Imaginaire, Territoires et communautés, Vertiges de la ville, Rhétorique de la ville et du cinéma, Caméras en liberté* et, recueil de textes de cinéastes et historiens, *Ville, mode d'emploi*. [illegible] rubriques, pour que vous suiviez les guides.

Rêves, hantises, réalité [illegible], lieu [illegible] romanes- [illegible] et des bas de l'histoire, [illegible] architecture, [illegible] Naples, métropoles américaines et [illegible] de Wim Wenders, [illegible] japo- [illegible] lumières, images documentaires et décors qui interprètent le réel : il y a de tout dans cet ouvrage. Il donne les signes des temps, les pistes du vrai et de l'imaginaire, il vous promène dans un intermonde créé autant par les jeux de la mémoire que par les études exhaustives. Les auteurs des articles, autres que les metteurs en scène, ont tous quelque lien avec le cinéma. En fait, c'est presque un rituel de possession [illegible] par les photographies les plus étranges, et les plus caractéristiques d'une démarche collective, [illegible] pas qu'elle ait eu, jusqu'ici, d'équivalent.

J. S.

★ Editions La Grande Halle/La Villette et Ramsay. 350 p., illustrations. 180 F.

JEAN BER

TRAUNER MAIS C'EST BIEN SUR !

Alexandre Trauner a appris la « vérité » du décor de cinéma avec Lazare Meerson dont il fut l'assistant pour les premiers films de René Clair. D'abord collaboré à Sous les toits de Paris *ne pouvait qu'inciter à y grimper. Alexandre Trauner, né à Budapest en 1906, a construit, depuis les années 30, un monde à lui tout seul.*

Il a donné aux films sur Paris de Marcel Carné et Jacques Prévert l'atmosphère typique du réalisme poétique et recréé le romantique Boulevard du Crime, tel qu'il était au temps des Enfants du paradis. *Il a participé — et comment ! — à l'aventure de l'Othello d'Orson Welles, et retrouvé Shakespeare pour son compte. Hollywood ne pouvait plus se passer de lui. Il a construit des décors vrais et superbes pour — entre autres — son ami Billy Wilder. Il a, mine de rien, été l'architecte des rêves et des évocations de Joseph Losey, Bertrand Tavernier, Claude Berri et Luc Besson.*

Il est toujours là — tant mieux — perché sur son toit, l'œil vif et le sourire en coin, préparant probablement d'autres merveilles.

FONDATION GAN POUR LE CINEMA
présente
deux films inédits de 1919 et 1921
FRITZ LANG
HARAKIRI (100 mn)
KAMPFENDE HERZEN (80 mn)
avec accompagnement au piano
Projection exceptionnelle les 18, 19, 20 [illegible], salle Boris Vian à la Grande Halle de la Villette dans le cadre de [illegible]
UNE COPRODUCTION
FONDATION GAN POUR LE CINEMA
et GRANDE HALLE — LA VILLETTE.
Pour tous renseignements tél. au 42.49.30.80 ou Minitel 36-15 code Villette.

هكذا من الاصل

LA VISITE MODE D'EMPLOI

LE PARCOURS

« Cités-cinés » comprend, outre la grande rue, 16 espaces scénographiques répartis sur 8 000 mètres carrés environ, 3 cafés restaurants — Café Lumière, Walt Diner, — un Cinébar, une boutique [illegible].

Les projections cinéma (35 mm) et vidéo

Des films de montage 35 mm sont projetés dans ces 16 espaces ; la durée totale des programmes cinéma est de : 3 heures 30 minutes environ. Les programmes vidéo diffusés sur les 44 moniteurs mis en situation en divers endroits de l'exposition sont de 1 heure environ soit au total 4 heures 30 minutes d'images.

LE SON

(PLAN : 1)

Chaque visiteur de « Cités-Cinés » reçoit un casque-son à l'entrée de l'exposition.

Ce casque récepteur sans fil lui permet de capter les bandes sons des films et les ambiances sonores de chaque espace, sans interférences ni pollutions sonores.

De type ouvert, à volume réglable, son appareil permet les conversations.

La restitution du casque est exigée de tout visiteur en fin de parcours, une contremarque lui remise à toute personne qui, pour une raison ou une autre, souhaiterait pénétrer dans « Cités-Cinés » non munie de son casque.

SYCOMORE (38 *bis*, rue d'Aquilon, 95120 Ermont), entreprise spécialisée dans la conception, la réalisation et l'exploitation de systèmes de communication pour musées et sites touristiques, a mis en œuvre pour « Cités-Cinés » le système Sennheiser HDR qui transmet en une transmission sonore par infrarouge.

LE BOIRE ET LE MANGER

LE CAFÉ-LUMIÈRE

(PLAN : A)

Dans un décor 1930 et une ambiance cinématographique, le Café-Lumière réalisé avec l'entière concours de Ferrero, propose une carte avec vins, alcools, jus *de fruits et tartines (service froid uniquement).*

Prix des consommations : consommations de 10 F à 20 F. Petite restauration (tartine et verre de vin) 25 F à 30 F.

LE WELLS DINER

(PLAN : B)

American Food and Drinks with Music and Sounds dans un bar, « objet » de collection dessiné par P. Verger et installé par Gérard Cholot.

A la carte proposée par l'équipe du brunch du Café parisien, P. Luner et M. Goldstein (15, rue d'Assas 75006 Paris) : des « hot dogs » (18 F), des « Three decker club » (35 F)... et bien sûr du Coca-Cola (12 F)...

LE CINÉ BAR

(PLAN : E)

Bar « branché » sur l'actualité du cinéma.

Projection des bandes-annonces des nouveaux films à venir.

Information sur l'actualité cinématographique de Paris et la région Ile-de-France.

LA BOUTIQUE

(PLAN : D)

A la boutique « Cités-Cinés » (ouverte aux jours et heures d'ouverture de l'exposition), confiée à *Flammarion 4*, sont proposés :

Le livre « Cités-Cinés » ;

Anthologie sur la ville et le cinéma, réunissant 55 auteurs-réalisateurs, écrivains, critiques, architectes, décorateurs, chefs opérateurs... Le livre de l'exposition est une [illegible] Ramsay-La Villette Halle, [illegible] pages-illustrations. Prix TTC : 180 F ;

Des posters, affiches, cartes postales, badges et autres objets souvenirs édités spécialement à l'occasion de « Cités-Cinés » ou sélectionnés dans les collections [illegible] ;

Un très large choix d'ouvrages de cinéma et d'architecture, et toutes les revues spécialisées.

ENTRÉE

(PLAN : 2)

Durée du programme : 50 minutes
Spectacle continu

Les portes de Harold Lloyd — les vraies, — un espace noir et blanc, la foule de Métropolis *et de* l'Homme à la caméra *— qui invite à traverser l'écran — un écran en lanières...*

L'Homme à la caméra
Dziga Vertov (1929). *Studios Vusku/Cosmos.*

Metropolis
Fritz Lang (1926). Cohne. Avec Brigitte Helm. Number One.

LA VILLE EN FÊTE

(PLAN : 3)

Durée du programme : 2 mn 30
Spectacle continu

Des miroirs partout pour renvoyer à l'infini Gene Kelly, Catherine Deneuve, Françoise Dorléac et les folles lumières de la Cité des femmes.

La Cité des femmes
Federico Fellini (1980). *Gaumont.*

Singing in the rain
(Chantons sous la pluie) Stanley Donen et Gene Kelly (1952). *Turner Entertainment Company.* Avec Gene Kelly

Les Demoiselles de Rochefort
Jacques Demy (1967). Avec Françoise Dorléac et Catherine Deneuve.

CINEMA-CINEMAS

(PLAN : A)

Reconstitution du fameux couloir, générique de l'émission du même nom. Hommage à Alphaville *et à toutes les portes ouvertes sur l'imaginaire du cinéma.*

SUR LES TOITS DE PARIS

(PLAN : 5)

Durée du programme : 20 mn environ
Entracte 5 minutes

Des toits plus vrais que nature, où l'on s'assoit pour contempler Paris vu par Carné, Clair, Godard, Truffaut...

L'Amour à vingt ans
François Truffaut (1962). *Les films du carrosse.* Avec Jean-Pierre Léaud.

Les 400 Coups
François Truffaut (1959). *Les films du Carrosse*, avec Jean-Pierre Léaud, Claire Maurier, Jean Donchet, Patrick Auffay

Une femme est une femme
Jean-Luc Godard (1961). *Georges de Beauregard/UGC.* Avec Jean-Paul Belmondo, Anna Karina.

Boudu sauvé des eaux
Jean Renoir (1932). *Pathé-Cinéma.* Avec Michel Simon

Rendez-vous de juillet
Jacques Becker (1949). *UGC/Gaumont.* Avec Maurice Ronet, Daniel Gélin, Brigitte Auber, Pierre Trabaud

Feu follet
Louis Malle (1963). Avec Maurice Ronet.

La Maman et la Putain
Jean Eustache (1973). *Pyramide Film.* Avec Jean-Pierre Léaud, Françoise Lebrun, Jacques Renard.

A bout de souffle
Jean-Luc Godard (1960). *Georges de Beauregard/UGC.* Avec Jean-Paul Belmondo, Jean Seberg.

Ninotchka
Ernst Lubitsch (1939). *Turner Entertainment Company.* Avec Melvyn Douglas, Greta Garbo.

Paris qui dort
René Clair (1923). *Pathé-Cinéma.* Avec Albert Préjean, Rosine Rodrigue.

Sous les toits de Paris
René Clair (1930). *Editions mondiales, REVCOM.* Avec Albert Préjean, Paula Illery.

HORAIRES, TARIFS, INFOS...

L'exposition est ouverte tous les jours sauf le lundi. De 10 heures à 22 heures, les mardis, vendredis et samedis. De 10 heures à 18 heures, les mercredis, jeudis et dimanches. Fermeture exceptionnelle le 8 décembre à 18 heures.

Droit d'entrée : 40 F. Tarif réduit : 30 F pour les moins de douze ans, ainsi que pour les titulaires de carte Vermeil, pour famille nombreuse, et sur la carte d'étudiant.

***Tarifs groupes :** 10 personnes et plus : 30 F ; scolaires et étudiants : 30 F*

Journée Villette : « Cités-Cinés » + Cité des sciences et de l'industrie, un billet coupé. Scolaires (moins de dix-huit ans) : 35 F ; adultes : 50 F (service de navettes à l'intérieur du parc de La Villette et possibilités de restauration). *Réservations : 48-03-22-00.*

Renseignements non-stop par téléphone : 43-49-50-00. Sur minitel : 3615, code d'accès : Villette.

Réservations collectivités : 45-23-01-92.

Zazie dans le métro
Louis Malle (1960). *NEF.* Avec Philippe Noiret, Catherine Demongeot.

Le Signe du lion
Eric Rohmer (1959). *Les films du Losange.* Avec Jess Hahn

Hôtel du Nord
Marcel Carné (1938). *Les films du Carrosse.* Avec Louis Jouvet, Arletty.

Loulou
Maurice Pialat (1980). *Action Film/Gaumont.* Avec Gérard Depardieu, Guy Marchand, Isabelle Huppert.

Un Américain à Paris
Vincente Minnelli (1951). *Turner Entertainment Company.* Avec Gene Kelly, Georges Guétary.

La Nuit américaine
François Truffaut (1973). *Les films du Carrosse/Warner Bros.* Avec Jean-Pierre Léaud, François Truffaut, Nathalie Baye, Jean-Pierre Aumont.

FEU SUR LA VILLE

(PLAN : 6)

Durée du programme : 8 mn environ
Entracte 5 mn

Le mur de Berlin, un élément du décor des Ailes du désir, de Wim Wenders, une plate-forme sur laquelle on monte pour voir, au-delà, les images violentes et tragiques de la ville en guerre.

Une chambre en ville
Jacques Demy (1982). *Progefi TF1/Top 1-UGC.* Avec Jean-François Stévenin, Richard Berry.

Amarcord
Federico Fellini (1973). *FC Production/PECF-Warner.*

Le Tambour
Volker Schlöndorff (1979). *Franz Seitz Films/Bioskop Artemis Films/Argos Films.* Avec David Bennent et Daniel Olbrychski.

Rome ville ouverte
Roberto Rossellini (1945). *Excelsa/Films sans frontières.* Avec Anna Magnani.

Once Upon a Honey Moon
Leo Mac Carey (1942). *RKO/Archeo Pictures.* Avec Cary Grant.

Shoulders Arms
(Charlot soldat), Charlie Chaplin (1918). *Bubbles/Grands Films Classiques.* Avec Charlie Chaplin

The Return of the Jedi
(Le retour du Jedi)
Richard Marquand (1983). *Lucas Films/20th Century Fox.* Avec Mark Hamill, Harrison Ford et Billy Dee Williams.

CAFÉ LUMIÈRE

(PLAN : 7, 8 et B)

LE BISTROT

(PLAN : 7)

Animé avec le concours de Nicoles.
Durée du programme : 25 mn environ
Entracte : 10 mn

Un décor 1930 authentique, des affiches originales sélectionnées par Pierre et Florence Zreik. A boire et à voir...

Vues de Paris (1897)
Films Lumière.

La course aux potirons (1907)
Emile Cohl, *Gaumont.*

Exposition universelle (1900)
Films Lumière.

Vues du Milan et Naples (1898)
Films Lumière.

Une Dame vraiment très bien (1908)
Romeo Bosetti, *Gaumont.*

Vues de Liverpool, Londres et Dublin (1897), *Films Lumière.*

La Ceinture magnétique (extrait) (1906) de Romeo Bosetti, *Gaumont.*

Vues de Dresde, Vienne et Moscou (1896), *Films Lumière.*

L'agent a le bras long (court) (1909), d'Emile Cohl et Roméo Bosetti. *Gaumont.*

Vues de Tokyo et Pékin (1897), *Films Lumière.*

Onésime et le cœur de Tzigane (Extrait) (1912). De Jean Durand, *Gaumont.*

Vues de New York (1896-1897), *Films Lumière.*

Vues de Paris (1900). *Gaumont.*

Attelage d'un camion (1897), *Films Lumière.*

Course en sac (1896), de Louis Lumière. *Films Lumière.*

Quenelle de matelassière (1900) De Georges Hatot. *Films Lumière.*

LE BILLARD

(PLAN : B)

Durée du programme : 10 mn environ.
Spectacle continu.

Une arrière-salle pour les habitués ; complicité du décor et de l'image avec sur l'écran, les meilleures scènes de bagarre et de beuverie.

Sous les toits de Paris
René Clair (1930). *Filmsonor, Editions mondiales, REVCOM.* Avec Albert Préjean, Paula Illery et Gaston Modot.

Série noire
Alain Corneau (1979). *Prospectacle, Gaumont.* Avec Patrick Dewaere.

After Hours
Martin Scorsese (1985). *Geffen Film Company, Warner.* Avec Griffin Dunne.

Once Upon a Honey Moon
Leo Mc Carey (1943). Avec Cary Grant et Ginger Rogers.

The Nutty Professor
(Docteur Jerry et Mister Love)
Jerry Lewis (1963). *Paramount, UFF.* Avec Jerry Lewis.

City Lights
Charlie Chaplin (1931). *Charlie, Grands Films classiques.* Avec Charlie Chaplin.

LA CITTA

(PLAN : H)

Durée du programme : 20 minutes environ
Entracte de 5 minutes.

Cinecittà revue et corrigée sous la forme d'un vaste magasin d'accessoires.

Main basse sur la ville
Francesco Rosi (1963). *Galatea, Lyra.*

La Dolce Vita
Federico Fellini (1960). *Riama, Pathé.* Avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg.

Le Voleur de bicyclette
Vittorio De Sica (1958). *Vittorio De Sica, PDS, Pan Oceanic.* Avec Lamberto Maggiorani.

Les Nuits de Cabiria
Federico Fellini (1957). *Dino de Laurentiis, Marceau, Editions mondiales, REVCOM.* Avec Giulietta Masina.

Nous nous sommes tant aimés
Ettore Scola (1974). *Dean Film, Damon.* Avec Stefania Sandrelli, Nino Manfredi, Aldo Fabrizzi.

Rocco et ses frères
Luchino Visconti (1951). *Titanus, les Films Marceau, Editions mondiales, REVCOM.* Avec Annie Girardot, Alain Delon.

Miracle à Milan
Vittorio De Sica (1951). *PDS/Eric, Paul Gamet, Alain F. Golisano, Paolo Stoppa.*

Roma
Federico Fellini (1971). *Ultra Film CFA et les Productions artistiques de Paris SA, United Artist.*

LES DESSOUS DE LA VILLE

(En collaboration avec la RATP)

(PLAN : 10)

Durée du programme : 15 mn environ
Entracte de 2 minutes

Un tunnel de métro reconstruit à l'identique. Et dedans ? Des rails qui s'enfoncent dans l'eau, des « bruits humides ». Un écran prolonge l'espace, mariage de la fiction cinématographique et de la réalité du décor.

Je m'balade dans Moscou
Gueorgi Daniela (1963). *Mosfilm, Cosmos.* Avec Nikita Michalkov.

Subway
Luc Besson (1985). *TSF, les Films du Loup, TF 1 Production, Gaumont.* Avec Jean-Pierre Bacri, Jean-Hugues Anglade.

DES ÉVÉNEMENTS EN MARGE

DÉCEMBRE

La fête de Claude Chabrol et de Gaston Lenôtre

Le 8 décembre dans les salons de « Cités-Cinés ».

Terrain sur de rencontre cinématographique, réunion sur de gastronomie, c'est l'occasion pour Chabrol et Lenôtre de rassembler leurs amis : Broca, Duvivier, Polanski, les plus grands chefs...

Koyaanisqatsi

En *live* le 11 décembre à 20 h 30, Grande Halle Nord.

Un film de Godfrey Reggio. Directeur de la photographie : Ron Fricke.

Koyaanisqatsi *offre une vision troublante de la société contemporaine à la dérive.*

Ron Fricke, *qui en a réalisé les prises de vues, apporte à la majesté des paysages inédits de l'Ouest américain les séquences de terribles embouteillages ou les chaînes de montage aux cadences inhumaines.*

Avec la présence exceptionnelle sur scène du compositeur Philip Glass et de son ensemble, dirige par Michael Rieman, et la participation des chœurs du Western Wind. Cette soirée est placée sous le patronage de Médecins sans frontières.

Prix des places : 100 F, 80 F (étudiants, collectivités).

Location : 48-03-22-00 et aux 3 FNAC
Collectivités : 45-23-01-92.

Les métiers du cinéma

Les Secrets des filières, les 12 et 13 décembre à la Grande Halle, salle Boris-Vian : deux débats organisés par l'Etablissement public des professionnels venant parler de leur métier.

1. Préparer un film :
samedi 12 décembre à 17 heures.

2. Tourner un film :
samedi 12 décembre à 18 heures.

3. Vendre un film :
dimanche 13 décembre à 17 heures.

Mardi 15 décembre à 19 heures, en clôture de ces deux jours : une avant-première à confirmer.

Le masque et la plume

Le 17 décembre de 19 heures à 21 h 15. Grande Halle, salle Boris-Vian : enregistrement public de l'émission de Pierre Bouteiller, diffusée le dimanche à 20 heures sur France-Inter.

Deux inédits de Fritz Lang

Kämpfende Herzen (80 mn, 1921) et **Harakiri** (100 mn, 1919), projetés en exclusivité pour la France les 18, 19, 20 décembre à la Grande Halle, salle Boris-Vian (avec la parrainage de la Fondation GAN pour le cinéma).

Ces deux muets, l'un retrouvé à Sao-Paulo en 1986 et l'autre à Amsterdam, ont été restaurés respectivement par la Cinémathèque de Berlin et par celle de Koblenz. Depuis leur redécouverte, ils n'ont été présentés qu'une seule fois hors de France.

Kämpfende Herzen et **Harakiri,** *dans lesquels s'expriment déjà nettement les différences chez à Fritz Lang — la fascination des bas-fonds, le double, — seront projetés avec un accompagnement au piano d'Alain Mauget. Un commentaire introductif les resituera dans l'œuvre de Lang et dans leur contexte.*

Kämpfende Herzen, 18 décembre à 20 h 30, 19 décembre à 15 heures.
Harakiri, 18 décembre à 17 heures, 20 décembre à 17 heures.

Projections publiques sur invitation. Renseignements : 42-40-30-80.

JANVIER

Mardi cinéma

En direct dans « Cités-Cinés » le 5 janvier 1988.

Berlin, symphonie d'une grande ville

Projection le 22 janvier à 20 h 30, Grande Halle, salle Nord.

Un film de Walter Ruttmann de 1927 accompagné de la musique électroacoustique composée spécialement par Pierre Henry.

Walter Ruttmann *(1887-1941), architecte de peintre de formation, qualifié de cinéaste abstrait, a été très influencé par le cinéma soviétique d'avant-garde, notamment par Dziga Vertov.*

Il réalise en 1927 ce qui deviendra un film de référence : **Berlin, symphonie d'une grande ville.** *Il montre la vie et le rythme d'une métropole de l'aube à minuit en montrant des impressions visuelles inspirées des théories de Vertov.*

Pierre Henry, *découvrant ce film, a réalisé que sa musique s'adaptait parfaitement dans sa structure aux mouvements, rythmes et lignes des images de Ruttmann. Il a donc conçu en 1985 une partition originale pour « Berlin, symphonie d'une grande ville ».*

Prix des places : 70 F, 50 F (étudiants, collectivités).

Locations : 48-03-22-00, aux 3 FNAC.
Collectivités : 45-23-01-92.

FÉVRIER

Remise du Grand Prix de l'architecture

Le 17 février, à **Jean Nouvel** par le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, en présence du réalisateur anglais Peter Greenaway, auteur du *Ventre de l'architecte.*

Des projections de films en avant-première, la réalisation sur place d'émissions télévisées et beaucoup d'autres dates à confirmer seront annoncés ultérieurement.

هكذا من الاصل

LA VISITE MODE D'EMPLOI

1 Prise des casques
[illegible] Traversée de l'écran
[illegible] Ville en fête
[illegible] Cinéma, cinémas
5 Sur les toits de Paris
6 Feu sur la ville
7 Café Lumière, bistrot
8 Café Lumière, billard
9 La Città
10 Dessous de la ville
11 Périphérie
12 Commissariat
13 Chambre chaude
14 Cellule de prison
15 Concierge
16 Publi-Cité
17 Tokyo
18 Berliner Strasse
19 Parking
20 New-York
21 Ville imaginaire
22 Remise des casques
23 Espace Nord

A Café-Lumière
B Well's Diner
C Ciné-bar
D Librairie Flammarion
E Vestiaire.

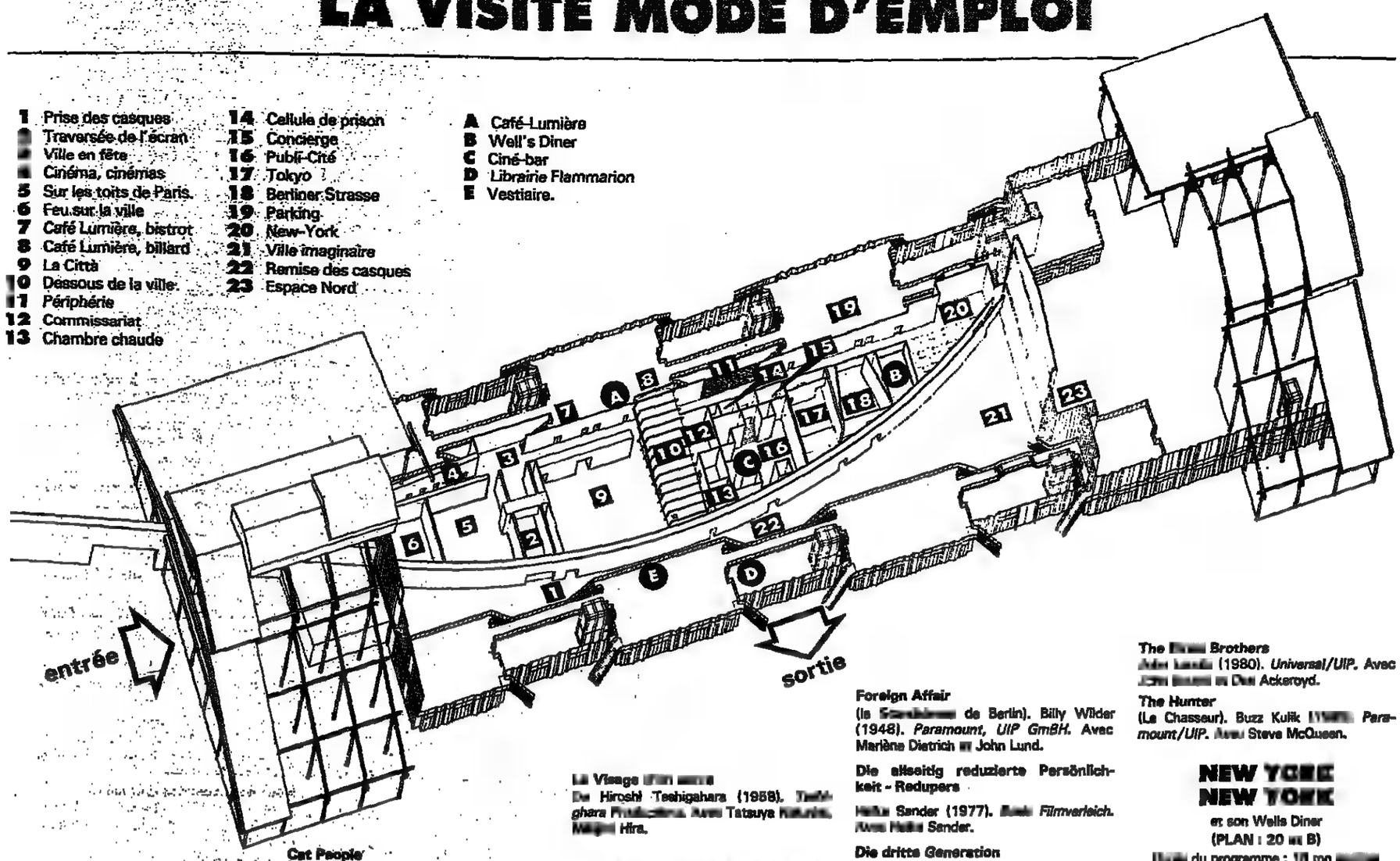

Le Thé au harem d'Archimède
Mehdi Charef (1983). *KG Production, AAA.* Avec Lucas Belvaux, Kader Boukhanef.

Diva
Jean-Jacques Beineix (1981). *Gaumont, Antenne 2, Greenwich.* Avec Frédéric Andrei.

Sept ans de réflexion
Billy Wilder (1955). *20 th Century Fox.* Avec Marilyn Monroe et Tom Ewell.

Peur sur la ville
Henri Verneuil (1974). *Carlo Ritmi, AMLF.* Avec Jean-Paul Belmondo.

La Cinquième Victime
Fritz Lang (1956). *RKO, Archeo Pictures.* Avec Dana Andrews.

Bande à part
Jean-Luc Godard (1964). *Anouchka Films, Columbia.* Avec Anna Karina, Claude Brasseur.

L'Ami américain
Wim Wenders (1977). *Films du Losange.* Avec Bruno Ganz, Daniel Schmidt.

After Hours
Martin Scorsese (1985). *Geffen Films Company, Warner.* Avec Griffin Dunne et Teri Garr.

PÉRIPHÉRIE

(PLAN : 11)

Durée du programme : 8 minutes.
Spectacle en continu

La ville à bout de souffle : un grillage, des piles de béton, un pont métallique et un terrain vague pour tout horizon, point de rencontre de la marginalité.

Rumble Fish (Rusty James)
Francis Ford Coppola (1983). *Zoetrope, Hot Weather Film.* Avec Matt Dillon.

Dode's Kaden
Akira Kurosawa (1970). *Toho International-Co ; LTD Tokyo, Studio St-Lambert.* Avec Zaiki Yoshitaka.

Série noire
Alain Corneau (1974). *Prospectacle, Gaumont.* Avec Patrick Dewaere.

INTÉRIEURS EXTÉRIEURS NUITS

(PLAN : 12, 13, 14, 15)

Durée du programme : 12 minutes.

Une façade aveugle et anonyme, qui abrite les figures-clefs du film noir : la concierge dans sa loge, le flic et le truand dans le commissariat de police, la prostituée dans sa chambre...

COMMISSARIAT DE POLICE
(PLAN : 12)

Ascenseur pour l'échafaud
Louis Malle (1957). *Nef, MK2.* Avec Jeanne Moreau.

Cat People
(La Féline). Jacques Tourneur (1942). *RKO, Archéo-Pictures.* Avec Simone Simon.

The set up
(Nous avons gagné ce soir). Robert Wise (1949). *RKO, Archéo-Pictures.* Avec Robert Ryan.

The Window
(Une histoire incroyable). Ted Tetzlaff (1949). *RKO, Archeo-Pictures.* Avec Bobby Driscoll.

King Kong
Marian C. Cooper et Ernest Schoedsack (1933). *RKO, Archéo-Pictures.* Avec Fay Wray.

Peeping Tom
(Le voyeur). Michael Powell (1960). *EMI, Acacias.* Avec Carl Boehn.

PUBLI-CITÉ

(PLAN : 16)

(Réalisé en collaboration avec Médiavision).
Entracte de 2 minutes

Chambre chaude (PLAN : 13) Vidéo.
Cellule de prison (PLAN : 14) Vidéo.
Loge de concierge (PLAN : 14) Vidéo.

Où le délire publicitaire est l'antidote de la grisaille de la ville.

TOKYO

(PLAN : 17)

Durée du programme : 15 minutes
Entracte : [illegible] minutes

Un espace épuré, rythmé par les normes du [illegible] (1,[illegible] m × 0,90 m). [illegible] blanc, lignes noires, ponctuation rouge pour des films donnant [illegible] visions étranges de foule, de visages masqués. Modernité et [illegible] décor, force du cinéma japonais d'aujourd'hui.

Le plan de ses dix-neuf ans
De Mitsuo Yanagimachi (1979). *Gunro Productions.* Avec Yuji Homma.

Elle et Lui
De Susumu Hani (1963). *Hani Productions.* Avec Sachiko Hidari, Eijiokada.

Godzilla
De Inoshiro Honda (1955). *Toho.* Avec Tadashi Shimura, Akiva Takarada.

Le Chien enragé
D'Akira Kurosawa (1949). *Toho, Connaissance du cinéma.* Avec Toshiro Mifune.

La vengeance est à moi
De Shohei Imamura (1979). *Shochiku, Films sans frontières.* Avec Ken Ogata, Masumi Harukawa.

Contes cruels de la jeunesse
De Nagisa [illegible] (1960). *Shochiku, Films sans frontières.* Avec [illegible] Kawazu, Miyuki Kuwano, Fumio Watanabe.

Le Visage [illegible]
De Hiroshi Teshigahara (1958). *Teshigahara Productions.* Avec Tatsuya Nakadai, Mieko Hira.

BERLINER STRASSE

(PLAN : 18)

Durée du programme : 14 [illegible]
Entracte : 2 minutes

Coproduit avec la Stiftung Deutsche Kinematek de Berlin et le Goethe Institut, cet espace a fait partie de l'exposition « Film, Stadt, Kino, Berlin... » présentée au mal et en juin 1987, à l'occasion du 750e anniversaire de la ville de Berlin.

Der Teufelsreporter
Ernst [illegible] (1929). *Stiftung Deutsche Kinematek.* Avec Eddie Polo, Gritta Ley.

Die Arme Jenny
(Pauvre Jenny). Urban Gad (1912). *Deutsche Institut fur Filmkunde.* Avec Asta Nielsen et Leo Peukert.

[illegible] (M 17)
Heinrich George et Werner Hochbaum (1933). *Herm.* Avec Friedrich George, Bertha Drews et Betty Amann.

Menschen am Sonntag
(Des Hommes le dimanche). Robert [illegible] et Edgar G. Ulmer (1929-1930). *Atlantic Film.* Avec Lates.

Das Testament des Dr Mabuse
(le Testament du Dr Mabuse), Fritz Lang (1922-1923). *Atlantic Film.* Avec [illegible] Klein, Rogge, Otto Wernicke.

Die Spur führt nach Berlin
Franz Cap (1952). *CCC, Filmkunst GmbH.* Avec Irina Garden, Kurt Meisel, Heinz Engelmann.

Foreign Affair
(la Scandale de Berlin). Billy Wilder (1948). *Paramount, UIP GmBH.* Avec Marlène Dietrich et John Lund.

Die einseitig reduzierte Persönlichkeit - Redupers
Helke Sander (1977). *Basis Filmverleich.* Avec Helke Sander.

Die dritte Generation
(la Troisième Génération). Reiner W.-Fassbinder (1978-1979). *Filmverlag der Autoren.* Avec Margit Carstensen, Volker Spengler, Eddie Constantine et Udo Kier.

PARKING

(PLAN : 19)

Réalisé en collaboration avec Renault et Rémy Julienne Action

Durée du programme : 10 mn environ
Entracte : 4 mn

Une façade qui permet, dans un fondu-enchaîné, de passer de la banlieue à New York, New York. A l'intérieur d'un parking crasseux, des carrosseries rutilantes émergent, ce sont celles des véhicules les plus célèbres du cascadeur Rémy Julienne.

A bout de souffle
Jean-Luc Godard (1960). *Georges de Beauregard/UGC.* Avec Jean-Paul Belmondo et Jean Seberg.

Marche à l'ombre
Michel Blanc (1984). *[illegible] Fechner.* Avec Michel Blanc et [illegible] Lanvin.

Subway
Luc Besson (1985). *TSF, Films du Loup/TF1 Production/Gaumont.* Avec Christophe Lambert.

Mon oncle
Jacques Tati (1958). *Gray Film/Alter Films/Spectafilms/Panoramic.* Avec Jacques Tati.

The [illegible] Brothers
John Landis (1980). *Universal/UIP.* Avec John Belushi et Dan Ackeroyd.

The Hunter
(Le Chasseur). Buzz Kulik (1980). *Paramount/UIP.* Avec Steve McQueen.

NEW YORK NEW YORK

et son Wells Diner
(PLAN : 20 et B)

Durée du programme : 10 mn [illegible]
Spectacle continu

Escaliers de secours, mur de briques, fenêtres à guillotine d'un côté, de l'autre, [illegible] les images symboles de New-York dans les « [illegible] » : la porte jaune du Taxi Driver, le divan de Woody Allen [illegible] on...

West Side story
Robert Wise (1961). *Seven Arts/United Artist/UIP.*

Midnight Cowboy
(Macadam Cowboy). John Schlesinger (1968). *United Artist/UIP.* Avec John Voight.

Taxi Driver
Martin Scorsese (1976). *Columbia Picture.* Avec Robert De Niro.

SOS Fantômes
Ivan Reitman (1984). *Delphi Productions/Columbia.* Avec Sigourney Weaver.

Fritz the Cat
Ralph Barkshi (1971). *Fritz Productions/Aurica (Steve Krantz).* Avec Steve Krantz.

Dog Day Afternoon
(Un après-midi de chien). Sidney Lumet (1974). *ABC (Artist Entertainment Complex)/Warner Bros.* Avec Al Pacino.

Alice in den Städten
(Alice dans les villes). Wim Wenders (1973). *Filmverlag/MK2.* Avec Rüdiger Vogler

Gloria
John Cassavetes (1980). *Faces Distribution Company/Columbia.* Avec Gena Rowlands

Manhattan
Woody Allen (1979). *United Artist/UIP.*

LA VILLE IMAGINAIRE

(PLAN : 21).

Durée du programme : 15 mn [illegible]
Spectacle en continu

Fissuré le mur, après la scène ville de cinéma, [illegible] sièges [illegible] çà et là [illegible] un non-lieu [illegible] par les images de notre futur passé proche ou à venir, Metropolis, Brazil, Blade Runner...

La [illegible] de la vie
Terry [illegible] et Terry Gilliam (1985). *Universal/UIP.*

Koyaanisqatsi
Godfrey Reggio (1983). Institute for Regional Education/Film Search.

Blade Runner
Ridley Scott (1982). *The Ladd Company [illegible] Sir Run Run [illegible] in association with/Warner [illegible].* Avec Harrisson Ford.

Metropolis
Fritz Lang (1982). *[illegible] Productions*

Brazil
Terry Gillian (1984). *Embassy International Pictures/NV/20th Century Fox.* Avec Jonathan Pryce.

L'Homme à la [illegible]
Dziga Vertov (1929). *Vusku/Studio [illegible].*

LES PARRAINS ET LES SOUTIENS

L'exposition-spectacle « Cités-Cinés » est une coproduction de la Grande Halle de La Villette et de la Région Ile-de-France.

Elle est placée sous le parrainage du ministère de la culture et de la communication et du ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports.

Elle bénéficie du soutien d'Antenne 2, d'Europe 1, du *Monde* et d'Avenir.

Les droits de diffusion des quelque cent cinquante extraits de films présentés dans « Cités-Cinés » ont été accordés gracieusement dans leur quasi-totalité par les producteurs et distributeurs français et étrangers. Sans l'appui de la profession, de la Fédération nationale des cinémas français, de la Fédération nationale des distributeurs de films, de la Chambre franco-américaine de la cinématographie, présidée par M. Daniel Goldman, les facilités et autorisations accordées à « Cités-Cinés » n'auraient pas été possibles.

★ L'équipement des cabines de projection, les mises au point d'images ont été assurés par TACC Cinelume CVS (8, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris).

★ Le matériel vidéo est dû à l'aimable concours de JVC Vidéo [illegible].

★ Le contenu cinématographique et vidéographique de « Cités-Cinés » a pu être réalisé grâce à l'appui de la Chambre syndicale des laboratoires présidée par M. Michel Thévenet. Les [illegible] : ECLAIR (24, rue du Pont, 92522 Neuilly-sur-Seine), GIC (1, quai Gabriel-Péri, [illegible] Joinville-le-Pont), LTC (19, rue Marius-Franay, [illegible] Saint-Cloud), TELEPRO (5, [illegible] Général-Leclerc, 92300 Levallois), et EUROCITEL (1, quai Gabriel-Péri, [illegible] Joinville-le-Pont), en [illegible] la transfert technique.

La Chambre syndicale de la pellicule vierge [illegible] AGFA, FUJI, animée par Bernard Jubard, a apporté une contribution majeure à l'opération.

Afin d'assurer une qualité optimale de l'image projetée, l'occultation de la Grande Halle, véritable Palais des glaces, a été rendue nécessaire.

Sans compter l'occultation latérale du bâtiment, il a fallu obscurcir 500 mètres carrés de verrière. La société nouvelle [illegible] (20, boulevard de Verdun, [illegible]) a accompli cette performance sur des [illegible] et des [illegible] par Tissage [illegible] Serge Ferrari et Franciaflex.

هكذا من الاصل

AVEC RENAULT, LE CINEMA ÇA TOURNE.

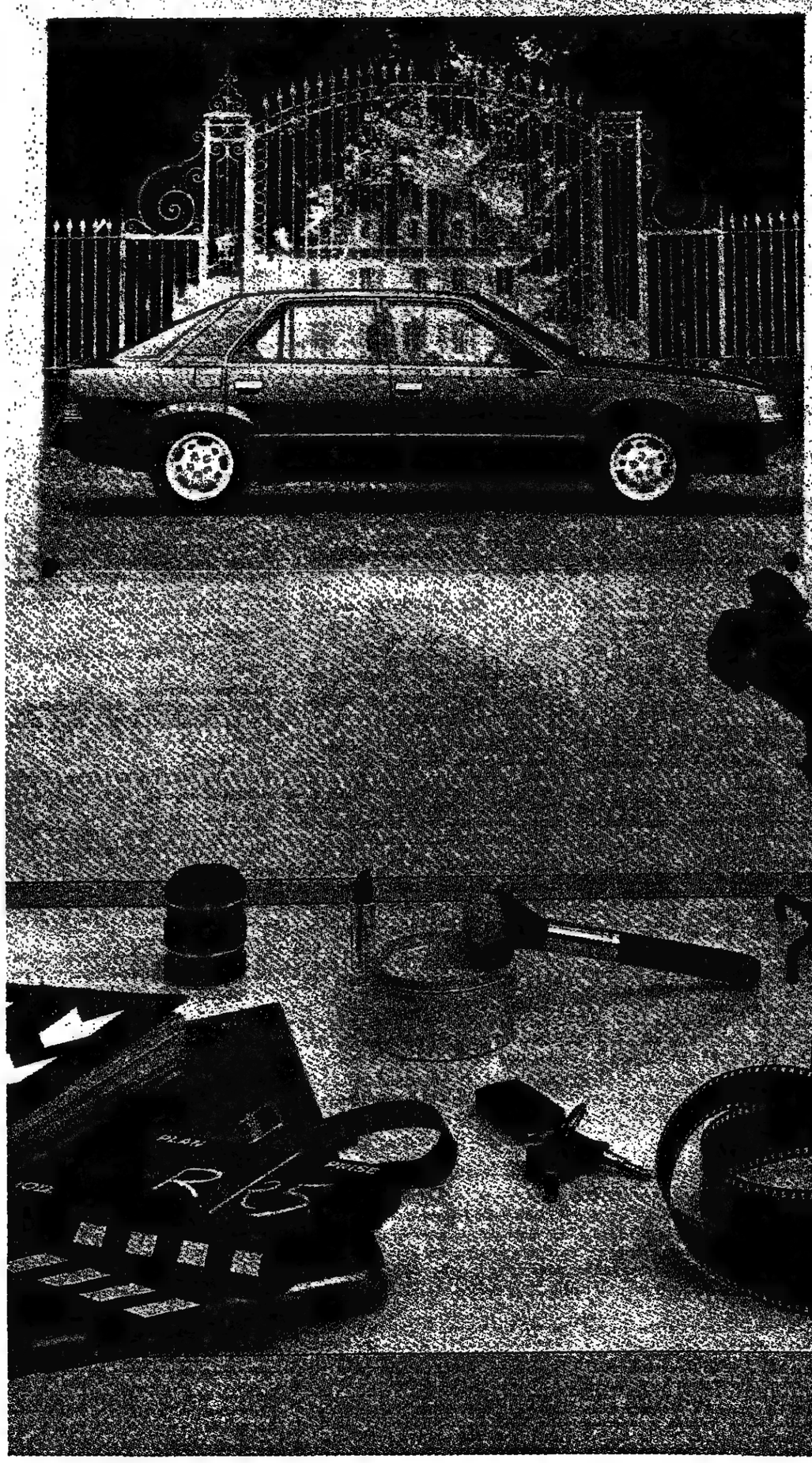

RENAULT
DES VOITURES
A PART

D0778

© PUBLICIS

هكذا من الاصل

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

ERIGID OU LE CŒUR HAUTAIN. Café de la Danse (42-57-05-35). Du 2 au 7, 20 h (2).

J'AIME BRECHT. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30 (2).

VINCI. Théâtre de Boulogne-Billancourt. [illegible]. Ven., Sam, Mar. à 20 h 30 ; Dim. à 15 h 30 (3).

AUTRICHE. Théâtre Marie-Stuart (45-48-17-80). Ven., Sam., Mar. ■ 20 h 30 (3).

LA SONATE AU CLAIR DE LUNE. Théâtre Arcane (43-38-19-76). Ven., Sam., Lun., Mar. ■ 20 ■ 30 ; Dim. à 17 h (4).

LA NUIT REMUE. Théâtre Essaion (42-78-46-42). Ven., Sam., Mar. à 21 h ; Dim. à 17 h (4).

LE MARABOUT. Lycée Fénelon (46-07-91-51). Lun. et Mar. à 19 h30 et 21 h (7).

L'AGENCE DE L'INFORMATION. Petit Odéon (43-25-70-32). Mar. à 18 h (8).

DAPHNIS ET CHLOÉ : L'ILE DE TULIPATAN. Théâtre des Arts-Hébertot (43-87-23-23), 20 h 30 (8).

Hors Paris

SARTROUVILLE. Un conte d'Hoffmann. Mise en scène Denis Guénoun. Théâtre de Sartrouville (39-14-23-77). Du 8 au 12 décembre.

SAINT-ÉTIENNE. Les Fourberies de Scapin. Comédie de Saint-Etienne. Théâtre Jean-Dasté (77-25-01-24). Du 4 au 12 décembre.

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Horaires irréguliers.

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Taupe : 20 h 45, sam. ■ h ■ 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ◇ Le Vœu : 20 ■ 30. ▷ La Sonate au clair de lune : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Une [illegible] été (Festival d'automne à Paris) : lun., mar. 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ▷ Le [illegible] et le Marchand : jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 30. Rel. mer.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. ◇ Elvire Jouvet 40 : 18 h 30, jeu., ven., sam. dernière.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouo : 20 h 45. Rel. dim., lun. ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Beaux Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Exposé cubiste : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Du 2 au 7 décembre, à 20 h : Frigid ou le Cœur hautain, contes étranges et fantastiques d'Amérique Latine : dim. 15 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. lun.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, la foi : 21 h. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). [illegible] L. La [illegible] à la fourrure : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Les Pragmatistes : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 19 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Macbeth, le sommeil : 20 h 30. Rel. dim.

CIRQUE D'HIVER (47-00-10-07). On achète bien les cheveux : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Réserve. Bérénice : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux (Monsieur de Pourceaugnac) : 14 h, sam., dim. 14 h, ven., lun. (salle réservée) 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac (la Poudre aux yeux) : 14 h, sam., dim. 14 h, ven., lun. (salle réservée) 20 h 30. ◇ Turcaret : 20 h 30 (Sam.). ▷ Récitations : la Métromanie (grands textes du répertoire) : lun. 18 h 30. Les Femmes savantes : dim. 20 h 30. Monsieur chasse : jeu., mar. 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Mesure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet enfui : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15, dim. 14 h 45. Rel. dim. soir, lun., mar. ◇ La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30, sam. 22 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête : 18 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h, sam. 18 h 30. ◇ La Légende de Mélusine : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h, sam. 21 h. ▷ La Nuit remue : ven., sam., mar. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

GALERIE 55 (43-26-63-51). Bo Travaï : 21 h. Rel. dim., lun.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ▷ La petite chatte est morte : ven. 19 h, sam. 15 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Carol) : 18 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. ◇ Le [illegible] aux [illegible] : 20 h 30 (jeu., ven., sam. dernière).

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 15 h 30, sam. 15 h 30 et 20 h 30, [illegible] 15 h 30, jeu., ven., sam. 20 ■ 30. Rel. lun., mar.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-48-74-28). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45, dim. 17 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 ■ 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lettre d'une inconnue : 21 h 30. Rel. dim.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). [illegible] conjugales : 18 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : [illegible] 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ◇ Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h, jeu., ven., sam., dim. (dernière) 17 h, sam. ■ h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Première Jeunesse : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Rel. dim. Carmen Cru : 22 h. Rel. dim.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). L'Etonnante Famille Brontë : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Baby Sitting : lun., mar. 19 h. Fous-moi la paix avec Gainsbarre : jeu., ven., sam. 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Rel. dim. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Un riche, [illegible] pauvres : 21 h 15. Rel. dim.

LYCÉE FÉNELON (46-07-91-51). [illegible] Marabout : lun., mar. 21 [illegible] 15 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). [illegible] dans l'eau : ■ h, sam. ■ h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Présences : Mario Luzi : jeu. 20 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). ◇ Pava kathakali : 20 h 30, jeu., ven., sam., dim. (dernière) 17 h, sam. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). [illegible] famille, on s'arrange toujours : 20 ■ 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 18 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Haute Autriche : ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Keur : 20 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). [illegible] dès [illegible] : 22 h.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'azur : 21 h 15, sam. ■ h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 20 h 30, sam. ■ h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR [illegible]). Cabaret : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). C'était hier : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NICOLAITE DE CHAILLOT (45-54-84-39). Le Festin de Balthazar : 20 h 30. Rel. dim., lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30, sam. 15 h 30, 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30, dim. 14 h. Rel. dim. soir.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). L'Ange de l'information : mar. 18 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). ▷ La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer. Pierre pas Gilbert Trio : 19 h, dim. 17 h. Rel. mer.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). L'Affaire du courrier de Lyon : 14 h et 20 h 30, dim. 14 h, sam. 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. jeu., lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Harluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 23 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Rencontres du Palais royal : de Lucifer à Cyrano, du plaisir de dire non : lun. 20 h 30, mar. 14 h 30.

PARIS CENTRE (45-20-44-21). ▷ L'Amour triste ou les fantasmes d'une femme abandonnée : jeu., ven., sam. 21 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Ma chère Rose : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Pucelan d'Orléans : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Quiproquos : mar. 10 h [illegible] h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Juges du ciel : ■ h 45, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bémureau ! : 20 h 30, dim. ■ h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Triomphe de [illegible] : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE LA BELLE DE MAI (43-56-64-37). Y'a pas de place pour tous le monde : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., jeu.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Etranger : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : sam. 22 h, lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h. La Métamorphose : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h. Huis Clos : sam. 22 h, lun., mar. 20 h 30, dim. 17 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). ▷ Se reporter à Sceaux (Orangerie) : .

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). Les Evadés : 20 h 30. Rel. dim.

THÉATRE GRÉVIN ([illegible]46-84-47). Arthur (Les ■ Jeanne) : 21 h. Rel. [illegible] lun.

THÉATRE MODERNE (43-39-39-39). Quel Petit Vélo ? : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 14 h 30, jeu., ven., mar. 14 h 30, jeu., mar. 10 h, sam. 15 h et 18 h. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h, dim. (en continuité) 13 h, sam. 20 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Récitations-Conversations : Ode à la poésie : lun. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ▷ Ouverture le 7 janvier 1988, avec la pièce de Lorca : le Public.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Une heure avec : Proto Selavy : 18 h 30. Rel. dim., lun. Grande salle. Don Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 15 h et 20 h 30, [illegible] 15 h et 20 h 30, dim. 18 h 30. [illegible] Le Trio en mi bémol : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Arrivez les filles : ven., sam. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Rel. dim., lun. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. Rel. dim., lun. J'aime Brecht : 22 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Rel. dim. Sylvie Joly : 21 h. Rel. dim.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). ▷ Le Tartuffe : ven., sam. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) DAUMESNIL (43-44-07-90). Zingaro : 20 h 30. Rel. jeu., dim., lun.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ Nuits blanches : lun., mar. 21 h.

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-90-63-12). ▷ La Nuit des rois : mar. 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Grande salle. Maison de poupée : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Lequel est fou de nous deux ? (Festival d'automne à Paris) : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Si, de là-bas, si loin : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-05-60-44). ▷ Vinci : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CERGY (THÉATRE DES ARTS) (30-32-79-00). ▷ Le Manteau (marionnettes) : ven., sam., mar. 21 h, dim. 16 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). ▷ Le [illegible] et le [illegible] : mar. [illegible] 30 et 14 h.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON) (46-57-22-11). ▷ Kleist ou la [illegible] d'un poète : jeu., ven., sam., mar. 21 h.

CHATOU (C.A. JACQUES CATINAT) (39-52-28-30). ▷ Poil de carotte : sam. 10 h.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). [illegible] de Chaillot : 20 h 30.

CLICHY (THÉATRE DE L'ARC) (42-70-03-18). [illegible] : 21 h. [illegible] dim., lun.

COLOMBES (MAISON [illegible] JEUNES ET DE LA CULTURE) (47-82-42-70). ▷ L'Ane et le Ruisseau : ven. 20 h 30. Le Canapé bleu : sam. 20 h 30.

CRÉTEIL [illegible] DES ARTS) (48-99-18-88). Grande salle. Dom Juan ou le [illegible] de Pierre : 20 h 30, dim. 15 h [illegible] Rel. dim. soir, jeu., lun.

EVRY [illegible] (64-97-30-31). ▷ Désirs-Parade : dim. 17 h.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). [illegible] Une belle journée [illegible] : [illegible] (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h, sam. 20 h [illegible]

IVRY (THÉATRE D'IVRY) (46-72-37-43). L'Eclipse de la balle : 20 h 30, dim. [illegible] h. Rel. dim. soir, lun.

JUVISY SUR ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). [illegible] Les Amours perdues : ven., mar. 21 h.

LE CHESNAY (THÉATRE DE LA NOUVELLE FRANCE) (39-54-91-92). ▷ Feu la mère de Madame : sam. [illegible] h.

[illegible] (THÉATRE ADOLPHE [illegible]) (69-09-40-77). [illegible] de couple : sam. 21 h.

MARLY-LE-ROI (MAISON JEAN VILAR) (39-58-74-87). ▷ S.O.S. : .

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (42-21-18-81). [illegible] Lear (travaux d'acteurs) : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun. Grande salle. [illegible] Ingolstadt (Festival [illegible] tomne ■ Paris) : 21 h 30.

NEUILLY (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Jonathan le mal : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Eloge de la pornographie : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 20 h 30. Les Buveuses de pluie : ven., sam. 18 h 30, sam. 22 h 30, lun. (dernière) 18 h 30, dim. 18 h 30. Mais n'te promène donc pas toute nue : ven., sam., lun., mar. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. mer., jeu.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-99-10). ◇ J'ai pas d'amis (troisième marathon du rire) : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h, sam. 21 ■. ▷ Fastoche : sam. 21 h, dim. 15 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). ▷ Mime Pradel : sam. 21 h.

SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES) (34-19-54-30). ▷ Une femme tuée par la douceur : mar. 21 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ▷ Un conte d'Hoffmann : mar. 21 h.

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). ▷ Diderot mis en perspective : sam. 17 h.

SCEAUX (ORANGERIE DE [illegible]) (42-74-22-77). Le Rêve de d'Alembert : 20 h 45, dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.

STAINS (ESPACE PAUL ELUARD) (48-21[illegible]-05). ▷ La Question : [illegible] (Jeu., ven.), sam. [illegible] 15 h 30.

SURESNES (ENTREPOT) ([illegible] 13-10). Nous sommes si jeunes, nous ne pouvons [illegible] attendre : 21 h. Rel. dim., lun.

VANVES (THÉATRE LE VANVES) (46-45-46-47). ▷ La Croisade, Portrait de famille : jeu., sam. 20 h 30.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Fastoche : 21 h. ▷ L'Annonce faite à Marie : ven. 21 h, dim. 15 h. Le Nègre : sam. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ Histoire du Tigre Rencontres du théâtre en Val-de-Marne : jeu. 20 h 30. Bivouac Rencontres du théâtre en Val-de-Marne : mar. 20 h 30.

VILLEPARISIS (CENTRE CULTUREL JACQUES PRÉVERT) (64-27-94-99). ◇ Bulle ou la voix de l'océan : 14 h 30, sam. 21 h, ven., sam. (dernière) 21 h.

YERRES (GYMNASE DU C.E.C.) (69-48-38-06). ▷ Electre : sam. 21 h.

Le music-hall

CASINO DE PARIS (42-85-30-31). Serge Lama : jusqu'au 31 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 14 h, 17 h 30 dim.

CITHÉA (43-57-35-13). Sarah Alexander : 20 h 30 mer. Guitare et cham.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Louis Capart et Daniel Vachée : 20 h 30 lun. Georges Moustaki jusqu'au 20 décembre, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 16 h dim.

SENTIER DES HALLES (45-08-96-91). Fabienne Pralon. Jusqu'au 19 décembre. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

TINTAMARRE (48-87-33-82). André Lamy, Claude Lemesle.

L'AMERICAN CENTER
a déménagé
et continue
ses cours d'américain
ses professeurs :
RICK, MARYANNE, MARK GARY, RICHARD, CLAUDIA EDWARD, CARY et DOMINGO
vous attendent
à partir du 4 janvier
pour vous apprendre à parler
leur langue et à comprendre
leur culture
INSCRIPTIONS
du 30 novembre au 19 décembre
et du 4 janvier au 9 janvier
1, place de l'Odéon
75006 PARIS. Tél. : 46 34 18 52
• sessions trimestrielles
• sessions intensives
• préparation au T.O.E.F.L.
• teacher training course
• F.P.C.

PANACHE
LIDO
Conviez vos amis au Lido
et sablez le champagne avec le monde entier.
20 h : dîner dansant, champagne et revue : [illegible] F.
22 h 15 et 0 h 30 : champagne et revue : 340 F.
Service compris.
116 bis, Champs-Elysées. Tél. : (1) 45.63.11.61 ■ agences.

CRÉATION
THÉATRE DU CHÊNE NOIR D'AVIGNON
MAIS N'TE PROMENE DONC PAS TOUTE NUE !
de Georges FEYDEAU
mise en scène Gérard GELAS
au THEATRE GERARD PHILIPE
59, bd Jules Guesde
93200 SAINT-DENIS
DU 13 NOVEMBRE AU 29 DECEMBRE
Locations Renseignements (16 1) 42 43 17 17
T.G.P.

Théâtre de la Bastille
43 57 42 14
INVENTAIRES
Edith SCOB
Jacqueline
Florence GIORGETTI
Angele
Judith MAGRE
est Barbara
Minyana / Cantarella
19 h 30

La Maison des Arts de Créteil
et la Comédie de Genève
présentent
jusqu'au 13 décembre
Représentations Supplémentaires
3 et 10 décembre
Dom Juan
de Molière
Mise en scène
de [illegible] Besson
Une [illegible] baroque éblouissante.
[illegible] Quirot. LE MONDE.
CRÉTEIL Maison des Arts
48 99 18 88

théâtre d'ivry
24 novembre 30 décembre
COMPAGNIE CATHERINE DASTE
L'ÉCLIPSE de la BALLE
D'ARNALDO CALVEYRA
traduction FLORENCE DELAY
mise en scène CATHERINE DASTE
46.72.37.43
46.70.21.55

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
LE SOULIER DE SATIN
Paul Claudel • Antoine Vitez
Grand Théâtre • Du 3 novembre au 20 décembre
UNE LUNE POUR LES DESHERITES
Eugène O'Neill • Alain François
Théâtre Gémier • Du 19 novembre au 19 décembre
Grand Foyer
Théâtre des enfants. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid, spectacle de marionnettes à tringles de Massimo Schuster, du 18 novembre au 17 décembre. Récitations & Conversations. Lecture de poésie. Hans Magnus Enzensberger ■ compagnie de Maurice Regnaut, lundi [illegible] novembre à 20 h 30.
Renseignements • Réservations • 47. 27. 81. 15.

Nanterre Amandiers
3 WEEK-ENDS CINEMA
[illegible] 29 novembre • 5 - [illegible] décembre • 12 - [illegible] décembre
SEANCES
LUC BONDY TERRE ETRANGERE
Une production [illegible] A 2, ORF, RAI 2, [illegible]
LA MORTIFICATION 18h30
PATRICE CHEREAU HOTEL DE FRANCE 16h30
[illegible] 2 heures [illegible]
[illegible] renseignements : 47 [illegible]
THEATRE DES AMANDIERS
[illegible] Picasso, 92000 Nanterre
[illegible] Nanterre-Université et Théâtre [illegible] Rés. [illegible] place
Restaurant « LE COU DE LA GIRAFE » Rés. [illegible]

AUBERVILLIERS
GROUPE TSE
Du 24 novembre au 3 janvier
MAISON DE POUPEE
Henrik Ibsen
[illegible] en scène : Claude Santelli
Avec Jean-Marc Bory, Nathalie Fillion, Arlette Gilbert, Jean-Jacques Moreau, Magalie Renoire, Claire Wauthion, Wladimir Yordanoff
jusqu'au 20 décembre
LEQUEL EST FOU DE NOUS DEUX ?
Luigi Pirandello
Mise en scène : Philippe Brigaud
Avec Michel Duchaussoy et Philippe Brigaud
THEATRE DE LA COMMUNE Loc. 48 34 67 67 ■ FNAC

هكذا من الاصل

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

MERCREDI

Les Nauffrageurs [illegible] **mers du Sud** (1942, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; **l'Odyssée du docteur Wassel** (1943, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 19 h ; **l'Amour blessé** (1975, v.o.), de Jean-Pierre Lefebvre, 21 h 30.

JEUDI

Les Conquérants du nouveau monde (1947, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; **Samson et Dalila** (1949, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de mille, 19 h ; **Gina** (1975, v.o.), de Denys Arcand, 21 h 30.

VENDREDI

Sous le plus grand chapiteau du monde (1952, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; **Kamouraska** (1973), de Claude Jutra, 19 h ; **J.A.** [illegible] **photographe** (1976), de Jean [illegible] 21 h 15.

SAMEDI

L'Apprentissage de Duddy Kravitz (1974, v.o.), de Ted Kotcheff, 15 h ; **Trois Valses** (1938), de Ludwig berger, 17 h 15 ; **My Fair Lady** (1964, v.o.s.t.f.), de George Cuker, 19 h 15.

DIMANCHE

L'Aventurier (1934), de Marcel L'Herbier, 15 h ; **Scandale** (1948), de [illegible] **Le Hénaff**, 17 h ; **la Bête lumineuse** (1982), de Pierre Perrault, 19 h ; [illegible] **Bons Débarras** (1980), de Francis Mankiewicz, [illegible]

LUNDI

La Cinémathèques de la danse présente, 20 h 30 ; **Pas de ciel** (1987), de Téo Hernandez, 20 h 30 ; **la Petite Danseuse de Degas** (1986), de Henri Alekan, 20 h 30 ; **Quai Bourbon** (1987), de Luc Riolon, 20 h 30 ; **le Fantôme du théâtre** (1987), de Pascal Kané, 20 h 30.

MARDI

Au Bonheur des dames (1943), de André Cayatte, 16 h ; **Henri** (1986), de François Labonté, 19 h ; **Au** [illegible] **de la Lune** (1982), de André Forcier, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
[illegible]

MERCREDI

Les Cinq Dernières Minutes (1955), de [illegible] **Giuseppe** [illegible] **15 h** ; [illegible] **Frightened People** (1933-1934), de [illegible] Blount de Mille, 17 h ; **Cléopatre** (1934, v.o.), de Cécil B. de [illegible], 19 h.

JEUDI

Lina Branke fait sauter la banque (1974, v.o.s.t.f.), de Bernhard Sinkel, 15 h ; **Un** [illegible] **de** [illegible] (1936, v.o.s.t.f.), de [illegible] Blount de Mille, 19 h 30 ; **les Croisades** (1935, v.o.), de Cecil Blount de Mille, 17 h.

VENDREDI

Le Dernier [illegible] (1970), de Edouard Luntz, 15 h ; **Cléo de 5 à 7** (1962), d'Agnès Varda, 17 h ; **Pacific Express** (1939), de Cecil Blount de Mille, 19 h.

SAMEDI

Les Apprentis Sorciers (1977), de E. Cozarinsky, 15 h ; **Jamais plus jamais** [illegible], de Irvin Kershner, 17 h ; **Quoi ?** (1972, v.o.s.t.f.), [illegible] Roman Polanski, 19 h ; **les Tuniques écarlates** (1940, v.o.s.t.f.), [illegible] Cecil Blount [illegible] Mille, 21 h 15.

DIMANCHE

Belle (1973), de André Delvaux, 15 h ; **Quai des brumes** (1938), de Marcel Carné, 17 h ; **les Naufrageurs des mers du Sud** (1942), de Cecil Blount de Mille, 19 h ; **l'Odyssée du docteur Wassel** (1943, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 21 h 30.

LUNDI

L'Assassinat du Père [illegible] (1941), de Christian-Jaque, 15 h ; **Un type comme moi ne devrait jamais mourir** (1976), de Michel Vianey, 17 h ; **les Conquérants du nouveau monde** (1947, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount de Mille, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

MERCREDI

Hommage à [illegible] berger : **Guernica** (1949), d'Alain [illegible] 14 h 30 ; **l'Opinion publique** (1923), de Charles Chaplin, 14 h 30 ; **Chanson de gestes** (1966), de Guy Gilles, 17 h 30 ; **le Risque de vivre** (1977), de Gérald Calderon, 17 h 30 ; **Paul Gauguin** (1949), 20 h 30 ; [illegible] **en Noir** (1959), de [illegible] Rouch, [illegible]

JEUDI

Hommage à Pierre Braunberger : **Graine** (1969), de François Reichenbach, 14 h 30 ; **la Pyramide humaine** (1960), de Jean Rouch, 14 h 30 ; **le Soleil éteint** (1961), [illegible] Guy Gilles, 17 h 30 ; [illegible] (1953), [illegible] Marc [illegible], 17 h 30 ; [illegible] **machines** (1929), [illegible] Deslaw, 20 h 30 ; **l'Amour** [illegible] (1930), de Robert Florey, 20 h 30.

VENDREDI

Hommage à Pierre Braunberger : [illegible] (1962), [illegible] Pialat, 14 h 30 ; **la Frontière** (1961), de Jean Cayrol et [illegible], 14 h 30 ; **Forfaiture** (1915), de Cecil Blount de Mille, 14 h 30 ; **Lumière** (1967), [illegible] Marc Allégret, 17 h 30 ; **Forfaiture** (1937), de Marcel **L'Herbier**, 17 h 30 ; **l'Amour** [illegible] (1961), [illegible] Maurice Pialat, 20 h 30 ; [illegible] **Récolte** (1984), d'Agnieszka Holland, 20 h 30.

SAMEDI

Hommage à Pierre Braunberger : **Cinéma cinéma** (1969), [illegible] Jean-Pierre Lajournade, 14 h 30 ; [illegible] **les poches** (1965), [illegible] Marco Bellochio, 14 h 30 ; **Toute la mémoire du monde** (1956), d'Alain Resnais, 17 h 30 ; **Jaguar** (1967), de Jean Rouch, 17 h 30 ; **Un chien andalou** (1928), de Luis Bunuel, 20 h 30 ; **Nana** (1925), de Jean Renoir, 20 h 30.

DIMANCHE

Hommage à Pierre Braunberger : **Mon papa bricole** (1981), de Gisèle Braunberger, 14 h 30 ; **les Aventures des Pieds nickelés** (1947), de Marcel Aboulker, 14 h 30 ; **O saisons, ô châteaux** (1956), d'Agnès Varda, 17 h 30 ; **le Couteau dans l'eau** (1962, v.o.), de Roman Polanski, 17 h 30 ; **Van Gogh** (1948), d'Alain Resnais, 20 h 30 ; **le Temps du ghetto** (1961), de Frédéric Rossif, 20 h 30.

LUNDI

Hommage à Pierre Braunberger : **Pierre Boulez** (1965), de Michel Fano, 14 h 30 ; **le Salaire du péché** (1956), de Denys de La Patellière, 14 h 30 ; **le Droit d'asile** (1970), de Jean-Pierre Lajournade, 17 h 30 ; **Prima della Rivoluzione** (1964, v.o.), de Bernardo Bertolucci, 17 h 30 ; **Paris un jour d'hiver** (1975), de Guy Gilles, 20 h 30 ; **la Femme spectacle** [illegible], de Claude Lelouch, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, [illegible] (43-59-36-14) ; Trois [illegible] nassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, [illegible] (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, [illegible] (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; [illegible] Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, [illegible] (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-[illegible]) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

[illegible] **BAYOU** (A., v.o.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, [illegible] (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; [illegible] 14e (43-20-30-19) ; v.f. : [illegible] Français, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : [illegible] Français, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE [illegible] (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : [illegible] Horizon, 1er (45-08-[illegible]) ; Gaumont [illegible] 2e (47-42-60-33) ; [illegible] 3e ([illegible]-52-36) ; 14 Juillet Odéon, [illegible] (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e ([illegible] 57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, [illegible] (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, [illegible] (45-22-46-01).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : [illegible] Matignon, [illegible] (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : [illegible] Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC [illegible] 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, [illegible] (45-74-94-94) ; [illegible] Normandie, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : [illegible] mont [illegible] Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, [illegible] (46-33-79-38) ; [illegible] *Saint-Germain*, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 [illegible] Bastille, 11e (43-57-[illegible]) ; [illegible] 13e (47-07-28-04) ; [illegible] Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOUSE II (A., v.f.) : Hollywood [illegible] vard, 9e (47-70-10-41).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : [illegible] Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, [illegible] (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; [illegible] Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, [illegible] (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, [illegible] (47-42-56-31) ; [illegible] lits, 13e (43-36-23-44) ; [illegible] Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; [illegible] Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : [illegible] Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, [illegible] (42-71-52-36) ; UGC Odéon, [illegible] (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e [illegible] (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, [illegible] (45-62-41-46).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, [illegible] (45-74-94-94) ; [illegible] Boulevard, [illegible] (45-74-95-40) ; UGC [illegible] 13e (43-36-23-44) ; Images, [illegible] (45-22-47-94).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, [illegible] (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, [illegible] (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, [illegible] (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES [illegible] (*) (Bel.-Fr.) : Forum [illegible] 1er (45-08-57-57) ; [illegible] Impérial, [illegible] (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, [illegible] (46-33-79-38) ; [illegible] Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; [illegible] Montparnasse, [illegible] (43-20-12-06).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum [illegible] Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; [illegible] Trois Balzac, [illegible] (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS [illegible] : Le Triomphe, [illegible] (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé [illegible] parnasse, 14e (43-20-12-06).

NUIT DOCILE (Fr.) : [illegible] Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, [illegible] (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e ([illegible] 23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, [illegible] (45-22-46-01).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum [illegible] 1er (45-08-57-57) ; [illegible] Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Les [illegible] Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, [illegible] (47-70-72-86).

LE SICILIEN (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; [illegible] Ambassade, [illegible] (43-59-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : [illegible] Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE [illegible] (Fr.) : [illegible] Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Le Galerie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, [illegible] (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : [illegible] Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

WHO'S THAT GIRL [illegible] (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e ([illegible]-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; [illegible] Français, [illegible] (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, [illegible] (43-43-01-59) ; [illegible] Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, [illegible] (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : [illegible] Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; [illegible] Boulevard, [illegible] (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; [illegible] Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

Les grandes reprises

AMITYVILLE 2 LE POSSÉDÉ (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC [illegible] parnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, [illegible] (42-25-10-30) ; UGC Ermi[illegible], 8e (45-63-16-16) ; [illegible] Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; [illegible] Convention, [illegible] (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; [illegible] 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

BAMBI (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CHAINES [illegible] (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

CLAUDINE A L'ÉCOLE (Fr.) : [illegible] 43, 9e (47-70-63-40).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : [illegible] (43-29-44-40) ; Les Trois [illegible] (45-61-10-60).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, [illegible] (43-54-51-60).

GREMLINS (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

HANTISE (A., v.o.) : Action [illegible] (43-29-11-30).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Action [illegible] (43-25-72-07).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, [illegible] (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cosmos, [illegible] (45-44-28-80) ; Le Triomphe, [illegible] (45-62-45-76).

MON PETIT POUSSIN CHÉRI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, [illegible] (47-70-10-41).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Lucernaire, [illegible] (45-44-57-34).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE ROMAN DE MILDRED PIERCE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE SILENCE DE LA MER (Fr.) : Reflet Logos II, [illegible] (43-54-42-34).

Les festivals

CHARLES CHAPLIN, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Le Cirque, mer. 14 h ; [illegible] Temps modernes, sam. 14 h, dim. 16 h ; le Kid, mer. [illegible] ; la Ruée vers l'or, sam. 16 h ; le Dictateur, mer. 16 h ; [illegible] Lumières de la ville, dim. à 14 h.

ERIC ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01). La Marquise d'O, jeu. 18 h ; les Nuits de la pleine lune, sam. 19 h 40 ; Pauline à la plage, ven. 20 h 20 ; le Beau Mariage, dim. 15 h 40 ; la Femme de l'aviateur, mar. 16 h.

ERIC ROHMER, [illegible] Cinémas, 11e (48-05-51-33). [illegible] la plage, ven. 20 h ; Perceval le Gallois, mer. 17 h ; les Nuits de la pleine lune, dim. 15 h 40 ; le Signe du lion, mar. 14 h ; le Beau Mariage, ven. 22 h ; la Femme de l'aviateur, ven. 16 h.

FEMMES FATALES (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Le Grand Sommeil, séances mer. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Lady Eve, séances jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Agent X 27, séances sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Femmes, séances dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Tueurs, séances lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Rue chaude, séances mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

FESTIVAL D'AUTOMNE, LES CAHIERS DU CINÉMA (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40). Mémoires d'Hélène, mer., lun. 18 h ; Luz del Fuego, jeu. 18 h ; Enchanté, ven., mar. 18 h ; la Petite Unetelle, sam. 18 h ; Lucia McCartney, dim. 18 h (Rétrospective David Nevès) ; I do not know what it is I am like, Robin des voix, suivi de Robin Texto jeu. 22 h ; Jean-Paul Kaufmann parle, jeu. 22 h ; Dutch Moves, ven. 22 h ; l'Image, ven. 22 h ; Soft and hard, sam., dim. 22 h ; Lettre à Jean-Luc Godard, sam., dim. 22 h ; Art of memory, lun. 22 h ; What you mean me ?, lun. 22 h ; le Living vivant, lun. 22 h ; Max Headroom, mar. 22 h ; Hotel Tapes, mar. 22 h. T.U. pour les films vidéo : 22 F.

GRANDE JOURNÉE ACTION POUR LA PASSION DU CINÉMA, Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Mr Lucky, ven. à 14 h et 18 h ; la Scandaleuse de Berlin, ven. à 16 h et 20 h ; Scarface, ven. à 22 h ; les Chansons rouges, ven. à 14 h ; les Contes d'Hoffmann, ven. à 16 h ; le Voyeur, ven. à 18 h ; le Prête-Nom, ven. à 20 h ; Funny Face, ven. à 22 h (films programmés dans les deux salles) T.U. : 20 F.

GRANDE JOURNÉE ACTION POUR LA PASSION DU CINÉMA (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). In this our life, ven. à 12 h et 16 h ; Stars in my crown, ven. à 14 h et 18 h ; la Comtesse aux pieds nus, ven. à 20 h ; Pandora, ven. à 14 h, 18 h, 22 h, 2 h, 6 h ; la Fureur de vivre, ven. à 0 h 20, 6 h ; A l'Est d'Eden, ven. à 2 h, 4 h ; Psychose, ven. à 20 h, 0 h 20, 4 h ; Scarface, ven. à 12 h et 16 h ; la Femme et le Pantin, ven. à 14 h, 18 h, 22 h ; la Taverne de la Jamaïque, ven. à 12 h et 22 h ; le Facteur sonne toujours deux fois, ven. à 12 h, 16 h, 20 h, 2 h, 6 h ; Macbeth, ven. à 14 h, 18 h, 22 h ; la Scandaleuse de Berlin, ven. 0 h 20 et 4 h ; la Garconnière, ven. à 16 h, 20 h ; Honkytonk Man, ven. 0 h 20, 4 h ; Josey Wales hors la loi, ven. à 2 h, 6 h (films programmés dans les quatre salles) T.U. : 20 F.

GRANDE JOURNÉE ACTION POUR LA PASSION DU CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). A l'Est d'Eden, ven. à 14 h et 18 h ; la Fureur de vivre, ven. à 16 h ; Seuls les anges ont des ailes, ven. à 20 h ; le Sport favori de l'homme, ven. à 22 h ; Funny Face, ven. à 14 h et 18 h ; le Prête-Nom, ven. à 16 h ; In this our life, ven. à 20 h ; Stars in my crown, ven. à 22 h (films programmés dans les deux salles) T.U. : 20 F.

HOMMAGE A NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). La Parentèle, ven., film à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Partition inachevée pour piano mécanique, mer., sam., film à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Quelques jours de la vie d'Oblomov, jeu., dim. à 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Esclave de l'amour, lun., film à 16 h, 18 h, [illegible] 22 h ; Cinq Soirées, mar., film à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

JEAN-LUC GODARD, Denfert, 14e (43-21-41-01). Masculin-Féminin, ven. 14 h ; Je vous salue Marie, dim. 10 h 20 ; Deux ou trois choses que je sais d'elle, jeu. 14 h.

LES CLASSIC'S DU MAC-MAHON : SPECIAL ORSON WELLES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Voyage au pays de la peur, séances ven. à 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; la Splendeur des Amberson, séances sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; le

LES FILMS NOUVEAUX

IL EST GÉNIAL PAPY ! Film français de Michel [illegible] : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; [illegible] 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; [illegible] (43-87-[illegible]) ; Paramount [illegible] 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, [illegible] (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, [illegible] (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e [illegible] (45-22-46-01) ; Le [illegible] 20e (46-36-10-96).

L'IRLANDAIS. Film britannique de [illegible] Hodges, v.o. : [illegible] Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, [illegible] (45-74-94-94) ; [illegible] Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; [illegible] Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, [illegible] (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC [illegible] 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, [illegible] (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOYADE INTERDITE. Film français de [illegible] Cadiou : [illegible] Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; [illegible] Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN. Film malien de Souley-[illegible] Cissé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; [illegible] Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, [illegible] (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AUJOURD'HUI

PARIS : GRAND REX (1 800 places) UGC ERMITAGE (en matinée v.f. en soirée v.o.) NAPOLÉON – FORUM HORIZON
UGC MONTPARNASSE – MISTRAL – UGC CONVENTION – UGC GOBELINS – UGC GARE DE LYON
CLICHY PATHÉ – LES 3 SECRETANS
PÉRIPHÉRIE : Versailles LE CYRANO – Puteaux 4 TEMPS – Saint-Germain C2L – Vélizy STUDIO
Enghien LE FRANÇAIS – Argenteuil GAMMA – Colombes LE CLUB – Nogent ARTEL – Créteil ARTEL – Rosny ARTEL
Marne ARTEL – Pantin CARREFOUR – Aulnay PARINOR – Sarcelles FLANADES – Evry GAUMONT
Boulogne GAUMONT OUEST – Boussy SAINT-ANTOINE BUXY – Thiais BELLE EPINE – Champigny PATHÉ
Orsay LES ULIS – Rueil ARIEL – Corbeil ARCEL – Cachan LA PLEIADE – Saint-Michel LES 4 MOUSQUETAIRES
L'Isle-Adam LE CONTI – La Varenne LES QUATRE DELTA

Quand la vie vous souris, tout peut arriver...

هكذا من الاصل

CINEMA

Procès, séances dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Macbeth, séances lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

LES NUITS AMÉRICAINES (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44). Smithereens, jeu. 18 h 30, ven. 22 h 30 ; Death of an Angel, mer. 18 h 30 ; Heaven, mer., sam. 22 h 30 ; Hard Choyce, sam. 18 h 30 ; The Brave Little Toaster, jeu. 22 h 30, sam. 16 h 30.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE L'HUMOUR ANGLAIS (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Whisky à gogo, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Tueurs de Dames, jeu., dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Noblesse oblige, sam., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; De l'or en barres, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

LEUR PREMIER FILM, Panthéon, 5e (43-54-15-04). Les Maîtres fous, séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 film 5 mn après suivi de : ; les Matinos, Une histoire d'eau, L'amour existe, Le Chant du Styrène, Une partie de campagne, festival de courts et moyens métrages.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, mer., séances à 13 h 55, 15 h 55, 17 h 55, 19 h 55 film 10 mn après ; les Hommes préfèrent les blondes, dim., séances à 13 h 55, 15 h 55, 17 h 55, 19 h 55 film 10 mn après ; Sept Ans de réflexion, sam., séances à 13 h 55, 15 h 55, 17 h 55, 19 h 55 film 10 mn après ; Comment épouser un millionnaire, mar., séances à 13 h 55, 15 h 55, 17 h 55, 19 h 55 ; la Joyeuse Parade, jeu. à 13 h 40, 15 h 45, 17 h 50, 19 h 55 film mn après ; le Milliardaire, ven., lun., séances à 13 h 40, 15 h 45, 17 h 50, 19 h 55, film 10 mn après.

RÉTROSPECTIVE NANNI MORETTI (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Rêves d'or, mer., sam., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ecce bombo, jeu., lun., film à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Je suis un autarcique, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Bianca, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Messe est finie, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

SIX CONTES MORAUX, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). L'Amour l'après-midi, mer., dim., séances à 11 h 50, 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; Ma nuit chez Maud, jeu., lun., film à 11 h 50, 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 ; la Collectionneuse, ven., séances à 11 h 50, 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; le Genou de Claire, sam., séances à 11 h 50, 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après ; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, mar., séances à 11 h 50, 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45 film 10 mn après.

TOPORLAND (v.o.), Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86). Qui êtes-vous Polly Magoo ?, jeu. 20 h 30, ven., sam. 20 h ; Nosferatu fantôme de la nuit, mer. 17 h, 21 h 40, dim. 17 h et 19 h 15, ven., lun. 21 h 40, jeu. 22 h 30, mar. 21 h 20, sam. 21 h 40 ; la Planète sauvage, mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 14 h, 15 h 30, jeu. à 19 h, lun. à 17 h.

WIM WENDERS, 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Nous dans les villes, sam., film à 13 h 45, 15 h 50, 17 h 55, 20 h 05, 22 h 15 ; Hammett, mer., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; la Lettre écarlate, jeu., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Faux Mouvement, ven., lun., film à 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; Au Fil du Temps, dim., film à 13 h 50, 17 h, 20 h 15 ; Paris, Texas, mer., film à 13 h 50, 16 h 15, 19 h, 21 h 40.

Les séances spéciales

LES ABYSSES (Fr.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) mer., jeu., ven., lun., mar. 12 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., jeu., ven., dim. 14 h 45, sam. 20 h, lun., mar. 18 h.

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam. à 12 h.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 14 h.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, ven. 17 h.

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 22 h, jeu. 14 h, sam. 22 h 45.

L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 40.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim., lun., mar. 14 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Gaumont Alésia, (43-27-84-50) mer. à 10 h T.U. 15 F. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 20 h 10.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h, ven. 22 h, dim. 17 h 40.

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 50 et 20 h 30.

BEYOND THERAPY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 14 h.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, dim. 15, mer. 18 h 15.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) mer., ven., dim. 22 h 20.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h film 5 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

CASABLANCA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. film à 12 h.

CASANOVA DE FELLINI (*) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., mar. 16 h 15.

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) t.l.j. 18 h 05.

LE CHANT DES SIRÈNES (Can., v.o.) : Utopia Champollion, t.l.j. 16 h, 20 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, (45-32-91-68) mer. , dim. 21 h, sam.

CHRONOS (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 19 h, 20 h, 21 h.

COMÉDIE 1 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) t.l.j. à 14 h et 20 h 15.

LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches, (46-33-10-82) t.l.j. film à 18 h 40.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. film à 16 h 40, 20 h 20 + sam. 0 h 10.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven. 14 h, sam. 17 h 15, dim. 13 h 45.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 10 h, 11 h, 12 h, 13 h, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h.

L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun.

L'EMPIRE DES (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) dim. 22 h.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 10 h (TU : 15 F.) et 13 h 45, sam., dim. 15 h 30.

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h, sam. 15 h 30.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 30 et 22 h.

FUCKING FERNAND (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 13 h.

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 13 h 45.

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, (43-21-41-01) mer. 17 h 40, sam. 21 h 40.

INSPECTEUR GADGET (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 10 h (TU : 15 F.), sam. 17 h.

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) t.l.j. à 13 h 50 ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h, sam. 15 h et 17 h, dim. 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, mar. 13 h.

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 30, 20 h + sam. 0 h 15.

LILY MARLEEN (All., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 18 h.

LOLITA (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., lun. dim., mar. 19 h 45.

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Fr.-A.) : Saint-Lambert, (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 13 h 45.

LA LUNA (*) (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86) mer., lun. 19 h 15, ven., sam., mar. 17 h, dim. 21 h 20, jeu. 14 h 30.

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 19 h 30, dim. 18 h.

MANON DES SOURCES (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) t.l.j. à 16 h.

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 10 film 5 mn après.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Templiers, (42-72-94-56) t.l.j. à 22 h 15.

MIRIANA (Yougo., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., à 12 h.

MISSION (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 17 h 30.

MODESTY BLAISE (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 13 h 25.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 50 film 5 mn après.

NAPOLÉON D'EMPÉDOCLE (Fr.-All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) t.l.j. à 21 h 30.

LES MUPPETS (A., v.f.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) mer. 10 h FL : 15 F.

NADINE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h film 5 mn après.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (V.O. v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 15 h 40, 22 h 15 + sam. 0 h 30 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 17 h 40 film 5 mn après.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu., ven. 22 h 30, sam. 19 h 15 et 0 h 30, lun., mar. 20 h 45.

PLATOON (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) t.l.j. à 20 h 10.

LA POISON (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h et 22 h 05 film 10 mn après.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 12 h 50 + sam. 0 h 10.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) t.l.j. film à 22 h.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., ven., sam., lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LE RAYON VERT (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, lun. 18 h.

LE RECORD (All.-Suis., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h.

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam., lun. 18 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 14 h.

LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : République Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 21 h 30.

SCÈNES DE CHASSE EN BAVIÈRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., lun., mar. 12 h.

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., dim., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 14 h 10, 22 h 10.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. jeu. 14 h, lun. 22 h 20.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 30 + ven., sam., séances à 0 h 20 film 5 mn après.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.

TOP GUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun., mar. 16 h, jeu., ven. 17 h 30, sam. 21 h, dim. 15 h 45.

UBU ET LA GRANDE GIDOUILLE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) t.l.j. à 20 h.

LA VALLÉE FANTOME (Pr.-Suis.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, (43-26-84-65) t.l.j. à 14 h 10 et 20 h ; Les Trois Luxembourg, (46-33-97-77) t.l.j. film à 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., sam., lun. 19 h 45.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 45.

LES VRAIS DURS NE DANSENT PAS (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 40 et 22 h 10.

GALERIE CHARDIN
36, rue de Seine 75006 Paris
Tél. : 43-26-99-38
VOLTI
18 NOVEMBRE – 9 JANVIER

GALERIE JEANNE CASTEL
Marie-José LEFORT
3, rue du Cirque – 75008 PARIS – 43-59-71-24
ANDRÉ MASSON
Dessins – Pastels 1931-1963
Jusqu'au 30 décembre

GALERIE DENISE RENÉ
196, bd Saint-Germain, 75007 Paris – Tél. 42-22-77-57
CICERO DIAS
PEINTURES 1980 – 1985
Vernissage jeudi 3 décembre de 18 h 30 à 21 h 30

GALERIE FELIX VERCEL
9, avenue Matignon - Paris 8e
Tél. 42 56 25 19
EPKO
peintures récentes
5 novembre
5 décembre

Galerie sous la Place
● Une galerie pas comme les autres...
...dans le métro PALAIS-ROYAL
Peintures - sculptures
VERNISSAGE LE 3 DÉCEMBRE A 17 H

(Publicité)
A LA MONNAIE DE PARIS
11, quai de Conti – 75006 PARIS
SCULPTEURS DE RÊVES
L'ATELIER BUSATO
Tous les jours de 12 h à 18 h, jusqu'au 20 décembre sauf 11 novembre et Noël
Aux côtés de Mario et Gualtiero BUSATO, sont présentés BRANCUSI, FAUTRIER, GARGALLO, ETIENNE MARTIN, entre autres... Cette exposition résume soixante ans d'art du bronze.
A l'occasion de cette exposition, VISITE EXCEPTIONNELLE DE LA FONDERIE D'ART DE LA MONNAIE – sauf le samedi et le dimanche – entre 15 h 30 et 16 h.

THÉÂTRE ATHÉNÉE
DERNIERES
ELVIRE JOUVET 40
MISE EN SCENE BRIGITTE JAQUES
AVEC PHILIPPE CLEVENOT
MOLIERE 87 DU MEILLEUR COMEDIEN
18 H 30
LOC. AGENCES • FNAC • THEATRE
47 42 67 27

AUJOURD'HUI
SAUVES !!
Vent de Panique
amlf

V.O./ST : PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES - ST GERMAIN DES PRÉS - FORUM HALLES
PARNASSIENS - BASTILLE - ENTREPOT - IMPÉRIAL
CE MONDE AUSSI VOUS APPARTIENT
PRIX DU JURY CANNES 87
YEELEN
LA LUMIERE
un film de SOULEYMANE CISSE
amlf

هكذا من الاصل

MUSIQUE

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Orchestre de chambre de Jérusalem, 21 h 30, mar. Haendel, Mozart, Izvi Avni, avec H. Shalam S. Magen (solistes).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). L'Opéra Valis, jusqu'au déc., 21 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun. (dernière). Tod Machover et Catherine Ikam (commande de l'Ircam). F et 80 F.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Quatuor Ludwig II, 20 h 30 lun., J.-Ph. Audoli (vl), M. Togonal (vl), P. Faure (alto) et A. Coery (cello). Œuvres de Mozart, Debussy et Brahms. 80 F, 60 F, 35 F.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (45-04-12-15). Anti Bel-Canto, 20 h 30 lun. I. Garcisanz (soprano), le quatuor Novalis F. Chaslin (pia.). Œuvres de Malipiero, Casella, Pizetti Respighi. 140 F, F (FNAC, Alpha, Piractel, agences).

ÉGLISE NOTRE-DAME-DES- (43-96-48-48). Ensemble Stéphane Caillat, 20 h Et l'Ensemble baroque de Limoges, dir. par Caillat. Œuvres de Lully (Festival d'art sacré). F, F, 60 F (FNAC, agences, CROUS).

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Saint-Eustache, 20 h jeu., dir. par R.-P. l'Oratoire, Société des chanteurs de Saint-Eustache, avec L. Scappatticci (soprano), V. Cortez (mezzo soprano), E. (ténor) et J.-Ph. (basse). Requiem de Verdi (au profit de l'Association musicale contre SIDA). F, 200 F, 130 F, 80 F.

ÉGLISE SAINT-ROCH (chauffée et illuminée) (42-61-93-26). Orchestre français d'oratorio, jusqu'au 13 déc., 20 h 30 lun., mar. Avec S. Kyriazopoulos (vl), huit cents participants dir. par J.-P. Loré, Grand Ensemble de cuivres Guy Touvron, le Chœur français d'oratorio, autres) C. Arnaud, E. Billet, J.-L. Boullai, F. Coubés, B. Dubois, B. Gaucheron-Perol, H. Lamy, Modou, F. Nosny, J.-M. Puissant et Jacques Martin (dans le rôle compositeur). Le Requiem de Berlioz (à l'occasion du 150e anniversaire de sa création à Paris). De 100 F à 150 F.

ÉGLISE SAINT-SEVERIN (45-63-79-55). Orchestre et chorale Paul-Kuentz, 15 h dim. Avec U. Fruhauber, G. Pohl, Ph. Ball Ph. Langshaw. Œuvre de Bach : *Oratorio de Noël*. 115 F à 55 F (FNAC).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). USA No Name Gospel, jusqu'au 20 déc., 20 h 30 mar. (première). Le chant profond de cinq religieux noirs de Brooklyn, des harmonies fabuleuses et planantes. La grande et tradition du gospel. 80 F, 60 F (FNAC, GROUS).

MAISON DE FRANCE (42-30-15-16). Musiques traditionnelles, 20 h mer. Fado Lisbonne. libre.

Alexis Galperine, Arrignon, Danielle Bellik, 18 h mar. (violon, rinette, piano). Œuvres de Milhaud, Cloatre, Amy et Bancquart. Musiques à découvrir. Entrée libre.

Quatuor de Cleveland, 20 h 30 mar. Intégrale Beethoven. Entrée libre.

Catherine Joly, 22 h 30 mar. Au piano. Œuvres de Brahms, Chopin Liszt, Franck et Liszt (récital). Entrée

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE PARIS (entrée libre). Les Ensemble Intercontemporain, 18 h dim. Œuvres de Benjamin, William et Takemitsu.

MUSÉE (45-49-48-14). Quatuor Ysaye, 11 h Œuvres de Stravinski, Webern, Ravel. Entrée libre.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les palais, jusqu'au 31 janv., 21 h jeu., mar., 17 h dim. *la bouche pleine*, opéra qui d'associer plaisir de chanter au plaisir la bouche. Chansons de M. Larroche, avec Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. (basse) et Cl. (luth), Massin (danseuse) et F. Zippertin (jongleur). 120 F, 100 F (FNAC).

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). Joseph Colom, 18 h mar. (pia.). Œuvres de Montsalvatge, Da Negra de Falla. (ténor) et Joseph Colom (pia.). Œuvres de De Falla. 80 F, 60 F.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Jean-Efflam Bavouzet, 20 h 30 mar. (piano). Œuvres

Chodack, 17 h 45 (piano). Prokofiev, Beethoven, Scriabine et Schubert. De 80 F à 150 F.

Gérard Poulet, h 30 jeu. (violon). Œuvres Beethoven et Vivaldi (au profit d'Amnesty International). De 80 F à 135 F.

Quatuor Jaillard, 21 h ven. Schubert, et 100 F à 180 F.

PLEYEL (45-63-88-73). ble orchestral de Paris, 20 h mar. Dir. par A. Jordanavec, E. Mathis (soprano). Villa-Lobos, Haydn et Mozart. De 40 F à 160 F.

Orchestre de Paris, 20 h 30 mer., jeu. Dir. par J. Tate, (pia.). Œuvres de Wagner, et De 45 F à 180 F.

d'Ile-de-France, 21 h sam. Dir. par P. Dervaux, avec les petits chanteurs de Marco. Debussy et Fauré. De F à 160 F.

Carlos 20 h 30 (salle Chopin) (violoncelle et piano). Œuvres de Grieg, Kodaly, Ponce, Ginastera et

Concerts Lamoureux, 17 h 45 dim. Dir. par P.-M. Le Conte, avec V. Cortez. Œuvres De 40 F à 130 F.

Concerts Pasdeloup, 17 h 30 sam. par G. Devos, (vl). Œuvres de Berlioz, Saint-Saëns, Debussy, Ravel, et Rimsky. De 45 F à 125 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). de France, 20 h lun. Chœur de Radio-France, dir. par E. Bour. Œuvres de Varèse, Debussy et Roussel. De F à 170 F.

Michèle Scharapan, 20 h 30 dim. (piano). Œuvres de Brahms, Bartok et Schubert. De F à 170 F.

Jean-Marc 20 h 30 mer. (piano). Œuvres de Schumann, Fauré, Chopin et Urakade. De 35 F à 180 F.

Gala au profit de la le SIDA, 15 ven. Avec le philharmonique, Shirley le de RTL... F. 500 F, 1 000 F, 1 F (sur invitation, rens. au TCE).

Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h 30 sam. Dir. par G. Gelmetti. Œuvres de Ravel, Debussy, Tchaïkovski, Gershwin et L. Bernstein. De 24 F à 170 F.

Alexis Weissenberg, h 30 jeu. (piano). Œuvres de Schubert De F à F.

THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Pelleas Mélisande, 20 h Opéra en cinq actes de Cl. Debussy, avec D. Henry, C. Delsporte, D. Petrovitch, L. Sarrazin, A. Kogan, D. Michel-Dansac et H. Hennequin (chant) et A.-M. Fontaine (pia.), mise en scène de A. (piano-chant). 80 F, 50 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Orchestre national d'Ile-de-France, 20 h 30 dim. Dir. par P. Dervaux, de Debussy et Denise Mazel, 20 h lun. (ténor et piano). Œuvres de Glück, Haendel, Rossini, Garcia, Malibran, et Winter. De 44 F à 171 F.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Quatuor Brandis Berlin, 11 h dim. Œuvres de Haydn, Schubert et 70 F.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Quatuor Talich Prague, jusqu'au 5 déc., 20 h 30 ven., sam. (dernière). P. (vl), J. Kvapil (vl), J. Talich (alto), E. Ratzay (cello) et en quintette avec J. Peruska (alto). Œuvres de Brahms et Mozart (ven.). Œuvres de Mozart, Janacek et Dvorak (sam.). 52 F,

Les opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Norma : jusqu'au 11 19 h 30 jeu., sam., mar. Tragédie lyrique en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani, dir. mus. de M. Valdes, mise en scène de P.-L. Pizzi, de 40 F à 550 F. Macbeth : jusqu'au 13 décembre. 19 h 30 mer., ven., Opéra en quatre actes de G. Verdi, livret Maria Pave d'après la tragédie de W. Shakespeare, dir., mus. de M. Schoenwandt, mise en scène de A. Vitez.

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11). Giovanni : jusqu'au 30 décembre. 19 h 30 ven. (première). Drame en deux actes de W.-A. Mozart, livret de L. da Ponte, dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de G. Järvefelt (production de l'opéra d'Oslo). De 25 F à 350 F.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Porgy and : jusqu'au 13 décembre. 20 h mer., jeu., ven., sam. mar. 14 h 30 sam., dim., opéra en deux actes, mus. de G. Gershwin, livret de D. Heyward, chor. de M. Robinso, mise en scène de J. O'Brien, chef d'orchestre : C. Nance. 357 F, 281 F, 205 F, 160 F et 71 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). le Pont des soupirs : 15 h 30 mer., dim. 20 h 30 jeu., ven., sam., mar. Opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. et L. Halevy, mise en scène de J.-M. chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne2, dir. par J. Burdeklin et A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.) 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). 25 décembre. 20 h 30 lun., mar. Opéra de mise en F. Tanaji, dir. mus. D. (vingt- musiciens et six chanteurs). De 80 F à 250 F.

Les ballets

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Compagnie Zigote : jusqu'au 12 décembre. 20 h 30 mar. (première). « Plaza Metis », Corinne Lanselle. 70 F, TR : 55 F.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Ballet folklorique de la maison du Mexique : 20 h 30 sam. 80 F, 60 F, 35 F.

DÉJAZET TLP (42-60-34-67), les Ballets du Pacifique : jusqu'au décembre. 14 h 30 mar. « La Princesse de Tahiti », les grandes illusions de Gilbert, mise en de F. Linel, orchestre dirigé par J. Sala, livret, paroles et musique de M. Arronas, M. et J.-B. Hirigoyen.

OPÉRA-COMIQUE, Salle Favart (42-96-06-11), Portes ouvertes. danse. 14 h 30 sam., dim. 19 h 30 9 h 30 dim. 40 F, 20 F.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-14-04). Ballet du théâtre Kirov de Leningrad : jusqu'au 10 janvier. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. 15 h dim. « Chopiniana », chor. de M. F. mus de Chopin (mar.). « Les Ombres » (3e acte de La Bayadère), chor. de M. Petipa, mus. de Minkus et « Potemkine », chor. de O. Vinfradov, mus. de Tchaïkovski mer., jeu., ven., sam., dim. 300 F, 220 F, 160 F et 100 F. Fnac + agences.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Nederlands Dans Theater : jusqu'au 20 décembre. 20 h 45 mar. (première). Chor. de Jiri Kylian : « l'Histoire du soldat » mus. de Stravinski, « Six Danses » mus. de Mozart et « Silent Cries » mus. de Debussy. De 52 F à 150 F. Monnier - Duroure : jusqu'au 5 décembre. 20 h 45 mer., ven., « Mots de rire », chor. M. Monnier et J.-F. Duroure. de 52 F à 150 F.

Jazz, pop, rock, folk

LE BILBOQUET (45-48-81-84) : Rodha Scott, à partir de lun., jusqu'au 2 janvier 1988 : 22 h 45, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. : Greg Hunter, 22 h 45, dim., jazz américain.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) : Barney Wilen Quartet ; 22 h 30 mer. ; Mal Waldron et Steve Lacy, 22 h 30, jeu., ven. ; Santi Debriano, Sonny Fortune ; 22 h 30, sam., dim., avec Kenny Werner, Billy Hart.

DUNOIS (45-84-72-00) : Lazro-Doneda-La Quan, 20 h 30, sam., Daunik Lazro (sax. alto), Michel Doneda (sax. soprano), Ninh Le Quan (perc.). Musique émotionnelle : Newman et Janet Smith, 20 h 30, ven. avec Chris Newman (voix), Matteo Fragion (basse), Michail Riessler (sax. alto), Tsangaris (perc.). Free rock jazz post moderne ; Alan Silva et le celestrial communication orchestr., 19 h dim. (invités : (piano). Frank Wright (sax.) Bruno Girard (violon). *Sunny Murray* (sax.) ; band jazz.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15) : Didier Lockwood, 20 h mar. Avec sixun, Papa Wemba et son orchestre, Ray Lema guest star. Présenté par Africa-fête.

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : The McFadden Brothers, jusqu'au décembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam. ; Ronnie McFadden (tap-dance, alto, chant), Lonnie McFadden (tap-dance, trompette, chant), (piano), John E. Brown (batt.), Darrelle Mixon (basse) ; Bolling Band, 12 h dim. ; Dany Revel, jeu., ven., sam., lun., 22 h. Animation : ; Hendricks à partir du lun., jusqu'au 19 22 h lun., mar. (chant), David (piano), Gus Nemeth (basse), Charles Bellonzi (batt.), Villeger.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44) : Carrie Smith, jusqu'au 5 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Avec Bruce Towsend, Carlyn Ray, Bernard Perdi ; Joachim Kühn, J.-F. Jenny Clark, Daniel Humair partir mar., jusqu'au 12 mar. ; Jam-session, 23 h dim., lun.

LE MONTANA (45-48-93-06) : René Urtreger *en trio*, 22 h 30, mer. ; Avec Eric Dervieu (batt.), Riccardo Galleazzi (basse) ; Quartet Eric 22 h 30, jeu., ven., sam. ; Trio Urtreger, 22 h 30, lun., mar.

NEW (45-23-51-41) : Guy Clark, 21 h Tommy Smith Quartet "Forward Motion" Band, 21 h 30, lun. Trio Caratini-Beytelmann, Mosalini, 21 h jeu. ; Michel Hellas Big Band, 21 h 30, Airto Moreira et Flora Purim, également 9 21 h mer. ; Airto (merc.), Purim (voix), (claviers), (basse), Michael Shapiro (batt.).

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Didier Lockwood, mer., jeu., violon ; Jean-Michel Bernard, 21 h 30 ven. Avec Pierre Mimran, Olivier Montcelis, Philippe Chalileb, Denis Benarroch, Jean-Pierre Taieb ; Dixie Stompers, 21 h 30 lun., mar., Blues, folk ; Bill Deraime, jusqu'au 10 décembre, 21 h 30 lun., mar., blues, folk.

PETIT SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Alligator 21 h 30 lun. ; Les Slapecats, 21 h 30 mar. Daniel Haik (chant, guit.), Gilles Chevancherie (basse), Patrick Bacqueville (trb.) ; Benny Waters + Polyn Jordan, 21 h 30 mer. ; Marcel Zanini et son orchestre, 21 h 30 jeu. ; Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30 ven. ; Orphan Celesta, 21 h 30 sam.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : Lew Tabackin, 23 h, (sax.), Alain Jean-Marie (piano), Pierre Boussaguet (ctb.), Al (batt.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Osvaldo Piro Quintet. Bal Gomina.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde
DES LIVRES

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Elysées	43-59-20-41 Tous les jours	J. 22 h. Vue sur le jardin. Spécialités et SCANDINAVES. SAUMON mariné à l'aneth, CANARD SALÉ, MIGNONS DE RENNE au vinaigre de pin.

DINERS

RIVE DROITE

PHARAMOND 24, r. Grande-Truanderie, 1er 42-33-06-72	F. dim., lun., midi	Déj., dîners HALLES un CADRE 1900 AUTHENTIQUE. Spéc. TRIPES, GRILLADES au feu de bois. SALONS de 5, 8 et 16
DARKOUM 44, rue Sainte-Anne, 1er	F. mardi	Spécialités COUSCOUS, MÉCHOUI typique et raffiné. Déj. d'affaires et dîners. Accueil jusqu'à 23 h 30.
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e 40-15-00-30/40-15-08-08	T.l.j.	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. 150 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance les soirs av. musiciens. Le plus gr. choix de whiskeys du monde. Jusq. 2 h du mat.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	47-23-54-42 F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre entièrement rénové. Salle climatisée. Cuisine française Les RAVIOLES DU aux L'ESTRAGON, du jour.
LUDMILA PAVILLON RUSSE 45, rue François-Ier, 8e	F. dim.	Le russe TOUT-PARIS. Soupers au une russe LUDMILA ses chanteurs-guitaristes.
L'ARISTOCRATE 12, rue La Fayette, 9e	47-70-60-83	Repas d'affaires. Spéc. : « Agneau et cochon de lait à la broche. » Formule 63 F s.c. (entrée au choix et cochon de lait à la broche ou pièce du boucher).
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945, 10e	42-06-40-62 Tous les jours	J. 24 h. Ambiance sympathique. Brasserie, menus 72 F et 100 F s.c. et carte. Restaurant gastronomique du 1er. Spéc. : FOIE frais maison.
L'ATLANTIQUE 51, bd Magenta, 10e	42-08-27-20 F. dim.	Près de la gare de l'Est : les plaisirs de la mer « cordon bleu de France 86 ». Fruits de mer. Poissons fins. Langouste en vivier. Menu gastronomique. 149 F net.
YVONNE 13, rue de Bassano, 16e	47-20-98-15	VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Spécial. de POISSONS régionaux. Carte 200/250 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche.
L'ORÉE DU BOIS Porte Maillot, Bois de Boulogne. T.l.j.	40-67-92-50	Menu 195 F. Huîtres à discrétion, foie gras de canard frais, saumon fumé. DINERS DANSANTS, SPECTACLE AVEC ORCHESTRE. Menu 300 F « MEPHISTO » offert (jeudi, vendredi, samedi). Séminaires, banquets, réception de 800 personnes, parking.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES 46, rue Galande, 5e	T.l.j. et	« LE DEUX SIGNES NOUVEAU est arrivé ». 150 F. prix moyen à la carte 350 F TTC. Salon de 20 à 80 personnes. Carte de musique. Parking rues Lagrange et Notre-Dame.
LA BONNE TABLE DE FÈS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	45-48-07-22 F. dim. et lundi	(EX. FILS) cuisine depuis de MERNISSI. Pastilla, Tagines, Pâtisseries maison. De 20 h à 0 h 15. à part. de 17 h. C. bleue.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	47-05-49-03 F. dim. soir et lundi soir	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 120 F service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au n° 2, rue Faber.
RESTAURANT THOUMIEUX 79, rue Saint-Dominique, 7e		Spécialité de canard de jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.
BARA DARI 18, rue Letellier 15e	Spéc. Indo. Pakist. 45-79-63-52	SPEC. HORS DU COMMUN : CURRY RANGILA SHAHI ! Curry de bœuf étonnant (10/12 h de prép.) QUEEMA JEAN BEGUM ! une fantaisie symphonie d'épices. TANDOORI. F. dim.

SOUPERS APRÈS MINUIT

ALSACE A PARIS Tous les jours 43-26-89-36
9, pl. Saint-André-des-Arts, 6e. Salons. CHOUCROUTES. Grillades. POISSONS. Dégustations d'huîtres et coquillages.

LA TOUR D'ARGENT
NOUVEAU DÉCOR
VUE PANORAMIQUE – JARDIN D'HIVER.
Poissons et plats traditionnels.
BANC D'HUITRES TOUTE L'ANNÉE.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille.

DINERS-SPECTACLES

BALADIN RIVE GAUCHE 12, rue St-Séverin, 5e	43-29-41-20 Tous les jours	Cadre élégant et raffiné DÉJEUNERS-DINERS dansants, ambiance avec orchestre. Banquets. Mariages. Réceptions. Cuisine gastronomique. Spécialités françaises et grecques.

Le Monde

ÉTAT DE FÊTE

Soudain la fin de l'année...

OFFRIR
Mais quoi ? Et comment ? Et pourquoi ? Dans le grand bazar des temps de crise, quelques pistes et repères, quelques enseignes et adresses pour ne pas rester les mains vides ou le cœur en berne.

DES AUTEURS
Ils visitent les coulisses de nos appétits et de nos fantasmes. C'est l'or avec Jean-Noël Schifano, les tissus avec Hector Bianciotti, les parfums avec Patrick Grainville, les heures qui filent sous les pendules d'Alain Demouzon. Jusqu'au CADEAUPHOBE de Philippe Sollers. C'est le temps de l'enfance trop vite volé avec Noëlle Châtelet, ou celui passé par Jean-Claude Charles à chercher l'encre juste et la vraie plume. A moins qu'il ne s'agisse de plier bagage avec Max Genève ou de retrouver l'émotion du passé sur quelques photographies de Michel Cournot.

Un supplément tout en couleurs. 72 pages.
Gratuit avec
Le Monde
jeudi 3, daté 4 décembre 1987

هكذا من الاصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 2 décembre

TF 1

20.30 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Régine, Demis Roussos, Michel Fugain, Spagna, Axel Bauer, David Hallyday, clip Pink Floyd, Rick Ashley, Sabine Paturel. **22.40 Magazine : Destins.** Emission de Frédéric Mitterrand et Patrick Jeudy. Ce soir : Brigitte Bardot. *Vingt années de célébrité, de défaillances, de talent : Frédéric Mitterrand accompagne à sa manière, personnelle, lyrique, la star jusqu'à l'orée de son combat actuel.* **23.50 Journal. 0.10 La Bourse. 0.13 Permission de minuit.** De Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.30 L'heure de vérité. L'invité Laurent Fabius répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy, Jean-Louis Lescène et Jean Bothorel *(le Figaro)*. **22.15 Magazine : Des sourires et des hommes.** Manuel du savoir-vivre ; Les négligés de l'histoire ; Manuel de sauvetage à l'usage des couples guettés par l'usure ; Muscle, mon ami ; La vraie vie de la Joconde ; Le téléphone rose ; Le best-seller du mois ; le Soap. *Le charme, version sophistiquée. Humour et élégance.* **23.30 Informations : 24 heures sur A 2. 0.00 Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions (Orthez-Cologne).

FR 3

▶ **20.35 Théâtre : les Fausses Confidences.** Cycle Marivaux. Comédie en trois actes, créée en 1737 ; mise en scène de Jean Piat, avec Jean Piat, Jacques Eyser, Simone Eine, Bernard Dhéran, Micheline Boudet. **22.20 Journal. 22.45 Magazine : Océaniques.** Paul Claudel et Le soulier de satin : autoportrait. *Cette émission a été réalisée à l'occasion de la première représentation intégrale du* Soulier de satin, *mise en scène par Antoine Vitez au Festival d'Avignon. Des archives permettent d'entendre et de voir Paul Claudel (vie quotidienne, répétitions...), d'écouter Vitez, de regarder des extraits de cette « pièce somme ». Enquête sur un homme et sa création poétique.* **23.35 Musiques, musique.** Concours international de violon Zino Francescatti. Sonate n° 1, de Prokofiev, et Caprice, de Paganini, par Reiko Watanabe, violon.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Une année qui vous veut du bien □ Film américain de David Greenwalt (1985). Avec C. Thomas Howell, Lori Zoughlin, Kelly Preston, Dee [illegible] Stone. **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Thérèse** ■■ Film français d'Alain Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet, Aurore Pietro, Sylvie Habault, [illegible] Mona, Hélène Alexandris. **0.05 Cinéma : Désordre** ■ Film français d'Olivier Assayas (1986). Avec [illegible] Stanczak, Ann-Gisel Glass, [illegible] Belvaux, [illegible] Martin, Corinne Dacla. [illegible] **Téléfilm :** [illegible] pour [illegible] Michael Thornhill, avec John Sheerin, Tony Rickards, Tim Hughes.

LA 5

20.30 [illegible] **: Collaricocoshow.** [illegible] de Stéphane Collaro. Avec l'affaire Luis Trio, Gérard Lenorman, Mylène Farmer, Emmanuelle. [illegible] **: La loi** [illegible] **22.45 Série : Arabesque.** La [illegible] cavalier [illegible] **23.40** [illegible] **: Le renard.** Dimanche sanglant. **0.45** [illegible] **: Maigret.** Liberty Bar. **2.15 Feuilleton : Le temps des copains.**

M 6

20.30 Série : Les passions de Céline. Réalisée par Josée Dayan. Avec [illegible] Pauli, François [illegible] *(2e épisode)*. **21.00 Série : Falcon Crest.** [illegible] **21.50 Magazine :** [illegible] **et change.** [illegible] de [illegible] Polac. [illegible] le thème « Les livres de ma vie », sont invités : Pierre Desgra[illegible] Pierre Dumayet. [illegible] et [illegible] **23.20** [illegible] **: Mash.** La promotion. *Parodie sur la guerre. Dans le cadre d'un hôpital militaire en Corée.* **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des clips.** Les groupes féminins. **1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La langue et ses passions. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, [illegible] Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** [illegible] Les jeunes (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

[illegible] *(donné le* [illegible] *novembre* [illegible] Halles) : [illegible] I (Ouverture d'Amadis ; Amour trop [illegible] ; [illegible] de [illegible] d'Adonis ; [illegible] Chaconne ; Rochers, vous êtes sourds ; Réponds charmante nuit ; Dieu [illegible] enfers) ; Divertissement II (Ouverture [illegible] Psyché ; Deh piange al pianto mio ; Chaconne d'Amadis) ; [illegible] III (Entrée d'Apollon ; Espoir si cher et si doux ; [illegible] l'amour [illegible] ; Air [illegible] et [illegible] mousset ; [illegible] Armide), de Lully, par le Capriccio Stravangante, dir. Skip Sempe. **23.07 Jazz** [illegible]

Jeudi 3 décembre

TF 1

18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.30 Magazine : Le monde en face. De [illegible] Ockrent. *L'émission consacrée à Jacques Chirac et les jeunes est reportée à janvier. Le thème de ce soir, sous toute réserve, devrait être : les jeunes et la politique.* **22.15 Téléfilm : La baleine blanche.** De Jean Kerchbron, d'après Jacques Lanzmann. Avec Jacques Fabri, Yan Debray (2e partie). **0.00 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et [illegible] Garcin.

A 2

18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. [illegible] **Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.35 INC.** L'assurance-vie. ▶ **20.30 Cinéma : Reflets dans un œil d'or** ■■■ Film [illegible] de John [illegible] (1967). Avec Elisabeth Taylor, Marlon Brando, Brian Keith. **22.20 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Bernard Rapp. Les vaincus du stress. *Les Français champions du monde des tranquillisants ? Plus de* [illegible] *millions de personnes absorbent régulièrement des somnifères et des antidépresseurs. Enquête en France,* [illegible] *au Japon.* **23.15 Chefs-d'œuvre en péril : Les armures. 23.45 Informations : 24 h sur la 2. 0.15 Entrez sans frapper.** Emission présentée par Christian Barbier et Evelyne Dress.

FR 3

18.00 Série : Traquenards. Série franco-canadienne de Daniel Bertolino et Catherine Viau. Avec Alexis Martin, Xavier Mienniel, Jean-François Guemy. 1. Murée vive. **18.30 Feuilleton : Studio folies.** Ito také toquard (9e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** La peau. **20.05 Jeux : La chasse.** Présentés par Fabrice. **20.30 INC.** L'assurance-vie. **20.35 Cinéma : La fièvre du jeu.** ■ Film américain de Richard Brooks (1985). Avec Ryan O'Neal, Catherine Hicks, Giancarlo Giannini, Brigitte Andersen. **22.25 Journal. 22.50 Opération exceptionnelle : Santé en direct.** Triplex en direct entre Paris, [illegible] (Québec) et Franceville (Gabon). Sur le thème : Stérilité, la chaîne [illegible] l'espoir. **23.50 Musiques, musique.** Concours international de violon Zino Francescatti. Concerto en ré majeur, de Paganini, par Gabriel Croitoru, violon, et l'Orchestre philharmonique de Marseille.

CANAL PLUS

18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo. La caméra indiscrète chez les Belges. **18.25 Dessin animé : Le pif. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Arlette Didier, André Courrèges, Jean-Luc Lahaye. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invitée : Lio. **20.30 Cinéma : La marche triomphale.** ■■ [illegible] italo-franco-allemand [illegible] Marco Bellochio (1975). Avec Franco Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere, Michele Placido, Eckehardt Belle. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Rosemary's killer.** ■ Film américain de Joseph [illegible] (1982). Avec Vicki Dawson, Chris Goutman, Farley Granger. **23.55 Cinéma : Le bus en folie.** ■ Film américain de James Frawley (1976), avec Joseph Bologna, Stockard Channing, [illegible] Beck. **1.20 Variétés : Paul Simon.** Graceland, the African Concert. *Enregistrement d'un concert de Paul Simon au Zimbabwe avec vingt-cinq musiciens sud-africains.* **2.20 Série : Les épées de feu.**

LA 5

18.10 Série : Riptide. 19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. [illegible] Cinéma : Le maestro.** □ Film français de Claude Vital (1977). Avec Jean Lefebvre, [illegible] Ceccaldi, Sophie Desmarets, Geneviève Grad, Michel Galabru. **22.20 Série : Capitaine Furillo.** Béni [illegible] Nickols. **23.00 Série : Lou Grant.** Double [illegible] **23.50 Série : Max la menace** (rediff.). **0.15 Feuilleton : Le temps des copains. 0.40 Les cinq dernières minutes.** Chassez le [illegible] (rediff.).

M 6

18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie (1re partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill.** La bague au doigt. **19.50 Série : Hawaï police d'Etat. 20.24 Six minutes d'informations. 20.35 Série : Les têtes brûlées. 21.20 Cinéma : Senso.** ■■■ Film italien de Luchino Visconti *(1954)*. Avec Alida Valli, Farley Granger, Massimo Girotti, Rina Morellin. **23.20 Magazine : M6 aime...** Almogovar, le plus provocateur des réalisateurs de la Movida ; James Ivory, pour Maurice, adapté de Foster ; Pierre Lhomme, son chef opérateur : commentaires d'une scène ; Tournage d'un clip : Blues trottoir : Paul Vecchiali tourne « Once More ». **23.50 Journal.** Météo. **0.05 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.50** [illegible] **: Boulevard des clips.** Spécial funky. **1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Ma chanson la plus triste est espagnole. de Enrique Semprun-Maura. **21.30 Fréquences parallèles.** Henri Langlois. **22.40 Nuits magnétiques.** Les jeunes (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50** [illegible] **: Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 20 novembre 1987 en l'église Saint-Germain-des-Prés)* : [illegible] de la Vierge, [illegible] des apôtres, Magnificat du 6e ton, de Frescobaldi, par la maîtrise de Radio-France, dir. [illegible] Lasserre de Rozel ; Luigi-Ferdinando Tagliavini à l'orgue. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies.**

Audience TV du 1er décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne — 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.0	Santa Barbara 22.0	Actual. région. 9.5	Actual. région. 4.0	Nulle part 1.5	Porte magique 5.5	Oncle Bill 6.0
19 h 45	58.5	Roue fortune 22.0	Maguy 11.0	Actual. région. 5.5	Nulle part 2.5	Boulev. Bouvard 6.0	Dakari 9.5
20 h 16	63.5	Journal 24.5	Journal 17.5	La classe 9.5	Nulle part 2.0	Journal 3.5	Dakari 6.5
20 h 55	68.5	Un boomerang 26.5	Les Orgueilleux 15.5	Holocauste 10.0	Psychose II 2.5	Dracula 9.5	Téléng. Bernard. 5.5
22 h 06	69.5	Un boomerang 28.5	Les Orgueilleux 17.5	Holocauste 11.5	Psychose II 3.0	Spenser 9.5	Maît. à Valets 2.0
22 h 44	44.0	Ciné Stars 11.5	Débat 15.0	Journal 5.0	Beverly Hills 2.0	Spenser 10.5	Maît. à Valets 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent [illegible] *5 dans de bonnes conditions.*

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4627

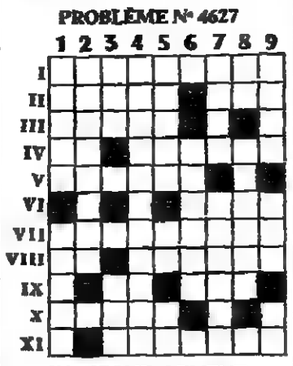

HORIZONTALEMENT

I. Se monter ■ descendant. – II. Une tête familière. A souvent le [illegible] – III. Canal. – IV. Mot d'enfant. Traces qui peuvent être laissées par une bombe. – V. Privée de chef. – VI. Pieds ■ terre. – VII. On peut l'attraper en courant. – VIII. Redevient neuf quand ■ arrive au bout. Ne peut plus ■ voir en peinture. – IX. [illegible] annoncé. Sur la Drôme. – X. Se déclare dans un vestibule. – XI. Un homme qui peut empêcher ■ passer.

VERTICALEMENT

1. Peut servir ■ faire des bières brunes. L'allure du naturel. – 2. Travail en musique. – 3. Blanc ■ le chêne. Un mauvais mouvement. – 4. Emporté par le courant. – 5. Père de nombreuses filles. Quartier d'Alençon. Pronom. – 6. ■ faut un ■ pour ■ battre. – 7. Est malade quand ■ y a ■ calculs. Recherchée par celui qui veut ■ justice. – 8. Lie. Une voisine de la [illegible]. – 9. Peut [illegible] bergères. Eau. Valeur du silence.

Solution du problème n° 4626

Horizontalement

I. Déserteur. – II. Obèse. – III. Me. Agrion. – IV. Pneu. Ré. – V. Tin. Eden. – VI. Estaminet. – VII. Utérus. Me. – VIII. Rente. Nés. – IX. Ste. Oint. – X. Eros. Té. – XI. Raser. Osé.

Verticalement

1. Dompteur. Ur. – 2. Ebénistes. – 3. Se. Ententes. – 4. Esaü. Artère. – 5. Reg. Emue. Or. – 6. Radis. Os. – 7. Epi. En. Ni. – 8. Ornements. – 9. Rêne. Testée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 30 [illegible] et [illegible] 1er [illegible] :

UNE LOI

■ N° 87-962 [illegible] 10 novembre 1987 relative à la prévention et à la répression du recel et organisant ■ vente ou l'échange d'objets mobiliers.

UN DÉCRET

■ Du 25 novembre [illegible] portant classement de vestiges archéologiques (site de [illegible]-Genès, Tarn-et-Garonne).

UN ARRÊTÉ

■ Du 20 novembre 1987 pris pour l'application de l'article 11 du décret n° 86-15 ■ 6 janvier 1986 relatif ■ l'amélioration de la situation des victimes d'accidents de la circulation et ■ l'accélération des procédures d'indemnisation.

UNE LISTE

● Des élèves de l'Ecole nationale supérieure d'électricité et ■ mécanique de Nancy ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1986.

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 2 décembre :

UN ARRÊTÉ

● Du 20 novembre 1987 relatif à l'organisation ■ la session de 1988 [illegible] brevets de technicien supérieur.

UNE CIRCULAIRE

● Du 23 juin 1987 relative à l'exécution des décisions de justice par [illegible] collectivités [illegible] et leurs établissements publics.

● **Festival du film vidéo-psy à Clichy.** — Organisé par le Centre hospitalier spécialisé de Moisselles (Val-d'Oise), La Licorne et L'Eclipse, deux associations œuvrant dans les secteurs de la santé mentale, et de la psychiatrie de l'enfance, le Festival du film vidéo-psy se déroulera les 4, 5 *et 6 décembre* ■ Clichy (Hauts-de-Seine). Au cours de cette manifestation (qui entend dépasser le cadre des professionnels pour s'ouvrir à un plus large public) seront présentés des documents audiovisuels concernant la psychiatrie, documents réalisés soit par des équipes de santé mentale, soit par des spécialistes de la vidéo. Pour les organisateurs, il s'agit d'abord de promouvoir de nouvelles techniques, ensuite de contribuer à la recherche en psychiatrie, enfin de défendre la psychiatrie de service public. Parmi les thèmes [illegible] lord ■ ce festival, citons l'enfance, l'adolescence, ■ famille, la cité, l'art, ■ fiction et l'ethnologie.

★ **Renseignements auprès de Danielle Bonal. Tél. : (1) 47-93-[illegible]**

MÉTÉOROLOGIE

[illegible] **probable du temps en** [illegible] **entre** ■ **mercredi 2 décembre à 0 h TU** ■ **le** [illegible] **24 h TU.**

L'anticyclone qui recouvrait la France depuis plusieurs jours ■ retire vers l'Europe ■ l'Est, tandis qu'une dépression [illegible] du Portugal abordera notre pays par le sud-ouest. Elle apporte [illegible] des précipitations, généralement faibles.

[illegible] arrivée d'un temps doux ■ humide par le sud-ouest.

Sur ■ le Sud-Ouest, la pluie [illegible] tera dans la matinée. Il pourra tomber un peu de verglas au pied des Pyrénées, [illegible] qu'il neigera ■ montagne au-dessus de 1 500 mètres le matin, 2 000 mètres l'après-midi.

La neige qui tombera ■ le Massif [illegible] ■ transformera en pluie ■ soir.

Sur la Normandie, le Bassin parisien, le Morvan, le Lyonnais et les Alpes du Sud, ■ nuages seront abondants tout au long ■ la journée.

Du Nord ■ Nord-Est et aux Alpes du Nord, les [illegible] gris ■ matin laisseront place à quelques éclaircies l'après-midi.

Les températures minimales seront de 3 à 5 degrés ■ l'ensemble des régions côtières, 0 ■ 1 degré ■ l'intérieur, atteignant – 1 à – 3 degrés sur le Lyonnais ■ ■ Nord-Est. Les maximales [illegible] en très nette hausse ■ le Sud-Ouest ■ le Midi : 12 à 14 degrés ; ailleurs elles [illegible] généralement [illegible] prises entre ■ ■ ■ degrés, ■ l'exception ■ régions du [illegible] ■ Nord-Est où le thermomètre ne dépassera ■ ■ degrés.

SITUATION LE ■ DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

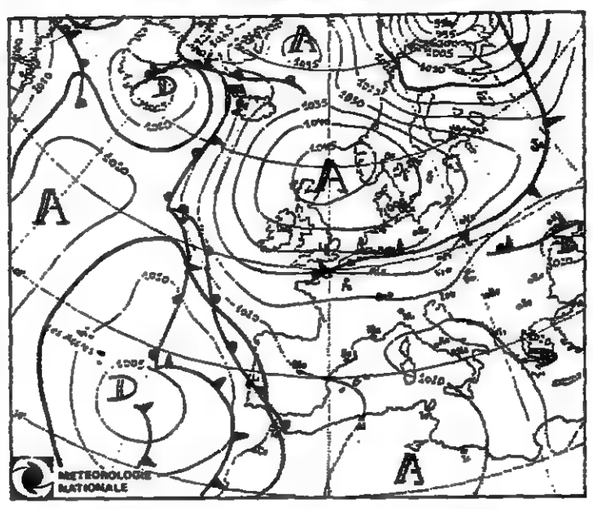

PRÉVISIONS POUR LE 4 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU

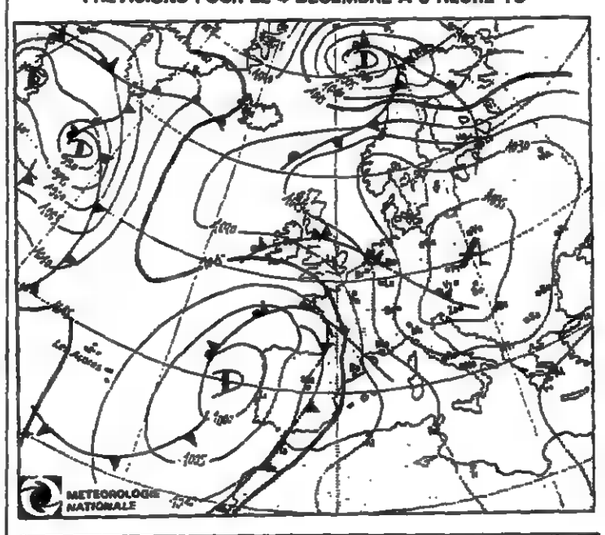

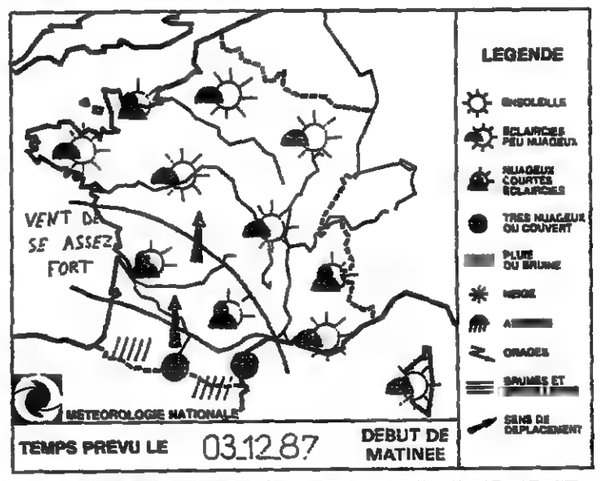

TEMPÉRATURES maxima – minima et [illegible] observé

[illegible] extrêmes [illegible] ■ 2-12-1987

le 1er-12 à 6 heures TU et le 2-12-1987 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	[illegible]	D
BIARRITZ	6	[illegible]	C
BORDEAUX	3	[illegible]	P
BOURGES	3	2	B
BREST	8	3	C
CAEN	7	1	N
CHERBOURG	8	4	C
CLERMONT-FERR.	2	1	[illegible]
DIJON	3	1	[illegible]
GRENOBLE S.-M.-H.	6	–3	[illegible]
LILLE	3	0	[illegible]
LIMOGES	0	0	[illegible]
LYON	4	1	[illegible]
MARSEILLE-MAR.	9	–1	[illegible]
NANCY	3	[illegible]	C
NANTES	8	[illegible]	C
NICE	14	6	D
PARIS-MONTS.	3	2	[illegible]
PAU	3	1	[illegible]
PERPIGNAN	7	–1	C
RENNES	7	3	[illegible]
ST-ÉTIENNE	2	1	[illegible]
STRASBOURG	4	2	C
TOURS	3	2	C
TOULOUSE	2	–4	B
POINTE-A-PITRE	32	23	D
ÉTRANGER			
ALGER	16	4	N
AMSTERDAM	4	1	D
ATHÈNES	18	12	P
BANGKOK	28	18	C
BARCELONE	12	5	N
BELGRADE	7	[illegible]	C
BERLIN	4	[illegible]	C
BRUXELLES	3	0	D
LE CAIRE	23	15	C
COPENHAGUE	5	–1	C
DAKAR	29	22	D
DELHI	29	12	N
DJERBA	17	6	N
GENÈVE	4	[illegible]	C
HONGKONG	16	10	C
ISTANBUL	14	9	C
JÉRUSALEM	19	12	N
LISBONNE	9	[illegible]	P
LONDRES	8	5	C
LOS ANGELES	18	8	N
LUXEMBOURG	1	–1	C
MADRID	11	–5	[illegible]
MARRAKECH	21	13	N
MEXICO	23	12	B
MILAN	8	5	[illegible]
MONTRÉAL	3	0	[illegible]
MOSCOU	–1	–2	C
NAIROBI	27	16	N
NEW-YORK	14	6	[illegible]
OSLO	2	–9	D
PALMA-DE-MAL.	15	6	N
PÉKIN	–2	–11	D
RIO-DE-JANEIRO			
ROME	14	6	[illegible]
SINGAPOUR	31	25	A
STOCKHOLM	1	–4	N
SYDNEY	28	19	[illegible]
TOKYO	7	4	D
TUNIS	17	5	D
VARSOVIE	2	0	C
VENISE	12	4	D
VIENNE	4	1	[illegible]

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

■ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France ■ heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Documents [illegible] *le support technique spécial* ■ ■ *Météorologie* [illegible]*)*

هكذا من الاصل

Architecture

L'Institut du monde arabe

L'œuvre majeure de Jean Nouvel

L'Institut du monde arabe, dont *le Monde* a rappelé, dans ses éditions datées dimanche 29-lundi 30 novembre, l'histoire mouvementée, a été inauguré le lundi 30 novembre par M. François Mitterrand, mardi 1er décembre par M. Chirac et [redacted] mercredi 2 par M. Léotard ministre de la culture.

Jean Nouvel, l'un des auteurs de l'Institut [redacted] monde arabe (IMA), vient de se voir attribuer le Grand Prix d'architecture décerné par le [redacted] l'équipement. Ce prix, [redacted] plus [redacted] récompense [redacted] normalement donné pour l'ensemble du travail d'un architecte. Cette année – comme l'an passé pour Adrien Fainsilber et le Musée des sciences, – il est aussi allé, à l'évidence, à la plus importante réalisation de Jean Nouvel, l'IMA.

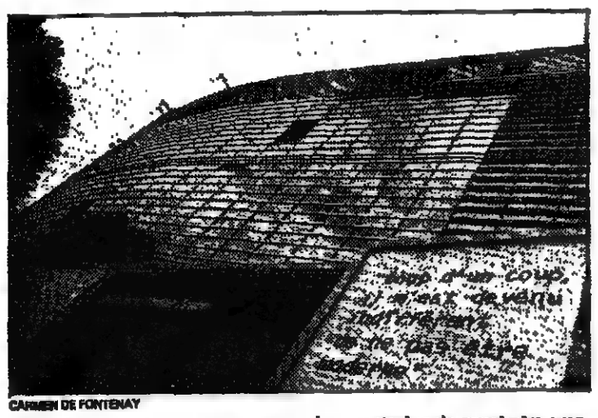

CARMEN DE FONTENAY

L'IMA, il l'a construit avec Pierre Soria, Gilbert Lézénès et le groupe Architecture Studio. Comme souvent, il est difficile de savoir qui a fait quoi, et des divergences sont apparues dans cette association de maîtres d'œuvre, à l'image de celles qui ont troublé la sérénité des équipes scientifiques, en plus feutré toutefois. Il reste que le vedettariat de Jean Nouvel agace jusqu'à ses plus fidèles coéquipiers, mais que, comme le souligne une bonne observatrice de la [redacted] architecturale, l'IMA n'aurait jamais [redacted] ce qu'il [redacted] sans lui.

Nouvel, on l'a vu [redacted] lors [redacted] l'inauguration [redacted] logements [redacted] à Nîmes (*le Monde* du [redacted] novembre), [redacted] véritablement l'enfant terrible de l'[redacted] française, « *l'un des plus branchés de la jeune génération* ». Manière de dire que cet enfant de Fumel (Lot-et-Garonne), âgé d'à peine quarante-deux ans, n'est pas à la veille d'achever sa carrière et que les honneurs qui lui sont aujourd'hui rendus concernent aussi bien son inventivité que sa capacité d'« *épater le bourgeois* », comme on disait naguère.

[redacted] dans l'épate qu'il s'est cherché. Il a ainsi mis au point des écoles (Antony, 1979-1980), des hôpitaux (Bezons, 1978), [redacted] (Belfort 1980-1983). Il s'apprête [redacted] redessiner l'Opéra de Lyon et, deuxième prix *ex aequo*, il était parmi les projets lauréats pour la Tête de la Défense, avec une belle idée de cube tramé qui montrait qu'une perspective n'avait pas à respecter les usages d'une porte et pouvait être à la fois ouverte et fermée.

Dans la plupart de ses projets, Nouvel [redacted] (et ses collaborateurs) a ainsi pris plaisir [redacted] lutter contre les idées toutes faites : l'hôpital jouera [redacted] paquebot de Châtelet, l'école sera oppressante, vertigineuse ou schizophrénique, le théâtre sera un décor tel qu'il fasse oublier la scène, le patrimoine, enfin, se verra dessiner des moustaches de grand-père avantageux. L'ironie et la provocation sont les outils d'une recherche inconfortable, mais riche de formules nouvelles, comme si le nom même de l'architecte avait déteint sur son travail.

Or l'Institut du monde arabe ne correspond en rien à cette démarche. Ou plutôt il est comme l'aboutissement sérieux des recherches conjointes ou séparées de Nouvel, de Soria, de Lézénès, d'Architecture Studio. A l'emplacement le plus spectaculaire qui [redacted] puisse trouver, l'IMA s'est installé le plus sagement du monde, avec la fierté d'un bâtiment [redacted] aux ambitions prestigieuses, [redacted] avec la discrétion, l'[redacted]ligence indispensables pour [redacted] de ce fragment de ville. La courbe de l'IMA dessine la plus jolie des entrées du boulevard Saint-Germain – dont la circulation va malheureusement dans l'autre sens, ce qui en fait une sortie. Il faut venir du pont Sully, un beau jour clair de novembre, pour découvrir la qualité [redacted] façade.

L'autre façade, [redacted] la plus célèbre, [redacted] ses 2 000 mètres carrés, [redacted] au sud, d'un formidable – [redacted] extravagant, [redacted] interprétative – système [redacted] diaphragmes métalliques : 243 panneaux de 113 diaphragmes, chacun [redacted] ou se fermant automatiquement selon les exigences du soleil. Brillante (et très coûteuse) interprétation du moucharabieh, cette façade très spectaculaire est l'élément le plus symbolique de ce bâtiment voué aux cultures [redacted] et joue aussi bien sur la perception extérieure que sur la lumière et l'ambiance internes. Un patio intérieur, la complexité pseudo-naturelle des espaces, le [redacted] faussement labyrinthique [redacted] circuits, les contrastes [redacted] entre les *hauteurs de plafond*, la largeur [redacted] couloirs... [redacted] reprend les archétypes [redacted] la vision [redacted] de l'architecture [redacted] et/ou islamique, comme on a pu le [redacted] Expositions universelles [redacted] coloniales. Mais ici avec une volonté d'interprétation, de liberté, loin du pastiche qui évitera (peut-être) à la postérité le sourire devant [redacted] noble avatar des compromis cu[redacted]

FRÉDÉRIC EDELMANN.

PUBLICATION JUDICIAIRE

« La première Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris, par jugement du 19 mars 1986, a condamné M. André FONTAINE, directeur de la publication, la SARL *le Monde* et M. PLENEL à [redacted] la somme de 60 000 F de dommages intérêts au docteur Xavier MANIGUET pour avoir publié des allégations diffamatoires à son égard dans le numéro 12605 du journal *le Monde*, daté du 9 août 1985. »

VENTE à FONTAINEBLEAU

HOTEL DES VENTES

5, rue Royale – T. [redacted]

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 14 H

IMPORTANTS [redacted] BEAUX BIJOUX ANCIENS et MODERNES

ARGENTERIE ANCIENNE [redacted]

[redacted] OSENAT commissaire-priseur (Expos. 4/12-21/23 h, 5/12-10/12 h et 14/18 h.30, dim 6/12-10/12 h)

A l'occasion [redacted] la parution [redacted] son album

Luxe, calme [redacted] volupté

La LIBRAIRIE AUTREMENT DIT et les Editions Denoël vous invitent à rencontrer Jean-Jacques Sempé, le jeudi 3 décembre 1987 à partir de 17 heures.

LIBRAIRIE AUTREMENT DIT, 73, bd Saint-Michel – 75006 PARIS (en face du Luxembourg) Tél. 43-54-30.69

A l'occasion de la parution de « GALINA », ou « Une simple histoire d'amour », les éditions AUBIER vous invitent à une rencontre avec l'auteur : Wilhelm SCHLOTE

le MERCREDI 2 DÉCEMBRE 1987 à partir de 18 h [redacted] à la LIBRAIRIE LA HUNE

170, bd Saint-Germain – Paris VIe

Le Carnet du Monde

Naissances

– Marlène et Jean-Léon BATZ sont heureux d'annoncer la naissance de

Marianne,

le 14 novembre 1987, à Bordeaux.

– Françoise et Paul TOLILA sont heureux d'annoncer la naissance de

Pauline, Lisa,

le mercredi 25 novembre 1987, à Paris.

Décès

– La direction de l'entreprise
Et l'ensemble du personnel de la SNCF,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jules ANTONINI,
secrétaire général honoraire de la SNCF,
grand officier de la Légion d'honneur.

[redacted] le jeudi 3 décembre 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

[redacted] aura lieu au cimetière d'Ymeray-Gallardon (Eure-et-Loir).

– Le président
Et les membres du Conseil constitutionnel,
ont le profond regret de faire part du décès de

M. Jules ANTONINI,
ancien membre du Conseil constitutionnel,
grand officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 29 novembre 1987.

Le service religieux sera [redacted] le [redacted] 3 décembre 1987, à 10 h [redacted], en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.

– Edmée Arma,
Mireille Arma-Cabanel,
Robin Arma,
ses enfants,
Anne Boucheron,
[redacted] petite-fille,
demandent à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour

Paul ARMA,
compositeur,
plasticien,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier de l'ordre national des Arts et des Lettres,

né à Budapest, le 22 octobre 1904,
mort à Paris, le 28 novembre 1987,

et conduit, selon son désir, par sa seule famille, au cimetière du Montparnasse.

Que ses amis gardent l'image de celui dont on a dit qu'il avait « *l'esprit et le cœur en alerte dès que sous quelque ciel se tissait un [redacted] et de liberté* ».

3, impasse des Saubergeaux,
92160 Antony (France).

(*Voir page 40.*)

– M. Lucien Artheau,
M. et Mme Jean Artheau,
Les petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu en son domicile, [redacted] novembre 1987, de

Mme Lucien ARTHEAU,
née Jeanne Thomas.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu à Michery (Yonne).

18, rue Linné,
75005 Paris.
32, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

– Mme Pierre Charpentier,
M. et Mme Rémi Charpentier,
Sophie, Armand et Marie-Léonie,
M. et Mme Hervé Charpentier,
Philippe et Marc,
M. et Mme François Charpentier,
Laurent et Sara,
M. Jean Charpentier,
ses enfants et petits-enfants,
M. René Charpentier,
ancien député de la Marne,
Mme René Charpentier,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Hervé Alphand,
ambassadeur de France,
M. le préfet [redacted]
Alphand et Madame,
leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse [redacted] le décès de

M. Pierre CHARPENTIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien ambassadeur de France,
ancien maire du Beizil.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale à Orbais-l'Abbaye (Marne), le 27 novembre 1987.

Une messe sera dite à son intention en la chapelle de l'école Gerson, 31, rue de la Pompe, Paris-16e, le samedi [redacted] décembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

3, boulevard Beausejour,
75016 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Mme Robert COMTE,
née Michelle Tessaud,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 29 novembre 1987.

Levée du corps, 59, avenue Reille, Paris-14e, le vendredi 4 décembre, à 14 h 30.

Cérémonie religieuse et inhumation à L'Ile-aux-Moines (Morbihan), le samedi 5 décembre, à 15 heures.

De la part de
Son époux,
Son fils,
Son père,
Son frère,
Tous ses parents, alliés et amis.

[redacted] des Croisades,
[redacted] Garches.

– Les familles Kemeny et Tran,
Et tous les proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel KEMENY,

survenu le 11 novembre 1987, à [redacted]lone, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Nous remercions ceux qui sont venus et ceux qui ont une pensée pour lui.

– Il a plu au Seigneur de rappeler dans Sa lumière

M. Jean MENU,
officier de la Légion d'honneur,

décédé le 30 novembre 1987, dans sa soixante-septième année.

De la part de
Mme Jean Menu,
son épouse,
Du [redacted] des armées et de Mme Jacques Menu
et de leurs enfants,
De M. Yves Menu
et de ses enfants,
De M. et Mme Alain Petit de Mirbeck
et [redacted]
De M. [redacted] Menu,
De Mme Elisabeth Menu,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Des familles Menu, Bazquin, Clicques, Debaisieux, Douchet, Duprat, Fayolle, Ferreve.
[redacted] frères et sœurs, [redacted]
belles-sœurs, cousins et cousines.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le mercredi 2 décembre, à 11 heures.

Elle a été suivie de l'inhumation, dans la stricte intimité, au cimetière d'Arras.

Les condoléances ont été reçues sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Ancelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. Paul Marchelli,
président,
Le comité exécutif,
Le comité [redacted] de la Confédération française de l'encadrement-CGC,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MENU,
ingénieur des Ponts et Chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire général de la Fédération des ingénieurs et cadres des industries minières et atomiques (*Minatom*),
ancien secrétaire général de la CGC,
ancien président de la CFE-CGC de 1979 à 1984,
président des assemblées confédérales depuis 1984,
questeur au Conseil économique et social,
[redacted] de l'AGIRC,
conseiller d'Etat en mission extraordinaire,

survenu le 30 [redacted] 1987.

CFE-CGC,
30, rue de Grammont,
75002 Paris.

– M. Emile Bouvier,
vice-président,
Le bureau
Et le conseil d'administration de l'Association générale des institutions de retraite des cadres,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean MENU,
président de l'AGIRC depuis 1973,
officier de la Légion d'honneur,
conseiller d'Etat en mission extraordinaire,
membre du Conseil économique et social.

Association générale des institutions de retraite des cadres,

4, rue Leroux,
75116 Paris.

– Le personnel de la Confédération française de l'encadrement CGC,
a la profonde douleur de faire part du décès de

M. Jean MENU,
ancien président de la CFE-CGC,
président des assemblées confédérales.

CFE-CGC,
30, rue de Grammont,
75002 Paris.

– M. Jean-Paul Mouzin,
directeur général,
Et le personnel de l'AGIRC,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean MENU,
président de l'AGIRC depuis 1973.

[redacted] de retraite des cadres,
4, rue Leroux,
75116 Paris.

(*Le Monde* du 1er décembre.)

– Jean MEYER-OULIF

a quitté les siens le 1er décembre 1987.

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité, le [redacted] décembre, au cimetière du Montparnasse.

2, rue Raffet,
75016 Paris.

– Leurs enfants
Et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Henri MILLOT,
ancien censeur du lycée du Parc,
ancien directeur du lycée Ampère-Saxe à Lyon,

le 3 octobre 1987,

et de son épouse

Mme Henri MILLOT,
née Marguerite Bray,

le 27 novembre 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Talant (Côte-d'Or).

6, chemin François-Mermet,
69160 Tassin-la-Demi-Lune.

– Tinret. Paris. Le Touquet. Montpellier.

Mme Prosper Partouche,
née Arlette Guenoun,
M. et Mme Serge Partouche
et leur fille,
M. et Mme Masquelier
et leurs enfants,
Mme Danièle Partouche,
M. et Mme Richard Abou
et leurs enfants,
ses frères et sœurs,
Familles Partouche, Benbehe, Sebag, Benhamou,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Prosper PARTOUCHE,

survenu le 1er décembre 1987.

L'inhumation a eu lieu le mercredi 2 décembre, à 10 heures, au cimetière Grammont de Montpellier.

– Le Vénérable Maître,
Les officiers
Et les membres de la respectable loge « Le Monde » du Grand Orient de France
ont la douleur de faire part du passage à l'Orient éternel de leur Frère

Jacques QUERNÉ.

On se réunira au crématorium du cimetière intercommunal de la Fontaine-Saint-Martin de Valenton, le vendredi 4 décembre, à 10 h 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Gémissons ! Gémissons ! Espérons !

– Salins-les-Bains (Jura).

Mme Roger Robbe,
née Marcelle Armand,
sa mère,
Joëlle et Christian Foulonneau,
Paul Robbe et Marie-Jo Pallier,
ses frères et sœurs,
Jean-Christophe et Emmanuelle,
Isabelle, Ivan, Olivier, Thyllie,
ses neveux et nièces,
Ses oncles et tantes,
Gourand, Fayot, Robbe, Crottaz
et leurs enfants et petits-enfants,
Paul-Louis et Françoise Hennequin,
Véronique,
Tous ses amis dévoués et fidèles,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Pierre ROBBE,
X 70, administrateur de l'INSEE,

survenu, à l'âge de trente-six ans, à Salins-les-Bains (Jura), le 30 novembre 1987.

La levée du corps a eu lieu au domicile mortuaire, le mercredi 2 décembre, à 9 heures, et, selon la volonté de Pierre, l'incinération, le même jour, [redacted] heures, à Orsage (Vaucluse).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons à la recherche sur le SIDA.

Les Prés-Cantaux,
chemin de la Plaine,
39110 Salins-les-Bains.

Remerciements

– Alaf et Christian Lochou,
Les familles Dargham, Khalifé, Mikaoui,
remercient tous ceux qui ont bien voulu leur exprimer leur sympathie, à l'occasion du décès de leur chère mère [redacted] belle-mère,

Mme Rajoua DARGHAM.

« *Que le Seigneur vous donne la paix.* »

Ambafrance,
Damas (Syrie).
Jounieh (Liban).

– Barcelone. Zurich. Décembre 1987.

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur grand deuil,

M. Jacques Liotard-Vogt,
M. et Mme Bertrand Liotard-Vogt,

remercient très sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris part à leur peine.

Anniversaires

– Il y a sept ans, le

docteur KREISBERGER

[redacted]

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– *Le 3 décembre 1977.*

Didier PERRIER

nous quittait.

Il avait vingt-deux ans.

La route cruelle, un appel... Pourquoi ?

Le Marre (Jura).

Soutenances de thèses

– [redacted] de Picardie, faculté de droit et des sciences politiques et sociales, salle des actes, le vendredi 4 décembre, à 13 h 30, M. Yves Poirmeur : « Contribution à l'étude du phénomène des tendances dans les partis et les syndicats : le cas français ».

– Université Paris-IV, le samedi 5 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Milne-Edwards, escalier B, 3e étage, M. Pierre Salat : « Heureux », et « Malheureux » en latin ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le samedi 5 décembre, à 14 [redacted] Frontisi Ducroux : « Prosopon, visages grecques du masque et du visage ».

– Université Paris-I, le samedi 5 décembre, à 14 h 30, salle 308, entrée : 1, rue Victor-Cousin, galerie J.B.-Dumas, escalier L, M. Kufoma Baradao : « Mise en valeur et changement social au Togo dans l'entre-deux-guerres (1914-1940) ».

– Université Paris-III, le samedi 5 décembre, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Wladimir Troubetzkoy : « L'aristocratie et le rôle de l'écrivain dans la littérature européenne de la première moitié du XIXe siècle ».

– Université Paris-VIII, le samedi 5 décembre, à 14 h 30, salle F 288, M. Jacques Poumet : « La satire en République démocratique allemande (1971-1980) : conditions, fonctions et problèmes. Etudes des cabarets satiriques et de la revue *Eulenspiegel* ».

– Université Paris-I, [redacted] lundi 7 décembre, à 9 h 30, salle 308, entrée 1, [redacted] Victor-Cousin, galerie J.-B. Dumas, [redacted] L, Mme Claude Chodkiewicz-Addas : « Essai de biographie du Shaykh Al-Akbar Muhyi L-Din Carabi (ob 638-1240) ».

– Université Paris-III, le lundi 7 décembre, à 13 h 30, salle Bourjac, Mme Nagat Belkaïd, épouse Khadda : « (Ré)jeux culturels dans le roman algérien de langue française ».

– Université Paris-IV, le lundi 7 décembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Louis Leleu : « Le problème de la forme musicale dans les compositions dodécaphoniques d'Anton Webern ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales, le mardi 8 décembre, à 14 h 30, au Centre [redacted] arctiques, 19, [redacted] Amélie, Paris-7e, M. Thierry Brossard : « Pratique des paysages [redacted] baie du Roi et sa région (Svalbard) ».

– [redacted] hautes études [redacted] sociales, le mercredi 9 décembre, à 14 h 30, au Centre d'études arctiques, 19, rue Amélie, Paris-7e, M. Daniel Joly : « Ambiances [redacted] ques instantanées au Spitsberg (pour une approche méthodique par micro-échelle) ».

– Université de Picardie, faculté de droit et des sciences politiques et sociales, à Amiens, le jeudi 10 décembre, à 13 h 30, salle des actes, M. Christophe Pannetier : « Les exclusions, hors du Parti communiste français ».

– Université de Toulouse Le Mirail, le vendredi 11 décembre, à 9 h 30, salle du château (Toulouse-II), Mme Josette Bapt, née Faure : « La Crète vénitienne au XIIIe siècle d'après la chronique de A. Calergi ».

– Université Paris-II, le vendredi 11 décembre, à 10 h 30, salle des commissions, M. Chung Chin-Sé : « Responsabilité civile du banquier dispensateur de crédit à une entreprise en difficulté ».

– Université Paris-III, le vendredi 11 décembre, à 14 heures, salle Bourjac, M. Jean-Marc Moura : « L'image du tiers-monde dans le roman français de 1968 à 1980 ».

– Université Paris-X Nanterre, le vendredi 11 décembre, à 14 heures, salle C 24, M. Alain-Gérard Lieber : « Gaston Baty et ses auteurs : le théâtre d'évasion ».

– Université Paris-X Nanterre, le vendredi 11 décembre, à 14 heures, salle C 22, M. René Reuze : « Religion et société au Brésil au XVIIIe siècle ».

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	69 F
Abonnés	60 F
Communicat. diverses	72 F

Renseignements : 42-47-95-03

هكذا من الاصل

Communication

La crise à « Libération »

La rédaction émet de vives critiques contre le conseil de surveillance

La gravité de la situation a drainé la foule des grands jours : environ deux cents salariés de *Libération*, soit la moitié des effectifs, ont participé, le mardi 1er décembre, à l'assemblée générale convoquée par le conseil de surveillance du journal.

La menace de trente-cinq suppressions de postes, contenue dans le plan de redressement présenté la semaine dernière par le nouveau directeur général, M. Jean-Louis Péninou, était dans toutes les têtes. De nombreux rédacteurs ont, du reste, critiqué le *« oui, mais »* du conseil de surveillance à ce plan (*le Monde* daté 29-30 novembre), le présentant comme *« un signe de faiblesse face à la direction »*.

« Nous avons été soumis à un vrai tir de barrage », admet un membre du conseil de surveillance. Il indique, cependant, que le conseil *« a refusé d'ouvrir une crise, qu'il a précisé ses réserves sur tout licenciement avant qu'un état des lieux soit réalisé et qu'il freine actuellement des quatre fers face à une nouvelle augmentation de capital »*.

Les adhérents de la CGT et de la CFDT ont renouvelé leur refus de tout licenciement. *« Il faut que l'ensemble de l'équipe entreprenne une réflexion de fond sur le journal que nous faisons, sur son identité, sur la répartition des tâches et l'organisation de la rédaction »*, souligne un militant de la CFDT. *« La direction a des vues pessimistes ; elle table sur une augmentation des ventes en 1988 de 2 % alors que l'actualité à venir* [présidentielle, Jeux olympiques, élections américaines, etc.] *permet de parier sur une hausse de 5 % »*, souligne un autre syndicaliste.

Après un examen systématique des problèmes de *Libération* et de sa rédaction, la CFDT devrait prochainement présenter des contre-propositions au plan de M. Péninou. Le conseil de surveillance, pour sa part, doit rencontrer jeudi la « direction extraordinaire provisoire » (DEP) de la rédaction. Dans le but lui faire part du « *redéploiement de la rédaction* », qu'elle entend réaliser.

Aucune véritable décision n'a donc été prise. Cependant, l'hypothèse d'un futur séminaire réunissant la rédaction, et destiné à repenser le journal a été envisagée. Mais à *Libération*, selon les termes de plusieurs journalistes, *« l'ambiance est trouble »*. La direction a, en effet, ouvert le « guichet départ » dès le 1er décembre. Le 21, un bilan sera fait. Si le chiffre fatidique de trente-cinq postes n'est pas atteint (et, au quotidien, on s'attend à une demi-douzaine de départs au plus), une liste de licenciements complémentaires pourrait être établie. A *Lyon-Libération*, enfin, une réunion a eu lieu lundi 30 novembre avec la direction. Une nouvelle formule devrait être mise au point fin décembre – qui ferait passer la pagination lyonnaise de douze à huit pages – et un nouveau rédacteur en chef nommé en fin de semaine. René-Pierre Bouillu aurait abandonné. A Lyon, la suppression de postes devrait toucher entre quinze et vingt personnes sur trente-neuf.

Y.-M. L.

● **Les comptes de TF1.** – Le conseil d'administration de TF1, réuni le 30 novembre, pour arrêter les comptes au 31 août 1987, a enregistré un résultat d'exploitation légèrement bénéficiaire : + 13,6 millions de francs pour TF 1, + 20,6 millions de francs pour le groupe TF1 comprenant les filiales de la chaîne comme TF 1-Publicité et TF 1-Film production. Pour l'année 1988, TF 1 fait cependant remarquer que, *« selon les décisions qui pourraient être prises par le gouvernement de supprimer la publicité sur Canal Plus et de diminuer les quotas publicitaires des chaînes publiques »*, son résultat pourrait varier entre + 100 millions de francs et – 300 millions de francs.

● **Les négociations CESP-Médiamétrie dans l'impasse.** – La Section télévision du syndicat de publicité (CESP) a regretté, mardi 1er décembre, la décision *« unilatérale »* de l'institut de sondage Médiamétrie sur l'audimétrie à « bouton-poussoir ». Médiamétrie a en effet décidé de mettre immédiatement en place ce nouveau système de mesure de l'écoute télévisée. Une décision qui a surpris le CESP, qui la juge *« non conforme au projet d'accord »* entre les deux parties.

Six mois pour moraliser les messageries roses

Six mois : c'est le délai que s'est donné M. Gérard Longuet devant les sénateurs, le 30 novembre, pour ramener à la raison les messageries roses et faire respecter les bonnes mœurs, tant sur les écrans du minitel que sur l'affichage public. Six mois au cours desquels le ministre des P et T et le secrétaire d'Etat du Kiosque, nouvellement créé, vont se partager le rôle de gendarme. Si cette campagne de moralisation échoue, M. Longuet sera engagé à fermer aux amateurs de « flirt » télématique la porte du 36 15, les amateurs des messageries roses devraient alors se réfugier sur un autre numéro d'appel, le 36 14, verrouillé par un abonnement et un code secret rendant plus coûteux son accès.

L'affaire a commencé par un malentendu. Soucieuse de stimuler un chiffre d'affaires un peu déficient, la régie publicitaire gérant pour le compte de la Ville de Paris l'*affichage dans les kiosques* de presse, suggère aux éditeurs télématiques de faire un peu de publicité. Au printemps dernier, les murs de la capitale se voient envahis de jeunes personnes délurées vantant les charmes voluptueux des travelos vidéotexiens. Devant l'afflux de protestations, la Mairie de Paris, oubliant de se retourner contre son concessionnaire, demande le ministère de l'intérieur. Les fonctionnaires de M. Charles Pasqua croient trouver la parade en interdisant à l'affichage et à la vente aux mineurs une série de magazines (*le Monde* du 21 mars). Erreur : la mesure de censure trouble l'opinion et divise la majorité, sans gêner le moins du monde *les messageries roses*.

L'offensive du chahut se poursuit et le *« racolage »* publicitaire s'étend à la province. Pour protéger leurs électeurs contre cette *« pollution morale »*, les responsables politiques partent en campagne. A Roubaix, à Nantes, les maires interdisent l'affichage licencieux. D'autres cherchent les responsables et accusent les P et T, promoteur du minitel, de jouer les *« proxénètes »*.

Peu enclin à jouer les censeurs, M. Longuet plaide la neutralité du transporteur. Mais sur le 36 15, la direction générale des télécommunications encaisse les revenus des messageries : elle ne peut donc se désintéresser de leur sort. Pour s'en sortir, M. Longuet trouve un allié : les éditeurs de presse. Nombre d'entre eux ont fait fortune dans la télématique et, mais bien avant, prêts à modérer leurs ardeurs et surtout leurs campagnes publicitaires pour éviter la taxe de 33 % que le Parlement veut infliger aux *« services pornographiques »*, à condition toutefois qu'on écarte du marché une concurrence gênante : celle d'une armée de petits éditeurs télématiques extérieurs à la presse, qui se sont mis sur le *pectoral des messageries*.

La négociation aboutit le 19 novembre. Une convention réserve aux entreprises de presse l'usage des messageries sur le 36 15. En échange, la profession adopte un code de déontologie prohibant le « racolage » et l'atteinte aux bonnes mœurs sur les écrans et sur les affiches. Sur avis d'un comité de quatorze membres, bien tenu en main par la presse écrite, le DGT pourra interdire les services télématiques des contrevenants.

Cette « charte éthique » n'a pas arrêté l'offensive des parlementaires qui viennent d'adopter le principe d'une taxe additionnelle de 33 %. Le ministre des P et T ne pouvait pas, politiquement, s'y opposer. Il a simplement affirmé que la taxe n'aurait pas d'objet puisque le ménage serait fait avant six mois. Dans six mois, la classe politique, aux prises avec l'élection présidentielle, se souviendra sans doute fort peu de savoir si M. Longuet a tenu son pari.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le Monde

L'URSS DE LENINE A GORBATCHEV

L'ACTUALITÉ

Le nouveau maître du Kremlin bouscule la société soviétique. Avec quelles chances de succès ? Pour y répondre, les envoyés spéciaux du « Monde » ont parcouru l'URSS profonde à la recherche des réalités politiques, économiques et sociales d'un pays en pleine mutation.

L'HISTOIRE

Le Monde a puisé dans ses archives pour retracer les grandes étapes de l'histoire soviétique :
- Lénine et le grand chambardement de 1917
- Staline, les années terribles
- Khrouchtchev ou le dégel incontrôlé
- Brejnev : l'ouverture à l'extérieur, la fermeture à l'intérieur
- Andropov et Tchernenko, la transition.

UN NUMÉRO SPÉCIAL HORS SÉRIE - 36 pages - 25 F

En vente chez votre marchand de journaux

ÉGALEMENT DISPONIBLE PAR CORRESPONDANCE

L'URSS DE LENINE A GORBATCHEV

Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Code postal ..... Localité .....
Nombre d'exemplaires ..... 28 F d'expédition ..... l'étranger, nous .....

M. 1334-8711-25 F-RD. Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
Le Monde, service des ventes au numéro, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Une lettre de Radio AYP

Nous avons reçu de M. Henri Ballan, directeur-gérant de Radio AYP, la lettre suivante :

Votre journal a, dans son numéro du 11 novembre 1987, publié un article de M. Jean-François Lacan, sous le titre « Brouillard sur la bande FM parisienne ».

Sous l'appellation « radio du papier », ce journaliste a notamment indiqué que Radio AYP ne diffusait que depuis quelques heures des programmes plus ou moins élaborés. Radio AYP tient à élever les plus vives protestations contre ces affirmations. Radio AYP a commencé à émettre le 31 août 1987 à 2 heures du matin, dès que l'autorisation de la CNCL est devenue effective.

Depuis lors, les émissions quotidienne, de Radio AYP ont continué sans interruption : littéraires, éducatives, linguistiques et d'information. Nous prouvons facilement cette situation, ne serait-ce que par les lettres d'auditeurs qui nous félicitent de notre travail dès les premiers jours de septembre 1987.

LETTRES

● **Académie française.** – *L'Académie française va procéder, le jeudi 3 décembre, à une élection en vue de pourvoir le siège vacant à la suite du décès de Georges Dumézil survenu le 11 novembre 1986. Ont posé leur candidature MM. Pierre Gaxotte, Maurice Duverger, Florent Godin, Bernard Pierre et Jean Delay.*

● ***PRIX CHATEAUBRIAND*** : rectificatif. – Contrairement à ce que nous avons indiqué en commentant *l'attribution du prix Chateaubriand à Alain Bosquet (nos dernières éditions du 2 décembre)*, le président du jury est M. Georges Riond (qui préside le Comité du rayonnement français, créateur du prix) et non M. Jean d'Ormesson : ce dernier préside le jury du prix de la Vallée aux loups.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde DES LIVRES

American Airlines. C'est plus simple pour traverser l'Atlantique.

Vols quotidiens de Paris-Orly vers Dallas/Fort Worth, Chicago et New York. Correspondances* vers plus de 200 villes aux USA, Canada, Mexique et Caraïbes.

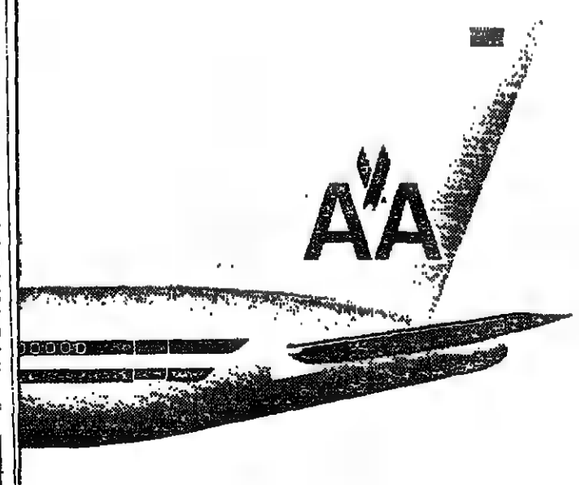

AmericanAirlines.
*En liaison avec notre partenaire American Eagle.
Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42.89.05.22.

هكذا من الاصل

CHERCHEZ BIEN.
VOUS AVEZ SÛREMENT UN FONCTIONNAIRE DANS VOTRE FAMILLE.

Oui, cherchez bien, car s'il y en a un vous pouvez lui rendre un fier service. En le prévenant qu'il peut adhérer au Crédit Social des Fonctionnaires et profiter des nombreux avantages réservés à tous les personnels du secteur public et nationalisé, quels que soient leur catégorie et leur niveau de revenu.

Créé en 1956 par des fonctionnaires, le CSF est un club dont la vocation est d'aider et de conseiller les fonctionnaires dans le domaine du prêt, du placement, de l'assurance et de l'épargne, bref, de l'argent. Il rassemble aujourd'hui plus d'un million d'adhérents pour lesquels sa société financière, Creserfi, a négocié un éventail de produits auprès de 60 partenaires bancaires et financiers.

Au fait, une fois qu'il sera adhérent du CSF, allez le voir, il pourra peut-être vous faire bénéficier des mêmes avantages que lui : obtenir des prêts sur sa seule signature, bénéficier de taux parmi les plus bas du marché ainsi que de produits d'assurance et d'épargne sur mesure, profiter de réductions sur les voyages et les voitures. Et, parce qu'il est membre d'un véritable club, être assuré des conseils de professionnels et d'un service personnalisé.

Décidément, c'est bon d'avoir un fonctionnaire dans sa famille.

CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES

NOUS PRIVILÉGIONS LES FONCTIONNAIRES

9, RUE DU FAUBOURG-POISSONNIÈRE, 75009 PARIS - TÉL. : (1) 42 46 72 56

هكذا من الاصل

Le Monde
EMPLOI

La gestion de production : une question de confiance

Savoir communiquer et faire confiance : ces deux qualités deviennent indispensables pour gérer la production d'une unité industrielle. Des compétences rarissimes chez les cadres français, plus abreuvés de techniques que de savoir-faire humain.

SI l'on avait dit au patron du *Charlot des Temps modernes* que pour améliorer la production, il devrait se transporter en « animateur de club » ou autre gentil organisateur, nul doute qu'il se serait demandé s'il n'était pas en train de se tromper de film ! Et pourtant, ce nouveau comportement est aujourd'hui une [illegible]. Pour faire face au raccourcissement de la durée de vie des produits, à une demande de plus en plus diversifiée, à la réduction des marges bénéficiaires, les méthodes de gestion de production vont devoir changer radicalement. Inspirées des pratiques japonaises, elles exigent désormais que les gestionnaires de production développent des compétences multiples : de techniciens, de [illegible] devenir, eux aussi, des experts en communication, des formateurs, des animateurs.

Au lieu de faire produire au maximum des possibilités des machines, les nouvelles méthodes de gestion de production à la japonaise, tel le « juste à temps » (1), vont en effet pour principe de régler la production sur les ventes, l'objectif ultime étant de sortir chaque produit en chaque composant du produit « juste à temps », c'est-à-dire ni trop tôt, pour ne pas avoir à subir les coûts financiers inhérents au stockage des produits, ni trop tard, pour être à même de livrer la marchandise le jour dit. Et le tout, bien sûr, avec la meilleure qualité possible et dans un délai minimal. Pour tenir cette gageure, « *inutile de compter sur des principes technocratiques* », affirme Philippe Pumir, directeur de la division industrie et logistique de la Cegos. « *Le système est impossible à contrôler. Tout repose sur la qualité des relations entre les différents niveaux. Il faut faire confiance aux gens, admettre de ne plus savoir comment les choses se passent, à moins d'être en permanence sur le terrain, ce qui est inenvisageable. C'est angoissant !* » Faire confiance et déléguer, commente aussi Bernard Guinaudeau.

A l'écoute de tous les services de l'entreprise

Ce responsable des activités de Pierre-Alexandre en Asie se trouve à un poste de choix pour apprécier la différence de comportement entre les cadres des sociétés françaises et leurs homologues asiatiques : « *Un cadre japonais ne passe pas plus de 10 % de son temps à des tâches opérationnelles. Lui, il réfléchit, organise ses équipes, veille à ce que les idées émises par ses subordonnés soient bien récupérées et adoptées.* » Une attitude à l'opposé de celle d'un cadre français, qui [illegible] d'une tâche à une autre, et, [illegible] le remarque Philippe Pumir, « *fait tout et n'importe quoi, sauf son rôle premier de cadre* », c'est-à-dire :

– identifier les problèmes ;

– voir si ils sont réellement des problèmes ;

– et si oui, trouver une collaboration en situation de les résoudre [illegible] essayer de les résoudre à leur place. Pour y parvenir, une seule solution : parler, comprendre, bref, communiquer.

Communiquer avec son propre service, mais aussi avec les autres services de l'entreprise. Les commerciaux, en particulier, vont pour régler la production sur les ventes, le cadre de production « juste à temps » doit être à l'écoute permanente des vendeurs. Il doit aussi travailler en étroite collaboration avec les bureaux de création et les bureaux d'étude pour être capable de modifier les produits et les systèmes de fabrication en un minimum de temps.

Ces modifications de comportement se sont jusqu'à présent [illegible] heurtées à des blocages importants. Comme l'a remarqué W. Cavestro, chercheur au CNRS lors des journées « les PMI face à l'automatisation » (2), elles « *îlots de résistance* » se sont constitués : « *Le système de formation du personnel ne permet pas toujours de faire face à ces mutations.* »

Une analyse précise de ce phénomène vient d'être publiée par le CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) (3). Selon son auteur, Philippe Zarifian, « *les fonctions les plus directement impliquées dans la maîtrise des flux de matière (les approvisionnements, le stockage et la vente) accusent une faiblesse évidente quant à la qualification et un manque de leurs salariés. Cette population faiblement diplômée est aussi relativement âgée : plus de 50 % des ingénieurs et cadres chargés des achats et des approvisionnements dans les entreprises industrielles françaises sont plus de quarante-cinq ans ; 14 % seulement ont moins de trente-cinq ans* ».

Former sur le tas

Pour former ces cadres à leurs nouvelles responsabilités, l'imagination vaut de rigueur. « *Au Japon, ces méthodes s'enseignent en quatrième année d'université, en simulant des cas d'entreprises de différents secteurs d'activité. Mais en France, aucune formation scolaire ou universitaire ne répond, aujourd'hui, à ce type de besoin* ». [illegible] Jean Badin, directeur industriel de la division industrie de DMC. Conséquence : dans sa société, la formation s'est faite au sein de l'entreprise. Une première étape a constitué à motiver la direction générale et à mobiliser chacun autour d'un projet d'entreprise pour donner des axes à cette action. Dans un deuxième temps, des « groupes de progrès » se sont réunis. Ces deux étapes se sont [illegible] sur un an. Ce n'est qu'à partir de ce moment-là que les ateliers ont été réaménagés, les investissements [illegible] et que la formation a réellement démarré. Tous les cadres ont alors suivi des cours d'animation de réunion. Tant les anciens que les nouveaux embauchés tels les « gestionnaires de flux », chargés, comme leur nom l'indique, de réguler les flux de [illegible] ou de produits. Ils sont indifféremment d'écoles de gestion ou d'école d'ingénieurs (en l'occurrence, l'Institut français de gestion, l'Ecole centrale et l'Ecole des arts et métiers).

Casser les filtres hiérarchiques

La formation est loin, bien sûr, de suffire à tout résoudre. Pour casser les vieux réflexes du filtrage hiérarchique des informations, Jean Badin met en place un système rigoureux et codifié de transmission d'informations à l'aide de moyens très peu sophistiqués : notes de service et réunions. Car, [illegible] le modèle japonais a valeur d'exemple. Les systèmes informatiques les plus perfectionnés n'ont nullement réduit le nombre vertigineux des réunions auxquels se doit de participer tout cadre japonais.

Apte à la communication interne, le nouveau gestionnaire de production doit aussi être extraverti. La formation « informelle » joue, en effet, également un rôle très important. Comme a pu l'observer Jean Saglio, chercheur à l'université Lyon-II, « *entre fournisseurs de matériel et firmes clientes, entre sous-traitants et donneurs d'ordre, mais aussi entre firmes concurrentes ou très proches, par le biais de relations personnelles, de transfert de main-d'œuvre, de visite d'usine ou par le on-dit, se créent aussi des relations sociales par lesquelles transitent informations et compétences technologiques* ». « *De telles relations,* ajoute-t-il, *sont fréquemment suffisamment stables pour constituer de véritables réseaux informels, dont l'importance est loin d'être négligeable dans ce processus de transfert de technologie.* »

Des relations transparentes avec les fournisseurs

Un échange d'informations qui ne devrait rien laisser dans l'ombre : « *La transparence totale est de rigueur entre clients et fournisseurs japonais, où nul n'ignore la structure de coûts et les marges réalisées par l'autre* », affirme aussi Bernard Guinaudeau. Une mentalité aux antipodes de la tradition française, « *la plus imbécile du monde occidentale* », n'hésite pas à proclamer Philippe Pumir.

Conséquence de toutes ces modifications : le gestionnaire de production occupe aujourd'hui un poste stratégique, au cœur de l'entreprise : « *une excellente étape pour qui veut faire carrière dans une entreprise industrielle* », [illegible] le remarque un spécialiste du secteur, Jean-Paul Gilbert. « *Difficile à tenir comme premier emploi, car il nécessite d'avoir une connaissance très pragmatique de l'entreprise. Il faut, par exemple, être à même de moduler son attitude en fonction de celles de ses fournisseurs, qui sont loin de tous respecter les règles du « juste à temps »* ». En revanche, après une première étape dans un poste de production pure, quelques années comme gestionnaire de production permettent de connaître tous les services de l'entreprise, des bureaux d'études, aux services commerciaux, en passant par les services financiers, ainsi que les entreprises faisant partie de l'environnement du secteur : fournisseurs et clients. Une superbe étape donc, mais dans laquelle il ne faudrait pas rester plus trop s'attarder : « *On s'y use vite, car les méthodes changent sans cesse.* » Un tremplin, en revanche, pour regagner des postes de production, au plus haut niveau de la hiérarchie.

ANNIE [illegible]

(1) Pour plus d'information sur cette méthode, on peut lire *le Juste à temps dans la gestion des flux industriels*, par Jean-Philippe Carillon, collection « Hommes et techniques », Les éditions d'organisation, 5, rue Rousselet, 75007 Paris.

(2) « Les PMI face à l'automatisation », journées organisées les 1er et 2 décembre 1987 par le programme technologie, emploi, travail et par l'Association française de robotique industrielle, au ministère de la recherche.

(3) Les emplois de la gestion de production, dossier « Formation et emploi », Centre d'études et de recherches sur les qualifications, 9, rue Sextius-Michel, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 45-75-62-63.

■ **Les ingénieurs retraités : un savoir-faire à exploiter.** – Il existe, actuellement, en France, près de 20 000 ingénieurs en préretraite. *Agés de cinquante-cinq à soixante-cinq ans*, leurs compétences pourraient être utilisées par différents organismes, sociétés ou institutions en quête de techniciens. Le CNIF (*Conseil national des ingénieurs français*) souhaite mieux organiser cet échange de savoir-faire. Ce sujet sera donc au cœur des débats du dixième congrès des ingénieurs organisé les 9 et 10 décembre prochain, à l'Hôtel de Ville de Paris. Autour du thème général : « Dynamiser l'économie et l'emploi par la coopération avec les institutions consulaires », les *organisateurs du congrès souhaitent* mettre au point une méthodologie de coopération entre les organismes consulaires (chambre de commerce, chambre d'agriculture, chambres de métiers, *tribunaux de commerce*) et les associations d'ingénieurs.

★ Renseignements : CNIF, 19, rue Blanche, 75009 Paris. Tél. : 42-85-31-01.

■ journal mensuel
■ documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre deux dossiers complets sur :
L'AUDIOVISUEL ENTRE PUBLIC ET PRIVÉ
Envoyer [illegible] F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, [illegible] Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant [illegible] ou 150 F [illegible] l'abonnement [illegible] d'économie), qui [illegible] à l'envoi gratuit de [illegible] numéro.

(Publicité)
BLOC NOTES FORMATION CONTINUE
INFORMATIQUE DE GESTION
NIVEAU I et II
[illegible] heures
A partir du 25 janvier 1988
LA MICRO-INFORMATIQUE
Stage de 6 jours
24-25-26 février et 2-3-4 mars 1988
ECCIP
Ecole Commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
[illegible], rue Armand-Moisant, 75015 Paris - Tél. : 43-20-08-82, [illegible] 451. [illegible] Montparnasse

LES 10 MEILLEURS COMPACT DISCS

COMPACT DISCS. Chaque mois, le Monde de la Musique décerne ses « Chocs » aux meilleurs enregistrements écoutés par son équipe de critiques. En [illegible] d'année, nous avons voulu aller plus loin en désignant, parmi ces disques déjà primés, les dix « Super Chocs » de 1987. D'« Atys » de Lully au « Concerto » de Bruch par Jasha Heifetz : des « incontournables ». Joyeux Noël !
HUMOUR. On demande à Sir Thomas Beecham : « Avez-vous déjà entendu du Stockhausen ? — Non, mais j'ai dû marcher dedans au moins une fois. » Voici la plus courte des trente-trois anecdotes musicales glanées par le Monde de la Musique, et il n'est pas certain que ce soit la meilleure...
MIMI. Barbara Hendricks est l'héroïne de « La Bohème » filmée par Luigi Comencini cet été à Paris. Le Monde de la Musique l'a interviewée. La star cache une éternelle étudiante.
VOYAGE. En sa tournée en Inde, Jean-Marc Luisada a rapporté dans ses malles autant d'images que d'anecdotes. Il les a confiées au Monde de la Musique, qui est heureux de saluer, juste avant son récital parisien, le plus poète des pianistes de la jeune génération.
SHOPPING. Du piano de concert Fazioli à 450 [illegible] F au disque pour enfants à [illegible] F, le Monde de la Musique a sélectionné six pages de cadeaux.

Le Monde de la Musique 25 F. Chez votre marchand de journaux.

● ***L'emploi des jeunes dans le bâtiment.*** – Quelles politiques les entreprises du bâtiment développent-elles pour insérer les jeunes ? Quelles formes d'apprentissage peut-on proposer à des jeunes sans qualification ? Ces questions seront au centre du débat organisé autour du plan « Construction et architecture » du ministère de l'équipement, *du logement, de l'aménagement du territoire et des transports*, le [illegible] prochain, [illegible] l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Renseignements : Danielle Lesaurre, 1, rue François-Ier, 75008 Paris. Tél. : 46-47-35-88.

● **Précision.** – Cadre en congé sabbatique, M. Philippe Le Moult avait déclaré vouloir développer une Fondation du mécénat humanitaire, *qu'il présidait (le Monde du 5 novembre)*. En [illegible], une [illegible] fondation [illegible] sous le même intitulé. Cette, depuis plus d'un an [illegible] chefs de grandes entreprises, elle est présidée par M. Claude Bébéar, président du groupe AXA.

L'emploi dans « le Monde »

● **L'ANPE célèbre son vingt ans d'existence.** – Mais avant que le chômage ne devienne un fléau, l'ANPE est malheureusement assurée de [illegible] (19 novembre).

● **Les difficultés salariales** [illegible] % au troisième trimestre. – Ils sont [illegible] sur les douze derniers mois, [illegible] avaient augmenté de 0,3 % [illegible] l'INSEE (20 novembre).

● **[illegible] l'OMI.** – L'Office national de l'immigration se transforme en un [illegible] migrations internationales. Signe des temps (21 novembre).

● **Renault supprimera 3 825 emplois en 1988.** – La Régie poursuit son plan de réduction [illegible]. Après avoir fait disparaître 30 000 emplois entre janvier 1983 et juin 1987, elle persévérera son effort l'année prochaine (21 novembre).

● **L'augmentation des chômeurs de longue durée.** – En quatre ans, le nombre de chômeurs de longue durée indemnisés par le régime de solidarité a quintuplé (25 novembre).

● **Le rush sur l'électronique.** – En 1982, on estimait qu'il manquait 400 000 électroniciens. Depuis, un effort spectaculaire de formation a été entrepris [illegible] novembre).

● **Le nombre de chômeurs a diminué de 1 % en octobre.** – [illegible] au traitement [illegible] (26 novembre).

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
INTERNATIONAL

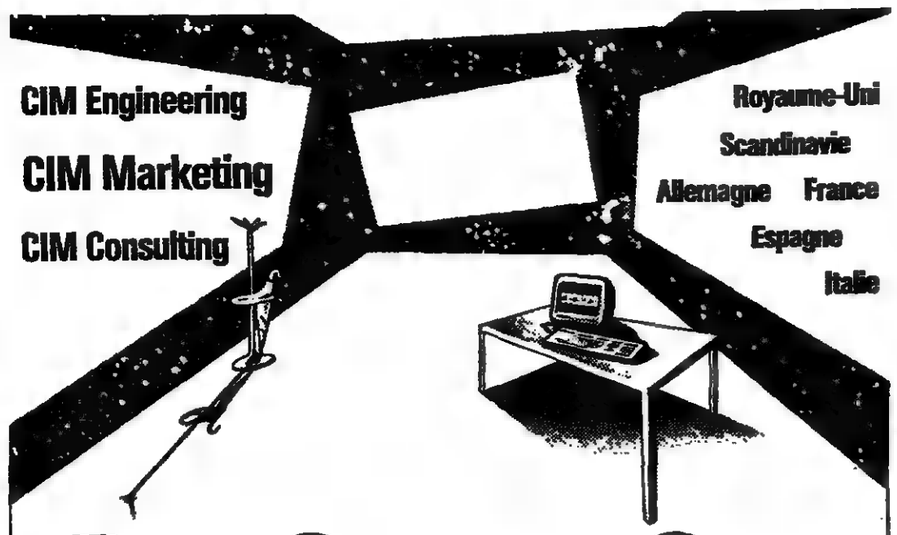

Digital Competence Centre

Industries manufacturières

Centre de développement de notre stratégie CIM en Europe

Nous renforçons notre position de leader en étendant nos actions de partenariat [redacted] l'industrie dans la réalisation de solutions à des problèmes toujours plus complexes. Dans ce contexte, nous [redacted] des collaborateurs de haut niveau pour le groupe Marketing Applications CIM au sein du DCC à Munich.
Nous recherchons notamment des:

Responsables Marketing

pour les domaines suivants:

- Productique
- Systèmes intégres de gestion/MIS
- Bureautique appliquée à l'industrie
- Automation de laboratorie et Recherche
- Applications temps réel, recherche [redacted] développement
- Contrôle de production dans l'industrie chimie/pharmacie

Vous déterminerez [redacted] implanterez la stratégie européenne CIM Marketing dans [redacted] domaine, [redacted] étroite coopération [redacted] l'organisation Marketing de Digital, aux Etats-Unis, au siège Européen à Genève, ainsi qu'avec les organisations Marketing de nos diferentes filiales.

Vous possédez une expérience approfondie du marketing dans le domaine d'application concerné. *Dans* [redacted] *position actuelle, vous* [redacted] *déjà prouvé que* [redacted] *réussissez dans* un [redacted] international. Vous [redacted] une large vision des choses. Vous [redacted] anticiper les tendances et les besoins futurs du marché. *C'est sur la base de cette vision que vous définirez vos stratégies clés et les programmes d'actions en résultant. Vous manipulez* les outils marketing de manière professionelle [redacted] présentez efficacement vos idées au niveau le plus élevé. Votre très haute compétence technique alliée à une forte *capacité de convaincre vous positionnent comme une personnalité hors du* [redacted]
L'environnement international demande la maîtrise de la langue anglaise.
La connaissance d'une autre langue européenne serait appréciée.

Par ailleurs, dans le domaine du CIM Engineering, Software, [redacted] proposons actuellement des postes attrayants aux développeurs de logiciel pouvant justifier une expérience DEC et/ou IBM dans les industries manufacturières.

Si vous pensez qu'un de ces postes puisse contribuer au développement logique de votre carrière, faites-le nous savoir et envoyez [redacted] C.V. et dossier complet [redacted]
Digital Equipment GmbH, Personalabteilung Hauptverwaltung,
z.H. Herrn Toni Heimbring, Freischützstraße 91, D-8000 München 81
(Téléphone: 49/89-95.91.34.67).

Digital Equipment Corporation (DEC) est un leader mondial dans la fabrication de systèmes de traitement électronique de l'information. En Europe, la société emploie plus de 26.000 personnes dans [redacted] **les fonctions présentes dans l'industrie, y comprises** [redacted] **propres unités de production. Notre taux de croissance** [redacted] **l'un des plus élevés de** [redacted] **profession. Notre philosophie de travail,** [redacted] **sur la motivation des employés et la réalisation des objectifs, est alliée à une politique interne "portes ouvertes"** [redacted] **pour but essentiel de favoriser le développement de** [redacted] **collaborateurs.**

digital
Computersysteme

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

[redacted] pour la [redacted] de programmes de recherche, des sélections visant à l'établissement d'une liste de réserve de recrutement d'agents temporaires [redacted] catégorie [redacted] (régime contractuel)

COM/R/A/8
RADIOPROTECTION
Chef de division
(grade A3)

Tâches: gérer les actions de recherche sur l'évaluation des effets et des risques des radiations ionisantes sur l'homme et son environnement.
Formation de niveau universitaire sanctionnée par un diplôme dans le domaine [redacted] à la matière. Doctorat souhaité.
Aptitude à diriger une unité administrative.
Expérience professionnelle appropriée d'au moins 15 années.

COM/R/A/9
Agent Scientifique Principal
(grade A4)

Tâches: assurer la gestion scientifique, la coordination et l'évaluation de travaux de recherche dans le secteur "Comportement et contrôle des nucléides dans l'environnement" du programme Radioprotection.
Formation de niveau [redacted] par un diplôme dans le domaine afférent à la matière. Doctorat souhaité.
[redacted] **professionnelle** appropriée d'au moins 15 années.

COM/R/A/10
RECHERCHE AGRO-INDUSTRIELLE
Chef de division
(grade A3)

Tâches: assurer ☐ la gestion scientifique et administrative d'un programme de recherche dans le domaine des applications des biotechnologies du secteur industriel, dans le but d'assurer une meilleure adéquation entre l'agriculture et les industries ☐ la préparation de la stratégie et des bases d'actions communautaires dans ce domaine ☐ les contacts avec les industries, les milieux agricoles, les instituts de recherche, les universités et les administrations compétentes des Etats membres.
Formation de niveau universitaire sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférent à la matière. Doctorat souhaité.
Aptitude à diriger une unité administrative.
Expérience professionnelle appropriée d'au moins 15 années.

COM/R/A/11
TECHNOLOGIE DE L'HABILLEMENT
Agent Scientifique
(carrière A8/5)

Tâches: sélectionner, rédiger et évaluer des projets de recherche et développement dans le domaine de la technologie de l'habillement.
Formation de niveau universitaire sanctionnée par un diplôme dans un domaine afférent à la matière.
Expérience professionnelle appropriée.

COM/R/B/2
INFORMATIQUE
Agent Technique
(Carrière C3-B5/B3)

Tâches: participer à l'exécution de programmes informatiques dans les domaines suivants:
2.1. Réseaux
2.2. Bureautique
2.3. CAO (Conception Assistée par Ordinateur)
2.4. Langages de programmation
2.5. Systèmes d'exploitation
2.6. Bases de données
dans le cadre de la micro, mini et grosse informatique centralisée et répartie.
Formation de niveau secondaire supérieur sanctionnée par un diplôme afférent aux domaines susmentionnés ou expérience équivalente.
Expérience professionnelle appropriée dans les domaines afférents.
La connaissance de plusieurs [redacted] domaines susmentionnés constitue un avantage.

CONDITIONS GENERALES

Nationalité: être ressortissant d'un des Etats membres des C.E.
Lieu de travail: tout lieu d'activité des services de la Commission des C.E.
Age: maximum 50 ans révolus au 15.01.1988 pour les postes du COM/R/A/8 et 10
maximum 45 ans révolus au 15.01.1988 pour les postes du COM/R/A/9 et 11
maximum 35 ans révolus au 15.01.1988 pour le poste du COM/R/B/2.
Connaissance linguistique: connaissance d'au moins deux des langues suivantes: allemand, anglais, danois, italien, espagnol, français, grec, néerlandais, portugais.
Rémunération: adaptée au niveau de chaque emploi. Les agents sélectionnés figureront sur une liste de réserve à partir de laquelle les offres de contrat pourront être [redacted] en fonction des disponibilités effectives des différents programmes.
Date d'introduction des candidatures: 15.1.1988 (le cachet de la poste faisant foi).
Des informations supplémentaires: peuvent être obtenues en téléphonant à la C.C.E. au numéro: 02/235.56.60 à Bruxelles.
Les actes de candidature *doivent être demandés par écrit à l'adresse suivante:*
C.C.E. DG XII
Secrétariat des Comités de Sélection Recherche
SUME 102/102
200, Rue de la Loi, B-1049 BRUXELLES
BELGIQUE

Le Monde
CADRES

Laboratoires prestataires de services
recherchent
INGÉNIEUR CHIMISTE
pour diriger son département
DE CONTROLE DE PRODUITS INDUSTRIELS
Une expérience en peinture plastique et des aptitudes technico-commerciales [redacted] de [redacted] déterminants.
Envoyer c.v. à Labo WOLFF.
15, rue Paradises, 92110 CLICHY.

POUR LA GIRONDE ET BORDEAUX
recherche
ATTACHÉS COMMERCIAUX EN PUBLICITÉ
ayant une bonne expérience
pour nouveaux quotidiens *journal Bordeaux matin*
Tél. : 56-44-54-08.

secrétaires

PETITE STÉ INDUSTRIELLE EN EXPANSION
recherche
SECRÉTAIRE MI-TEMPS
- 3 jours par semaine,
- connaissant traitement de texte et comptabilité,
- 30 ans minimum,
- organisée et responsable.

Tél. pour r.d.v. : 42-41-87-01.

Ecole privée recherche prof. coeffe, physique (temps partiel) secrétaire sténodactylo exp. Tél. pour r.-vous 42-61-26-30.

Le Centre d'Informations Financières recherche pour Paris et R.P.
CONSEILLERS OCIAUX H./F.
- Formation assurée.
- Contacts à haut niveau.
- Rémunération motivante.

Tél. : 45-00-24-03, p. 59.

Importante entreprise, proche banlieue parisienne, recherche pers. compétente pour son :
SECRÉTARIAT JURIDIQUE
Notions de droit indispensables.
Adressez lettre manuscrite, c.v., photo, sous réf. 21 702, à Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e.

RECHERCHE
Responsable de gestion
Niveau DUT ou BTS comptabilité, connaissances dactylographie. Même débutant.
Env. C.V. et lettre manuscrite à CINÉMA JOUR DE FÊTE, COURS MIRABEAU, 13130 BERRE-L'ETANG.

LE SULTANAT D'OMAN
[redacted]
INGÉNIEUR DE DÉCOR INTÉRIEUR

[redacted] :
- fournir des diplômes de bons et de formes ;
- expérience : pas moins de 15 ans dans le domaine ;
- parler et écrire parfaitement l'anglais ;
- salaire et primes très intéressants ;
- lieu de travail : sultanat d'Oman.

Les demandes sont à envoyer à : Ambassade du sultanat d'Oman, 50, avenue d'Iéna – 75016 Paris.
Pour tous renseignements, téléphoner au : [redacted], poste 769.

BUREAU D'ÉTUDES
cherche pour chantiers Afrique de l'Ouest
JEUNE INGÉNIEUR
Travx ruraux ou équivalent
2 à 5 ans d'expérience étude irrigation.
Expérience travaux souhaitable.
Résidence proximité chantier.
Durée 30 mois.
Date démarrage : 1er trimestre 1988.
Envoyer c.v. détaillé avec photo et prétentions sous n° 8 217 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montalembert, PARIS-7e.

هكذا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

SALOMON : UNE EQUIPE PASSIONNEE
UNE ENTREPRISE PASSIONNANTE

Leader mondial sur le marché des produits de sports d'hiver, nous réalisons aujourd'hui 2,4 Milliards de C.A. dont 90 % à l'export.
Afin d'améliorer notre performance en ESPAGNE, nous recherchons le

SALOMON

DIRECTEUR

DE NOTRE SUCCURSALE A BARCELONE

Vous animerez une équipe de 8 personnes, développerez nos ventes et préparerez nos futures [redacted].
Vous serez appuyé par un Marketing puissant et vous bénéficierez d'une image très forte auprès des distributeurs et du grand public.

Vos atouts :
- une formation supérieure (Ecole de Commerce)
- une expérience commerciale réussie d'au moins 5 [redacted] dans les produits grand public
- des qualités d'organisateur et de meneur d'équipe
- un Espagnol et un Anglais courant
- un très bon niveau [redacted] ski.

Après quelques années [redacted] la tête de cette succursale, vous pourrez [redacted]luer vers d'autres fonctions dans le Groupe.

Si ce challenge vous intéresse, écrivez [redacted] Geneviève BONARDEL (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. ESP [redacted] SALOMON - METZ-TESSY - BP 454 - 74011 ANNECY CEDEX.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE [redacted] COSMETIQUE FRANCAIS
3 000 personnes
Impl[redacted] internationale
recherche son
DIRECTEU[redacted] DE FILIALE [redacted]TALIENNE
MILAN

[redacted] chef d'entreprise, dynamique [redacted] d'hommes, il aura pour missions essentielles de :
- définir puis faire appliquer la stratégie de développement des [redacted] Groupe [redacted] Italie,
- dynamiser, coordonner et contrôler l'ensemble de la structure (100 personnes) et spécialement la force de vente,

ceci dans [redacted] optique [redacted] rentabilité [redacted] court [redacted]

Une expérience similaire vécue en Italie et la connaissance du marché cosmétique [redacted] préférence [redacted] (par [redacted] : pharmacie) [redacted] indispensable.

Français [redacted] parfaits exigés.

Merci d'adresser votre [redacted]er de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) sous réf. 9012 [redacted] VALENS CONSEIL
10, rue de Louvois - 75002 PARIS FRANCE
qui [redacted] respectant [redacted] consignes [redacted] confidentialité.

Organisation et Méthodes

Le Monde CADRES

ÉTABLISSEMENT FINANCIER PARIS (GROUPE SUEZ)

recrute

UN ANALYSTE DE CRÉDIT JUNIOR

Numéro [redacted] sur notre marché, service financier aux PME. [redacted] vous propose [redacted] rejoindre son équipe chargée de participer à la décision [redacted] à la surveillance [redacted] de nos risques.

Outre un aspect axé sur l'évolution économique et financière des entreprises du ou des secteurs dont vous aurez la charge, vous devrez développer les indispensables contacts nécessaires à la réussite de votre mission (établissements financiers, organisations professionnelles, institutions publiques...).

Un poste est actuellement à pourvoir pour lequel nous recherchons un jeune cadre de formation supérieure du type Ecole supérieure de commerce ou université avec une spécialisation financière.

Le candidat retenu assumera les responsabilités générales décrites ci-dessus, appliquées à la gestion d'un portefeuille d'entreprise d'un secteur économique spécifique.

Une première expérience de 1 [redacted] ans est indispensable.

Ce poste basé à Paris nécessite quelques déplacements de courte durée.

La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience.

Envoyer c.v., photo et prétentions où MONDE PUBLICITÉ, s/n° 8 216, 5, rue Montleseuy, 75007 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE ASSISTANTE CCIALE
[redacted] s., bonne présentation, autonome, responsable, disponible. Traitement de texte, sténo. Libre immédiatement. Tél. : 45-86-29-18.

DIRECTEUR organisation et informatique dans groupe international 2 500 personnes. Conseil de la direction générale, définition du schéma directeur, mise en place réseau décentralisé 19 sites, 600 terminaux, micro, réalisation de logiciels d'application, plan de formation et d'assistance des utilisateurs. Budget 24 MF. Equipe 40 pers. Homme solide et positif recherche équipe dynamique au sein d'une société en expansion. Ecrire s/n° 4 259 à P. LICHAU 10, rue de Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

J.H. 22 ans, CAP employé de bureau, BEP Assi, CAP compta. Début, cherche place stable. Tél. : 39-83-24-46.

F. 40 ans, secrétaire sténo, bonnes notions anglais, 18 ans expérience, dynamique, sens des responsabilités, bonne présentation, ch. poste motivant. Tél. le matin : 64-34-22-17, Mme Albertus, Région Meaux ou près Gare Est.

INGÉNIEUR C.E.A. en retraite depuis peu cherche travail ANALYSTE-PROGRAMMEUR. Tél. : 69-07-05-58.

capitaux propositions commerciales

Nous sommes à la rech. d'une REPRÉSENTATION CCIALE pour notre entreprise (Suisse) de construction de machines. Nous fabriquons des scies circulaires et à chaînes nouvelles et patentées, en différents modèles, pour couper du béton, murs et pierres.
GAMMA STAWAG S.A.
Glattalstr. 844
CH-8153 Rümlang.

L'AGENDA

Cours

L'ANGLAIS dans un HOTEL

Pension complète dans notre hôtel (on avec [redacted] famille anglaise). Face à la mer. Londres à 100 km.
Leçons en groupes, moyenne 9 étudiants.
A partir de £ 20 par jour, pension et leçons.

20 % RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus.

Ouvert toute l'année. Pas de limite d'âge. Cours spéciaux [redacted] etc.

Ex. [redacted] Regency School [redacted] English, Ramsgate, Kent, England, 843-59-12-12. ou Mme Boulton, 4, rue de la Persévérance, 95000 Eaubonne, (1) [redacted]

Bijoux

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et rares — Bagues romantiques
— 20 % ESCOMPTE
ACHAT OR
GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. T. 43-54-00-83. Cité Guide Gault & Millau.

Accessoires auto

AUTO-RADIO
POSE IMMÉDIATE PAR SPÉCIALISTE
Forfait montage à partir de 95 F...
AUTOTEC
93, AVENUE D'ITALIE, 75013 PARIS. Tél. : 43-31-73-66.

Vacances

Tourisme

Loisirs

JURA
3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue grand studio tout confort 4 pers., aux pistes de fond. Tél. pour périodes disponibles et conditions 16 (81) [redacted]-00-72.

Loué CHATEL (Haute-Savoie) (les Portes du Soleil) dans résidence [redacted] pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. Tél. : (16) 64-61-87-66 après 20 heures.

A louer, HAUTE-SAVOIE AUX CARROZ-D'ARACHES [redacted]

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

Métro OPÉRA
calme, soleil, détente
TRIPLEX DE CHARME
1 780 000 F, 45-74-42-60.

PALAIS ROYAL
4e, asc., 100 m², 4 p. + serv. 2.850.000 F.
FLEURUS - 45-44-22-36.

PALAIS-ROYAL, imm. restauré, gd liv. + chbre, refait nf. POSSIB. PROF. LIBÉRALE. 1.100.000. 45-55-20-00.

4e arrdt

PLACE DES VOSGES
SUP. DUPLEX
3 450 000 F. [redacted]

SÉLECTION DOLÉAC
R. DE RIVOLI, appart. 50 m², imm. p. de t. 1910, liv., 2 ch., cuis., s. dche, w.c. séparés, 5e ét., sans asc. Prof. poss. 960.000 F. 42-33-12-29.

QUAI DES CÉLESTINS
Haut de gamme, vue s/Seine, 4/5 p., 3 bains, 3 w.c., 156 m², perf., 4.300.000 F. 43-35-18-36.

5e arrdt

RUE GAY-LUSSAC
4 p., 100 m², [redacted] de taille, bon plan, 2 700 000 F. France Conseil 48-28-00-78.

S/JARDIN DES PLANTES
6 p. 190 m². Px 4.700.000 F. A.B.D. - 46-24-12-80.

JUSSIEU
STUDIO REFAIT NEUF. Cuisinette, bains, idéal, étudiant. 320.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

CENSIER STUD. tt cft, ref. nf. calme, soleil. 375.000 F. T. : 43-25-97-16.

6e arrdt

BUCI/SAINT-GERMAIN
UNIQUE
225 m² + patio privatif 40 m² living sous verrière, cheminée, salle à manger, 5 chambres, 4 bains, à rénover, prix élevé. EXCLU. 45-51-24-70.

FLEURUS 45-44-22-36

Rappel 2 p.	700 000
Vaugirard 55 m², asc.	850 000
St-Sulpice 2 p. bels.	920 000
Bac 2/3 p.	1 300 000
Odéon 2/3 p.	1 700 000
St-Placide 100 m²	2 600 000
Panthéon 18[redacted] m²	3 350 000
Assas 5 p. 120 m²	3 600 000

RECHERCHONS APPTS TOUTES SURFACES.

SAINT-SULPICE r.-de-ch. sv. jouissance jardinet grand 4/5 pièces tout confort 120 m² env. Prof. lib. possible, 3 700 000 F. 43-35-18-36.

RUE SAVOIE
3 p. refait neuf. 1.000.000 F. Tél. : 46-33-44-00.

SÈVRES BABYLONE
séjour + chbre, refait neuf, cft, 1er ét. PX 1.300.000 F.
FLEURUS - 45-44-22-36.

LUXEMBOURG
Charmant duplex lumineux: living, poutres, 3 chambres, 2 bains, 135 m², balc., asc., park. BURON - 42-36-88-06.

VANEAU STANDING
2e ét., 100 m², superbe séjour, chbre + une petite pièce, excellent état. 2.600.000 F. Parking possible en plus. François FAURE, 45-67-95-17.

ST-GERMAIN 7 P.
200 M2 env. [redacted] chbre serv., SOLEIL, APPT DIVISIBLE, POSSIB. PROF. LIBÉR. PLURIMMO - 45-48-25-01.

7e arrdt

DUROC pierre de taille, étage élevé, 7 pièces tout confort 218 m², balcon, calme, soleil, 3 services, 43-35-18-36.

R. ROUSSELET, beau studio, soleil, 2 fenêtres. 480.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

RUE VANEAU
106 m², pierre de t., 3e ét., asc., dble liv. 40 m², 2 chbres, PARF. ÉTAT. 3.300.000 F. [redacted]

8e arrdt

BERRI CHAMPS-ÉLYSÉES
2/3 [redacted] 72 m² sur jardin, parking. 47-20-10-72.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE [redacted]. Une nouvelle ag., une [redacted] jaune, [redacted] qua, en [redacted] centre dis[redacted] CHPS-ÉLYSÉES GEORGE-V bureaux 45, av. GEORGE-V, 8e
47-20-10-72.

PENTHIÈVRE/MATIGNON
[redacted] pièces 85 m², étage élevé, calme, 47-20-10-72.

9e arrdt

RUE D'AUMALE
APPT D'APPARAT
180 m², double réception, 3 chbres + service, étage [redacted] balcon. 42-71-45-65.

SÉLECTION DOLÉAC
Près R. BERGÈRE super appt. 100 m² imm. 1930, pierre de t., 2e ét., sans [redacted] liv., 3 chbres, cuis. équipée, s. bns, cheminée marbre, prkg + cave, très clair, [redacted] lib. [redacted] 1 900 000 F. 42-33-12-29.

10e arrdt

GARE DU NORD
(82 m²) 3 p. cuis., s. de bains, + dches, 2 w.-c., 6e ét. sans asc., vue dégagée, 950 000 F.
M.G.N. 43-87-71-55.

12e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
10 min Mo REUILLY-DIDEROT fax. appt 50 m², imm. 1980, 7e ét., asc., liv. 1 ch., cuis. éq., s. bains [redacted], terrasse 30 m² + 8 m² jardin d'hiver, prestations, clair, calme, parking, + cave, 1 400 000 F. 42-33-12-29.

14e arrdt

MONTPARNASSE
IMM. RÉCENT STUDIO 6e ét., balc., soleil, excellent état, 425 000 F. Faure 45-67-95-17.

PLEIN MONTPARNASSE
« VOTRE HAVRE DE PAIX »
50 m², s/terrasse-jardin 33 m², disponible immédiatement. NEUF 1.500.000 F frais réduits. Tél. : 47-81-33-70.

[redacted] grand jardin, 2 p., [redacted] cuis., travaux. PRIX 630.000 F. François FAURE, 45-67-95-17.

15e arrdt

PL. ALLERAY, standing, étage élevé, 3 pièces tout confort, 75 m², balc., plein soleil, parking, 1 500 000 F. 43-35-18-36.

AV. SÉGUR 125 m²
pierre de taille, double living 40 m², 3 chambres, état neuf, 2e, asc. Prix : 3 650 000 F. France Conseil 48-28-00-78.

ÉGLISE D'AUTEUIL
4 p. 120 m², 5e asc., p. de t., VUE IMPRENABLE S/PARC. [redacted]

16e arrdt

EXCEPTIONNEL
MICHEL-ANGE-MOLITOR
rénov. 2 p. 40 m² + terrasse 78 m² + parkg. 47-20-10-72.

POINCARÉ/LONGCHAMP
Idéal pied-à-terre, 2 pièces 75 m², parking, 47[redacted]-10-72.

FAISANDERIE
185 m² APPT DE RÉCEPTION. Usage prof. possible, service, parking. 4 300 000 F. France Conseil 48-28-00-78.

AUTEUIL EXCEPTIONNEL
Part. vd mais. 350 m² tt ot. gar. s/sol de rés. priv. gdée, verd., tr. calme, 10 MF. J.O. BP 48, 75221 Paris Cedex 06.

17e arrdt

RUE DES DAMES
(110 m²) 5 p., cuisine, salle de bains, w.-c., immeuble pierre de taille, plein soleil.
M.G.N. 43-87-71-55.

18e arrdt

AV. DE CLICHY
Coquet 2 p., cuis., s. de bains, bel imm., soleil. PRIX [redacted] F.
M.G.N. - 43-87-71-55.

2 P. cft. 220.000 F.
Imeso Mercedes, 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

SÉLECTION DOLÉAC
10 min Mo PTE-CLICHY, sup. appt 100 m² imm. 1976, 5e ét., asc. dble liv. 40 m², 3 ch., cuis. éq., s. bains + s. dche, w.-c. séparés, parkg + cave, 950 000, 42-33-12-29.

BOULOGNE 145 m²
+ jdin 300 m², parkg. 3 400 000 France Conseil 48-28-00-78.

Province

VAL-D'ISÈRE
Centre station, 3 p., stdg, 7 pers., grand séj., 2 chbres, bains, 2 gd balcons ouest. 750 000 F. T. 48-28-49-71.

VALLAURIS 06, bel [redacted] 4 p. + cuisine équipée, s. de bains, loggia, cave, parking, 78 m², r.-de-ch., résid., calme, 480 000 F. T. 93-64-15-24.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS préférs 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67 même le soir.

Achète cpt Stud. 2 p.
av. ou sans cft. 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Part. rech. location appt 4/5 [redacted] 13e, 14e, 16e. (16) [redacted] (10 h/12 h).

Région parisienne

RÉSIDENCE CITY
recherche pour PDG Société multinationale, Banques, Ambassades APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND STANDING. Vides ou meublés et MAISONS OUEST PARIS.
TÉL. : 45-27-12-19.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
recherche pour BANQUES, [redacted]TÉS MULTINATIO- et DIPLOMATES stu- [redacted] 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-65-13-05.

pavillons

[redacted] LAMORLAYE (60) 25 min gare du Nord (R[redacted] s/500 m², pav. [redacted] type [redacted] 140 m² s/sol total. R.-C. 3 ch., s. d'eau, w.-c., Etage 2 ch., s. de bains, w.-c., proc. écoles. Prix 880 000 F. URGENT. Tél. 16 (1) 43-81-47-40 après 19 heures.

BOURG-LA-REINE
Belle maison meulière de 6 pièces sur 600 m² terrain, exceptionnel, 2 100 000 F. Tél. 46-61-32-11 (crédit le Hénin Bourg-la-Reine possible).

BOULOGNE
PAV. : séj. dble, 5 chbres, tt cft, gde cour + garage. Prix 3.850.000 F. EXCLUSIVITÉ. Agence THIERS, 46-09-19-43.

villas

Centre Montpellier, quartier calme, 6 km mer, part. vd villa 13 ch. + 1 ch. d'amis indép. avec s.d.bns, jard., piac., chem. 850.000 F. 67-65-95-42, h.b.

VILLENEUVE-LE-ROI
Près gare - A SAISIR
vaste demeure en meulière s/3 niveaux comprenant : sol total [redacted] m², avec s. de jeux, cuis., bains, w.c., chaufferie. R.d.ch. 176 m² avec entrée, salon, petite et gde s. à manger, cuis., chbre, bains, w.c. 1er ét. 156 m², 4 chbres, boudoir, bains, w.c., le tout entouré d'un jardin de 1.950 [redacted] avec potager, par., cave, etc. 2.700.000 F. 43-35-18-36, matin.

STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS
Près gare, magnifique maison s/2 niveaux, r.d.ch. : entrée, cuis., chbre, bains, w.c., gar., chaufferie ; 1er ét. : liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, w.c. + combles aménagés, jardin de 400 m². 1.370.000 F. [redacted]

propriétés

15 KM SUD
RAMBOUILLET
Grande cuisine, séjour, cheminée, poutres, 3 chambres + 1 possible + grenier, salle de bains + salle d'eau, [redacted] garage, cellier individuel, [redacted] centre! [redacted] 000 F.

70 KM RN 12
dans résidence boisée avec tennis ppté de classe cuisine équipée, séjour 30 m², cheminée, 2 belles chambres + grenier aménageable, chauffage, électrique, 4 300 m² parc. Prix 685 000 F.
M.G.N. (37) 51-44-34.
NOGENT-LE-ROI FACE A L'ÉGLISE.

domaines

Je vends direct. très belle ferme primeur ou polyculture, [redacted] irrigable. Vallée de la Garonne non inondable. Entre Marmande et Tonneins très belle maison de maître, hangar d'expédition, remise pour matériel, maison pour saisonniers, située entre [redacted]route et départementale. Tél. (16) 53-68-51-91 ou (16) 53-84-56-18.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00
9, r. La Boétie. Particulariser votre dossier viager. Estimation [redacted] ans d'expérience. Garantie financière. 3.000.000 F.

immeubles

PTE CLICHY, imm. à ravaler, appts loi 48 + loyers libres + 2 ccieux, rapport 285.000 F.
MGN - 43-87-71-55.

bureaux

Locations

[redacted] DEPUIS [redacted] MS. PARIS-1er, [redacted] 9e, 12e ou 18e. CONSTIT. SARL 1 500 F HT. INTER DOM — 43-40-31-48.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION 8e BUREX, TÉLEX/SECRÉT., TÉL.
AGECO 42-94-95-28.

Bureaux commerciaux
70 m² 4 pièces + toilette 140 m métro Villejuif RN7, 3 km porte d'Italie, 7 min aéroport d'Orly, droit au bail neuf 150 000 F. Tél. 47-28-29-70.

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + Bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Elysées 47-23-55-47. Nation 43-41-81-81.

SOCIÉTÉ DE PROVINCE CH. A LOUER OU A ACHETER 30 M2 DE BUREAU INDÉPEND. Paris intra-muros, de préf. 10e, 11e, 12e arrondt. T. jour. : (16) 87-38-15-16 ; soirée : 40-09-97-24.

LYON GARE PART-DIEU
Bureaux équipés, salles de réunion, standing, toutes durées de l'heure à l'année, services [redacted]
A à Z : (16) 72-33-00-23.

EST PARIS R.E.R. FONTENAY 1.500 m² divisibles, [redacted] labo, studios d'artistes. Tél. le matin : (1) 69-20-35-27.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-50-50 +

locaux commerciaux

Ventes

8 km Dieppe - Torcy
Usine 5.000 m², terrain 24.000 m², parfait état. Prix intéressant, vente ou location. Tél. : (1) 45-63-62-43 ou (1) 47-20-84-24.

fonds de commerce

Ventes

42 MONTS DU FOREZ
AUBERGE RURALE
1 s. de bar, 2 s. restaurant 80 couverts, cuisine, gde dé[redacted]ance, cave, 1er ét. 8 ch., 2 [redacted] de bains, grosses possib. [redacted] Prix murs et fonds 500 000 F. T. 77-97-81-75.

Locations

RUE [redacted]E gdé boutique, cass. bail, petit loyer. Prêt-à-porter chaussures. Ecrire [redacted] réf. 2 780 à AFFLUENTS, 49, [redacted] Trudaine, 75009 Paris, qui transmettra.

هكذا من الاصل

(Publicité)

EGALITE DES CHANCES

LIGUE FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

Aujourd'hui la société à plusieurs vitesses est en marche. D'un côté les diplômés, les performants, de l'autre les assistés, les marginaux. Les premiers de plus en plus à l'aise, les seconds risquant le vide de l'exclusion sociale.

MAIS L'AVENIR DE LA FRANCE REPOSE SUR LA RÉUSSITE DE TOUS SES ENFANTS

Contre ceux qui présentent les inégalités comme naturelles et l'échec comme fatal, nous nous levons pour défendre l'exigence de l'égalité des chances.
La Ligue de l'Enseignement, Confédération Générale des Œuvres Laïques, appelle tous les Républicains à se mobiliser pour engager le formidable investissement intellectuel qu'exige l'intérêt national.
La liberté ne trouve son accomplissement que dans l'égalité des citoyens.

1 000 PARTICIPANTS AU DINER-DÉBAT
5 DÉCEMBRE 1987 — LA CONCIERGERIE

SALLE DES GARDES, 1, QUAI DE L'HORLOGE PARIS

(renseignements-réservations : 43-58-97-03)

(Participation : **100 F**)

COMITÉ DE SOUTIEN

ALPHANDERY Claude, président [redacted] la SEFIMEG; ANCEL Geneviève, Fédération mondiale des villes jumelées; ASTRE Louis, syndicaliste; AZIZA Claude, [redacted] Paris-III; BARBARANT Jean-Claude, secrétaire général du SNI-PEGC; BARDIN Bernard, député, maire, président du conseil général de la Nièvre; BARRÈRE Jean-Yves, président TV Mondes; BEAU Maguy, MOCEN; BEAU Pascal, rédacteur en chef de *la Lettre de la protection sociale*; BERTELET Pierre, président de la MOCEN; [redacted] Jean-Pierre, association les Fauvettes; BOISANTE J[redacted] général de la FCPE; BLANPIED Jean, secrétaire général [redacted] Vacances-Tourisme; BOLLIET Anne, déléguée nationale «la France avec nous»; BONMARCHAND Marc, UCCM; BOURDET Claude, journaliste; BOURDILLAT R., président de la Société coopérative universitaire de construction; BRUGEL Paul, vice-président des DDEN; CABALLERO Manuel, vice-président de la Fédération des DDEN; CHAMPEAUX Jean-Paul, administrateur; CHEVASSU Germaine, directrice d'école; CHOMBART DE LAUWE Marie-José, directeur de recherche au CNRS; CHOUAT Didier, député; COHOU Jean, responsable de coopérative à Bordeaux; COQ Guy, membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*; CORSON Henri, ancien président de banque; CROCE Laurent, adjoint au maire de Bastia, conseiller régional; CUZIN Gérard, administrateur d'associations; DEBARBIEUX Eric, comité directeur de l'ICEM; DECLARON Lucien, enseignant; DECOMPS Bernard, physicien université Paris-Nord; DEFLASSIEUX Jean, directeur du Crédit lyonnais; DELAVAUX Annick, équipement; DELÉBARRE Michel, ancien ministre; DELMAS André, préfet honoraire; DESBALS Bernard, professeur d'université; DESBALS Nicole, dentiste; DESGUÈES Danielle, présidente du Comité de liaison des boutiques de gestion; De Peslouan Gilles, TV Mondes; DOMENACH CHICH Geneviève, fédération Léo-Lagrange; DORLIN Dominique, trésorier Uni-Mutualité; DUPOIX Georgina, ancien ministre des affaires sociales; ELLEINSTEIN Jean, historien; EYRAUD Louis, député européen; FABIEN Geneviève, directrice de collège; FAURE Hélène, Caisse centrale du crédit coopératif; FAHY Paul, Mission laïque française; FISCHER Georges, directeur de recherche honoraire au CNRS, écrivain; FOSSAERT Robert, économiste et sociologue; FOURNIOLS C., vice-président de l'APAJH; FRADIN Yann, directeur d'Intervalle Communication; GALLO Max, ancien ministre, écrivain; [redacted] Michèle, CJDES; GAULT Bernard, APAJH; GAUTHIER Guy, écrivain; GAUTIER Jean, CGSCOP; GAZET DU CHATELIER Christian, directeur de banque; GEORGES Guy, président du CCOMCEN; GERVAIS [redacted] inspecteur général de l'agriculture; GEVREY [redacted] secrétaire général de la JPA; GIOANNI Jean-Luc, Mutuelle des agents des [redacted]; GIRAULT René, professeur à l'université Paris-I; GIRODOT Jean-Louis, directeur [redacted] *la Lettre de l'économie sociale*; GITLER Willy, retraité; GROS François, professeur au Collège de France; GULLY Robert, président d'honneur du Crédit social des fonctionnaires; GUYARD Monique, directrice de la Sauvegarde pour l'enfance; général GILLI René, ancien secrétaire général de la Commission armée et jeunesse; HENRAD Jean-Claude, professeur de médecine Paris-V; HENRIOT Daniel, secrétaire général de l'ANATEEP; HEREDIA Christian, président du CECOREL; HIPSZMAN Marcel, CJDES; JACQUARD Albert, directeur de département à l'INED; JOUFFA Yves, président de la Ligue des droits de l'homme; JOUVE Edmond, professeur à l'université Paris-I; JULIEN Claude, directeur du *Monde diplomatique*; KAHANE Jean-Pierre, mathématicien, université Paris-Sud; KEFELIAN Jean-Jacques, société de création graphique; LACAPÈRE Simone, inspectrice d'écoles maternelles; LACOSTE Yves, géographe; LAFAY Henri, président de l'APAJH; LAFOURCADE Louis, directeur de collège; LAFOURCADE Paulette, directrice honoraire de collège; LAMARQUE Pierre, directeur de collège; LAMIRAND Philippe, directeur de recherches; LANDAU Olivier, cinéaste; LANGLOIS Bernard, journaliste; LEBEUL Henri, responsable associatif; LEROUVILLOIS Gérard, administrateur d'associations; LORK François, ingénieur; MAGAGNOSC Jacques, directeur des éditions Syros; MAILLE Jean-Pierre, président de la FCPE; MANCERON Gilles, secrétaire général adjoint de Civisme et démocratie; MARCOZ Marion, vice-présidente de la Fédération des DDEN; MARETTE Marcel, président de l'IFRN; MARTIN Jean, avocat; MARTINEZ Eric, vice-président de la MNEF; MAUGER Pierre, maire d'Alençon, secrétaire général de l'Association des maires de France; MAZEL Jacques, conseiller [redacted] MENDEL [redacted], sociopsychanalyste, écrivain; MINKOWSKI Alexandre, professeur de médecine; MITRANI Monique, commissaire général, les Guides de France; MONCADE M., directeur général de la CAMIF; MOKRANE Bedira, Amicale des Algériens en Europe; MOUSSON Christiane, secrétaire générale des DDEN; NALLET Henri, ancien ministre de l'agriculture; NEUSCHWANDER Claude, président de TEN; NIVOIT Marie-Claude, ADFE; NOULIN Bernard, responsable d'association; OGLOBEFF Gisèle, JPA; PECKER Jean-Claude, Collège de France; PELISSET Emilien, président AEPI; PENIN Robert, délégué national à la JPA; PERRAULT GILLES, écrivain; PETROPOULOS Jean, directeur adjoint de la Banque de France; PETTON Nicole, secrétaire générale de l'ADOSEN; PLANQUE Appoline, Patronage laïque; PICCOLI Michel, comédien; PIQUES Maurice, CAMIF; POUJOL Geneviève, sociologue; QUEILLE P., secrétaire général adjoint de l'APAJH; QUINQUIS Georges, directeur Mutuelle nationale des hospitaliers; RAFFI Guy, président de la Fondation pour la recherche sociale et le travail social; RAYMOND Pierre, professeur de philosophie; REBÉRIOUX Madeleine, professeur université Paris-VIII; REGOURD Serge, professeur université des sciences sociales Toulouse; REGIS Yves, président du CICOPA; REGNOT-PONTGERVAL Paul, responsable d'associations; RENOU Xavier, professeur de philosophie; RENVERSADE Nicole, secrétaire générale du Centre de coopération culturelle et sociale; RIGAL Jean, député; RINO Georges, vice-président de CGSCOP; ROBERT Hélène, Coopération et emploi; ROLLOT Joseph, ancien maire de Larochemillay; ROMANET André, APAJH; SALAMOLINS Louis, professeur université Paris-I; SCHATZMAN Evry, directeur de recherches au CNRS; SCHREINER Bernard, député; SIMBRON Yannick, secrétaire général de la FEN; SOULAGE François, président de l'IDES; SUR Jean, écrivain; VALENCIAN Micheline, institutrice retraitée; VALLUE Guy, professeur; VANDERMEERSCH Edmond, publiciste; VANRULLEN Jean, président des DDEN; VERCOUTÈRE Claude, CEMEA; VERDIER Robert, président de Civisme et démocratie; VERNANT Jean-Pierre, professeur au Collège de France; VOVELLE Michel, professeur Paris-I.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

- **40 000 ASSOCIATIONS**
- **1 MILLION D'ADHÉRENTS**
- **PLUS DE 2,5 MILLIONS D'USAGERS**

BON DE SOUTIEN

CAMPAGNE POUR L'ÉGALITÉ

M. .....

Adresse .....

.....

Montant .....

Retourner ce bon à la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente — BP 313 — 75989 PARIS CEDEX 20 — CCP 41 4380 U PARIS ou à la Fédération des Œuvres Laïques de votre département.

Economie

SOMMAIRE

■ Le gouvernement ouest-allemand a adopté, mercredi 2 décembre, un plan de relance, déjà jugé insuffisant par les industriels *(lire ci-contre)*.

■ M. Edouard Balladur annonce la création d'une commission de réflexion sur « la pratique des marchés à terme d'instruments financiers et des marchés d'option » *(lire ci-contre)*.

■ Controverse entre Intermarché et Leclerc sur la maîtrise des supermarchés AsEco *(lire ci-dessous)*.

■ Après deux mois de grève, les mineurs marocains et la direction des Houillères sont parvenus à un accord. Le conflit pourrait prendre fin *(lire page 36)*.

■ Au cours du comité interministériel des transports qui s'est tenu à l'hôtel Matignon, le mardi 1er décembre, M. Chirac a décidé que les contributions de l'Etat au développement des transports urbains s'élèveraient à 30 % du montant des travaux *(lire ci-dessous)*.

M. Balladur met en place une commission de réflexion sur le fonctionnement des marchés à terme

A l'issue de [illegible] avec les dirigeants du CNPF et de la CGPME, M. Edouard Balladur, [illegible] de l'économie et des finances, a souligné que la crise financière pourrait avoir des effets négatifs sur l'économie française, mais « *beaucoup plus modérée* » qu'on ne le dit. Il a confirmé que la France [illegible] maintenir le système monétaire européen dans les parités [illegible] et que le cap de la politique actuelle serait tenu. Le ministre a souhaité la convocation d'une réunion du groupe des sept pays industriels et a proposé que, dans le cadre de la préparation d'une telle rencontre, une réflexion soit menée dans toutes les capitales sur le rôle des nouveaux instruments et des nouvelles techniques dans l'évolution récente des marchés financiers.

Il espère parvenir sur le plan international à l'établissement de règles évitant des bouleversements trop importants. En ce qui concerne la place de Paris, M. Balladur a annoncé la création d'une commission de réflexion sur le fonctionnement des marchés à terme et des marchés d'options, dont la présidence est confiée à M. Daniel Deguen, président de la Banque hypothécaire européenne.

La commission comprendra dix-sept membres, dont MM. Jean Boissonnat, vice-président du groupe Expansion, David Dautresme, associé gérant de la Banque Lazard, Gérard de la Martinière, président de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris, Xavier Dupont, syndic de la Compagnie des agents de change, Philippe Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France, Yves Le Portz, président de la Commission des opérations de Bourse, et André Lévy-Lang, président du directoire de la Compagnie bancaire, président de la commission financière de l'Association française des banques.

La commission, qui devra remettre ses conclusions avant la fin du mois de février, a pour mission « *d'examiner les forces et les faiblesses de l'organisation des marchés à terme et des marchés d'options et d'étudier l'influence de ces marchés sur les conditions de formation des cours, leur utilisation à des fins de couverture ou de spéculation, ainsi que les conséquences de l'utilisation de programmes informatiques d'arbitrage.* »

M. Balladur a par ailleurs annoncé aux représentants patronaux qu'il « *faisait étudier, pour permettre aux entreprises d'être encore mieux armées en matière d'investissement et d'exportation, une adaptation des règles fiscales applicables en matière d'investissements à la suite de la remise du rapport du groupe d'études sur les durées d'amortissement, ainsi qu'une réforme de la fiscalité des implantations à l'étranger* ». « *Le gouvernement*, a-t-il dit, *arrêtera prochainement ses décisions dans ces domaines.* »

La recherche des causes

La libéralisation des [illegible] l'argent, [illegible] en particulier, le [illegible] des marchés à [illegible] des [illegible] d'options, a-t-elle contribué à [illegible] la crise boursière des dernières [illegible] ? La question n'anime pas seulement la communauté financière. Les milieux politiques s'en sont emparés. Père de la déréglementation financière en France, M. Pierre Bérégovoy, l'ancien ministre socialiste de l'économie, est souvent mis en cause pour avoir voulu aller trop vite. « *Un argument polémique qui ne résiste* [illegible] *à l'analyse* », [illegible] à la *Tribune de l'économie*, le [illegible] Dimanche. [illegible] son débat sur TF 1, M. [illegible] avait pour sa part attaqué M. Edouard [illegible] pas suffisamment [illegible] face à la crise boursière. « *On spécule sans prendre de risques* », avait-il lancé, suggérant d'« *interdire* [aux opérateurs] *de s'engager à terme sans se couvrir* ».

Alors qu'il [illegible] par les parlementaires une importante réforme de la [illegible] de Paris, M. Edouard Balladur a décidé, mardi 1er décembre, de créer une commission de réflexion, présidée par un banquier, M. Daniel Deguen, le président de la Banque hypothécaire européenne. Déréglementation d'un côté (avec la suppression du monopole des agents de change notamment), re-réglementation de l'autre (avec les propositions que pourrait faire cette commission en février prochain) ?

En tout état de cause, ce groupe de travail est chargé par le ministre de l'économie d'examiner « *les forces et faiblesses de l'organisation des marchés à terme et des marchés d'options et d'étudier leur influence sur les conditions de formation des cours* ».

La tâche est ardue. Comme l'a reconnu M. Balladur, les nombreux travaux existants sur ces questions aboutissent à des conclusions souvent « *contradictoires* ».

Faillites dans l'air

En fait, la nécessité d'une *surveillance* [illegible] des marchés, notamment de ces compartiments les *plus sophistiqués* — comme ceux des « futures » — est *reconnue dans la plupart des pays*. Aux Etats-Unis, où ces marchés à terme sont *nés et sont le plus développés*, plusieurs commissions ont *été mises en place après le krach* du 19 octobre. Ainsi, M. Ronald Reagan *a chargé le sénateur* Grady d'une mission parlementaire dans *ce domaine. La Chambre des représentants* s'est elle-même dotée *d'une commission destinée à étudier* le fonctionnement de ces marchés. — *ceux de Chicago comme* ceux de New-York. En Grande-*Bretagne, la Banque d'Angleterre* est également très active en cette matière.

L'Allemagne fédérale et le Japon n'ont pas encore développé de marchés à terme sur les instruments financiers. Le fait qu'ils [illegible] épargnés par la crise boursière doit [illegible] doute amener à rejeter les affirmations qui imputent aux marchés à [illegible] l'essentiel de la responsabilité de la [illegible]. Ces marchés, qui [illegible] un moyen pour les opérateurs de se couvrir contre certains risques, ont naturellement une dimension spéculative certaine. En cela, ils ont sans doute contribué à accroître la « volatilité » (la forte sensibilité et les grandes variations) des cours des actions et des obligations.

Pour l'instant, si l'on en croit les discours officiels, il y aurait peu de cadavres victimes de la tempête récente. A la moindre rumeur sur leurs pertes, agents de change et responsables de banques de trésorerie démentent. Les autorités de la place financière estiment néanmoins qu'il y a des faillites dans l'air. La reprise, à la demande du Trésor, de la charge d'agents de change ferri par le Crédit foncier de France en est un signe.

L'objectif de la commission est donc de chercher les moyens permettant de mieux surveiller les marchés. *Un consensus sur le principe* sera facilement trouvé. Le débat *organisé vendredi 27 novembre par* la *Revue d'économie financière* (1) *en a donné la preuve. Il sera plus* difficile d'en établir les modalités d'application. « *Par la fiscalité, l'augmentation des dépôts de garantie et la surveillance des ratios d'endettement, il faut accroître la viscosité des marchés* », estime ainsi M. Jean Peyrelevade, le président de la Banque Stern.

« *En imposant des limites à la partie franchement spéculative de ces activités de marché, il ne faut pas cependant en arrêter le développement* », précisait M. Michel Cicurel, le directeur général de Cortal. C'est bien là le problème. Comme l'ont souligné M. Gérard Mearek, de l'IPECODE, et M. Michel Aglietta, du CEPII, les marchés *n'ont été qu'une condition permis-*[illegible] de la [illegible]. Ils [illegible] ailleurs, [illegible] *déséquilibres* de l'économie réelle.

ÉRIK IZRAELEWICZ.

(1) Le débat sera reproduit dans le [illegible] de la [illegible] *financière*, à paraître début janvier 1988.

Le glissement du dollar

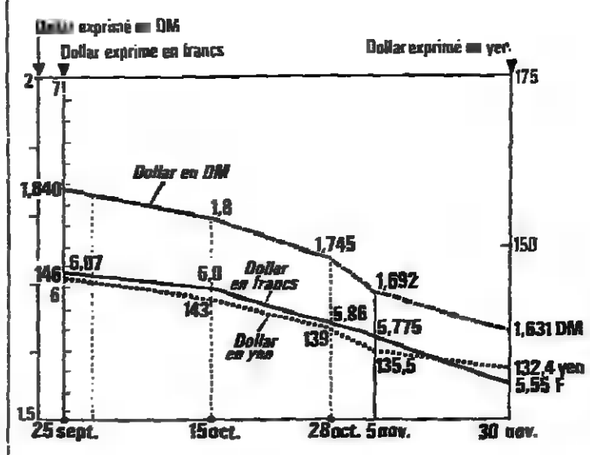

Le scepticisme du [illegible] entier [illegible] l'efficacité réelle de l'accord de Washington sur la réduction du déficit budgétaire américain a provoqué un [illegible] glissement du dollar, tombé à son plus bas [illegible] historique à Francfort et à Tokyo, le lundi 30 [illegible]. L'entrée en action de [illegible] banques centrales occidentales a permis, le lendemain, un net redressement du dollar, sans que soient effacées pour autant les causes de la faiblesse de la monnaie américaine.

Le patronat ouest-allemand juge insuffisant le plan de relance du gouvernement fédéral

Par leurs interventions sur les marchés des changes, les banques centrales (du Japon, de Suisse et de RFA) ont stoppé, mardi 1er décembre, la chute du dollar, resté à des niveaux historiquement bas vis-à-vis du yen et du deutschemark. D'après les cambistes, la Réserve fédérale américaine ne serait pas intervenue. Les marchés boursiers sont restés très indécis. Mercredi 2 décembre, le « billet vert » était en légère hausse sur les places asiatiques et européennes. L'attentisme continue donc à dominer sur les marchés financiers. Les incertitudes subsistent sur les trois « pointes » du triangle désormais classique : RFA, Japon et Etats-Unis.

L'Allemagne fédérale, pendant longtemps sur la sellette, marque aujourd'hui une réelle volonté d'action. La politique de relance de l'activité demandée par les Américains se précise. Le plan de soutien mis au point mardi 1er décembre par MM. Bangeman et Stoltenberg a été approuvé mercredi, à l'occasion de la réunion hebdomadaire du cabinet. Les 21 milliards de deutschemarks du crédit à long [illegible] (15 milliards) ou [illegible] IWF (6 milliards) devraient [illegible] cier de [illegible] d'intérêt. Le [illegible] budgétaire de [illegible] (2,6 milliards de marks sur deux ans). D'ores et déjà, le patronat ouest-allemand a mis en doute, par la voix de M. Tyll Necker, le président du BDI – la principale organisation patronale en RFA, – l'efficacité de ce plan.

Sur le plan monétaire, la Bundesbank a annoncé pour [illegible] une importante injection de liquidités dans l'économie, ce qui laissait présager une baisse du [illegible] de l'escompte. Reconduit à la tête de la banque centrale pour huit ans, M. Karl-Otto Poehl pourrait [illegible] cer une réduction du principal taux directeur allemand jeudi 3 décembre, à l'issue de la réunion bimensuelle du conseil de la banque. Le taux pourrait être ramené de 3 % à 2,5 %.

Au Japon, la compagnie d'assurance Nippon Life prévoit un dollar à 125 yens au milieu de l'année 1988. Le premier ministre, M. Noboru Takeshita, a, pour sa part, indiqué que la mise en [illegible] de l'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain constituait un préalable à une réunion des ministres des finances des pays industrialisés. Il répondait à une nouvelle question que se posent les opérateurs sur les marchés financiers. Une réunion du G-7 peut-elle avoir lieu avant l'adoption par le Congrès américain du plan de réduction du déficit budgétaire ?

Sur ce dernier point, en effet, les spécialistes sont de plus en plus inquiets. Le Congrès américain est-il soumis à des échéances dans ses débats ? Sur les marchés, certains évoquent la date butoir du 16 décembre. D'autres opérateurs estiment que, un accord bipartisan ayant été établi, les [illegible] pourraient se prolonger au-delà de cette date.

TRANSPORTS

Les métros et tramways de province seront financés à 30 % par l'Etat

Marseille signe des pétitions pour obtenir le financement du prolongement nord de son métro vers Madrague. Bordeaux veut son VAL. Reims et Brest, leur tramway. Cet engouement des villes de province pour les transports en commun peut amener un doublement des crédits versés par l'Etat. Aussi M. Jacques Chirac a-t-il présidé, le 1er décembre, à l'hôtel Matignon, un comité interministériel pour arrêter les principes qui guideront les choix du gouvernement dans les mois à venir.

En premier lieu, il a été décidé que l'Etat ne se désengagerait pas, malgré les difficultés budgétaires du moment. Pour ne plus faire de jaloux, le comité interministériel a fixé à 30 % le pourcentage des travaux d'infrastructure que le budget de l'Etat supportera, ce qui correspond au niveau de l'aide financière apportée aux transports de la région Ile-de-France. Pour que les ambitions des villes ne soient pas sans limite, le plafond des subventions a été fixé à 600 millions de francs par projet.

La liste d'attente, qui a impressionné le premier ministre, ne sera pas classée par ordre de priorité tant que les contrats de Plan ne seront pas signés entre l'Etat et les régions. Marseille et Lille, pour les prolongations de réseaux de métro; Bordeaux et Nice, pour leur projet de VAL; Reims, Rennes, Rouen, Saint-Etienne et Brest, pour leurs tramways, attendront donc pour connaître l'année où pourront être engagés les travaux. Le dernier à avoir profité du système empirique antérieur est le maire de Strasbourg, à qui M. Chirac a promis 570 millions de francs pour construire son métro léger VAL.

Le comité interministériel a, enfin, tranché la querelle qui oppose le tramway d'Alsthom et le VAL *construit* par Matra à Alsthom. Les subventions resteront neutres de façon à laisser les collectivités locales choisir le mode de transport le plus approprié à leur clientèle et à leurs finances. Les ministres ont, à l'évidence, cherché à ne pas désavantager le VAL, qui a déjà obtenu des contrats à l'exportation à Jacksonville et à Chicago, aux Etats-Unis, et qui peut en espérer d'autres, notamment en Italie et en Espagne.

AFFAIRES

Les centres Leclerc et Intermarché se disputent la maîtrise d'AsEco

La prise de [illegible] du capital de la chaîne commerciale AsEco par Intermarché (*le Monde* du 1er décembre) est-elle définitive ? On pourrait en douter si l'on en croit M. Michel-Edouard Leclerc, fils du fondateur des centres Leclerc, qui affirme que le président d'AsEco, M. Jean Haas, a signé un protocole de [illegible] de la société et qui se prépare à lui adresser une sommation de respecter ses engagements. Les versions des trois parties sont non seulement contradictoires, elles sont incompatibles.

A-delà du sort futur de 14 hypermarchés, de 20 supermarchés, de quelques magasins de bricolage, et de leurs 2 000 salariés, il est intéressant de noter que cette contestation se déroule entre deux groupes commerciaux d'indépendants : chez Leclerc, comme chez Intermarché, chaque magasin est exploité par son propriétaire.

Selon M. Michel-Edouard Leclerc, faute d'obtenir des garanties suffisantes sur le passif d'AsEco, les centres Leclerc ont refusé, le 17 novembre, d'acquérir les trois quarts du capital de la société et lui ont proposé de reprendre les actifs (fonds de commerce, personnel et stocks après estimation contradictoire) pour un montant de [illegible] de francs. Un premier protocole de vente aurait été signé à cette date, pour ce montant, par M. Lemarchand, gendre de M. Haas (et par ailleurs PDG de la chaîne de magasins Pier Import) et, pour les centres Leclerc, par MM. Michel-Edouard Leclerc et Jacques Abihssira.

La vente devait être passée avant le 31 décembre. Le 20 novembre, [illegible] à ce protocole, portant le prix d'achat à 320 millions de francs et comprenant quelques modifications, aurait été signé par M. Jean Haas, qui contresignait simultanément le premier protocole. La vente effective devait intervenir le 27 novembre. C'est en vain que les représentants des centres Leclerc attendirent chez le notaire de M. Haas.

Le [illegible] 28 novembre, M. Jean Haas prévint, par téléphone, M. Michel-Edouard Leclerc qu'il persistait à vouloir vendre sa société pour [illegible] millions de francs, et celui-ci le rétorqua qu'il devait tenir ses engagements et lui rappela qu'une assemblée générale des actionnaires avait été convoquée pour le 10 décembre aux fins d'autoriser la vente des actifs.

Goût de la procédure

Le [illegible] 28 novembre, un communiqué [illegible] et succinct d'AsEco-Distribution et d'Intermarché annonçait la prise de participation majoritaire de ITM-Entreprises (société [illegible] des adhérents d'Intermarché) [illegible] AsEco. Le [illegible] de la transaction n'est pas révélé, les partenaires s'étant « *engagés sur l'honneur* ». Il le [illegible] M. Alain Rocher, d'ITM-Entreprises, le passif d'AsEco n'est pas très important, [illegible] n'ayant pas enregistré de pertes en 1986, et une garantie de passif [illegible] forme ayant été fournie. M. Rocher [illegible] a déclaré, le 1er décembre, qu'il ignorait qu'une assemblée générale devait se tenir le 10 décembre.

De son côté, M. Jean Haas [illegible] a affirmé : « *Nous n'avons rien signé. Aucun protocole, d'aucune sorte ; aucune promesse de vente* ». Mais il a confirmé qu'une assemblée a été convoquée pour le 10 décembre, avec, à son ordre du jour, l'« *approbation de cession d'un ou plusieurs actifs* ».

Le problème est maintenant de savoir quelle est la *valeur juridique* de la promesse de vente que n'a pas signée M. Haas. Nul doute que les Leclerc, bien [illegible] pour leur goût de la procédure, en tireront, s'ils le peuvent, le meilleur parti. Mais il y a aussi des chances pour que l'affaire se termine à l'amiable, le seul enjeu réel étant l'exploitation ultérieure des magasins par l'une ou l'autre enseigne.

Le plus intéressant de cette affaire est qu'Intermarché (1 030 magasins, [illegible] milliards de francs de chiffre d'affaires cumulé prévus en 1987) et les centres Leclerc ([illegible] magasins, 60 milliards de francs de chiffre d'affaires), deux enseignes de commerçants indépendants à l'image voisine de « discounters » agressifs, s'intéressent l'un à l'autre à une chaîne succursaliste traditionnelle (2,5 milliards de francs de chiffre d'affaires). Jusqu'ici, leur croissance s'est faite au coup par coup, par création de magasins ou par reprise [illegible] séparées.

Il faudra les compter, désormais, dans l'éventuelle reprise de groupes [illegible]. Ceux-ci sont [illegible] plus en plus à mal à obtenir des grands fournisseurs des conditions de vente comparables à celles faites aux très grandes centrales d'achat. Les centres Leclerc, d'ailleurs, sont en train de se doter d'une structure de portage et d'accueil pour de telles opérations.

Enfin, s'il est vrai qu'AsEco, qui s'est fragilisée en faisant trop appel au crédit fournisseur pour financer son développement, avait [illegible] équilibrée en 1986, c'est la preuve que les groupes commerciaux moyens sont [illegible] menacés par les grands de la distribution. Le point de saturation de l'appareil commercial français est proche, et, pour se développer dans l'Hexagone, il faut bien racheter des réseaux existants, faute de pouvoir créer de nouvelles unités en quantité suffisante.

JOSÉE DOYÈRE.

Un patron pas comme les autres

Le « management » [illegible] n'est fini... chez ICI-France du moins. En place depuis un an, M. Paul Schindler, président de cette entreprise chimique, l'a mis au clou avec les tabous de la hiérarchie. Son rêve étant de marier l'agilité de la PME à la puissance du groupe, il a [illegible] le plus élevé, le sien, une nouvelle structure de travail, constituée d'un GIE (Groupement d'intérêt économique) avec son conseil d'administration. Fini le patron de droit divin. Ses grands directeurs (pharmacie, colorants, peintures, [illegible] plantes) [illegible] leurs responsabilités s'élargir [illegible] paroisses respectives.

Identification des besoins généraux, coresponsabilité et solidarité, telles sont les grandes orientations de ce GIE insolite. Car pour M. Schindler, « *le pouvoir, comme la hiérarchie, ne sont pas acquis* ». Il faut les mériter. Dans cette optique, son GIE pratique la remise en question, sinon permanente, du moins mensuelle. Car « *la créativité se fait dans l'adrénaline, pas dans la naphtaline* ».

Le président d'ICI-France ne s'en dit pas effrayé. Il ne prétend pas non plus avoir trouvé la formule magique pour conduire un groupe. En revanche, il affirme, par ce moyen, avoir atteint « *l'état métastable d'être petit et gros à la fois* ». A ses yeux, c'est « *une nouvelle approche, qui n'est ni celle du patron pharaon ni celle encore des patrons indépendants* ». L'expérience est curieuse mais aussi intéressante.

ICI-France, la filiale des ICI-britanniques, cinquième plus grand chimiste du monde, a un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs. Avec douze sociétés, douze usines, deux centres de recherche et douze laboratoires d'application, elle emploie trois mille cinq cents personnes.

A Londres, la société-mère ICI suit cette expérience comme la poule ahurie regardant le caneton qu'elle a couvé. Mais elle ne juge pas sévèrement le rejet des préceptes de son bon M. Taylor. L'essentiel est dans les résultats. Ils sont là. Malin, M. Schindler s'est, il est vrai, ménagé une porte de sortie. Si [illegible] un [illegible] son « système » arrive au bout de ses possibilités sans avoir débouché sur l'efficacité recherchée, il remettra en place... l'ancienne [illegible].

A. D.

هكذا من الاصل

Économie

SOCIAL

Commencée le 1er octobre

La grève des mineurs marocains du Nord pourrait bientôt prendre fin

La grève des mineurs marocains du Nord pourrait prendre fin, au bout de deux mois de conflit. Après le [illegible] de la direction des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais pendant la journée du lundi 30 novembre par quelque [illegible] mineurs marocains appuyés par la CGT, des négociations engagées dans la soirée entre, d'un côté, la direction (le directeur général, le directeur de l'exploitation et celui du personnel), de l'autre, le syndicat [illegible] et le collectif des mineurs marocains en grève [illegible] à 3 heures, le mardi 1er décembre, à un protocole d'accord. La CGT devrait proposer la reprise du travail lors d'une assemblée générale prévue dans l'après-midi du mercredi 2 décembre.

Ce protocole prévoit une avance sur salaire de [illegible] F pour les mineurs en grève qui reprennent le travail. Il comporte différentes mesures [illegible] acceptées par la direction lors de plusieurs réunions difficiles, au cours des [illegible] écoulées, avec les syndicats ou la seule CGT, et réexaminées lors de la réunion de la commission mixte prévue par l'accord sur le retour au pays entre le gouvernement marocain et la direction.

Il s'agit de la possibilité d'une retraite partielle pour les mineurs ayant moins de quinze ans d'ancienneté, le cumul éventuel des primes à la création d'entreprise et des aides au retour, l'amélioration des prêts pour l'accession à la propriété, le maintien des bourses des mines pour les enfants des mineurs rentrant au pays, l'assurance de disposer d'un dossier médical complet et la promesse de contacts avec la sécurité sociale pour assurer la couverture [illegible], enfin l'établissement de permanences mensuelles au Maroc. Pour ceux qui souhaitent rester en France, a été réaffirmée la possibilité d'une aide à la formation et à la réinsertion.

Trois points doivent encore être discutés au cours de réunions ultérieures : la CGT souhaite que, en attendant l'achèvement des études techniques sur la retraite [illegible] nationale, les mineurs ayant onze ans d'ancienneté soient *maintenus en activité*, la direction ne l'accordant que pour ceux qui ont treize ans d'ancienneté ; elle demande une couverture complète des dépenses de scolarité au Maroc, et une prolongation éventuelle de l'exploitation du puits 3 de Courrières, d'où le mouvement est parti, et qui doit fermer à la fin de l'année.

Commencée le 1er octobre, la grève des deux mille deux cent quarante mineurs de fond marocains (près de la moitié du personnel au fond) n'avait pas faibli depuis : pratiquement aucun d'entre eux n'a repris le travail, même si certains se sont plaints des pressions exercées sur eux par les partisans de la grève, quelques-uns ayant même porté plainte pour entrave à la liberté du travail. Cependant, la moitié de la production normale de charbon a pu être assurée au cours des deux mois écoulés par les mineurs français et algériens : cela ne faisait que réduire les stocks sans vraiment gêner la vente des Houillères.

Les deux parties – direction des Houillères d'un côté, collectif des mineurs marocains soutenu par la CGT, de l'autre, – ont ainsi pu rester sur leurs positions. C'est la volonté de la CGT de trouver une issue à un conflit qui s'éternise et l'acceptation d'une avance sur salaire par la direction qui aura finalement débloqué la situation.

G. H.

Les revendications des roulants à la SNCF

Comme en 1986 ?

Et si tout repartait ? Et si la SNCF se retrouvait paralysée *comme elle l'avait été à partir* du 18 décembre [illegible] ? On peut légitimement se poser ces questions en observant la multiplication des préavis de grève déposés par les syndicats des agents de conduite de la société nationale. La semaine dernière, ils ont été quelques-uns à cesser le travail dans la région méditerranéenne. Le 1er et le 2 décembre, ce sont les conducteurs de Paris Nord – ceux qui avaient lancé le mouvement de l'année dernière – qui se croisent les bras, réduisant à un train sur deux le trafic de la banlieue. Le 4 et le 5 décembre, la grève reprendra *à Marseille et s'étendra, le 11* et le 12 décembre, à Dijon.

Les motifs de ces mouvements revendicatifs sont clairement exprimés par les organisations syndicales qui les canalisent : selon la FGAAC (autonomes), la direction de la SNCF cherche à nouveau à mettre *en place un déroulement de* carrière qui fait la part belle au mérite, alors que les roulants avaient massivement rejeté le projet de grille [illegible] où la part de l'ancienneté se trouvait réduite. Car, en cette fin d'année, la direction arrête les promotions et donc les hausses de salaires, et la CFDT juge que celles-ci *« ont tendance à récompenser les agents non grévistes de l'an dernier »*. La CGT, plus classique, insiste sur la diminution des effectifs alors que la charge de travail reste la même, et sur l'insuffisance des augmentations de salaires.

Plusieurs raisons expliquent ce regain de tension sociale. Depuis l'été, les retenues sur les feuilles de paie pour les jours de *grève de la fin de 1986* et du début de 1987 ont cessé, permettant au mécontentement de s'exprimer à nouveau par des arrêts de travail. Car la grogne ne [illegible] avec la grève : l'abandon des projets de salaire au mérite et la fourniture de draps dans les foyers des conducteurs n'étaient pas des mesures suffisantes pour tirer cette corporation d'un malaise profond.

Absence de dialogue

Lorsqu'on les interroge, les conducteurs mettent en avant les salaires et les promotions bloqués [illegible] famille, mais ils [illegible] autant, sinon plus, de l'absence de dialogue avec leur encadrement. Les plus jeunes d'entre eux supportent de plus en plus mal d'obéir passivement à des consignes mal expliquées.

La goutte qui fait déborder le vase est le choix effectué par l'encadrement pour les [illegible] promotions personnelles que permettra un budget 1988 austère. Le trouble exprimé par les grèves des roulants peut-il dégénérer et aboutir à un mouvement de grande ampleur ? A l'heure de la SNCF tout entière, vraisemblablement pas, car l'ensemble des cheminots ne se sont pas encore remis du traumatisme de cinq semaines de grève, il y a un an. En revanche, les roulants pourraient traduire de façon sporadique et prolongée leur exaspération.

ALAIN FAUJAS.

REPÈRES

Energie

La Pologne décide la construction d'une deuxième centrale nucléaire

En dépit du retard accumulé dans la construction de la première centrale nucléaire du pays, à Zarnowiec, près de Gdansk, et des réticences des milieux scientifiques polonais après l'accident de Tchernobyl, le gouvernement polonais vient de donner le feu vert à la construction d'une *deuxième centrale à Klempicz, dans* l'ouest du pays.

La première centrale, d'une capacité totale de 1 860 mégawatts (quatre réacteurs de 465 mégawatts), appartient à la filière VVER (eau pressurisée) développée par l'URSS et proche des modèles occidentaux.

Elle doit, selon les prévisions officielles, entrer en service dès 1990. La seconde centrale, qui comprendrait à terme quatre réacteurs de 1 000 mégawatts chacun, devrait entrer en service en 1996, pour le premier réacteur, les trois autres étant progressivement couplés au réseau d'ici 2002.

Reprise des exportations de gaz algérien aux Etats-Unis

La compagnie algérienne Sonatrach va livrer cet hiver 750 millions de mètres cubes de gaz naturel liquéfié sur la côte est des Etats-Unis, a annoncé l'agence APS. *La Sonatrach* a en effet, selon l'agence, signé un accord avec la société Cabot, maison mère de Distrigas Boston, permettant de régler le [illegible] qui oppose les deux firmes depuis la rupture en 1985 d'un contrat de livraison de gaz [illegible] de 1,2 milliard de mètres cubes par an, après la mise en faillite de Distrigas.

Une « compensation substantielle » serait versée à la Sonatrach, qui avait [illegible] son dernier débouché aux Etats-Unis, après les défaillances successives de tous les clients américains (El Paso, Panhandle et Distrigas). En avril dernier, la Sonatrach avait déjà signé un accord avec un autre de ses anciens clients américains, Panhandle, prévoyant dès l'an prochain une reprise de ses exportations vers les Etats-Unis (*le Monde* du 29 avril). Le nouvel accord conclu avec Cabot devrait être suivi d'un contrat à long terme de livraison, assure l'APS.

Etats-Unis

Baisse de 0,2 % de l'indice composite en octobre

L'indice composite, censé préfigurer l'activité économique aux Etats-Unis, a baissé de 0,2 % en octobre en raison du krach de Wall Street, a annoncé, mardi 1er décembre, le département du commerce.

Cette baisse, la première depuis neuf mois, est cependant plus faible que celle qu'attendaient de nombreux analystes après la chute de 508 points à Wall Street de l'indice Dow Jones le 19 octobre.

Le ralentissement dans le bâtiment (– 0,5 % en octobre pour les dépenses de construction) et des dépenses de consommation expliquent également la baisse de l'indice composite.

On s'attend généralement à une forte baisse du PNB américain, qui a progressé, en rythme annuel, de 4,1 % avant l'effondrement de la Bourse.

Italie

Faible hausse des prix

Les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,3 % en Italie au cours du mois de novembre, contre 0,9 % en octobre. En un an, de novembre 1986 à novembre 1987, la hausse des prix en Italie est de 5,2 % contre 5,3 % l'année précédente.

Pêche

Le Canada demeure le premier exportateur mondial

Le Canada devrait conserver en 1987 sa place de premier exportateur de produits de la pêche, exprimés en valeur, a [illegible] le Conseil canadien des pêches, le 2 décembre. Selon les prévisions de cet organisme, qui représente les industriels de la côte atlantique du Canada, la valeur totale des exportations de poissons devrait, en effet, atteindre cette année 2,8 milliards de dollars canadiens (1 dollar canadien = 4,24 F), soit 18 % de plus qu'en 1986. Le Conseil relève par ailleurs que les Canadiens sont de plus en plus friands de produits importés (crevettes et poissons, frais et surgelés américains, thon en boîte de Malaisie et de Thaïlande, crevettes de l'Equateur) dont la valeur devrait *s'élever à 770 millions de dollars* canadiens, en progression de 25 %. – *(AFP.)*

Régions

L'Ile-de-France donne 200 000 F à la Bretagne et à la Basse-Normandie

Dans sa [illegible] du mardi 1er décembre, le [illegible] régional d'Ile-de-France, que préside M. Michel Giraud, sénateur RPR du Val-de-Marne, a voté un crédit de 150 000 F qui sera versé aux sinistrés de la tempête qui a soufflé en *Bretagne à la mi-octobre*. Une somme de 50 000 F sera d'autre part attribuée à la Basse-Normandie.

Cette marque de solidarité de la part de la région réputée la plus riche a été approuvée par tous les groupes politiques de l'Assemblée. Seule note discordante : les conseillers du Front national se sont abstenus.

Tiers-monde

Prévisions en baisse de l'aide publique pour 1988

Le taux de croissance de l'aide publique au tiers-monde des dix-huit pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ne devrait pas dépasser 1,5 à 2 % en termes réels en 1988. Cette estimation – en baisse par rapport aux prévisions établies au début de 1987 – a été apportée par le président américain du CAD, M. Joseph Wheeler, lors de la première journée de la réunion annuelle du comité le 1er décembre à Paris. Elle est basée sur un éventuel ralentissement de la croissance des pays de l'OCDE. Les participants ont manifesté, par ailleurs, un consensus sur une aide accrue en faveur des pays les plus pauvres de l'Afrique.

Mille initiatives de « France active » pour créer un million de journées de travail

De création récente (*le Monde* du 1er septembre), la Fondation France active (1) se lance rapidement dans la lutte contre le chômage. Intitulée « Faire », sa campagne a pour objectif de susciter, dans les dix-huit prochains mois, un million de journées de travail rémunéré, grâce au soutien de mille initiatives. D'ici à la fin de l'année, une dizaine de comités locaux seront implantés. Ils rassembleront des personnalités compétentes et auront pour tâche de sélectionner les projets. La Fondation vise à une gestion décentralisée de ses moyens sur des contrats d'objectifs.

L'opération, parrainée par des investisseurs Institutionnels, des associations et la Fondation de France, dispose déjà de moyens financiers importants. Mais il a également fait appel aux contributions privées, par collecte, sous forme de dons ou de fonds de placement.

La Fondation aidera les projets de création d'entreprises et d'emplois durables, économiquement fiables, qui devraient permettre l'insertion professionnelle des populations en difficulté, notamment dans les régions sensibles. Elle pourra accorder des financements selon différentes formules (participation au capital, souscription de prêts participatifs, garanties d'emprunts, prêts d'honneur). Le cas échéant, elle pourra payer des prestations nécessaires à la mise au point des projets, par exemple pour les études de marché.

France active accordera des aides techniques et matérielles avec les réseaux de soutien qu'elle entend constituer en appui de ses réalisations. « *La grande nouveauté*, insiste M. Gérard Courtois, le président, *c'est que des organismes d'origines diverses se sont regroupés autour d'un tel sujet et aient décidé de travailler ensemble. Il y aura des synergies.* »

(1) La Fondation France active (40, avenue Hoche, 75008 Paris) rassemble la Fondation de France, la Cimade, le Comité catholique contre la faim et le pour le développement, le Fonds social juif unifié, la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit coopératif, le Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel et la Fondation pour entreprendre.

La campagne pour les élections prud'homales

M. Viannet (CGT) dénonce le « concours » de la justice à la « répression » antisyndicale

NIMES
de notre correspondant

Pour la CGT, Nîmes est devenue depuis 1983 une ville symbole. Depuis les privatisations de certains services municipaux jusqu'au retour de 39 heures à 39 heures hebdomadaires de travail, la partie de bras de fer permanente qui a opposé le député et maire, M. Jean Bousquet, aux communaux cégétistes a eu des remous jusqu'à l'échelon national. D'où l'importance particulière du meeting qu'a animé le mardi 1er décembre, dans l'après-midi, M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, dans la perspective des élections prud'homales du 9 décembre.

Dans un long discours, suivi par une salle complètement silencieuse, comprenant environ trois cents militants, dont la plupart des responsables départementaux, M. Viannet a fait un tour d'horizon social sans concessions : de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement débouchant sur l'embauche précaire, « *fantastique arme anti-syndicat* », jusqu'au jugement de Bobigny déclarant illicite le préavis de grève des pilotes d'Air Inter. Le responsable cégétiste s'en est pris aux patrons, bien sûr, mais aussi aux rouages de l'appareil d'Etat, utilisant un parallèle entre la mort de l'étudiant Malik Oussekine – il y a un an – « *meurtre* », comme le militant de la CGT et du PC Lucien Barbier, à l'issue d'un affrontement entre manifestants et forces de l'ordre à Amiens.

« *Nous assistons à une répression contre toute activité syndicale*, a-t-il déclaré, *avec le concours de la justice, qui se charge de donner une forme légale à l'arbitraire. C'est une perversion que l'idée qui voudrait assimiler l'action syndicale à un délit de droit commun.* »

Enumérant les raisons de voter et de faire voter CGT au scrutin du 9 décembre, M. Louis Viannet a *évoqué un coup d'arrêt à « la hargne des patrons et de l'Etat »*, la préservation des libertés et, plus [illegible] ment, l'exigence d'un SMIC à 6 000 F. « *Ce n'est pas une formule*, a-t-il précisé, [illegible] *une [illegible] pour des dizaines de milliers d'hommes et de femmes. Cela reviendrait à relever le SMIC de 25 %. En 1968, par la grève, nous en avons obtenu 33 % et pas un taulier n'a fait faillite !* »

Enfin, il a [illegible] l'attention du public sur l'importance grandissante des conseils des prud'hommes. En raison de l'« *agressivité patronale* », il prévoit un « *alourdissement des dossiers* » et des saisines de plus en plus fréquentes.

OLIVIER CLERC.

Des assureurs profil bas

Les compagnies d'assurances [illegible] conquérantes sur la protection sociale ? C'est ce qui a fréquemment affirmé à gauche, par les partis et les syndicats, comme par la Mutualité, rivale et concurrente des assureurs. C'est une attitude assez différente, un profil nettement plus « bas » qu'ont montré, le mardi 1er décembre devant la presse, les responsables de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). « *Nous sommes marginaux* [illegible] *complé*[illegible] », a déclaré M. Lallement, président de la FFSA.

[illegible] agir ? Certes, mais [illegible] secteurs limités et pour des publics définis : par exemple, en matière de santé pour les dépenses entraînées par la pratique des sports violents, et par l'automobile.

Participer à la protection sociale obligatoire ? Si les assureurs rappellent qu'ils le font déjà pour les non-salariés et estiment que leurs coûts de gestion sont inférieurs à ceux de la Sécurité sociale, ils conviennent que leurs charges sont moindres. Ils souhaitent seulement qu'un choix soit offert, comme en RFA, pour les revenus les plus élevés. Et ils proposent de participer à des expériences offrant le choix (sur des zones limitées) entre le système actuel de remboursement par la Sécurité sociale et des organismes bénéficiant d'une délégation pour gérer des « réseaux de soins coordonnés ».

De même pour la retraite, la FFSA désire seulement pouvoir étendre les contrats par capitalisation, *qui ne représentent que* 10 % des retraites complémentaires. Elle revendique avant tout l'égalité de traitement, sur le plan fiscal, avec les caisses de retraite comme avec la Mutualité pour la maladie.

Sur un seul point, les assureurs ont paru plus agressifs : la généralisation des régimes de *cadres supérieurs dont le principe* a été adopté par le CNPF (*le Monde* des 17 et 26 novembre). « *Le corps des entreprises françaises va-t-il s'imposer de nouveaux prélèvements obligatoires au profit des cadres les plus supérieurs ?* », a demandé M. Lallement. Bref, que « *la protection sociale obligatoire s'occupe un peu plus des exclus et* [illegible] *un* [illegible] *liberté pour les gens les plus favorisés* ».

G. H.

EN BREF

● **Grève à la Banque de France.** – La CFDT, la CFTC, la CGT, FO et le Syndicat national autonome de la Banque de France ont *décidé de reconduire le mouvement* de grève nationale de vingt-quatre heures auquel ils avaient appelé pour le mardi 1er décembre. Une rencontre entre la direction et les syndicats devait avoir lieu mercredi 2 décembre. Les revendications des grévistes portent sur les salaires, les effectifs, les retraites, l'avancement ainsi que sur l'avenir de la Banque de France et *de ses activités. Les grévistes ont* occupé les locaux.

● **Heurts à la mairie de La Seyne entre militants CGT et CRS.** – En fin d'après-midi, le mardi 1er décembre, les forces de police et les CRS ont expulsé cinq militants CGT qui occupaient la salle du conseil municipal de La Seyne (Var). Des heurts se sont produits entre les manifestants et les forces de l'ordre, faisant deux blessés légers. Plusieurs centaines de personnes ont protesté sur place. Depuis plusieurs mois, un [illegible] communaux au maire de La Seyne, M. Marc Scaglia (UDF), décidé à privatiser certains services municipaux.

● **Réajustement salarial aux Charbonnages de France.** – La direction de Charbonnages de France a annoncé le 1er décembre dans un communiqué que les éléments de base des salaires de l'entreprise sont augmentés de 1,7 % au 1er octobre *par rapport à ceux du 31 décembre* 1986. Cette décision a fait l'objet d'une information des syndicats. Le 10 juillet dernier, la direction avait annoncé un relèvement de 0,50 % en niveau au 1er septembre : c'est cette augmentation qui est portée à 1,7 % au 1er octobre. Les personnels des unités de Lorraine, de Blanzy, de Provence et de Decazeville percevront une *prime exceptionnelle marquant l'obtention* [illegible] *confortant l'avenir de l'entreprise* », ajoute la direction, sans préciser la date de paiement de cette prime.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations novembre 1983 - Société anonyme de gestion et de contrôle de participations (SAPAR) à taux révisable

Taux retenu pour 1987 : 8,50 % (application du taux minimum prévu au contrat).

Les intérêts courus du 12 décembre 1986 au 11 décembre 1987 sur les obligations SAPAR à taux révisable novembre 1983 seront payables à partir du 12 décembre 1987, à raison de 382,50 F par titre de 5 000 F nominal, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 42,50 F (montant global : 425 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 63,72 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi de finances pour 1984), soit 4,25 F, et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 4,25 F, faisant ressortir un net de 310,28 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Obligations Electricité de France 8,50 % (à bons de souscription d'obligations assimilables), mars 1987

Les intérêts courus du 30 mars 1987 au 13 décembre 1987 sur les obligations Electricité de France 8,50 % mars 1987 (à bons de souscription d'obligations assimilables) seront payables, à partir du 14 décembre 1987, à raison de 340 F par titre de 5 000 F nominal.

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le prélèvement libératoire de 25 % sera de 85 F, auquel s'ajouteront les retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut (contribution sociale, loi des finances pour 1984), soit 3,40 F, et 1 % (CNAVTS, loi du 10 juillet 1987), soit 3,40 F, faisant ressortir un net de 248,20 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

Il est rappelé que, en application de l'article 94-2 de la loi n° 81-1160 du 30 décembre 1981 et du décret n° 83-359 du 2 mai 1983 relatif au régime des valeurs mobilières, les emprunts ci-dessus mentionnés ne sont pas matérialisés par la création de titres ; en conséquence, le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

هكذا من الاصل

FUMEURS, NON-FUMEURS LA LIBERTÉ C'EST RÉCIPROQUE.

Non-fumeurs, vous êtes libres de ne pas fumer. Nous, libres de fumer. Bien sûr, sans vous gêner. Question de savoir-vivre et de responsabilité. Pour mieux respecter votre liberté, les fumeurs prennent l'initiative.

FUMEURS : SOYONS LES PREMIERS A RESPECTER LES NON-FUMEURS.

1. SOYONS RESPONSABLES

Fumer est un plaisir, ne l'imposons pas.

2. SOYONS PRÉVENANTS

Fumer, c'est d'abord ouvrir le dialogue. Avant d'allumer cigarette, cigare ou pipe, assurons-nous que cela ne dérange pas.

3. SOYONS ATTENTIFS

Fumer, c'est aussi tenir compte des autres. Veillons à ce que notre fumée n'importune pas.

4. SOYONS RESPECTUEUX

Fumer est une liberté. Mais elle ne peut s'exercer que dans le respect de son entourage.

5. SOYONS TOLÉRANTS

Fumeurs et non-fumeurs vivent ensemble. Si notre cigarette gêne, acceptons de la fumer plus tard.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SUR LE TABAC. 39, AVENUE D'IÉNA 75016 PARIS. TEL : 40.70.06.24.
Fédération nationale des planteurs de tabac. Association de fournisseurs communautaires de cigarettes. SEITA. Confédération des Chambres Syndicales de débitants de tabac.

هكذا من الاصل

Marchés financiers

Paribas recherche une alliance européenne pour sa filiale, le Crédit du Nord

« *Nous envisageons, à l'horizon 1992, une alliance européenne pour notre filiale le Crédit du Nord* », a laissé entendre M. Michel François-Poncet, président de la Compagnie financière Paribas, un peu à l'image, semble-t-il, de ce que la Compagnie financière de Suez est en train de faire avec l'Istituto San Paolo de Turin pour sa filiale la banque Vernes.

Cette alliance, toutefois, ne pourra se négocier que lorsque le retour à la santé du Crédit du Nord sera définitivement acquis. Ce n'est pas encore le cas, puisque cette banque, qui avait enregistré une perte de 458 millions de francs en 1986, après apurement du bilan, est en déficit de 115,5 millions de francs au premier semestre 1987, en raison d'une forte concurrence sur les crédits et, surtout, de la constitution de 115 millions de francs de provisions *supplémentaires sur les risques souverains* (Amérique latine, notamment), encore insuffisamment provisionnés, malgré un effort considérable en 1986. L'impact de la crise boursière sur les comptes du Crédit du Nord se traduit, pour l'instant, par des provisions de 53 millions de francs, compensées par 68 millions de francs de plus-values concrétisées depuis le début de l'année, les activités sur le MATIF ayant été légèrement bénéficiaires.

L'exercice 1987 sera donc encore perdant, lourde déception pour la Financière Paribas. Cette dernière a indiqué que le décrue de son petit actionnariat continuait, sans accélération, en recul de 1 million, pour revenir à 2,8 millions, soit 21 % à 22 % du capital, l'actionnariat stable détenant environ 26 %, l'étranger 22 % et les salariés 4,2 %.

En ce qui concerne les résultats de 1987, ils ne seront pas sensiblement supérieurs, comme prévu, au moment de la privatisation, mais « *probablement égaux ou légèrement supérieurs* ». La crise boursière s'est traduite par une diminution de 8 % de la valeur estimative de l'action Paribas, ramenée de 480 F au 30 juin 1987 à 445 F au 31 octobre, et environ 430 F *au 30 novembre*.

Eurotunnel plus apprécié en France qu'en Grande-Bretagne

« *Malgré un marché difficile, la souscription d'Eurotunnel s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes* », estime la banque Indosuez, l'une des banques responsables du placement en France des titres de la firme qui construit le tunnel sous la Manche. L'accueil par le public a été meilleur que celui rencontré en Grande-Bretagne.

Sur les 3,5 milliards de francs proposés sur le marché français, la part achetée par quelque *200 000 particuliers* est évaluée à 2 milliards de francs. Le solde a été acquis par de nouveaux institutionnels et aussi par des groupes financiers et d'assurances présents depuis l'origine. Cette augmentation de capital a donc été souscrite à 57 % par des particuliers. Ce pourcentage est nettement supérieur aux 38 % que représentent les quelque 112 000 particuliers dans la tranche émise en Angleterre. Ce placement total de 350 millions de livres s'est réalisé dans des conditions plus difficiles, puisque seulement 80 % des titres proposés ont trouvé des acquéreurs. Les 20 % restants ont alors dû être conservés par les banques garantes.

La tranche internationale de 630 millions de francs a été, pour sa part, placée intégralement en Belgique, en Arabie saoudite, au Japon et aux États-Unis.

L'arrivée en Bourse du titre Eurotunnel, vendu à 35 F, se déroulera le 10 décembre, simultanément à Paris et à Londres.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Eurocic

La Sicav Obligataire Internationale

Le Conseil d'Administration d'Eurocic, la Sicav obligataire internationale, réuni le jeudi 26 novembre 1987, sous la présidence de M. Renaud Segalen, a approuvé les comptes de son huitième exercice, clos le 30 septembre 1987.

Le Conseil proposera, à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, la mise en distribution d'un dividende net de F 467,19 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de F 27,85, soit un dividende global de F 495,04 contre F 464,77 l'an dernier.

Au 30 septembre 1987, avec un nombre de 26 300 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à F 253,06 millions. La valeur liquidative s'élevait à F 9 621,98 par action, soit une hausse de 6,28 % par rapport à l'année précédente, coupon inclus.

GROUPE CIC

Ecucic

Sicav en ecus

Le Conseil d'Administration d'Ecucic, réuni le jeudi 26 novembre 1987 sous la présidence de M. René Paul Rigaud, a approuvé les comptes de son deuxième exercice, clos le 30 septembre 1987.

Au 30 septembre 1987, avec un nombre de 75 855 actions en circulation, le montant de l'actif net s'établissait à F 87,64 millions et la valeur liquidative ressortait à F 1 155,32.

Le Conseil proposera, à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires, la mise en distribution d'un dividende net de F 74,79 assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de F 0,83, soit un dividende global de F 75,62 contre F 32,22 l'an dernier.

GROUPE CIC

Sliminco — Unibail

Les présidents Henri Sauty de Chalon et Jean Meynial, mandatés par leurs conseils respectifs du 19 novembre 1987, sont tombés d'accord sur les conditions de la fusion de leurs deux sociétés, entreprise à l'initiative du Crédit lyonnais, à laquelle MM. Worms & Cie ont donné leur plein accord.

Celle-ci se réaliserait par absorption de Sliminco par Unibail, la gestion de l'ensemble étant confiée à Arc Union, qui anime déjà Unibail.

La parité d'échange, qui ne pourra être définitivement arrêtée qu'après le rapport de messieurs les commissaires aux apports et aux comptes, sera voisine de une pour une.

Les assemblées générales de mai prochain seront appelées à se prononcer sur cette opération.

Le nouvel ensemble ainsi constitué représentera la plus importante Sicomi – hors les Sicomi téléphone – cotée à Paris et un patrimoine locatif – principalement constitué de bureaux au centre de Paris – d'une valeur supérieure à 2,5 milliards de francs.

SLIMINCO
37, rue de Rome
75008 Paris
Tél. : 45-22-24-24

UNIBAIL
308, rue de Richelieu
75002 Paris
Tél. : 40-35-21-21

NEW-YORK, 1er déc. ↑

Timide reprise

Douché en début de semaine, le marché américain s'est timidement redressé mardi. La tendance s'était même franchement raffermie à l'ouverture. Mais l'effort avait été un peu trop violent. Des ventes bénéficiaires érodèrent sérieusement les gains initiaux, et, à la clôture, l'indice des industrielles, un instant parvenu à 1 877,98, s'établissait à 1 842,34, en progrès de 8,79 points seulement. Le bilan de la journée a été positif, mais très contrasté quand même. Sur 1 960 valeurs traitées, 816 ont monté, 751 ont baissé et 393 n'ont pas varié.

Bien qu'artificielle, la remontée du dollar a un peu rassuré les opérateurs. Mais à New-York, la communauté financière est moins sensible aux fluctuations du billet vert que ne peut l'être l'étranger. En fait, la Bourse new-yorkaise manque de confiance dans l'administration Reagan et craint que le Congrès ne rejette le compromis signé sur la réduction budgétaire. De l'avis de nombreux professionnels, elle teste à nouveau ses plus bas niveaux à partir desquels une vraie reprise pourrait s'effectuer. Encore faudrait-il que le dollar n'exerce pas un effet dissuasif sur les investisseurs internationaux.

Preuve de leur méfiance : l'activité s'est contracté, et 149,87 millions de titres ont changé de mains, contre 267 millions la veille.

VALEURS	Cours du 30 nov.	Cours du 1er déc.
Alcoa	44	43 7/8
Allegis (ex-UAL)	67 3/4	68 3/8
A.T.T.	26 7/8	27
Boeing	34 1/2	35 1/4
Chase Manhattan Bank	22 7/8	24
Du Pont de Nemours	78 1/8	79
Eastman Kodak	45 1/4	46 5/8
Exxon	36 1/2	36 7/8
Ford	70 7/8	73
General Electric	42 1/2	42
General Motors	56 3/8	55
Goodyear	48 5/8	50 1/4
I.B.M.	111 1/4	111
I.T.T.	43 5/8	45 1/4
Mobil Oil	33 3/4	34 3/4
Pfizer	46 1/8	47
Schlumberger	28 5/8	30 3/4
Texaco	31 5/8	30 7/8
Union Carbide	19 3/8	18 7/8
U.S.X.	28 1/8	28 1/8
Westinghouse	43 3/8	44
Xerox Corp.	52 7/8	51

PARIS, 2 décembre ↓

Désabusé

En ce 2 décembre, le soleil ne s'est pas levé sur la Bourse. Au contraire, le brouillard s'est épaissi rendant quasiment nulle la visibilité. L'*indicateur de tendance*, qui était resté légèrement positif durant les échanges de matinée, est devenu négatif au fil de la séance officielle. Il clôturait à – 0,52 %. Le volume des transactions est demeuré modéré, les investisseurs préférant ne pas prendre de positions avant la prochaine éclaircie monétaire. Ils attendent donc des signes de la part des autorités allemandes ou japonaises qui permettraient d'enrayer la chute du dollar. La baisse du taux d'escompte en RFA, espérée pour jeudi, pourrait être un de ceux-là. Mais elle ne sera pas suffisante pour redonner la confiance. Les propos de M. Balladur et sa décision de nommer une commission de réflexion sur les nouveaux instruments financiers et sur les marchés financiers à terme ont été accueillis sans enthousiasme. « Ce n'est pas cela qui nous sortira *du marasme* », *commentait un agent* de change.

Le MATIF était encore à l'honneur, avec l'adoption par les députés, mercredi matin, en première lecture et à main levée, du texte sur les marchés à terme. Celui-ci prévoit l'unification du MATIF et des marchés à terme des marchandises. Simple coïncidence, les contrats de décembre et de mars sont revenus au niveau de 100 durant le journée, un seuil qu'ils avaient quitté le 11 août dernier. Néanmoins, cette prise de 100 sera de courte durée, l'échéance de mars clôturant à 99,25.

Dans ce marché calme et désabusé, les principales valeurs en baisse étaient SFIM, SAT, Epéda Bertrand Faure et Drouot Assurances. En revanche, parmi les légères progressions figuraient Primagaz, Fives Lille, la SCOA et le Printemps.

Sur le second marché, au lendemain de l'introduction de SIACO, qui a rencontré peu de succès, celle de la société Girodet s'est déroulée sensiblement mieux à Lyon. Les ordres d'achat libellés à 117 francs ont été servis à concurrence de 15,5 % environ.

LONDRES, 1er déc. =

Consolidation

L'ouverture en hausse de la Bourse de New-York n'a apporté qu'un bref soutien mardi au Stock Exchange. Les actions se repliaient en fin de journée, et le bilan de la journée était quasiment inchangé par rapport à la veille. L'indice FT clôturait en baisse de 1,1 point, à 1 249,8. Le volume des transactions s'élevait à 25 280, contre 24 686.

Dans ce contexte, les valeurs internationales demeuraient stables, de même que les titres liés à l'industrie pharmaceutique. Allied Lyons (brasseries, vins et alimentation) annonçait une hausse de 33 % de son bénéfice avant impôt au premier semestre, à 197,5 millions de livres. Quant au conglomérat Trafalgar House (construction, immobilier, hôtel, aviation, pétrole et gaz), il présentait une progression de 12 % de son bénéfice avant impôt pour le premier semestre terminé à fin septembre. Il atteint 163,2 millions de livres. D'autre part, mardi, les cotations ont débuté sur le marché à terme Baltic (Baltic Futures Exchange-BFE), qui rassemble les tourteaux de soja, la pomme de terre, la viande et le fret maritime.

TOKYO, 2 déc. ↑

Soutenu

Sur sa lancée précédente, le Kabuto-Cho a poursuivi, mercredi, son avance. Toutefois, la progression des cours s'est ralentie sensiblement en séance. Alors que, peu avant midi, l'indice Nikkei avait gagné 169,81 points, il ne s'établissait plus, en clôture, qu'à 22 915,49 (+ 82,60 points).

A dire vrai, le marché japonais a pris bonne note des déclarations faites par le premier ministre, Noboru Takeshita, sur les problèmes monétaires. Toutefois, si ce dernier s'est dit confiant dans la parole des Etats-Unis de respecter les accords du Louvre, la Bourse nippone, elle, est beaucoup plus circonspecte. D'où l'irrégularité marquée de la tendance avec la hausse des valeurs pharmaceutiques et des actions des entreprises fabriquant de la pâte à papier et la baisse des sidérurgiques. Très modérée mardi, l'activité s'est accélérée avec plus de 500 millions de titres échangés (contre 413 millions).

VALEURS	Cours du 1er déc.	Cours du 2 déc.
Akai	421	442
Bridgestone	1 270	1 280
Canon	940	935
Fuji Bank	3 080	3 100
Honda Motors	1 280	1 290
Matsushita Electric	2 130	2 130
Mitsubishi Heavy	822	810
Sony Corp.	4 820	4 840
Toyota Motors	1 800	1 830

FAITS ET RÉSULTATS

● **Réorganisation à la Caisse des dépôts.** – Poursuivant son adaptation à son nouvel environnement, la Caisse des dépôts et consignations a procédé à une réorganisation interne : l'essentiel des activités bancaires et financières de la CDC a été regroupé au sein d'une direction des affaires bancaires et financières, placée sous l'*autorité de M. Jacques Delmas-Marsalet*, directeur général adjoint de la Caisse. Cette réorganisation vise, d'après le communiqué de la Caisse, à « *améliorer l'efficacité des services bancaires rendus aux clientèles de déposants* » à « *développer – dans un contexte de plus forte concurrence – une offre dynamique* » et à « *gérer, dans des structures distinctes, les portefeuilles relevant d'objectifs et de logiques financières différents* ».

Afin d'atteindre ces objectifs, trois départements opérationnels ont été mis en place au sein de cette structure : un département « clientèles et réseaux », un département « production bancaire » et un département « investissements et marchés ».

● **La Générale des eaux possède 58 % de Médifutur.** – Le groupe de la Générale des eaux vient de porter de 10 % à 58 % la participation qu'il détient dans Médifutur, un groupement de cliniques privées. Cette acquisition, dont le montant n'est pas connu, ne débouchera pas sur un regroupement avec Cliniques de France, dont la Générale des eaux détient directement 40 % du capital. Elle contrôle cependant Cliniques de France par le biais d'une société de gestion où elle détient la majorité. Parmi les autres actionnaires figurent la Société générale et le président de Médifutur, M. Philippe Austruy. La Générale des eaux contrôle désormais mille cinq cents lits de cliniques en France.

● **Candy achète 44,6 % de Rosières.** – Le groupe italien Candy (électroménager) a acheté 44,6 % du capital français Rosières (cuisinières). Cette prise de contrôle vise à « *faire face avec le maximum d'efficacité à l'internationalisation du marché de l'électroménager* » et à construire « *un nouveau grand de l'industrie européenne* », indique Candy. Ce groupe réalise un chiffre d'affaires de 3,6 milliards de francs, tandis que Rosières en fait un de 750 millions de francs. Le nouvel ensemble, qui emploie quatre mille cinq cents personnes, fabrique et distribue sous les marques notamment de Candy, Rosières, Zerowatt, Gasfire, La Sovrana, Kelvinator, Rosinox, Friginox et Tiffon.

● **Démission du président de la Bourse de Hongkong.** – Le président de la Bourse de Hongkong, M. Jeffrey Sun, a présenté sa démission pour « *des raisons personnelles* », a annoncé un porte-parole de la Bourse. Ce porte-parole a ajouté que cette démission n'avait rien à voir avec la fermeture controversée de la Bourse de Hongkong pendant quatre jours, décidée par M. Sun, pour éviter un krach. M. Sun a l'intention d'émigrer au Canada, et le conseil d'administration de la Bourse a déjà accepté sa démission, a précisé le porte-parole.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1156	980	o	Matelleg. Mailles	110	109 50	
Alain Manoukian	246	238 50		Métrologie Instrum.	300	302	
Aramit & Associés	400	400		Microservice	155	141 50	o
Arjuzel	265	254 40	o	M.M.INA.	480	480	
B.A.C.	430	430		Molex	195 30	....	
B. Dumasy & Assoc.	381	....		Nouvelle-Dalmas	580	580	
B.I.C.M.	680	680		Olivetti-Logabax	262	262	
B.I.P.	406	406		Cie. Gen. Fin.	355	350	
Bollorè Technologies	701	701		Petit Bateau	180	180	
Bulkeri	577	571		Pernod	361	369	
Câbles de Lyon	800	762		Pier Import	198	198	
Calbacton	594	525	o	Pradeau (C. in. & Fin.)	100	100	
Canal Plus	325	331		Rexel	875	840	o
Credit	900	900		Sit-Guitain Embalage	940	980	
C.D.M.E.	701	700		Sit-Honoré Maillgnon	129	127	
C. Equip. Elect.	301	297		S.C.E.P.M.	200	192	o
C.E.G.I.D.	580	570		Sagta	300	308	
C.E.S.E.P.	183 30	....		Sema-Metra	338	348	
C.E.P.-Communication	880	846		S.E.P.	953	886	
C.G.I. Informatique	435	410		S.E.P.R.	940	940	
Clouets d'Origny	380	365		Sligos	980	980	
C.M.I.M.	250	250		S.M.T.Gerpil	200	162	o
Concorde	198	198		Stedefeng	580	580	
Coralnaud	570	580		Sofiroc	360	355	
Dalet	176	176		Supra	447	420	
Dauphin O.T.A.	2980	2935		TF 1	176	183 50	d
Dauphin	1400	1303	o	Union Financ. de Fr.	480	481	
Deville	719	681		Valeurs de France	305	305	
Drouot-Cie. convert.	....	....					
Editions Rolland	140	134 40	o				
Elect. S. Dassault	336	335					
Elysées Investiss.	14 80	15 10					
Espaces	426	426					
Filipacchi	372	360					
Galateli	650	650	o				
Guy Degrenne	980	902					
I.C.C.	228	225					
IDIA	134	134					
I.G.F.	103	100					
IMS	115	111					
Int. Metal Service	149	149					
La Cornaude Electm.	250	240	o				
Le pel fleur du mois	215	202					
Loca Investissement	265	265					
Locauto	204	200					
Manutan	305	284					
Marlin Immobilier	270 20	275 20					

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 1er-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	18,5	85	–	–	160	–	–	–
Paribas	400	–	8	13	–	94	97	–	–
Peugeot	1300	1,8	140	105	–	335	–	–	–
Thomson-CSF	1100	0,5	12	–	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	2,5	13,5	24,8	–	44	53,5	–	–
Midi	1100	12	73	–	–	–	–	–	–

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er déc. 1987
Nombre de contrats : 132 835

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,60	98,85	98,30	98,40
Précédent	99,25	98,45	97,85	97,90

INDICES

CHANGES

Dollar : progrès à 5,63 F ↑

La reprise du dollar s'est poursuivie mercredi sur toutes les places financières. Mais seule la Banque du Japon est, semble-t-il, intervenue pour le pousser en avant. Le billet vert a coté 5,6330 F (contre 5,6195 F). Partout, après les mesures de relance décidées à Bonn le 2 décembre, on attend, pour jeudi, une baisse du taux d'escompte en RFA. « *Une carence allemande pourrait être catastrophique* », assuraient les cambistes.

FRANCFORT	1er déc.	2 déc.
Dollar (en DM)	1,6336	1,66
TOKYO	**1er déc.**	**2 déc.**
Dollar (en yens)	132,42	133,70

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 déc.)	8 1/8-8 1/4 %
New-York (1er déc.)	6 15/16-7 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	30 nov.	1er déc.
Valeurs françaises	74,7	74,2
Valeurs étrangères	99	98,5
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	293,9	288,8

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	30 nov.	1er déc.
Industrielles	1 833,55	1 842,34

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	30 nov.	1er déc.
Industrielles	1 250,9	1 249,8
Mines d'or	352	338,3
Fonds d'Etat	90,28	89,76

TOKYO

	1er déc.	2 déc.
Nikkei Dow Jones	22 832,89	22 915,49
Indice général	1 851,96	1 857,59

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6530	5,6580	+ 10	+ 25	+ 30	+ 80	+ 210	+ 300
$ can.	4,3861	4,3116	– 35	– 14	– 50	– 18	– 134	– 50
Yen (100)	4,2345	4,2399	+ 138	+ 156	+ 287	+ 319	+ 899	+ 986
DM	3,3958	3,3990	+ 129	+ 148	+ 266	+ 295	+ 815	+ 893
Florin	3,0185	3,0212	+ 93	+ 104	+ 184	+ 205	+ 562	+ 620
FB (100)	16,2870	16,2249	+ 205	+ 282	+ 376	+ 589	+ 1395	+ 1754
FS	4,1429	4,1481	+ 141	+ 168	+ 306	+ 350	+ 946	+ 1078
L (1 000)	4,6100	4,6162	– 104	– 74	– 221	– 169	– 681	– 574
£	10,1754	10,1865	– 56	– 23	– 102	– 37	– 104	– 97

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7 15/16	8 1/16	7 3/8	7 7/8	7 3/4	7 7/8
DM	3 1/8	3 3/8	3 1/2	3 5/8	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4
Florin	4 1/4	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 1/16	4 13/16
F.B. (100)	6 1/2	7	6 5/8	7	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8
F.S.	1	1 1/2	3 15/16	4 1/16	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	9	9	10 1/2	11	10 7/8	11 3/8	11 3/8	11 3/4
£	8 3/4	9	8 7/8	9	8 7/8	9	8 13/16	8 15/16
F. franc.	8	8 1/2	8 7/8	9	8 7/8	9	8 7/8	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

مكرر من الاصل

Marchés financiers

BOURSE DU 2 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1880	4,5 % 1973	1895	1895	1895	....
4020	C.N.E. 3%	3999 90	4010	4010	+ 0 25
1065	B.N.P. T.P.	1076	1075	1076	- 0 09
1055	C.C.F. T.P.	1060	1067	1063	- 0 66
1050	Créd. Lyon. T.P.	1045	1045	1045	....
1490	Renault T.P.	1465	1440	1440	- 1 70
1815	Rhone-Poul. T.P.	1872	1870	1875	+ 0 16
1265	St-Gobain T.P.	1230	1220	1220	- 0 80
1085	Thomson T.P.	1130	1145	1145	+ 1 33
320	Accor	318 50	310 10	310	- 2 05
440	Agence Havas	431 20	435	435	+ 0 88
515	Air Liquide	504	502	502	- 0 40
1850	Alcatel	1862	1890	1890	+ 1 50
1450	Als. Superm.	1440	....	....	....
270	A.L.S.P.I.	268	270	261	- 2 61
245	Alsthom ★	250 50	252	251 90	+ 0 56
1380	Arjom. Prioux	1475	1478	1465	- 0 68
320	Aussedat-Rey	333	327	325	- 4 13
740	Aux. Entrepr. ★	772	798	792	+ 2 59
830	Avions Dassault	825	815	801	- 2 91
270	BAFIP	283	280	280	- 1 06
280	Bail-Equipem. ★	272	278	289	- 1 10
840	Bail Investiss.	877	868	874	- 0 34
258	B.N.P. C.I.	276	275	275	....
390	Cie Bancaire	390	391	390	....
250	Bazar H.-V.	253	240	250	- 1 18
380	Béghin-Say ★	353 60	350	347	- 1 84
590	Berger (Mé)	570	570	570	....
475	Bic ★	510	512	504	- 1 18
730	B.I.S.	745	740	726	- 2 55
2180	Bongrain S.A.	2220	2220	2220	....
900	Bouygues	943	936	932	- 1 17
88	B.P. France	76	75	75	- 1 32
4150	B.S.N.	4189	4180	4155	- 0 81
1690	Cap Gem. S. ★	1675	1670	1616	- 3 52
1040	Carnaud	1106	1125	1125	+ 1 72
2400	Carrefour ★	2400	2407	2390	- 0 42
123	Casino	117	117	115 10	- 1 62
95	Casino A.D.P.	98 90	98	98 50	+ 0 81
....	C.C.M.C.	995	1020	1020	+ 2 51
640	Cetelem	631	635	617	- 2 22
470	Cerus	530	531	531	+ 0 19
1400	C.F.A.O.	1365	1350	1365	....
225	C.G.E.	220 10	217	217	- 1 41
710	C.G.I.P. ★	730	740	730	....
705	Chargeurs S.A.	715	705	715	....
850	Ciments franç. ★	880	880	875	- 0 57
380	Club Méditerr.	339	332	344	+ 1 47
145	Codetel ★	159	157	160	+ 0 63
300	Colimeg	315	313 20	320 50	+ 1 75
1500	Coles	1615	1630	1610	- 0 31
330	Compt. Entrepr.	208 60	210 10	215	+ 3 07
485	Compt. Mod.	485	500	504	+ 3 70
840	Créd. Foncier	957	949	950	- 0 73
390	Crédit F. Imm.	400	402	400 50	+ 0 13
109	C.C.F.	108 70	108	108	- 0 64
600	Créd. Lyon. (CI)	585	590	590	- 0 84
860	Crédit Nat. ★	665	656	647	- 2 71
132	Crouzet ★	129	129	129	....
2200	Damart S.A.	2070	2065	2065	- 0 24
300	Darty ★	290	290	278 10	- 4 10
245	Darty (DP)	250	250	241	- 3 60
1480	De Dietrich	1519	1500	1500	- 1 25
260	Dév. R.d.C. (Li)	257	256	256	- 0 39
390	D.M.C.	415	418	411	- 0 96
300	Drouot Assur.	279	271	271	- 2 87
1400	Docks France ★	1459	1427	1449	- 0 69
680	Dumez ★	631	635	610	- 3 33
1000	Eaux (Gén.)	1070	1070	1055	- 1 40
895	Ecco ★	901	900	882	- 2 11
610	Electrofinancière	670	658	658	- 1 79
240	Elf-Aquitaine	245	241	241	- 1 62
225	— (certific.)	211	217 80	214	+ 1 42
490	Epeda-B-Faure	487	463	470	- 3 49
2050	Essilor	2136	2165	2120	- 0 75
1580	Essilor Int. (DP)	1665	1610	1600	- 3 90
380	Esso S.A.F. ★	325	325	318	- 2 15
1100	Eurafrance	1110	1140	1136	+ 2 25
825	Eurocom ★	830	850	826	- 0 48
2750	Euromarché	3119	3100	3120	+ 0 03
470	Europe nº 1 ★	468 80	463	455 10	- 2 92
925	Exor ★	925	920	920	- 0 54
500	Facom	491	509	493	+ 0 41
825	Fichet-bauche	870	870	870	....
....	Fin. Sécin.-Chât.	39	39 10	39 10	+ 0 26
198	Fiocotel ★	209	209	208 50	- 0 24
95	Fives-Lille	94	99	99	+ 5 32
995	Fromageries Bel	1050	1050	1030	- 1 90
1000	Gal. Lafayette ★	957	980	978	+ 2 19
230	Gascogne	220	225	225	+ 2 27
1200	Gaz et Eaux	1198	1170	1150	- 4 01
336	Géophysique ★	308	325	315 20	+ 2 34
1650	Gerland	1838	1825	1825	- 0 71
426	GTM-Entrepose	450	435 20	435 10	- 3 31
600	Guyenne-Gas. ★	486	472	474	- 2 47
2010	Hachette ★	1850	1850	1813	- 2
455	Hénin (La)	438	449	438	- 0 46
1080	Hutchinson	1125	1125	1143	+ 1 60
112	Imétal	127 50	127	127	- 0 39
330	Imm. Plaine-M.	321	325	340	+ 5 92
800	Ingénico	900	905	905	+ 0 55
3740	Inst. Mérieux	3765	3800	3750	- 0 40
525	Interbail ★	540	555	553	+ 2 41
780	Intertechnique	710	705	715	+ 0 70
650	J. Lefebvre	645	645	656	+ 1 71
1080	Lab. Bellon	970	950	947	- 2 37
1120	Lafarge-Coppée	1142	1174	1131	- 0 95
1350	Lebon ★	1349	1360	1360	+ 0 07
2080	Legrand ★	2201	2249	2160	- 1 86
1680	Legrand (DP) ★	1740	1780	1700	- 2 30
450	Leroy-Somer ★	440	445	440 10	+ 0 02
1420	Lesieur	1535	1506	1506	- 1 89
885	Localbail Immob.	755	755	751	- 0 53
395	Locafrance ★	392	390 10	385 50	- 1 66
865	Locindus	885	890	895	+ 1 13
225	Lucheire	218	206 90	210 60	- 3 39
1450	L.V.M.H.	1500	1470	1490	- 0 67
1190	Lyonn. Eaux ★	1220	1210	1221	+ 0 08
55	Mai. Phénix	55 30	55	55 50	+ 0 36
640	Maysonne (Ly)	465	465	465	....
225	Mar. Wendel ★	249 50	250	241	- 3 41
1650	Martell	1830	1815	1818	- 0 66
1400	Matra	1430	1415	1415	- 1 05
1700	Merlin-Gerin ★	1528	1530	1495	- 2 16
200	Michelin	199 80	198	196 80	- 1 50
860	Midi (Cie)	924	945	926	+ 0 22
183	Midland Bt SA ★	189	184	185	- 1 80
745	Min. Salsig. (Mo)	877	842	842	- 3 99
32	M.M. Penarroya	33 70	33 80	32 90	- 2 37
50	Moulinex	51 85	52	51 20	- 1 25
740	Navig. Mixtes	760	765	769	+ 1 18
91	Nord-Est	91	90	90	- 1 10
310	Nordon (Ny)	330	....	....	....
340	Nouvelles Gal.	335	311	315	- 5 97
600	Occident. (Gén.)	643	645	638	- 0 78
935	Omn. F. Paris	900	903	903	+ 0 33
215	Ofida-Caby	200	200	199	- 0 50
220	Opfi-Paribas	215	225	213	- 0 93
2400	Oréal (L')	2620	2650	2580	- 1 53
310	Paribas	308 50	308	307 50	- 0 31
350	Paris-Réesc. ★	377	375 80	373 50	- 0 93
750	Pechelbronn ★	758	758	764	+ 0 79
770	Penhoet	790	755	780	- 1 27
670	Pernod-Ricard	701	705	706	+ 0 71
840	Peugeot S.A.	950	969	954	+ 0 42
15 50	Poclain	14 50	14 45	14 46	- 0 34
430	Poliet	427	420	419	- 1 87
620	P.M. Labinal	693	697	699	+ 0 87
2400	Presses Cité	2600	2550	2545	- 2 12
1140	Prétabail Sic.	1185	1158	1181	- 0 34
630	Primagaz	550	579	580	+ 5 45
430	Printemps ★	426	443	435	+ 2 11
1590	Promodès	1501	1504	1530	+ 1 93
985	Radiotechn.	978	958	958	- 2 04
68	Raff. Dist. Total	72 40	72 40	73	+ 0 83
2810	Redoute (La) ★	2890	2880	2855	- 1 21
275	Robur financière	274	274	274	....
805	Roussel-Uclaf	849	840	835	- 1 65
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	4260	4270	4270	+ 0 23
160	Sade	162 50	....	....	....
1460	Sagem ★	1489	1444	1499	+ 0 67
420	Saint-Gobain	442 10	444	445	+ 0 66
1130	St-Louis	1140	1169	1168	+ 2 48
1000	Salomon	1001	1010	1010	+ 0 90
1180	Selvepar	1180	....	....	....
520	Sanofi	528	525	520	- 1 52
450	S.A.T. ★	370	350	354	- 4 32
1000	Saupiquet (Na)	981	981	981	....
255	Schneider ★	260	260	259	- 0 38
75	S.C.O.A.	76 90	79	78	+ 1 43
640	S.C.R.E.G.	550	555	555	+ 0 91
675	Seb ★	703	703	696	- 1
435	Sefimeg ★	482	475	484	+ 0 41
1080	S.F.I.M.	925	850	878	- 5 30
38	S.G.E.	37 10	37 75	36 95	- 0 40
310	Signaux ★	310 10	320	316	+ 1 90
800	Sie	850	857	875	+ 2 94
570	Simco-U.P.H. ★	620	617	617	- 0 48
330	Simnor (Li)	331	330	330	- 0 30
915	Skis Rossignol	850	860	860	+ 1 18
640	Simnaco	693	690	690	- 0 43
360	Société Générale	336	330	330	- 1 79
170	Sodexco	176	175 90	175 90	- 0 06
170	Sodero (Na)	180	175	175	- 2 78
2020	Sodexho	2178	2200	2200	+ 1 01
100	Sogeral (My)	100	....	....	....
330	Sogerap	330 10	330	330	- 0 03
2280	Sommer-Allib. ★	2440	2470	2461	+ 0 86
565	Source Perrier	555	540	560	+ 0 90
620	Sovac ★	650	640	630	- 3 08
315	Spie-Batignol.	318	315	318	....
350	Strafor ★	365	368	359	- 1 64
285	Suez	285 50	285	285	- 0 18
280	Synthelabo ★	264	260	243	- 7 95
540	Talcs Luzenac	555	530	532	- 4 14
2670	Tél. Elect.	3095	3180	3090	- 0 16
725	Thomson-C.S.F.	746	757	741	- 0 66
355	Total (CFP) ★	360	360	360	....
78	— (certific.)	78 10	75 50	79	+ 1 15
760	T.R.T. ★	854	875	856	+ 0 23
360	U.F.B.	355	360	355	+ 0 28
760	U.I.C. ★	765	773	740	- 3 27
605	U.I.F. ★	575	570	581	+ 1 04
800	U.I.S.	850	850	849	- 0 12
178	U.C.B. ★	170 10	172	170	- 0 06
685	Unibail	765	768	760	- 0 65
405	Valéo	436	431 50	428	- 1 83
45	Vallourec	47 50	47	49 50	+ 4 21
270	Via Banque	294	297	302 50	+ 2 89
665	Elf-Gabon	540	551	552	+ 2 22
91	Amax Inc.	104 90	104	104	- 0 86
125	Amer. Express	124 50	122 50	121 80	- 2 17
158	Amer. Teleph.	150	150 50	145 90	- 0 07
102	Anglo Amer. C.	117 50	119 80	120 80	+ 2 81
600	Amgold	619	623	635	+ 3 07
845	BASF (Akt)	854	854	894	+ 4 68
905	Bayer	899	900	900	+ 0 11
101	Buffelsfont.	116 80	119 90	120	+ 2 74
142	Chase Manh.	127 20	133 60	133 60	+ 5 03
51	De Beers	58 60	59 90	59 90	+ 2 22
1480	Deutsche Bank	1420	1387	1370	- 3 52
790	Dresdner Bank	750	793	793	+ 5 73
116	Driefontein Cst	75 50	78 90	78 90	+ 4 50
445	Du Pont-Nem.	441	444	444	+ 0 68
405	Eastman Kodak	386	385	389	+ 0 78
65	East Rand	64 80	63 60	63 95	- 1 31
190	Electrolux	188	184 50	184 20	- 2 02
145	Ericsson	148 40	147 10	147 10	- 0 88
220	Exxon Corp.	207	207 50	207 50	+ 0 24
420	Ford Motors	401	408	408	+ 1 75
75	Freegold	87	89	89 70	+ 3 10
91	Gencor	103	100	102	- 0 97
240	Gén. Electr.	239	236 60	236 50	- 1 05
385	Gén. Belgique	353	352	355	+ 0 57
335	Gen. Motors	321	330	330	+ 2 80
70	Goldfields	92 95	94	95	+ 2 21
38	Gd Metropolitan	39 50	38 20	38 20	- 3 29
65	Harmony	74 90	75 70	74	- 1 20
62	Hitachi	49 50	48 70	48 70	- 1 62
840	Hoechst Akt.	867	878	878	+ 1 27
98	Imp. Chemical	98 70	98 50	98 50	- 0 20
650	IBM	631	627	627	- 0 63
265	ITT	249	256	256	+ 2 81
139	Ito-Yokado	139	142 30	142 30	+ 2 37
89	Matsushita	88 50	88 40	88 40	- 0 11
835	Merck	851	854	854	+ 0 32
340	Minnesota M.	329	328	328	- 0 30
199	Mobil Corp.	192	195 50	195 50	+ 1 82
189	Morgan J.P.	174	172 50	172 50	- 0 86
32800	Nestlé	32550	32800	32800	+ 0 77
121	Norsk Hydro	119	116	117	- 1 58
187	Ofial	216 50	220	220	+ 1 62
1550	Petrofina	1400	1410	1425	+ 1 79
485	Philip Morris	487	491 50	490	+ 0 62
85	Philips	86 10	87	86 60	+ 0 58
65	Placer Dome	87 50	89 95	89 95	+ 2 80
395	Quilmès	297	305	309	+ 4 04
510	Randfontein	536	565	541	+ 0 93
595	Royal Dutch	585	583	585	....
25	Rio Tinto Zinc	33	33 50	32 50	- 1 52
68	St Helena Co	84 50	83	83	- 1 78
169	Schlumberger	167 90	171	170	+ 1 25
99	Shell transp.	97 50	93 75	93 75	- 3 85
1260	Siemens A.G.	1260	1295	1297	+ 2 94
199	Sony	203	201 20	200 50	- 1 23
187	T.D.K.	185 90	186 50	186	+ 0 05
27	Toshiba Corp.	27 15	27 20	27	- 0 55
305	Unilever	310	298	298	- 3 87
172	Unit. Techn.	187	178	178	- 4 81
530	Vaal Reefs	669	692	690	+ 3 14
250	Volvo	257	258 60	258 50	+ 0 58
230	West Deep	293	295	292	- 0 34
315	Xerox Corp.	300	290	290	- 3 33
1 48	Zambia Corp.	1 82	1 75	1 70	- 6 59

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8820	..
Emp. 8,80 % 77	124	4 664
9,80 % 78/93	100 10	3 856
10,80 % 79/94	102 30	2 658
13,25 % 80/90	104 75	6 625
13,80 % 81/89	105 05	12 174
16,20 % 82/90	112 75	14 380
16 % juin 82	114 25	7 738
14,60 % fév. 83	113 80	11 400
13,40 % déc. 83	116 65	12 739
12,20 % oct. 84	109 80	1 867
11 % fév. 85	107 60	8 588
10,26 % mars 86	101 85	7 457
ORT 12,75 % 83	1800	
OAT 10 % 2000	100 60	6 191
OAT 9,90 % 1997	103 30	9 628
OAT 9,80 % 1996	100 20	8 243
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 75	3 702
CNB Paribas	102	3 702
CNB Suez	101 85	3 702
CNI janv. 82	101 77	3 702
PTT 11,20% 85	103 90	0 220
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 86	105 20	5 176
CNT 9% 86	82 50	5 211
CRH 10,90% déc. 85	102 35	9 084
Mécanique I. 6% 8/7	68	6 900

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	600	568 o
Agache (Sté. Fin.)	1589	1549
A.G.F. (St Cent.)	550	....
Applic. Hydraul.	720	....
Arbel	360	361
Astorg	205 40	197 20 o
Avenir Publicité	360	340
Bain C. Monaco	220	204 50 o
Banque Hypoth. Eur.	395	398
Béghin-Say (C.I.)	258	256
B.G.L.	340	354 d
Blanzy-Ouest	580	585
B.N.P. Intercontin.	202	210
Bénédictine	4800	4710
Bon-Marché	800	800
B.T.P.	132	132
Calif	580	570
Cambodge	690	700
C.A.M.E.	190	180
Campenon Bern.	170	178
Carbone-Lorraine	414	401
C.E.G.Frig.	412	412
Centen. Blanzy	1760	1800
Centrest (Ny)	184	....
Cerabati	123	120
Chambourcy (M.)	790	780
Champex (Ny)	138	....
C.I.C. (Financ. du)	231	230
C.I. Maritime	628	660
Cinéma-Ghém.	240	....
Cipres (B)	345	....
Clause	280	280
Cofradel (Ly)	1230	1230
Cogifi	350	355
Comiphos	264	266
Cie Industrielle	2136	2050 o
Comp. Lyon-Alem.	411	400
Concorde (La)	711	664 o
C.M.P.	20	18 20 o
Créd. Gén. Ind.	530	535
Cr. Universel (Cie)	556	....
Créditel	133 90	....
Darblay S.A.	430	....
Delalande S.A.	833	833
Delmas-Vieil. (Fin.)	1321	1321
Didot-Bottin	868	880
Eaux Bass. Vichy	1170	1200 o
Eaux Vittel	1861	1830 o
Economats Centre	380	415 d
Electro-Banque	288	285
Elf-Antargaz	700	652 o
E.L.M. Leblanc	685	640 o
Emill-Bretagne	210	202
Entrepôts Paris	361	386 60 d
Epargne (B)	2750	2884 d
Europ. Accumul.	31 25	32 10
Eternit	1690	....
Finalens	165	165 10
FIPP	287	176 50 o
Fiac	520	499 o
Foncière (Cie)	373	377
Fonc. Lyonnaise	540	520
Foncina	488	485
Forinter	1070	1070
Fougerolle	233	233
France I.A.R.D.	211	230 d
France (La)	4350	4350
From. Paul Renard	480	495
GAN	735	745
Gaumont	316	303
Gévelot	502	471
Gr. Fin. Constr.	408	425
Gds Moul. Paris	320	320
Groupe Victoire	2068	2150
G. Transp. Ind.	430	440
H.E.F.	102	100 50
Immindo S.A.	420	420
Immoinvest	248	250
Immobail	371	378
Immobanque	650	655
Immob. Marseille	8800	8750
Immofice	462	474
Invest. (Sté Cent.)	2840	2850
Jaeger	130	124 90 o
Lafitte-Bail	433	430
Lambert Frères	161	152
Lille-Bonnières	527	501
Loca-Expansion	242	242
Locafinancière	318	315
Locatel	760	785
Louvre (Sté)	980	980
Lucia	866	862
Machines Bull	27 50	28 40 o
Magasins Uniprix	152	146 o
Magnant S.A.	94 40	98 20 d
Maritimes Part.	234	225
Métal Déployé	399	378
Mors	84	....
Navig. (Nat. de)	40	38 40 o
OPB Paribas	172	171
Optorg	145	149
Oréal (L') C.I.	1361	1380
Origny-Desvroise	860	....
Palais Nouveauté	504	473
Paribas-CIP	389	390
Paris France	240	230 40 o
Paris-Orléans	248	245
Partenhes	225 60	218 50 o
Pétrol. Réu. Cie	1290	....
Pathé-Cinéma	360	345 o
Pechiney (cert. inv.)	215	212
Piles Wonder	648	597 o
Piper-Heidsieck	451	469 d
P.L.M.	110	....
Porcher	380	390
Promodès	856	797 o
Providence S.A.	1060	1060
Publicis	2131	2003
Raff. Souf. R.	95	91 20 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	280	290
Ricqlès-Zan	169	169
Rochefortaise S.A.	419	444
Rochette-Cenpa	30 50	28 70
Rosario (Fin.)	710	710
Roudière	164	....
Rougier et Fils	53	52
Sacer	385	395
SAFAA	285	285 40 o
Safic-Alcan	677	704
SAFT	931	987
Saga	190	178 90 o
St-Gobain C.I.	475	466 o
Salins du Midi	449	431 o
Santa-Fé	115	115
Satam	65 50	65
Saulnes	....	....
Savoisienne (M)	235	226
SCAC	345	329
Senelle Maubeuge	230	220 80 o
S.E.P. (M)	140	128
Serv. Equip. Véh.	72	70
Sifi	207	219 50
Sicotel	313	312
Sinvim	210	210 50
Siph (Plant. Hévéas)	375	370
Sté Générale-CIP	268	260
Sofal financière	1585	1585
Sofical	649	675 d
Sofio	468	466
Soficomi	670	670
S.O.F.I.P. (M)	119	....
Sofragi	840	800
Soudure Autog.	320	310
Sovabail	601	600
S.P.I.	566	568
Suez (Fin. del-CIP)	291	288
Suari	860	820 c
Taittinger	1228	1245
Testut-Aequitas	370	385
Tour Eiffel	380	....
Ufiner S.M.D.	550	540
U.A.P.	215	203
U.T.A.	840	861
Veuve Clicquot	3000	2880 o
Vicat	1030	1020
Viniprix	1200	1250
Virax	105	101 o
Waterman S.A.	611	611
Brass. du Maroc	112	116 80 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	710	640
Akzo	235	250
Alcan Alum.	145	138
Algemeine Bank	115	115 60
American Brands	220	210
Am. Petrofina	390	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	120	120
Banco de Santander	250	255
Bco Pop Español	329 90	322
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1999	1600
B. Régl. Internat.	44500	50000
Br. Lambert	356	330
Canadian-Pacific	85	79 10
CIR	15 40	15 40
Commerzbank	880	716
Dart. and Kraft	250 10	250 50
De Beers (port.)	48 50	49 50 o
Dow Chemical	491	435
Gén. Belgique	353	355
Gevaert	930	1014
Glaxo	92	83
Goodyear	280 50	285
Grace and Co	360	250
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	321	305
I. C. Industries	158	158
Johannesburg	1360	....
Kubota	20	20 90
Latonia	277	272
Midland Bank Plc	38	37
Mineral-Ressourc.	....	....
Nodorf	1784	1800
Noranda	104 90	98
Olivetti	21 70	21 50
Pakhoed Holding	170	175
Pfizer Inc.	289	261
Procter Gamble	451	451
Ricoh Cy Ltd	46 50	46
Rolinco	215 80	218 70
Robeco	236 70	241 80
Rodamco	422	423
Sapem	11 25	10 25
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	180	180
Steel Cy of Can.	85	....
Tenneco	225	240
Thorn EMI	52	53 50
Toray indust. inc	30 10	30
Vieille Montagne	840	850
Wagons-Lits	480	490
West Rand	21	20 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	335	288 o
Calciphos	136	140
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	163	169 50
C. Occid. Forestière	190	....
Coparex	290	290
Dubois Inv. (Casto.)	560	560
Gachot	100	95 10
Hoogovens	280	....
Metroservice (Insm)	31 20	....
Nicolas	445	....
Paternelle-R.D.	3400	...
Révillon	320	....
Rorento N.V.	163 30	163 70
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	901	900
Ufinex	380	....
Union Brasseries	118 30	....

SICAV (sélection) 1/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	878 65	862 08
Actifon	179 22	174 42
Actions France	381 51	367 72
Action Invest.	323 43	308 76
Actions sélectives	492 99	485 53
Addicond	562 58	561 52
A.G.F. Actions (ex-CIP)	942 20	919 30
A.G.F. 5000	472 48	460 96
A.G.F. ECU	1042 51	1032 19
A.G.F. Interfonds	408 47	398 51
A.G.F. Invest	91 48	89 25
A.G.F. OBLIG.	1069 77	1064 45
A.G.F. Sécurité	10397 28	10397 28
Agimo	540 08	526 92
Aleft	213 89	206 16
A.L.T.O.	187 43	180 86
Aman-Gan	4483 09	4279 80
America-Valor	642 05	612 94
Amplitude	448 21	435 16
Arbitrages court terme	5570 87	5559 74
Argonautes	331 01	320 59 ◆
Assoca Première	23842 99	23842 99
Assoec	1178 83	1178 83
Aurucic	1387 90	1347 48
Axa Europe	113 21	108 08 ◆
Axa Investissements	98 18	93 73 ◆
Bourse-Investis.	382 36	365 02
Bred Associations	2679 29	2671 29
Bred International	78 16	76 63
Capital Plus	1700 61	1700 61
CIP Ivoir AGF Actional	......	......
Convertimmo	320 16	315 54
Corral court terme	1277 98	1277 98
Corral Intérêt trim.	1048 42	1028 37
Cortexa	799 36	763 11
Credinter	437 78	425 03
Croissance France	231 14	221 19
Croissance Immobilier	552 38	527 31
Croissance Mercure	2610 77	2534 73
Croissance Prestige	306 40	292 51
Drouot-France	546 42	521 64
Drouot-Investiss.	867 80	828 45
Drouot-Sécurité	239 08	228 22
Drouot-Sélection	132 26	126 26
Ecocic	1190 09	1172 50
Ecureuil Privilégiation	310 89	301 64
Elicoop Sicav	11415 92	11415 92
Eli-Valeurs	7377 77	7197 82
Energie	235 48	224 78
Epargic	2834 18	2831 35
Epercourt Sicav	4121 79	4111 51
Epargne Associations	24631 83	24594 94
Epargne-Capital	7963 24	7884 40
Epargne-Crois.	1324 16	1288 72
Epargne-Industr.	629 75	601 19
Epargne-Inter	569 34	552 80
Epargne J	54008 54	54008 54
Epargne-Long-Terme	1867 88	1823 05 ◆
Epargne-Oblig.	190 19	185 10
Epargne-Quatre	1041 24	1041 24
Epargne-Unie	1042 68	995 40
Epargne-Valeur	376 05	365 01
Euroblig	1294 13	1291 55 ◆
Epsilon	1003 84	993 90
Eurinvest Croissance	1054 72	1005 89 ◆
Eurinvest Rendement	1054 88	1007 05 ◆
Eurotic	5369 47	5321 15
Euro-Croissance	486 90	472 72
Eurodyn	932 16	901 51
Euro-Gan	3836 87	3662 88
Extrême Orient Sicav	505 50	490 78
Finord Placement	61216 38	61033 28
Finord Valorisation	13400 33	13137 58
Fonsicav (div. par 10)	10971 05	10971 05
Fonsival	245 65	234 51
France-Gan	4826 17	4607 32
France-Garantie	278 56	277 89 ◆
France-Investiss.	392 26	374 47
France-Net	122 95	121 73
France-Obligations	435 87	431 65
Francic	326 08	316 58
Francic Pierre	82 75	80 05
Francic Régions	933 63	906 44
Fruct-Associations	1357 67	1357 67
Fructidep	309 15	304 58
Fructicourt	107233 33	107233 33
Fructidor	239 96	236 40
Fructifrance	634 45	618 98
Fructirente	228 79	221 25
Fructivalor	430 48	419 88
Fructivar	83186 04	82660 59
Fructo ECU	670 66	662 29
Fructi-Première	11302 95	11136 91
Futuroblig	1013 63	1012 62
Gestilion	57742 37	57698 37
Gestion Amérique	286 23	273 25 ◆
Gest. France Europe	82 43	78 69 ◆
Gestion Orient	158 69	151 49 ◆
Gestion Sécuricourt	10781 91	10676 16
Gestion Scavenno	671 51	641 08 ◆
Gestion Uni-Japon	1389 70	1326 66 ◆
Gestion Associations	138 02	134 90
Gestion Mobilière	573 87	547 86
Gest. Rendement	458 68	437 88 ◆
Gest. Sél. France	610 48	582 80 ◆
Haussmann Assoc.	1203 57	1203 57
Haussmann court terme	1217 21	1217 21
Haussmann Epargne	1391 75	1391 75
Haussmann Europe	1879 32	1811 38
Haussmann France	792 72	764 07
Haussmann Obliconv.	1275 96	1275 96
Haussmann Obligation	1447 78	1395 43
Horizon	1007 52	978 17
I.M.S.I.	544 78	520 08 ◆
Indo-Suez Valeurs	631 93	603 19 ◆
Interoblig.	11573 30	11139 17
Intersélect France	391 71	373 95
Intervaleurs Indust.	515 29	491 92 ◆
Invest. net	14645 23	14616 ◆
Invest. Obligataire	18198 81	18162 49 ◆
Japacic	159 28	154 62
Jeune Epargne	230 38	228 99 ◆
Laffitte-Amérique	230 77	220 31
Laffitte-crt-terme	59297 20	59297 20
Laffitte-Expansion	712 66	680 33
Laffitte-France	268 81	256 62
Laffitte-Immobilier	220 25	210 26
Laffitte-Japon	307 12	293 19
Laffitte-Oblig.	143 90	137 37
Laffitte-Placements	64847 67	64847 67
Laffitte-Rend.	205 65	196 32
Laffitte-Tokyo	1233 17	1177 25
Lion-Associations	11542 81	11542 81
Lion court terme	116827 91	116827 91
Lion-Institutionnels	23670 43	23611 40
Lionplus	720 51	713 38
Livret portefeuille	559 48	543 19
Méditerranée	142 07	135 63 ◆
Minerva	28057 40	28057 40 ◆
Mobiplus	74205 50	74205 50
Mobiprime	61405 20	61405 20
Mondiale Investissem.	402 42	384 17
Monacic	5602 61	5602 61
Monécien	52037 93	52037 93
Mone J.	55728 55	55728 55
Monételibre	271902 07	271902 07
Monevalor	63563 16	63563 16
Mutu-Obligations	423 53	404 32 ◆
Mutuelle Unie Sél.	140 02	133 67
Natio-Assoc.	8252 52	8240 04
Natio-Epargne	13672 46	13537 09
Natio.-Court terme	202968	202968
Natio-Immobilier	946 38	921 03
Natio-Inter.	1134 21	1103 85
Natio-Obligations	533 30	519 03
Natio-Patrimoine	1281 19	1246 90
Natio-Placements	65119 97	65119 97
Natio-Revenu	1017 88	1007 80
Natio-Sécurité	10956 05	10956 05
Natio-Valeurs	604 12	578 22
Nippon-Gan	4707 77	4494 29
Nord-Sud Développ.	1189 50	1187 13 ◆
Nomura IF	13586 71	13239 72
Oblicic Régions	1034 09	1018 81
Oblicoop Sicav	1343 37	1317 03
Obligations Convert.	394 54	376 66
Oblifon	1109 18	1098 20
Optimavalor	523 62	499 88
Paramérique	505 25	482 34
Paneurope	706 12	674 10
Paribas Croissance	528 09	506 56
Paribas Epargne	15686 53	15655 22
Paribas France	80 59	78 24
Paribas Opportunités	92 80	90 10
Paribas Patrimoine	479 54	459 89
Paribas Revenu	83 30	82 38
Parnasse-Valor	1098 90	1097 80
Patrimoine-Retraite	1642 09	1609 89
Phénix Placements	249 10	247 86
Pierre Investiss.	642 69	613 74
Placement A	822 41	822 41
Placement crt-terme	72254 49	72254 49
Placement J	56182 33	56182 33
Placement Premier	54261 56	54261 56
Placements Rendement	10776 24	10776 24
Placements Sécurité	108944 59	108944 59
Planinter	805 75	785 61
Plénitude	103 56	100 53
Première Obligations	10565 29	10544
Prévi Association	21999 55	21999 55
Province Investiss.	440 51	420 53
Quartz	101 81	99 30
Renacic	160 19	157 82
Revenus Trimestriels	5425 61	5372 88
Revenu Vert	1129 24	1128 11
Rivoli Plus	1046 49	999 04 ◆
St-Honoré Assoc.	14328 58	14257 27
St-Honoré Bio-aliment.	680 68	649 81
St-Honoré Pacifique	467 05	445 87
St-Honoré P.M.E.	389 09	371 45
St-Honoré Réal	11534 87	11488 72
St-Honoré Rendement	11453 77	11396 79
St-Honoré Services	410 02	394 25
St-Honoré Technol.	645 93	616 64
St-Honoré Valor	12238 57	12138 45
Sécuricic	11141 60	11130 47
Sécur. Mobilière	408 55	390 02 ◆
Sécur Taux	10702 44	10702 44
Sélection Croissance	447 83	434 84
Sexadem (Crédit BP)	715 74	705 16
Sicav-Associations	1425 34	1422 21
S.F.I. fr. et ét.	544 43	528 57
Sicav 5000	296 21	286 28
S.I. Est	1091 95	1042 43
Silvafrance	468 93	444 70
Sivam	368 38	368 52
Sivarente	203 70	201 68
Silvinter	379 68	369 42
S.N.I.	1082 60	1050 97
Sogepargne	341 11	326 78
Sogeprimière	65451 72	63545 36
Sogerec	50766 43	48287 60
Sogevalor	79403 79	77549 89
Sogever	894 57	854
Sogintér	1140 70	1086 97
Soleil Investiss.	428 53	409 10
Stratégie Actions	961 02	924 06
Stratégie Rendem.	1063 89	1030 40
Technocic	971 65	943 25
Techno-Gan	5422 36	5176 48
Trilion	5271 23	5219 04
U.A.P. Investiss.	344 05	331 61
Uni-Associations	113 35	113 35
Unifrance	398 10	380 05
Uniforcer	1095	1046 21
Uni-Garantie	1329 83	1303 83
Unigestion	765 81	731 08
Uni-Régions	2504 89	2391 30
Univers	2148 11	2075 54
Univar	183 01	183 01
Univers-Actions	890 63	851 34
Univers-Obligations	1483 04	1434 27
Valorem	444 48	433 54
Valorig	60529 71	59630 41
Valorg	1544 61	1543 27
Valrel	81231 81	81197 21

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 619	5 633	5 400	5 850
ECU	7 013	7 012	....	....
Allemagne (100 DM)	339 890	339 930	329 500	347 500
Belgique (100 F)	16 235	16 245	15 600	16 600
Pays Bas (100 fl.)	302 130	302 200	292	310
Danemark (100 krd)	88 110	88 140	84	91
Norvège (100 k)	87 300	87 660	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 177	10 189	9 800	10 500
Grèce (100 drachmes)	4 305	4 315	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 610	4 608	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	415	415 150	401 500	421 500
Suède (100 krs)	93 760	93 710	90	96
Autriche (100 sch)	48 340	48 340	46 800	49 200
Espagne (100 pes.)	5 040	5 034	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 170	4 165	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 287	4 272	4 100	4 500
Japon (100 yens)	4 214	4 224	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/12
Or fin (kilo en barre)	88200	88600
Or fin (en lingot)	88400	89350
Pièce française (20 fr)	545	552
Pièce française (10 fr)	400	....
Pièce suisse (20 fr)	586	595
Pièce latine (20 fr)	515	513
Souverain	642	644
Pièce de 20 dollars	3105	3075
Pièce de 10 dollars	1502 50	1530
Pièce de 5 dollars	900	....
Pièce de 50 pesos	3395	3445
Pièce de 10 florins	531	535
Or Londres	486 90	489 50
Or Zurich	487 50	490 50
Or Hongkong	489 95	489 25
Argent Londres		

c : coupon détaché - o offert - * droit détaché - d demandé - ◆ : prix précédent - ★ marché continu

هكذا من الاصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 L'opposition démocratique tente de se réorganiser en Haïti.
5 Prochaine reprise des négociations sur les avoirs français en Tunisie.
6 La normalisation en cours entre Paris et Téhéran.
8 Les tentatives de règlement en Indochine.

POLITIQUE

9 M. Mitterrand à Angers.
— M. Le Pen reste optimiste pour 1988.
10 M. Chirac engage la responsabilité de son gouvernement.
11 A l'Assemblée nationale : la réforme de la Bourse est adoptée.

SOCIÉTÉ

12 L'affaire des fausses factures de Lyon.
13 Les suites de l'affaire Chaumet.
14 Religion : le patriarche de Constantinople reçu par Jean-Paul II.

ARTS ET SPECTACLES

15 à 21 « Cités-Cinés », trois mois d'exposition-spectacle à la Grande Halle de La Villette.
29 Communication : la crise à *Libération*.

ÉCONOMIE

35 Une commission de réflexion sur le financement des marchés à terme.
38-39 Marchés financiers.

DÉBATS

2 « La grève, le droit, la justice et la loi », par M. Lyon-Caen ; « Etudiants : que sont nos révoltes devenues ? », par M. Faux.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées ... 32-33
Carnet 28
Météorologie 27
Mots croisés 27
Radio-Télévision 27

MINITEL

● *L'Iran, les otages, Gordji : les réponses de Jacques Amalric à vos questions.* DEBAT
● *Le mini-journal.* JOUR *Actualité. Culture. Sports.*
3615 Tapez LEMONDE
Commandez vos livres sur la librairie du *Monde* 3616 + LM 16

Au conseil des ministres

Le général Imbot est remplacé par le général Mermet à la tête de la DGSE

Le général de corps aérien François Mermet, qui était précédemment directeur des centres d'expérimentations nucléaires du Pacifique, a été nommé en conseil des ministres, le mercredi 2 décembre, directeur général de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), en remplacement du général d'armée René Imbot. La DGSE, qui réunit environ trois mille fonctionnaires, dont mille sept cents civils, est le service secret français chargé de recueillir les renseignements de tous ordres hors des frontières.

C'est en septembre 1985 que le général Imbot avait été nommé à ce poste, après le limogeage de l'amiral Pierre Lacoste et comme suite à l'échec de la DGSE dans l'affaire du *Rainbow-Warrior* en Nouvelle-Zélande. Le général Imbot avait été maintenu à la tête de la DGSE au-delà de la limite d'âge de son rang, après mars 1986.

En septembre dernier, soit après deux années de fonction, il avait été question de remplacer le général Imbot. Mais la publication d'un livre romancé sur la mission de la DGSE en Nouvelle-Zélande et, surtout, un entretien télévisé avec l'un des nageurs de combat impliqués dans l'opération contre le *Rainbow-Warrior* avaient incité le gouvernement à reporter ce départ, qui, dans de telles conditions, aurait paru être une sanction à l'encontre d'un homme, dont le ministre de la défense, M. André Giraud, estime qu'il n'a pas démérité, compte tenu des circonstances dans lesquelles il avait été nommé en 1985.

En particulier, on considère au ministère de la défense, qui est l'administration de tutelle de la DGSE, que le général Imbot a dû s'employer, deux années durant, à redonner confiance à une institution ébranlée par les conséquences de son échec en Nouvelle-Zélande. Ce n'était pas un travail facile. Le général Imbot s'en est acquitté, semble-t-il, avec une certaine réussite. En revanche, les critiques, venant tous azimuts, ont continué sur la qualité des notes et des synthèses de la DGSE, qui est jugée insuffisante et, essentiellement, pas assez rigoureuse.

Un manque de recrues

Sous la direction du général Imbot, la haute hiérarchie de la DGSE a subi des modifications et des changements de responsables. Aujourd'hui, la DGSE est articulée en trois directions différentes : le renseignement, les services techniques et informatiques et l'administration générale. Le général Jean Pons a remplacé le général Roger Emin, comme « patron » du renseignement, et le colonel Jean Heinrich a succédé au colonel Jean-Claude Lesquer à la tête de l'ancien service Action, remanié et remilitarisé sur le modèle du 11e régiment de parachutistes de choc. Si le général Imbot a accentué la modernisation informatique de la DGSE, il n'a pas réussi, autant qu'il l'aurait souhaité, à améliorer le recrutement : le service français continue en effet de manquer de cadres *scientifiques* et techniques de haut niveau, malgré les appels de son directeur général auprès des grandes écoles civiles et militaires, dont il n'est pas parvenu à débaucher les élèves.

Depuis septembre dernier, deux noms étaient avancés, entre autres propositions plus ou moins de circonstances, pour la succession : celui du général Mermet, qui a été retenu, et celui du général de corps d'armée Jean-Claude Coullon, actuel directeur du personnel militaire de l'armée de terre, comme l'avait été, dans le passé, le général Imbot.

Le général Mermet, qui a appartenu à l'état-major particulier de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, devrait prendre ses nouvelles fonctions à la DGSE le 1er janvier prochain. La succession ne se fera donc pas dans la précipitation, et une passation des consignes aura lieu en toute régularité. Ce qui n'avait pas été le cas depuis 1981 avec le départ de M. Alexandre de Marenches et le limogeage de l'amiral Lacoste. En conseil des ministres, M. Giraud a tenu à rendre hommage au général Imbot, qui, a-t-il expliqué, a accompli sa tâche dans des conditions difficiles.

JACQUES ISNARD.

[Né le 21 mars 1933 à Chambéry (Savoie) et ancien élève de l'Ecole de l'air, François Mermet a notamment occupé, en 1965, les fonctions de chef de cabinet du général commandant les Forces aériennes stratégiques à Taverny, où il a travaillé aux côtés du général Jacques Mitterrand, le frère du président de la République. En 1971, il est attaché de l'air à l'ambassade de France à Bruxelles. Commandant la base aérienne d'Orange (Vaucluse) en 1975, il devient adjoint « air », au chef d'état-major particulier de la présidence de la République en 1977. En 1980, il est chef de la division nucléaire à l'état-major des armées et, en 1983, commandant la 1re région aérienne (Paris-Villacoublay). En juillet 1985, avant l'opération de la DGSE contre le *Rainbow-Warrior* à Auckland, il prend la succession de l'amiral Henri Fages au poste de directeur des centres d'expérimentations nucléaires en Polynésie française.]

Mouvement préfectoral

M. Michel Desmet, préfet, commissaire de la République du département d'Indre-et-Loire, est nommé préfet, commissaire de la République du département des Pyrénées-Atlantiques.

M. Jean Le Direach, préfet en service détaché est admis sur sa demande au bénéfice du congé spécial.

M. Jean Mingasson, préfet, commissaire de la République du département de l'Isère, est nommé préfet hors cadre et sera placé en position de service détaché.

M. Jean-Paul Proust, préfet hors cadre, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Isère, et M. Philippe Deslandes (actuel chef de cabinet de M. Pasqua), administrateur civil hors classe, est nommé directeur de la sécurité civile au ministère de l'intérieur en remplacement de M. Jean-Paul Proust appelé à d'autres fonctions.

Sur le vif

Espèce rare

Dites donc, les filles, j'ai une *grande nouvelle à vous annoncer*. Un truc vraiment fabuleux. Une énorme fleur que nous font *ces messieurs. Devinez quoi ! Ils* vont créer un Institut de recherches sur les femmes. Si, si, je *vous jure, j'ai la dépêche sous les* yeux. Un Institut européen, excusez du peu ! Encore une idée des Français, ça. Question galanterie, il y a pas à dire, c'est les rois.

Je ne sais pas si vous avez *jamais ouvert le bottin à la lettre I*, Institut, Institut de beauté, Institut de recherches... Moi, oui. Et *j'en étais malade*. Il y en avait des tapées. Recherches sur l'abeille, le caoutchouc, les *pommes*, les poires et les patates, l'huile de phoque, l'acoustique des pianos à queue, le café et le cacao, la pédagogie appliquée à la couche-culotte, la serpillière et le balai-brosse... Ils se penchaient sur tout, les mecs. Sauf sur nous.

Vexant, non ? Ça va faire quand même 3 à 4 millions d'années qu'on traîne sur cette bonne vieille Terre, hein, mamie Lucy ! C'est notre doulairière, le premier fossile, une dame déterrée en Ethiopie. Eux sont arrivés *derrière. Fallait bien qu'on soit là* pour les faire. Et pendant tout ce temps-là, qu'est-ce qu'ils ont foutu ? Où ils avaient la tête, vous pouvez me dire ?

Ouais, d'accord, ils ont découvert le feu, la brouette, le bateau à voile, le moteur à explosion, l'arbalète et la bombe à neutrons, ils avaient d'autres chats à fouetter. Et puis, bon, ça se calme, ils ont plus grand-chose à trouver, sauf le moyen le plus propre, le plus rapide et le plus spectaculaire de faire péter la planète. Alors, ils ont regardé autour d'eux et ils se sont demandé : qu'est-ce qu'on pourrait étudier, là, maintenant ? Ils ont pensé un moment aux espèces en voie de disparition, le rhinocéros d'Afrique, le lémurien à Madagascar, l'orang-outang en Asie du Sud-Est, le grand panda en Chine... Manque de bol, c'était déjà pris. Il y avait des instituts pour ça. Ils ont cherché, cherché... Et, brusquement, l'illumination : la nana en Europe.

CLAUDE SARRAUTE.

Le XXVIe congrès du PCF

M. Roland Leroy évoque un éventuel mot d'ordre d'abstention en mai 1988

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, a déclaré, le mercredi matin 2 décembre, qu'il n'écarte pas la possibilité qu'un éventuel mot d'ordre d'abstention au deuxième tour de l'élection présidentielle puisse être « discuté » au XXVIe congrès du PCF qui s'est ouvert à Saint-Ouen.

En revanche, M. Leroy, qui était l'invité de France-Inter, a formellement démenti les propos de M. Pierre Juquin, selon lesquels, en 1981, une majorité du bureau politique du PC, au second tour, avait envisagé de faire battre M. François Mitterrand. « *C'est un mensonge pur et simple* », a déclaré M. Leroy.

En ce qui concerne un désistement éventuel en faveur de M. Michel Rocard, le directeur de *l'Humanité* a estimé la question « *intéressante* ». « *Je ne parle pas de la décision de désistement*, a-t-il dit, *puisque nous avons dit que nous prendrons la décision après le premier tour, mais de l'esprit de la décision. L'esprit de la décision, ce sera de servir le développement du mouvement populaire, de ne rien faire qui puisse freiner le mouvement populaire, mais, au contraire, de tout subordonner à son développement.* »

Quant à la popularité dans les sondages de M. Pierre Juquin, qu'il a de nouveau qualifié de « *candidat socialiste* » défendant une « *politique social-démocrate* », M. Leroy a estimé que ces sondages se trompent. « *La campagne*, a-t-il dit à ce propos, *montre des signes de la montée réelle* » du candidat officiel du PC, M. André Lajoinie. »

Avant le sommet américano-soviétique

M. Reagan continue à vanter les mérites du traité sur les missiles intermédiaires

Le président Reagan ne craint pas la popularité de M. Gorbatchev, auquel il reconnaît des talents de « *grand communicateur* » ; il en a vu d'autres. « *Seigneur ! J'ai déjà eu un second rôle un jour dans un film avec Errol Flynn* », a-t-il répondu, mardi 1er décembre à Jacksonville (Floride), à un journaliste qui lui posait la question.

L'interview télévisée du numéro un soviétique, la veille sur NBC, n'a guère fait l'objet, mardi, de commentaires officiels. La presse américaine s'accordait dans l'ensemble à trouver que M. Gorbatchev avait donné à la fois une image de bonhomie mais aussi de fermeté. Il a donné l'impression d'un homme « *qui peut raconter de bonnes blagues mais aussi être un partenaire redoutable au poker* », écrivait le *Washington Post*. La presse relève au premier chef l'attitude relativement conciliante du leader soviétique sur l'IDS et le fait qu'il ait reconnu que l'URSS effectue elle aussi des recherches dans ce domaine.

M. Gorbatchev est attendu lundi après-midi 7 décembre sur la base aérienne d'Andrews (au sud de Washington) où il sera accueilli par le secrétaire d'Etat George Shultz.

Commencera alors un séjour aux Etats-Unis de soixante-quinze heures dont pas une minute ne sera réservée à des activités touristiques, souligne-t-on à Washington.

Dans le discours qu'il a prononcé devant des collégiens et leurs parents en Floride, le président Reagan — qui fait actuellement campagne pour vanter les mérites du traité qu'il s'apprête à signer la semaine prochaine sur les armes nucléaires intermédiaires — a déclaré que les négociateurs s'efforceraient, après le sommet de Washington, de parvenir avec l'URSS à un accord sur la réduction de moitié des armes stratégiques et sur le déséquilibre des forces conventionnelles en Europe.

Les forces conventionnelles

M. George Shultz se rendra à Bruxelles les 11 et 12 décembre, immédiatement après la fin du sommet pour en expliquer les détails aux pays de l'OTAN, a annoncé mardi le département d'Etat. M. Shultz ira ensuite à Copenhague (les 12 et 13), puis à Oslo (13-14), Londres et Bonn et regagnera Washington le 16 décembre. Le secrétaire d'Etat a annoncé mardi que l'OTAN étudiait une proposition de réduction des forces conventionnelles qui affecterait davantage le bloc de l'Est que l'alliance atlantique. Il a noté que le traité sur les FNI constituait à cet égard un précédent intéressant dans la mesure où Moscou avait accepté de démanteler plus d'armes que Washington.

Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, a de son côté exprimé l'espoir, mardi à Bruxelles, que les négociations entre l'OTAN et le pacte de Varsovie sur la réduction des forces conventionnelles en Europe pourraient commencer en 1988. « *Nous espérons que la proposition des Etats-Unis aura reçu l'aval des alliés à la fin de cette année de telle sorte que nous soyons en mesure au début de l'année prochaine de présenter une position commune* », a déclaré M. Carlucci, qui participait à la réunion du comité des plans de défense de l'OTAN.

Il s'est refusé à en dire davantage, alors que les seize pays de l'OTAN tentent depuis des mois de se mettre d'accord sur un mandat de négociation. Les alliés et les sept pays du pacte de Varsovie ont entamé en février dernier des conversations préliminaires sur la stabilisation des forces en Europe, qui devront déboucher sur des négociations en règle l'an prochain dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Les propositions américaines, selon des informations que M. Carlucci n'a pas voulu commenter, porteraient sur le plafonnement des armées des deux alliances, après une réduction asymétrique et donc plus rapide de celles du pacte de Varsovie, quantitativement supérieures, en effectifs et en matériels, à celles de l'OTAN. - (*AFP, Reuter.*)

● **BANGLADESH : libération de cinq opposants.** — Cinq dirigeants de l'opposition ont été *libérés, ont annoncé le lundi* 30 novembre les autorités de Dacca. Il s'agit de la seconde mesure de cet *ordre prise en vingt-quatre heures*. Parmi les personnes libérées, figurent trois membres du Parti nationaliste du Bangladesh, un représentant de la gauche nationaliste (Ligue Awami) et un membre du Jamaat-ee-Islami (fondamentaliste).

Mort du compositeur Paul Arma

Le compositeur Paul Arma est mort le samedi 28 novembre à l'âge de quatre-vingt-trois ans. D'origine hongroise, Paul Arma (de son vrai nom Imre Weisshaus) fut un disciple de Béla Bartok. Après avoir commencé une carrière de pianiste aux Etats-Unis, il passa quelques années en Allemagne, dans les milieux proches du Bauhaus, avant d'en être chassé par les nazis. Etabli en France, il y poursuivit une carrière de compositeur tout en se spécialisant dans l'étude du folklore. Il nota, entre autres, les « chansons et rythmes populaires des maquis » de la Résistance française à laquelle il participa.

Prix record pour Picasso

Après une minute d'enchères, une toile cubiste de Picasso, le *Souvenir du Havre*, a été vendue à Londres, chez Sotheby's, 4,18 millions de livres (plus de 41 millions de francs). C'est le prix de vente le plus élevé jamais atteint par une œuvre du peintre espagnol. L'acheteur est le marchand d'art suisse Ernest Beyeler.

Au cours de cette vente, un Matisse fauve, *Nature morte, serviette à carreaux*, exécuté en 1903, a été vendu 1,3 million de livres, un prix record pour le peintre. En revanche, plusieurs tableaux sont restés invendus faute d'offres supérieures aux prix de réserve. Parmi eux, un Picasso de 1953, un nu de Bonnard, de 1923, et un portrait de Modigliani, de 1917.

Le numéro du « Monde » daté 2 décembre 1987 a été tiré à 506 279 exemplaires

(Publicité)

ESSEC

ADMISSION SUR TITRE EN SECONDE ANNÉE

Aux étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur, de médecin, de pharmacien, d'IEP, ou d'une maîtrise (sciences, lettres, droit), l'ESSEC propose une procédure d'admission qui, après les épreuves de sélection, leur permet d'être admis directement en seconde année.

L'objectif est de leur donner une formation à la gestion du plus haut niveau en dix-huit mois (rentrée fin août) ou deux ans. La pédagogie et l'enseignement dispensés à l'ESSEC par un corps professoral réputé ont fait de l'ESSEC un des tout premiers centres européens de gestion et de management.

● Prochaine session pour la rentrée 1988 : 14, 15, 16 mars
● Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 15 janvier 1988.
● Documentation et dossier d'inscription :
ESSEC-Admissions BP 105
95021 CERGY-PONTOISE Cedex — Tél. : (1) 30-38-38-00
ESSEC, Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat

CHALES
ETOLES
CARRÉS
en matières nobles,
CACHEMIRE
SOIE
LAINE
thèmes écossais, unis, imprimés
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

LES AMATEURS D'[pomme] FONT LEUR [chapeau] CHEZ INTERNATIONAL COMPUTER. LES AUTRES PÉDALENT DANS LE [pot]

Une extension à 5 M.o. gratuite pour tout achat d'un Macintosh II couleur et D.D. 40 M.o., soit 60 290 F HT

INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
■ 64, av. du Prado Marseille 6e ■ 91.37.25.03

(Publicité)

L'ESPAGNE EN TRAIN

Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE

A PARTIR DE 450 F

Renseignements
RENFE
1, av. Marceau, 75116 PARIS
Tél. 47-23-52-01

Où trouver le Glenturret ?

Pure single Highland Malt 12 years old scotch whisky

Jusqu'ici on ne pouvait se le procurer qu'à la distillerie (la plus ancienne d'Ecosse, fondée en 1775). Aujourd'hui on peut le découvrir chez quelques rares spécialistes, passionnés de vieux whiskies, par exemple :

Conways,
73, rue St-Denis, Paris Ier

A consommer avec modération

A C D E F G H